

PAGE 30 :

# Football: Grasshoppers refuse la TV pour son match de coupe de Suisse

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

## L'EXPRESS

# FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

# Après l'enlèvement de M. Nogrette Pompidou promet que le commando maoïste sera sévèrement puni

PARIS (AFP). — « L'enlèvement de M. Nogrette est un acte inqualifiable et digne d'un pays sauvage », a déclaré M. Georges Pompidou, président de la République française, en quittant jeudi le Salon de l'agriculture.

« J'espère que M. Nogrette sera rapidement retrouvé, que de pareils actes ne se reproduiront plus et que les auteurs de l'enlèvement seront punis comme il convient », a-t-il ajouté.

Quelques instants plus tôt, le président de la République avait adressé verbalement un message de sympathie à Mme Nogrette, à M. Dreyfus, président de la régie Renault et au personnel de la régie. Passant devant le stand du matériel agricole Renault, le président de la République a déclaré à M. Eelsen, représentant la direction de la régie : « Je vous prie de transmettre un message de sympathie d'abord à Mme Nogrette et également à M. Dreyfus, aux cadres et au personnel de la régie Renault.

« Je n'ai eu aucun contact avec les ravisseurs, pas de lettres, pas de coups de téléphone », a déclaré Mme Nogrette. Elle a, d'autre part, affirmé avoir reconnu la voix de son mari sur l'enregistrement magnétique diffusé par une radio périphérique.

Recevant les journalistes, Mme Nogrette, très émue, a évoqué la carrière de son mari, précisant que celui-ci n'a jamais été responsable de l'embauche. Mais elle a ajouté qu'il était notamment chargé d'annoncer aux ouvriers licenciés de chez Renault la décision de la direction.

A ce sujet, un communiqué de la direction de Renault a indiqué qu'il était « parfois amené à instruire, pour

le compte de la direction, des dossiers pouvant conduire à des licenciements pour faute professionnelle ».

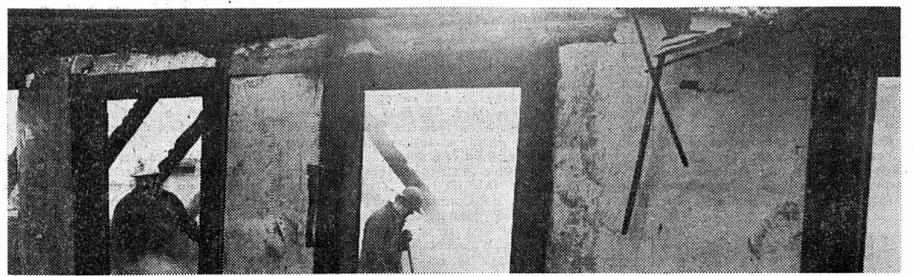
Ces précisions sur les fonctions exactes de M. Nogrette sont importantes dans la mesure où le communiqué des ravisseurs accusait leur otage d'être « responsable de l'embauche des « tueurs » de la volante (les services de gardiennage et de sécurité) et le principal organisateur des licenciements sur toute l'usine ».

D'autre part, la camionnette qui a servi à enlever M. Nogrette et qui a été abandonnée a été examinée par les policiers. Ceux-ci y ont découvert deux cocktails Molotov, mais aucun autre indice intéressant.



C'est l'endroit exact de la rue de Sèvres où M. Nogrette a été enlevé.

(Photo Agip)



(Photo Michel-Antoine Robert)

## LA CHAUX-DE-FONDS: INCENDIES CRIMINELS

• Trois immeubles touchés • Dégâts importants

De notre correspondant : Hier à 5 h 12, les premiers secours de la Chaux-de-Fonds étaient mis en état d'alerte : un incendie était signalé rue Numa-Droz, au numéro 96. A leur arrivée, les pompiers constatèrent que tout le toit était en feu, de même qu'une partie des combles du bâtiment contigu au numéro 98.

Alors qu'ils prenaient toutes les dispositions pour entamer la lutte, ils remarquèrent que de la fumée s'échappait de la toiture de la maison portant le numéro 99, à une trentaine de mètres de là. Devant l'ampleur de ces sinistres,

tous les groupes de renforts du bataillon furent alertés tandis que l'on demandait d'urgence le camion tonne-pompe de la ville du Locle.

Heureusement, grâce aux efforts conjugués, l'on pouvait vers 6 h 30 considérer tout danger comme étant écarté.

Par chance, aucune personne n'est restée prisonnière des flammes, car à l'arrivée des premiers secours, un seul locataire de l'immeuble 96, sur une douzaine de ménages, était réveillé.

Il fallut, par place, et malgré les sirènes des véhicules du feu, enfoncer les portes pour avertir les ha-

bitants qu'ils devaient quitter leurs lits et leurs appartements.

Les dégâts sont très importants. L'origine criminelle de ces deux sinistres qui ont endommagé trois maisons est quasi certaine a communiqué la police de sûreté. Aussi, une sévère mise en garde est-elle lancée tant aux gérants d'immeubles qu'à la population, qui sont par ailleurs invités à communiquer tous renseignements pouvant permettre une rapide identification du pyromane.

(Lire également en page 7)

Ph. NYDEGGER

## Les idées et les faits LES ÉQUIVOQUES DE LA DÉTENTE

Le gouvernement de coalition du chancelier Willy Brandt est dans une mauvaise passe qui pourrait même devenir dangereuse pour lui. Sa majorité parlementaire qui était naguère de 7 à 8 sièges est tombée à une seule unité, à la suite de défection de plusieurs députés aussi bien dans le camp libéral que dans le camp social-démocrate. A telle enseigne que si l'on voit maintenant sur la ratification des traités de Moscou et de Varsovie, il n'est pas sûr que M. Brandt obtiendrait au « Bundestag » les 249 voix indispensables pour continuer à mener à bien l'Ostpolitik. A la suite d'un accord de procédure conclu avec la démocratie-chrétienne, plus opposée que jamais quant au fond à l'ouverture à l'Est sur les bases fixées par le chancelier, le scrutin décisif a été renvoyé en mai. Mais il ne semble pas que, jusque là, les positions en présence auront beaucoup changé. Si M. Brandt est alors mis en minorité, il faudra procéder à des élections anticipées sur lesquelles les chrétiens-démocrates comptent pour reprendre le pouvoir.

Cependant, l'URSS — et c'est significatif — se montre extrêmement sensible à l'évolution en cours dans la République fédérale. La « Pravda » l'a mise en garde contre un échec de l'Ostpolitik. « Un rejet des traités de Moscou et de Varsovie, écrit cet organe, porterait un coup immense et peut-être fatal à la R.F.A. » Et elle accuse d'autre part l'opposition de Bonn de vouloir revenir « à la guerre froide et à la revanche ».

A la lecture d'un tel commentaire, on s'aperçoit combien l'Union soviétique considère comme un immense avantage pour elle le pas qu'a accompli dans sa direction M. Willy Brandt et la rupture qu'il a consommée avec la politique de feu Adenauer. Le chancelier fédéral et ses supporters à l'Ouest croient peut-être sincèrement qu'en signant des traités avec l'Est ils favoriseront la détente sur notre continent. D'autre part, les industriels d'Outre-Rhin sont obnubilés par la perspective de débouchés nouveaux.

Tout cela, n'est que verbalisme et affrime, concepts qui ne s'excluent pas nécessairement. C'est que le mot détente ne signifie nullement la même chose, de part et d'autre du Rideau de fer. A l'Ouest, on se berce de l'illusion que, grâce à elle, les notions de liberté propres à l'Occident feront peu à peu taches d'huile dans les pays satellites. A Moscou, c'est exactement de l'inverse qu'il s'agit. Pour le Kremlin, la ratification des traités doit consacrer définitivement la coupure de l'Europe en deux telle qu'elle fut si malencontreusement décidée à Yalta. On ne fait pas un pas en avant, mais un pas en arrière de plus de vingt-cinq ans.

Cette ratification rend définitive aussi la frontière Oder-Neisse. Elle permet de manière irréversible l'accession de l'Allemagne de l'Est au rang d'Etat souverain. Car, fait à noter, Moscou table aujourd'hui, pour ses impératifs idéologiques, politiques et économiques, sur le dynamisme germanique de la RDA beaucoup plus qu'elle ne compte sur les pays slaves et latins trop mouvants qu'elle a également asservis. De cela, les opposants allemands à l'Ostpolitik sont conscients. On voudrait aussi qu'à Washington, à Londres et à Paris, on se montre plus lucide sur les objectifs de la puissance soviétique en Europe !

René BRAICHET

## Championnats suisses à Haute-Nendaz PREMIÈRES SURPRISES

Les championnats suisses de ski alpin ont débuté par deux surprises lors du slalom géant : Edmund Bruggmann et Marie-Thérèse Nadig, respectivement médaille d'argent et d'or à Sapporo, ont été battus par Werner Mattle médaille de bronze au Japon) chez les hommes et une jeune Vaudoise de 16 ans, Lise-Marie Morerod, des Diablerets, chez les dames.

Ainsi, les premières épreuves organisées à Haute-Nendaz démontrent, non seulement la suprématie des sélectionnés olympiques, mais également une réjouissante progression chez les filles avec la victoire de Lise-Marie Morerod. Notre photo Valpress

(Lire en page 30)



**ma banque**

Union de Banques Suisses

Place Pury 5 • Rue des Epancheurs

### L'actualité régionale :

pages 2, 3, 7, 9, 11, 34 et 35

### Flash sur la Côte :

page 14

### La grande énigme des naufragés de l'espace :

page 17

### Sciences 2000 :

page 24

### La vie économique :

page 28

### Le carnet du jour — Les programmes radio-TV :

page 39

### Les bourses et Dernière heure :

page 43

1971 : une année favorable pour l'industrie et le commerce du canton (Page 3)

Bienne : le service compris sera institué dès septembre, mais...

Ouvrier écrasé par une pelle mécanique à Boncourt

(Page 11)

Comme l'an dernier, c'est à M. Nello Celio, aujourd'hui président de la Confédération, qu'il appartient d'ouvrir le traditionnel Salon international de l'automobile, à Genève. Il lui fut plus aisé d'apporter une nouvelle fois hommages et remerciements du Conseil fédéral que d'aborder, sans cacher de nombreuses préoccupations, les problèmes routiers. C'est en effet l'enthousiasme qui a marqué son discours.

En considérant notre réseau routier, dira M. Celio, on peut être tenté de penser que l'Etat fait trop peu ou même ne fait rien dans ce domaine.

N'oublions pas toutefois que les dépenses prévues pour le trafic dans l'ensemble des budgets publics représentent environ 15 % de toutes les dépenses et qu'elles viennent en second lieu par ordre d'importance, après les dépenses relatives à l'enseignement et à la recherche. Ainsi, notre pays a dépensé en 1969 2,3 milliards de francs rien que pour ses routes, c'est-à-dire presque autant que pour les institutions sociales. Cette année-là, les dépenses totales des budgets publics ont dépassé légèrement 17 milliards de francs.

Mais, pour un temps, revenons aux héroïnes de la journée, c'est-à-dire aux voitures.

Étincelantes sous les feux des spots, les voitures étaient un festival de formes et de couleurs éblouissantes, tandis que, plumeau en main, les spécialistes s'affairaient autour des

carrosseries et que les premiers visiteurs s'engouffraient à l'intérieur du Grand palais.

Il y en a pour tous les goûts et tous les prix. Le rêve a sa large place par le choix des carrosseries spéciales des maîtres italiens. Surbaissées à l'extrême, elles semblent faites davantage pour voler que pour rouler. Seront-elles condamnées à se traîner bientôt sur nos routes à 100 km/heure ?

Du Japon, d'Amérique, d'Europe, des voitures devant les innombrables yeux des créateurs, des imitateurs, des badauds venus de tous les horizons et qui retrouvent, chaque année, à Genève, cette extraordinaire confrontation de tous les continents, engagés également dans la grande aventure industrielle de l'automobile.

J.-P. G.

(Suite en page 15)



Une vue générale du Salon.

(Téléphoto AP)

## UNE CERTAINE GRANDEUR

Le débat rebondit quotidiennement sous mille et une facettes. L'on ne peut assister à une réunion, une assemblée, une conférence sans que, sous un angle ou un autre, le thème en soit évoqué. Loin d'être épuisée, l'on commence à se dire au contraire que la discussion a de fortes chances de durer indéfiniment. Car elle traite d'une notion — et d'une réalité — qu'il faudra probablement remodeler chaque matin, si l'on veut en assurer la sauvegarde, dans l'intérêt de ce à quoi les Suisses tiennent à juste titre : leur neutralité.

Cette dernière, qui a énormément évolué au cours des dernières années, va subir à coup sûr, des mutations plus nombreuses et plus rapides encore qu'il s'agisse :

- des travailleurs étrangers par centaines de milliers qu'elle emploie sur son territoire et dont la Suisse ne pourra pas se passer ;
- des grands courants économiques qui la traversent, la nourrissent, la soutiennent et la parcourent en tous sens au mépris des frontières conventionnelles ;
- de la projection au-dehors de ses capitaux, de ses énergies propres et de son génie industriel ;
- des modalités de la coopération suisse avec le Marché commun européen ;
- de la question de savoir si la Suisse doit ou non devenir membre des organismes politiques de l'ONU, etc...

Etre dans les grandes affaires politiques et économiques internationales, tout en restant en dehors : telle est la gymnastique à laquelle les Suisses devront s'habituer et pour laquelle ils n'auront jamais trop d'imagination, ni d'esprit d'invention, s'ils souhaitent en rester les champions qu'ils ont réussi à être jusqu'ici.

Ce sera même d'autant plus nécessaire que le monde, dont la carte est en train de subir l'un des plus vastes remaniements qu'il ait jamais connus, aura de plus en plus besoin de cette Suisse dans la décennie et les vingt ans à venir. De l'est à l'ouest, et du nord au sud du globe les « grands », comme les moins grandes nations, auront de plus en plus besoin d'un intermédiaire, d'un conciliateur, d'un modérateur capable de les rapprocher, parce qu'il les aura entendus en toute connaissance de cause et sans parti-pris.

Encore faudra-t-il que les hommes promis à cette vocation se lèvent, au sein du peuple suisse, trop modeste encore et trop peu ambitieux à cet égard. Mais il n'échappera pas à ce rôle, s'il tient réellement à sa neutralité. Et ce sera probablement même là que se dessinera ce qui, aujourd'hui, fait sourire d'indulgence — ou sardoniquement — lorsqu'on y fait allusion : une certaine grandeur suisse.

R. A.

# A Neuchâtel et dans la région

## A Cortaillod, 25 appartements en construction pour les rentiers A.V.S.

**De notre correspondant :**  
On sait que pour des raisons psychiques, tout déracinement est préjudiciable aux personnes âgées. Une vie indépendante, pour autant que le permettent les moyens (même modestes) et la santé, doit leur être accordée. Telles sont les considérations qui ont motivé la construction, à Cortaillod, d'un immeuble répondant à ces besoins. En juin 1964, le Conseil général acceptait une motion du groupe radical et nommait une commission d'étude. En juillet 1965, la commission fit une synthèse des renseignements glanés dans différentes villes et en 1968, une étude préliminaire fut faite

### Les détaillants réunis à Cressier

La Fédération neuchâteloise des sociétés de détaillants du canton et de Saint-Imier a siégé à Cressier. Elle a pris quelques décisions d'une certaine importance sur lesquelles nous reviendrons demain.

### Nouveaux notaires

Dans sa séance du 7 mars, le Conseil d'Etat a accordé le brevet de notaire à MM. Paul-Frédéric Jeanneret-dit-Grosjean, licencié en droit, domicilié à Cernier, et Claude-Edouard Bétrix, licencié en sciences économiques, domicilié à Neuchâtel.

### Trente-neuf chômeurs

L'Office cantonal du travail communique : Situation du marché du travail et état du chômage à fin février 1972 : demandes d'emploi : 28 (22) ; places vacantes : 34 (37) ; placements : 11 (14) ; chômeurs complets : 39 (34) ; chômeurs partiels : 34 (55). Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

# Le terrain de football de la Neuveville ne sera probablement pas déplacé au Pré-de-la-Tour

A la suite de la conférence du 23 février avec les représentants des sociétés sportives de la localité et des maîtres de gymnastique des écoles publiques et en présence de M. Henri Girod, inspecteur cantonal d'éducation physique du 2<sup>me</sup> arrondissement, le Conseil municipal a décidé d'inviter le Service des autoroutes du canton de Berne à prendre position au sujet du rapport de M. Girod, du 9 février 1972. Ce rapport mentionne que les architectes de l'Office du conseil et les médecins de l'Institut de recherches de l'Ecole fédérale de la gymnastique et des sports, à Macolin, consultés, n'ont pas approuvé le projet de nouvel aménagement des places de gymnastique et de sport au Pré-de-la-Tour. Ces experts estiment que la solution envisagée (déplacement du terrain de football à l'ouest du Pré-de-la-Tour) ne donne pas satisfaction au point de vue architectural et

gracieusement par un architecte et un premier plan financier établi.

En juillet 1970, le législatif créa une fondation avec, à sa tête, un conseil composé de sept membres, présidé par M. Virgile Maumary. En 1971, tout devint définitif : plans, devis, sanctions, adjudication des travaux à des entreprises du village pour l'essentiel. Le mois dernier, enfin, les subventions fédérales, cantonales et communales étant accordées, le premier coup de pioche put être donné.

Cet immeuble pour personnes âgées est construit au lieu dit « les Tailles » quartier du Bas de Cortaillod sur un terrain plat, propriété communale, d'accès facile. A proximité, il y a la station du tram, des magasins d'alimentation et une pharmacie, la plage et les rives du lac. N'aurait pas pu trouver mieux. L'immeuble comprendra seize appartements d'une pièce et demie et neuf de deux pièces et demie, répartis sur quatre étages. Aucun luxe inutile mais une bonne isolation, un ascenseur, des mains-courantes et la suppression des seuils seront autant de commodités appréciées.

Au rez-de-chaussée, il y a notamment le logement du concierge, une salle de réunion et un hall et, au sous-sol, des locaux de services généraux accessibles par ascenseur. Des pelouses et des arbres agrémenteront les alentours et des places de parc seront prévues pour les visiteurs. Les appartements tous à prix modérés, seront strictement réservés aux rentiers AVS.

Le coût de la construction et de la viabilité s'élève à 1.964.000 francs. Le plan de financement comporte des hypothèques en premier et second rang, une participation de la Commune et une participation escomptée d'entreprises et de privés, devant couvrir un solde de 161.000 francs. Un compte de chèques postaux, enfin, est ouvert à la générosité de tous. Cette réalisation sera la première dans le district. On pense l'inaugurer le printemps prochain.

que, par ailleurs, au point de vue médical, la proximité de la RN 5 constitue un handicap important par les émanations de gaz, déplacement de poussières et de sels qu'elle occasionnera.

Après enquête auprès des communes du district de la Neuveville au sujet de la fréquentation des cours post-scolaires (école complémentaire) et après avoir pris l'avis de la commission de l'école primaire, le Conseil municipal a renoncé à envisager l'organisation de tels cours dans le cadre du district. La fréquentation de ces cours est insignifiante et ils ont été supprimés à la Neuveville ces dernières années, avec l'accord de l'inspecteur des écoles primaires (2-3 inscriptions seulement). Par ailleurs, il semble bien qu'une modification intervienne prochainement sur le plan cantonal (suppression ou réforme de structure), de telle sorte qu'il convient d'attendre les décisions qui seront éventuellement prises.

### A L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Sur proposition de la commission de surveillance de l'école et vu les articles du règlement d'organisation et d'administration, et du règlement de l'école, le Conseil municipal a révisé pour une nouvelle période de fonctions de 6 ans les membres du corps enseignant de l'école supérieure de commerce, à savoir MM. Otto Stalder, Jean Aegerter, Alexis Botteron, Georges Degen, Edouard Erisman, Michel Huguenin, Rodolphe Hunziker, Jean-Pierre Luther, Francis Membrez (maître auxiliaire), Mlle Carmen Melchior (maîtresse auxiliaire), MM. Maurice Montavon, Werner Steffen, Jean Visinand et Martin Wolf. M. Otto Stalder, a été confirmé dans ses fonctions de directeur pour la même période.

### REVISION D'UN REGLEMENT

A la suite de la décision prise par l'assemblée municipale du 14 décembre 1970, relative à la révision du règlement communal d'organisation et d'administration en vue de l'introduction d'un Conseil général ou Conseil de ville, le Conseil municipal avait nommé une commission d'étude de 5 membres chargée d'élaborer un projet. Cette commission, présidée par M. Oscar

## Le problème de la taxe d'épuration à Auvernier

### LA VIE POLITIQUE

On sait qu'un referendum socialiste ayant abouti, le corps électoral d'Auvernier devra se prononcer, les 18 et 19 mars prochains sur l'augmentation de la taxe d'épuration des eaux. Dans un communiqué diffusé hier, la section radicale rappelle qu'en présence du budget 1972 accusant un déficit de 149.406 fr., le Conseil communal d'Auvernier a d'emblée placé le Conseil général en face de ses responsabilités en lui suggérant de désigner une commission chargée de faire des propositions pour une augmentation des recettes fiscales. Toutefois, conscient du temps que nécessite une étude sérieuse (une augmentation des impôts ne pouvant guère entrer en vigueur avant 1973), le Conseil communal a estimé qu'une augmentation raisonnable de la taxe d'épuration des eaux (calculée en pourcentage du montant de l'impôt communal) permettrait d'atténuer une partie du déficit de l'exercice 1972.

Même augmentée dans les proportions admises par le Conseil général, la taxe pour l'épuration des eaux ne couvrira pas les dépenses effectives de la commune dans ce service. Cette taxe ne saurait donc en aucune manière être considérée comme un impôt indirect. Le parti radical estime normal que, d'une part, chaque propriétaire d'immeuble contribue à la lutte contre la pollution des eaux dans une mesure en rapport avec sa consommation d'eau (env. 84 centimes mètre cube d'eau) et que, d'autre part, chaque contribuable participe à ce même effort dans une proportion correspondant à sa taxation fiscale. Ce mode de perception favorise les petits contribuables puisque la grande partie de la taxe d'épuration est calculée en proportion de l'impôt et non en fonction de la consommation réelle de chaque habitant.

En proposant le refus d'une augmentation de la taxe d'épuration et en prétendant défendre les petits contribuables, le parti socialiste ne fait que retarder la solution du problème et aggraver la situation financière

de la commune. Si l'augmentation de la taxe est refusée, l'augmentation des impôts devra être d'autant plus forte.

### Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Jean-Pierre Droz, à Montmolin ; Monsieur et Madame André Droz et leurs enfants, à Lausanne ; Madame Charles Jeanneret-Droz ; Madame Robert Giroud-Droz, à Lausanne ; Monsieur et Madame Paul Droz et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur Désiré Droz, à Prêles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Jean DROZ

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 67<sup>me</sup> année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 9 mars 1972.

Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

Jeun 11 : 25.

L'incinération aura lieu samedi 11 mars. Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Chœur mixte « La Chanson d'Hauterive » a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

### Walter BLATTNER

père et beau-père de Monsieur et Madame L. Blattner, membres actifs.

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, samedi 11 mars, à 13 h 30.

J'ai achevé ma course et j'ai gardé la foi.

Tim. 2.

Monsieur et Madame Maurice Humbert-Josi, à Chez-le-Bart, et leur fils, à Berne ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Humbert-Dorsaz, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, au Canada, à Neuchâtel et à Genève ; Monsieur et Madame Sam Humbert-Mounoud et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Werner Lue, à Bière, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

### Madame Alice HUMBERT

née VUTHIER leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, cousine et parente, qui s'est éteinte paisiblement dans sa 94<sup>me</sup> année, à Neuchâtel, le 6 mars 1972.

Selon le désir formel de la défunte, il n'a pas été envoyé de lettre de faire part. Cet avis en tient lieu.

L'ensevelissement a eu lieu à Neuchâtel, le 6 mars 1972, dans la plus stricte intimité.

Prière de penser à l'Amicale romande des sourds, c.c.p. 20 - 995

Dors en paix cher époux et père.

Madame Arthur Maccabez-Burgat, à Gorgier ; Monsieur et Madame Raymond Maccabez-Ferret et leurs enfants Michel, Janine et André, à Bôle ; Madame et Monsieur Roger Von Allmen-Maccabez et leur fille Karine, à Marin ; Monsieur et Madame Charles-Henri Maccabez-Fragnière et leurs enfants Laurent et Gislaïne, au Locle ; Mademoiselle Elise Maccabez, à Gorgier ; Mademoiselle Rose Maccabez, à Gorgier ; Madame veuve Eugène Lambert-Burgat, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Josué Burgat-Perrin, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Henri Bolle-Burgat, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Arthur MACCABEZ-BURGAT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, dans sa 68<sup>me</sup> année, après une douloureuse maladie.

Gorgier, le 8 mars 1972.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Esaië 30 : 15.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.

Lam. de Jérémie 3 : 26.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le samedi 11 mars.

Culte au temple, à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association des producteurs de la Béroche a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Arthur MACCABEZ

membre de la commission de taille.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

### IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Jean Wolfrath Rédacteur en chef : Marc Hostettler

La direction et le personnel de Chocolat Suchard S.A. ont le regret d'annoncer le décès de

### Monsieur Arthur MACCABEZ

leur fidèle collaborateur depuis 1957.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Madame et Monsieur Arthur Fornerod-Brulhart et leurs enfants Claude-Alain, Chantal et Catherine, à Fribourg, rue des Alpes 28, et à Saint-Maurice ;

Monsieur et Madame Claude Brulhart-Jenny et leur fille Corinne, à Neuchâtel ;

Madame Louis Brulhart-Huber et ses enfants Michèle, Christiane et Georges, à Genève ;

Monsieur et Madame Serge Brulhart-Mercier, à Genève ;

les familles Ding et Biemann ;

les familles parentes, alliées et amies,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Madame veuve Philippe BRULHART

née Léonie TINGUELY

leur très chère et inoubliable maman, grand-maman, belle-maman, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, le 9 mars 1972, à l'âge de 75 ans, après une maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg, samedi 11 mars, à 9 h 45.

La défunte repose à la chapelle mortuaire.

Récitation du chapelet à 19 h 45 en la cathédrale.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Maurice Perdrizat, à Auvernier ;

Monsieur et Madame Maurice Perdrizat-Hurni, à Auvernier, leurs enfants Michèle et Daniel, à Saint-Imier et Auvernier ;

Madame Charles Miché, ses enfants et petits-enfants ;

Madame Betty Humbert-Miché, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Gérard Châtelain-Miché, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame André Beuret, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

### Maurice PERDRIZAT

née Yvonne MICHÉ

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie, dans sa 70<sup>me</sup> année.

2012 Auvernier, le 9 mars 1972. (Epancheurs 17)

Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel, Qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121 : 1-2.

L'enterrement aura lieu samedi 11 mars. Culte au temple, à 13 heures.

Culte pour la famille, au domicile, à 12 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Parti socialiste, d'Auvernier, a le regret de faire part du décès de

Madame

### Maurice PERDRIZAT

mère de Monsieur Maurice Perdrizat, conseiller général et membre du comité. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Madame

### Maurice PERDRIZAT

Le comité de la Société de musique « L'AVENIR D'AUVERNIER » a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame

### Maurice PERDRIZAT

épouse de Monsieur Maurice Perdrizat, membre d'honneur, mère de Monsieur Maurice Perdrizat, membre dévoué et grand-mère de Daniel, élève de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.

Psautre 23 : 1.

Les parents, amis et connaissances de

### Hélène ABPLANALP

ont le grand chagrin de faire part de son décès survenu à Landeysse le 5 mars, à l'âge de 73 ans.

2000 Neuchâtel, chemin des Grands-Pins 8.

Jusqu'à votre vieillesse, je serai le même et je vous soutiendrai.

Esaië 46 : 4.

L'incinération a eu lieu le 8 mars 1972.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Club suisse des femmes alpinistes a le profond regret d'annoncer le décès de

Mademoiselle

### Hélène ABPLANALP

membre de la section de Neuchâtel.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Mademoiselle

### Hélène ABPLANALP

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Neuchâtel, mars 1972.

## REMERCIEMENTS

Les enfants de Madame Rosa SCHAR

profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Neuchâtel, mars 1972.

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Albert Grivel-Moll ; Madame et Monsieur Jean Blum-Grivel ; Monsieur et Madame Gaston Grivel-Rognon, à Cortaillod ; Monsieur et Madame Charles-Henri Grivel-Gafner et leurs enfants Olivier et Anouk, à Chaumont, ainsi que les familles Grivel-Godel, Rosset, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

### Monsieur André GRIVEL

leur bien-aimé frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui, dans sa 62<sup>me</sup> année.

Neuchâtel, le 9 mars 1972. (Suchiez 6)

Eternel, tu es ma force et mon appui, mon refuge au jour de la détresse.

Jér. 16 : 19.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 11 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, à Neuchâtel.

Dieu est amour.

Madame Ingeborg Taut, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Ennio Gobessi, à Concise ; Monsieur et Madame Heinz Daetwyler, à Zurich, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

### Monsieur André GRIVEL

leur très cher parrain et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 62<sup>me</sup> année.

2000 Neuchâtel, le 9 mars 1972. (Brévards 3)

Je sais en qui j'ai cru.

II Tim. 1 : 12.

L'incinération aura lieu samedi 11 mars. Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel des Services industriels de la Ville de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur André GRIVEL

employé au Service de l'électricité.

Ils conserveront le meilleur souvenir de ce collaborateur fidèle et dévoué.

Le comité des Contemporains 1910 de Neuchâtel et environs a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur très cher ami,

### Monsieur André GRIVEL

ancien caissier de l'association, dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Dieu est amour.

Madame et Monsieur Otto Schuerer-Burri, leurs enfants, et petits-enfants, à Aarberg ;

Madame et Monsieur Stefan Betz-Burri et leurs enfants, à Zurich ;

Madame et Monsieur Hans Gfeller-Burri et leurs enfants, à Kappelen ;

Monsieur et Madame Jean Burri-Frank, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

### Madame Walter BURRI

née Alice GEISSLER

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 69<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie supportée avec un grand courage.

2000 Neuchâtel, le 9 mars 1972. (Rue de la Côte 7)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération aura lieu le lundi 13 mars. Culte à la chapelle du crématoire de Beaugard, à 16 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital d'Aarberg.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre de la Sœur visitante d'Aarberg, c.c.p. 30 - 13.658, Berne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### Etat civil de Neuchâtel

**Naissances.** — 7 mars, Bernhard, Rachel-Mélanie, fille de Claude-Alain, ingénieur-chimiste à Neuchâtel, et de Claudine-Bertha née Rémy ; Kobel, Sandra-Mirreille, fille de Daniel-Roger, plâtrier-peintre à Hauterive, et de

# A Neuchâtel et dans la région

## 1971 : Une année favorable pour l'industrie et le commerce du canton malgré un certain ralentissement dans quelques branches

Dans son dernier rapport de gestion, la Banque cantonale neuchâteloise donne comme par le passé un aperçu sur les diverses tranches de l'économie neuchâteloise. Il en ressort que l'année 1971 peut être qualifiée de favorable pour l'industrie et le commerce du canton, bien que l'on ait constaté un certain ralentissement dans les branches plus spécialement sensibles aux événements extérieurs, qu'ils soient d'ordre monétaire, économique ou politique. Quant à l'agriculture et la viticulture, elles ont bénéficié de conditions météorologiques exceptionnelles et de récoltes de qualité.

### ● HORLOGERIE

L'industrie horlogère suisse a ressenti de façon prononcée les effets conjugués

de la réévaluation du franc suisse et de la surtaxe de 10 % sur les importations instituée par le président Nixon. A ces facteurs de ralentissement se sont ajoutées une lutte redoublée contre la concurrence étrangère et la nécessité pour les entreprises d'unir leurs forces pour faire face à l'avenir. Malgré ces difficultés, l'industrie horlogère a réussi à maintenir ses exportations. On relève même une légère avance en valeur de 0,8 % par rapport à 1970. Les ventes à l'étranger se sont élevées en effet à 2651,4 millions de francs contre 2629 millions de francs l'année précédente. Mais pour la première fois depuis douze ans, le nombre de pièces exportées a baissé.

De 1965 à 1971, l'évolution des exportations horlogères a été la suivante :

Le rapport fait ensuite le point sur les livraisons aux marchés mondiaux (recul des exportations de 6,4 % pour l'Amérique, par exemple) et termine : «... La remise en ordre du système monétaire en décembre 1969 et l'abolition de la surtaxe américaine sur les importations ont permis aux responsables de notre industrie horlogère d'espérer qu'une détente surviendra aux Etats-Unis. Mais ils sont convaincus que notre horlogerie — qui, le 31 décembre, a vu la fin de son statut légal, en vigueur depuis 1934 — ne pourra remédier au ralentissement des affaires qu'en rationalisant toujours plus la fabrication, en diversifiant les marchés et en créant à côté de la montre mécanique, les modèles électroniques propres à se mesurer à ceux de la concurrence. Ces impératifs postulent un renforcement des structures par accords entre entreprises, fusions, prises de participation ».

### ● COMMERCE DE DÉTAIL

Le chiffre d'affaires du commerce de détail en Suisse a augmenté de 8,7 % par rapport à l'année précédente. La progression a été de 9,1 % pour l'alimentation, les boissons et le tabac (7,4 % en 1970), de 7 % (5,9 %) pour l'habillement et les textiles et de 10,1 % (9,2 %) pour l'ensemble des autres branches. Compte tenu du renchérissement, la progression réelle des ventes a été modeste, le secteur le plus favorisé étant celui des biens durables tels que les automobiles, l'équipement du logement, les articles de sport et de loisirs.

Le commerce de détail neuchâtelois, représenté par les exploitants indépendants, les grands magasins et les coopératives à succursales, présente en général un bilan satisfaisant. Il a poursuivi l'adaptation de ses méthodes de vente aux goûts et habitudes de la clientèle. Les détaillants de plusieurs localités, par exemple, se sont entendus pour organiser des expositions collectives. L'ouverture des magasins le soir tend à être appliquée plus largement à l'occasion des fêtes et de manifestations commerciales. Dans les villes, et plus particulièrement au chef-lieu, on est à la recherche d'une formule conciliant la circulation des véhicules au centre, le parking et le commerce local.

### ● TOURISME

A l'annonce de la réévaluation du franc suisse, l'inquiétude était vive dans les milieux touristiques. L'image d'un pays devenu cher pouvait germer dans l'esprit des étrangers, notamment chez les Français, qui composaient, pour le canton de Neuchâtel, 18,2 % de l'ensemble de nos hôtes et 36 % des touristes étrangers. Or, ces craintes ont heureusement été vaines, puisqu'une augmentation appréciable des nuitées d'hôtes français a été enregistrée. Depuis deux années, l'accroissement du nombre des nuitées hôtelières est régulier : + 8,8 % en 1970, + 6,3 % en 1971, alors que l'augmentation a été de 2 % pour l'ensemble de la Suisse en 1971. Quant à la durée moyenne de séjour, elle a

passé de 1,98 jour en 1968 à 2,1 jours en 1971.

La statistique de l'hébergement hôtelier donne les chiffres suivants pour le canton : Nuitées d'hôtes suisses : 120.885 en 1969, 126.852 en 1970, 128.275 en 1971.

Nuitées d'hôtes étrangers : 115.438 en 1969, 130.362 en 1970, 145.633 en 1971. Soit un total de 236.323 en 1969, 257.214 en 1970, de 273.908 en 1971.

Pour le camping-caravaning, les nuitées des campeurs de passage sont légèrement en hausse (+ 2 %). En incorporant les caravaniers à demeure, les chiffres de nuitées suivaient sont atteints : 216.294 en 1969, 243.862 en 1970, 242.832 en 1971, soit également une progression favorable. Quant à l'hébergement complémentaire, l'augmentation du nombre des chalets, fermes ou appartements offerts aux vacanciers est faible pour le moment. En revanche, une extension répoussante de l'hébergement en dortoirs est à signaler. De jeunes Français, Belges et Américains ont été les hôtes de notre canton.

### ● ARTISANAT ET CONSTRUCTION

Le secteur des arts et métiers, en premier lieu ceux qui dépendent de la construction, a enregistré des résultats favorables, encore que le volume des travaux commandés soit limité par les possibilités de l'artisan lui-même selon l'effectif de ses ouvriers. Le problème de la main-d'œuvre, en effet, reste lancinant. Tant les meilleurs patrons que les responsables de la formation professionnelle dans le canton ont inauguré auprès des jeunes une politique d'information en faveur des métiers manuels et on doit souhaiter qu'elle rencontre de larges échos.

L'industrie du bâtiment et du génie civil a bénéficié d'une année d'intense activité. Les constructions publiques et privées les grands travaux routiers ont mis à forte contribution les entreprises. Pour parer aux difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, les méthodes de travail sont de plus en plus rationalisées et la mécanisation accentuée. Les investissements en matériel de production et les ajustements de salaires ont pesé sur les coûts de construction, qui ont augmenté de 15 % durant l'année.

C'est pour freiner cette évolution inflationniste que les Chambres fédérales ont adopté en juin un arrêté visant à stabiliser le marché de la construction. Parmi les mesures prévues figure l'interdiction de démolir les maisons d'habitation et les immeubles commerciaux, qui touche dans notre canton la ville de Neuchâtel et les communes voisines. La production de logements a été plus importante qu'en 1970.



### Des oies sauvages à Neuchâtel

● Hier vers 7 heures, des oies sauvages ont survolé la ville de Neuchâtel. Il semblait qu'elles cherchaient un endroit où se poser.

Ces oies, au nombre d'une trentaine environ, volaient en une formation régulière, en triangle, et le spectacle était de toute beauté.

Les oies sauvages font un très long voyage deux fois par année. Venant généralement du nord de la Suède, elles s'en vont dès l'automne venu, s'installer en Afrique du Nord, pour rejoindre les pays scandinaves au printemps. C'est donc en direction nord-est que ces oies sauvages ont poursuivi leur vol après leur passage dans notre région.

## Dès la nouvelle année scolaire Ecoles primaires et préprofessionnelles fermées le samedi !

● LES membres de la commission scolaire des écoles primaires et préprofessionnelles de Neuchâtel ont mené une enquête auprès des parents des élèves pour connaître leur opinion au sujet de la fermeture des classes le samedi matin.

Notre journal a, lui aussi, en date du 10 février, questionné plusieurs personnes qui, toutes, étaient favorables à l'idée de fermer les collèges le samedi.

La décision a maintenant été prise : les élèves des écoles primaires et préprofessionnelles de Neuchâtel auront la semaine de cinq jours dès le début de la nouvelle année scolaire, soit le lundi 21 août. Mais, répétons-le, ce nouveau programme entrera en vigueur après les grandes vacances. D'ici là, les enfants sont tenus de se rendre à l'école le samedi matin !

## Les chanteurs neuchâtelois en nos murs

● L'assemblée des délégués de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois aura lieu demain à l'hôtel de ville.

L'ordre du jour de cette séance qui sera présidée par M. René Burdet (le Locle) et à laquelle devraient assister les représentants des 32 sections, comprend entre autres les rapports de gestion du comité central, de la commission de musique, du caissier et des vérificateurs, la proclamation des vétérans de 30 et 50 ans, nommés au cours de l'exercice 1969-1971, la présentation du budget pour les 2 années prochaines, la discussion des propositions des sections, les nominations statutaires du comité central, de la commission de musique, des vérificateurs, la question de l'ouverture d'un cours de direction, la désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués en 1974 et celle du lieu de la réunion cantonale des chanteurs neuchâtelois en 1973 ou en 1974.

Au titre des propositions, signalons celle de « L'Orphéon » de Neuchâtel qui demande la révision du règlement des fêtes et concours et celle du « Männerchor-Harmonie-Liederkrans » du Locle qui demande d'intervenir auprès des au-

torités scolaires pour que le chant soit révalorisé à l'école. Trente et un chanteurs seront acclamés vétérans pour 30 ans d'activité et 13 pour 50 ans. « Un peuple qui chante est un peuple heureux », souhaitent que les débats des chanteurs soient empreints du meilleur esprit.

## Il descend du trolleybus au milieu de la chaussée

● ALORS qu'un trolleybus descendant de l'avenue de la Gare, à 12 h 15, était arrêté en présélection devant le Cercle des travailleurs, P.-H. V., de Marin, 17 ans, a manifesté sa volonté de descendre du véhicule. Le conducteur lui a ouvert la porte, et au moment où le jeune homme s'engageait sur la chaussée, il a été renversé par le scooter conduit par Mme L. M., des Verrières. Dévié par le choc, le scooter a heurté une voiture arrêtée devant le trolleybus.

P.H. V. a été conduit à l'hôpital Pourtales, où, après avoir reçu des soins, souffrant d'une légère commotion, il a pu regagner son domicile.

## AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

# Ne vous fiez jamais à ceux qui vous font signe de passer...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé sous la présidence successive de Mlle G. Fiala et Mme R. Schärer-Robert, assistées de Mme M. Steininger, qui assumait les fonctions de greffier.

E. B., de Couvet, fut cueilli un beau soir rue de l'Hôpital, à Neuchâtel, pour avoir circulé dans un sens interdit. La police s'aperçut de la violation par un boisson. L'analyse de l'haleine révéla un taux d'alcool déjà fort appréciable de 2,3 %. Mais les résultats de l'analyse du

sang auront de quoi surprendre chacun. En effet, ils feront apparaître le taux exceptionnellement élevée de 3,24 % ! La présidence tient à souligner qu'il est très rare pour un conducteur se voir infliger un tel taux. Il s'agit d'un cas d'autant plus particulier que le prévenu n'avait pour lui-même et pour ses passagers, que trois bières et trois décis de rouge ! E. B., c'est un fait établi, a toujours été enclin à consommer trop d'alcool. Le fait que, pendant 14 ans, il ait conduit des poids lourds et des véhicules de transports en commun laisse songeur...

D'autant plus que l'on apprend qu'il avait l'habitude de boire de la bière pendant son travail.

Élément rassurant : depuis l'événement ci-dessus, E. B. ne boit plus. De plus, il est maintenant sous contrôle médical. Il a promis de s'abstenir définitivement de toute boisson alcoolisée. Le ministère public requiert contre lui dix jours d'emprisonnement sans sursis. Le tribunal lui inflige une peine plus lourde, soit 20 jours d'emprisonnement, mais le met en sursis de droit, au bénéfice d'un sursis de trois ans, durant lequel il devra observer strictement l'engagement dont nous venons de parler. De plus, E. B. devra s'acquitter d'une amende de 100 fr. et des frais de la cause s'élevant à 175 francs.

### COMPRENNE QUI POURRA !

S. P. domicilié à Neuchâtel, pilotait un véhicule des Services Industriels, rue du Coq-d'Inde, et s'apprêtait à déboucher sur la place des Halles. A la sortie de la rue, une voiture stationnait en dehors des cages, constituant ainsi un obstacle à la circulation. S.P. eut un instant d'hésitation. Son collègue, assis à ses côtés, lui fit remarquer qu'il était impossible de passer. Le conducteur de la voiture qui se tenait à proximité, fit quelques signes au chauffeur des SI, qui voulurent dire assez clairement que ce dernier avait toute la place nécessaire pour s'élaner dans cet étroit passage. S. P. entreprend la manœuvre : son véhicule braque mal, et accroche malgré tous ses efforts l'arrière gauche de la voiture en stationnement. S. P. stoppe décidé à venir discuter le coup. Il semble bien que le conducteur du véhicule touché ait alors perdu son sang-froid. Il aurait alors tenu à l'égard de S. P. des propos plutôt discourtois, lui aurait sommé, en termes choisis, de s'en aller au plus vite... S. P. ne se le fit pas dire deux fois, et disparaîtrait. Sur quoi, la victime... dépose

plainte ! Ce n'est qu'après l'intervention de la police que le prévenu prendra contact avec le plaignant.

A l'audience, la victime qui ne comparait plus qu'à titre de témoin, vu qu'elle a été indemnisée et qu'elle a retiré sa plainte, prétend que S. P. a fait exprès de foncer dans sa voiture ! Elle conteste les grossièretés qu'on lui prête. Et elle ajoute :

« J'ai montré à S. P. qu'il avait assez de place, mais je ne lui ai pas fait signe de passer ! »

Comprenez qui pourra... Néanmoins, les faits sont clairs, et S. P. doit être puni. Pour n'avoir pas observé une distance suffisante entre son véhicule et celui de la victime, le tribunal le condamne à 80 fr. d'amende, et au paiement des frais de la cause, soit 60 francs.

### UNE SOLUTION : PLUS DU TOUT DE CLOUS

Selon un arrêté fédéral datant de septembre 1971, le conducteur qui veut équiper sa voiture de pneus à clous doit désormais en poser quatre, ou n'en point poser du tout. G. R., de Montmolin, s'est vu dresser procès-verbal, le 15 novembre 1971, pour n'en avoir mis que deux, et pour ne pas avoir apposé, à l'arrière de son véhicule, le disque obligatoire. Il a fait opposition au mandat de répression qui lui fut adressé. Il ne comprend pas, en effet, contrairement à toute logique, s'estime en règle... De plus, dans toute cette affaire, ce ne sont pas les 30 fr. d'amende qui lui font mal : s'il a tenu à venir lutter de toutes ses forces devant ce tribunal, c'est qu'il s'agit pour lui, au vu de tout, d'une question de principe... Sa position est manifestement indéfendable. Et le verdict tombe, implacable : l'amende de 30 fr. est confirmée. Il s'y ajoute 18 fr. de frais. G. R., ulcéré, n'a plus qu'à se retirer sur la pointe des pieds.

M. H., de Neuchâtel est prévenu d'avoir participé à une rixe. Faute d'éléments déterminants, le tribunal l'acquitte au bénéfice du doute. Mais, comme on pense qu'il n'a pas été pour rien dans cette affaire, on met à sa charge 48 fr. de frais. M. H. semble d'ores et déjà décidé à se pourvoir en cassation. Sans commentaires. J.-F. G.

## LA « CHAÎNE DU TROISIÈME ÂGE » Quatre-vingts retraités AVS minimum ont déjà reçu une aide

Quatre-vingts pensionnés de l'AVS-AI, qui vivaient modestement avec leurs 415 fr. par mois ont déjà reçu une aide de la « Chaîne du troisième âge » sous la forme d'un versement unique qui leur a permis d'améliorer leur quotidien. C'est un beau résultat, qui a été possible grâce à la générosité de nombreux donateurs de Neuchâtel, des quatre coins du canton et de plus loin. Car, il faut le répéter, cette campagne en faveur des moins favorisés de nos aînés n'est pas limitée au bas du canton, comme notre confrère de la Chaux-de-Fonds l'a laissé entendre par erreur. Elle s'étend à tout le canton. La preuve en est que des retraités AVS-AI du Jura neuchâtelois comme des quatre autres districts du canton ont déjà fait l'objet du versement que la « Chaîne du troisième âge » réserve aux ayants droit.

Depuis le début de cette campagne de six mois, qui prendra fin inexorablement à fin juillet prochain, un peu plus de 22.000 fr. ont été recueillis en deux mois et demi. Les promoteurs de cette campagne qui, pour une fois, concerne nos proches, notre voisin peut-être, nos aînés les plus démunis en tout cas, comptent bien rassembler une cinquantaine de milliers de francs pour mener à bien l'œuvre d'entraide qu'ils se sont fixée en permettant aux retraités AVS minimum de franchir un peu mieux l'année transitoire que constitue 1972 jusqu'à l'amélioration notable des rentes en 1973.

Les témoignages de gratitude des bénéficiaires de la « Chaîne du troisième âge », émouvants à plus d'un titre et qui sont une reconnaissance venant du cœur, sans détours, prouvent que les animateurs de cette institution ont vu juste. Il y avait quelque chose à faire, pour ces aînés, en dehors de toutes les institutions privées et officielles qui déjà s'occupent d'eux avec la sollicitude que l'on sait. La « Chaîne du troisième âge », nous l'avons dit, c'est autre chose, une forme d'aide unique entre gens d'un même pays où la pauvreté est mise courante qu'on ne le croit. C'est la mise en œuvre d'une idée au moyen de tous les dons, grands et petits, qui proviennent de partout, chaque jour au compte de chèques postaux 20-1888 à Neuchâtel pour cette « Chaîne du troisième âge » qui a fait quatre-vingts heureux et s'apprête à en faire d'autres, tant que ceux qui peuvent feront un geste en leur faveur.

Voici la liste des dons reçus au 9 mars : report du 7 mars 21.845 fr. ; R.B., E.W. Neuchâtel 40 fr. ; anonyme, Peseux 50 fr. ; report du 8 mars 21.935 fr. ; J.-Cl. Clamette, Colombier 10 fr. ; Michel Sermet, Neuchâtel 33 fr. ; B. Québatte, Chézard 180 fr. Total : 22.158 francs.

### CORNAUX

#### Après une collecte

(c) Le 18 janvier, nous avions signalé qu'une collecte organisée dans le giron de la Société coopérative agricole et viticole du district de Neuchâtel, avait produit en quelques jours la somme de 3000 fr. en faveur de l'hôpital de Ruamanga au Ruanda. Cette somme, plus que doublée par l'apport du district de Boudry, est arrivée à bon port.

Mlle Maillardet, de Peseux, infirmière dans cet hôpital, a informé récemment les organisateurs des collectes, que les fonds reçus seront employés pour l'installation d'une buanderie moderne avec local de séchage attendant. Ainsi donc les donateurs seront heureux d'apprendre que les malades auront désormais des draps et du linge propres en suffisance.

### Vingt-cinq ans à la FAN et à l'ICN

La direction de notre journal et de l'ICN a, au cours d'une sympathique et récente agape, fête et remercié M. Ernest Pfister, compositeur typographe qui compte 25 ans dans la maison.

Après un apprentissage à Porrentruy et des séjours plus ou moins longs à Fontenais, Bâle, Bienne puis de nouveau à Porrentruy, M. Pfister s'est établi définitivement à Neuchâtel où il entra à la FAN-ICN le 17 février 1947. Il commença à la composition du journal puis passa au département des labours avant de revenir aux annonces du journal.

### Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

« Monsieur le rédacteur en chef, La ville est un paradoxe : d'une part, elle apparaît comme une agglomération concentrée d'habitat, d'industrie, de commerce, d'administration, réunis sur la plus petite surface possible, où chaque pouce de terrain est utilisé pour le développement. D'autre part, la ville est un nid de communication, souvent un passage nécessaire pour le trafic de biens et de personnes ; c'est-à-dire qu'elle contient un réseau de voies de communication assez large et fourni pour assurer un transit aisé, pour éviter en tout cas l'engorgement.

Il résulte de ce paradoxe deux conséquences sur le plan de la politique des transports : de la concentration de la ville découle une intense vie interne qui se traduit par un grouillement de véhicules et de piétons ; à cela s'ajoute, et c'est la manifestation de sa vocation de nid de communication, le transit de nombreux véhicules. L'expérience a montré que cette situation paradoxale de la ville mène à l'étouffement de la façon suivante : alors que le trafic motorisé exige des artères de plus en plus nombreuses et larges, l'espace est exploité toujours davantage pour la construction immobilière, stimulée par le développement urbain, lui-même accéléré par la spéculation.

Autre phénomène, qui, lui, n'est pas général et typiquement moderne, les banques, commerces, administrations et ateliers se groupent au centre des villes, pour des raisons de prestige, certes, mais aussi pour de louables raisons pratiques et de rentabilité. Les communications entre eux sont directes et l'accès pour le public est facile. Or, l'accélération du rythme de la vie et du travail, jointe à l'heureuse possibilité qu'a presque chacun d'acquiescer aujourd'hui un moyen de locomotion privé, causent à heures fixes de véritables marées de véhicules dans un réseau d'artères inapte à l'absorber et inégalement engorgé. Et nous ne parlons pas de la pollution atmosphérique !

#### UN CHOIX FONDAMENTAL

En outre, et contrairement à celles d'autres pays, les villes suisses ne disposent pas pour leur expansion, d'espaces infinis, et ceci pour des raisons parfois politiques (morcellement du territoire), souvent géographiques (topographie accidentée), toujours juridiques (régulation sur l'aménagement du territoire, la protection de la nature, des monuments et des sites, plans d'urbanisme, etc.).

Cette situation complexe de la ville place les édiles devant un choix fondamental, une alternative entre les deux aspects du paradoxe : ou bien l'on conserve à la ville sa vocation d'agglomé-

## La politique des transports urbains

ration concentrée en favorisant ses activités commerciales, administratives, culturelles et touristiques, ou bien l'on taille à travers la ville de grands axes routiers et ferroviaires, ravalant la ville au rang de gare et d'étape sur les grandes voies nationales et internationales. La plupart de nos édiles municipaux ont été effrayés par l'exemple des grandes métropoles étrangères, de Los-Angeles par exemple, où les routes, les échangeurs de circulation et les parkings monstrueux occupent 70 % de la superficie urbaine (1).

Il s'ont donc penché pour la première solution. Leur choix se traduit par le regroupement, dans une zone concentrée, de l'habitat, des centres administratifs, commerciaux, artisanaux et culturels. De faible rayon, sillonnée d'artères peu propices à l'intense circulation moderne, cette zone doit être interdite au trafic des véhicules privés, au moins pendant les heures ouvrables.

Cette mesure est tolérable, car les distances sont courtes, les autorisations pour les véhicules professionnels nombreuses et les transports publics à disposition. Cette zone, que nous appellerons la « city », est bordée de vastes parkings desservis par les transports publics et situés dans une deuxième zone, concentrique, divisée en secteurs résidentiels et industriels, où la priorité est laissée au trafic privé. Cette zone est extensible vers l'extérieur. Elle est coupée ou ceinturée de voies de grand transit qui relient la ville au réseau interurbain et permettent de rapides relations entre les différents secteurs de la zone et l'accès facile aux parkings en bordure de la « city ».

Enfin, la troisième zone est semi-urbaine et dépend entièrement de conditions particulières. A part certaines têtes de pont, les transports publics urbains ne la desservent pas régulièrement ; elle dépend déjà du réseau interurbain. Elle est truffée d'espaces verts, de complexes sportifs, etc.

On évite ainsi l'anarchie de Los-Angeles.

Le plan directeur décrit ci-dessus souffre d'importants aménagements dus à la situation géographique de l'agglomération, à sa topographie et à son développement actuel. C'est pourquoi il n'est pas toujours possible d'éviter le passage d'une grande voie de transit à proximité, voire au cœur de la « city ».

C'est le cas à Neuchâtel, où l'on envisage trois solutions pour le tracé de la route nationale 5 : le passage par le centre de l'urbanisme et de la politique des transports), la tranchée au sud de la ville et le percement de tunnels sous l'agglomération, qui aurait l'avantage

d'implanter un nœud routier masqué au fond d'un vallon.

Ce n'est ni le moment, ni le lieu de discuter la valeur de ces solutions. Remarquons simplement que le trafic de transit, à Neuchâtel comme ailleurs, ne représente pas plus de 15 % environ du trafic global. C'est pourquoi nous affirmons que le tracé de la N 5 n'aura pas une très grande importance, ne sera pas essentiel pour résoudre le problème de la circulation urbaine à Neuchâtel. Il risque même de le compliquer. En revanche, nous sommes convaincu que, sans être la panacée miracle, l'organisation des transports urbains est une urgente nécessité, rendue en partie réalisable grâce au rachat de la compagnie des TN par les pouvoirs publics. De toute façon, ce programme n'a que l'ambition de préconiser une solution moins mauvaise qu'ailleurs.

#### UNE POLITIQUE GLOBALE

Une politique des transports urbains est globale. Elle ne vise pas seulement la création d'un réseau routier parsemé de parkings, dû au pragmatisme de politiciens et limité par les maigres ressources financières de la commune. Elle permet d'élaborer, au contraire, un plan général des transports urbains, basé sur l'étude économique de chaque moyen de transport : public et privé, par rail et par route, de personnes et de marchandises, compte tenu des besoins sociaux et économiques de l'agglomération et de ses ressources financières.

A propos de finances et du coût des artères urbaines, supporté jusqu'ici par la commune, il faudra bien que le canton paie son écot et que la Confédération alloue des subventions. En effet, de sérieuses études ont démontré que 50 à 60 % des kilomètres parcourus par les véhicules privés, le sont en ville ! Le système fédéral des subventions pour le réseau routier national devra donc être repensé en fonction de ce fait.

La politique des transports urbains rejoint l'urbanisme qu'elle complète nécessairement. Si l'urbanisme protège les bâtiments et les structures qui le méritent et permet la réalisation de complexes modernes harmonieux, la politique des transports sert à conserver la vitalité des quartiers inadaptés aux besoins nouveaux de la population et à l'insuffler dans les complexes modernes dont l'isolement ou l'accès malaisé engendre, sinon, d'emblée l'apathe (cités-dortoirs par exemple).

Nous avons vu que nous divisons l'agglomération urbaine en trois zones concentriques dont la première, la « city », est réservée aux piétons et aux transports publics. Il nous reste à nous expliquer sur cette restriction à la li-

berté des citadins, certes choquante à première vue, mais qui confine à la nécessité.

Voici pourquoi : fortement concentrée, la « city » est peu étendue. La surface occupée par les voies de communication n'y représente qu'une maigre proportion de la superficie totale. Or, c'est là la « city », cœur et ventre de la ville, qui connaît la plus grande affluente, et ceci, non pas échelonnée sur toute la journée, mais condensée en quelques heures et pointe. Si cent personnes se rendent dans la « city » au volant de leur voiture, elles forment une queue de véhicules longue de 500 mètres au bas mot ; les mêmes personnes, passagers d'un bus ou d'un tramway, n'occupent qu'une quinzaine de mètres de macadam.

Si l'on songe qu'un tel moyen de transport public, débarrassé des embouteillages, circule deux fois plus vite dans un secteur urbain exempt de véhicules privés, la preuve est faite des avantages de notre solution. Ce faisant, on incite la population à emprunter les transports publics, délaissés à cause de leur prétendue lenteur, et à retrouver la « city », vouée à la promenade, au « lèche-vitrine » et aux emplettes, sans risque d'y laisser sa santé ou sa vie.

#### REGIONALISATION

Terminons par une remarque d'ordre général. La politique des transports urbains, telle que nous l'avons brossée, n'est concevable qu'avec la collaboration des communes périphériques, qui profitent actuellement, sans bourse déliée, des services publics assurés par la seule commune urbaine. Nous touchons là à la plus grave crise politique qu'aient connue les communes, dont l'autonomie ne se justifie plus au vu des besoins énormes et vitaux des agglomérations urbaines et des exigences de leur développement. Nous croyons donc que la régionalisation des agglomérations urbaines et de leur périphérie s'impose, non par un processus d'absorption pure et simple, mais par une série de conventions bilatérales, dont chaque commune tirerait à long terme un avantage. Mais ceci est une autre affaire...

Pierre-H. BOLLE Neuchâtel  
1) cf. la conférence de M. J.-P. DELAMURA, conseiller municipal, directeur des travaux de la Ville de Lausanne, tenue à Fribourg en septembre 1971.

## Neige de printemps dans le Jura

	PISTES	REMONTEES
TETE-DE-RAN	40-50	FRAICHE BONNES FONCTIONNENT
LA VUE-DES-ALPES	25-35	POUDREUSE BONNES FONCTIONNENT
LA CORBATTIERE/ LA ROCHE-AUX-CROCS	30-40	FRAICHE BONNES FONCTIONNENT
LES BUGNETS/ LES SAVAGNIERES	30-50	FRAICHE BONNES FONCTIONNENT
LE PAQUIER/ LE CRET-DU-PUY	10-30	FRAICHE BONNES FONCTIONNENT
BUTTES-LA ROBELLA/ CHASSERON NORD	35-40	FRAICHE BONNES FONCTIONNENT
LA CHAUX-DE-FONDS/ CHAPEAU RABLE	0-10	---
LE LOCLE/ SOMMARTHEL	0-10	---

## AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT  
DE JUSTICE

## Mise au concours

3 postes

d'employé(e)s  
de bureau

avec fonction de commis

sont à repourvoir dans les services suivants :

- Bureau des juges d'instruction à Neuchâtel
- Greffe du tribunal du district, Neuchâtel
- Greffe du tribunal du district, Boudry

Obligations : celles prévues par la loi, avoir atteint sa majorité.

Traitements : légaux.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel, département des Finances, château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 mars 1972.

UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

SOUTENANCE DE THÈSE DE  
DOCTORATVendredi 17 mars 1972, à 15 h 15,  
au grand auditorium de l'Institut  
de chimie

Candidat : M. Laurent VUITEL, ingénieur-chimiste diplômé de l'Université de Neuchâtel

SUJET DE LA THÈSE :

« ETUDE DE LA  
RÉACTIVITÉ DE LA  
FONCTION CARBONYLE  
AVEC LE CÉTÈNE EN  
PRÉSENCE D'UN  
ALCOXYDE DE  
TITANE »

La séance est publique

## MISE A BAN

Micromécanique, société de métrologie, société anonyme à Neuchâtel, avec l'autorisation du président du tribunal de Neuchâtel, met à ban la place de parc située au sud de son immeuble des Draizes, formant l'article 6636 du cadastre de Neuchâtel, ainsi que les escaliers privés traversant cet article du nord au sud.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite de pénétrer et de stationner sur ladite place et de circuler sur lesdits escaliers.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi. Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles.

Neuchâtel, le 2 mars 1972

Par mandat :  
J.-P. Bourquin

Mise à ban autorisée.

Neuchâtel, le 2 mars 1972

Le président du tribunal civil II :

J. RUEDIN

## IMMEUBLES

A vendre dans le val Ferret, à Prayon,

## 1 magnifique chalet

avec tout le confort, moderne, accès à la route.

Ecrire sous chiffres P 36-22742 à Publicitas, 1951 Stn.

A vendre au Val-de-Travers, à environ 1 km d'un village,

## vieille ferme

Belle situation. Adresser offres écrites à GS 589 au bureau du journal.

A vendre, région « La Tène-plage » Neuchâtel,

## chalet de week-end

de 4 pièces, tout confort, meublé, le tout à l'état de neuf. Vue imprenable.

Pour tous renseignements, téléphoner au (039) 22 29 76.

On cherche à acheter

## terrain à bâtir

env. 3000 m2, pour construire des

## maisons

d'au moins 3 étages.

Faire offres à  
KORA S.A., 2540 Granges (SO),  
Kirchstrasse 11.

Appartement de 2 grandes chambres avec terrasse

## à NICE

à vendre par succession. Prix intéressant. Situation tranquille au centre de la ville, à 50 mètres du boulevard des Anglais.

Pour renseignements, s'adresser à E. Gans-Ruedin, Grand-Rue 2, tél. 25 36 23.

Nous offrons, à Neuchâtel, de

## magnifiques appartements

Situation dominante, très ensoleillée, avec vue imprenable, près du centre et des écoles.

3 pièces - 71 m<sup>2</sup> + balcon, cave et galetas : Fr. 94.000.—  
4 pièces - 92 m<sup>2</sup> + balcon, cave et galetas : Fr. 151.000.—  
6 pièces - 142 m<sup>2</sup> + balcon, cave et galetas : Fr. 222.000.—  
CONFORT : ascenseur, cuisine complètement équipée, service de conciergerie, jardins d'enfants et d'agrément.

FINANCEMENT BANCAIRE possible jusqu'à concurrence de 90 % du prix.

C'est volontiers que nous vous donnerons tous les renseignements et vous ferons visiter les lieux.

Paul CRETEGNY &amp; CIE, NEUCHÂTEL, tél. 25 69 21.

A vendre à Bevaix, dans quartier tranquille, magnifique villa

de 2 appartements de 5 pièces, tout confort, avec dépendances ; construction récente ; prix avantageux. Tél. 46 16 44.

A vendre chalet meublé

4 chambres + cuisine, cabinet de toilette, carotzet avec cheminée, cave, atelier. Parking privé, parcelle de 1300 m<sup>2</sup>. Station touristique du Jura Bugnens-Savagnières. Ecrire sous chiffres OFA 2899 GZ, Orell Füssli-Publicité 1211 Genève 1.

A VENDRE

très bel appartement

neuf, la Coudre, 4 pièces, vue imprenable. Nécessaire pour traiter : de Fr. 30.000.— à Fr. 40.000.—. Tél. 33 48 18.

## A LOUER

A louer, pour le 24 mars, rue de la Dîme, Neuchâtel,

## UN APPARTEMENT

4 pièces, grand standing. Prix : Fr. 650.— par mois, plus charges.

Faire offres à G. Fantl, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

A louer, à Sauges-Saint-Aubin,

## joli studio meublé

très tranquille, magnifique vue. Libre dès le 1er mai 1972. Prix intéressant.

S'adresser à Fiduciaire F. Anker, Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

A louer au centre de BIENNE dans centre commercial, une surface de

230 m<sup>2</sup> au rez-de-chausséeconvenant spécialement pour bureau d'architecte ou d'ingénieur, cabinet médical ou atelier à Fr. 130.- le m<sup>2</sup>

Au 1er sous-sol, entrepôt disponible, parking souterrain à disposition. Surface divisible au gré du preneur.

Faire offres sous chiffres PL 900814 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer pour date à convenir

au centre de Neuchâtel

## locaux pour bureaux ou cabinet médical

Surface disponible : environ 115 m<sup>2</sup>.

S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

## Appartement à louer

à la Neuveville (commune le Landeron),

4 1/2 pièces, tout confort, pour le 1er avril ou à convenir, 510 fr. + charges.

Tél. (038) 51 30 70.

## Baux à louer

en vente au bureau du journal

## CERVIA ADRIATIQUE

MAISONS ET APPARTEMENTS DE VACANCES à louer. Prix modérées. Avant le 8 juillet et après le 12 août prix d'après saison.

J.P. Trömpel, Eschenweg 10 6340 Baar, téléphone 042/315245/315244

A louer à Saint-Blaise, dès le 24 mars 1972,

## appartement de 4 pièces

vue imprenable. Tout confort - cheminée de salon. Loyer mensuel Fr. 618.— charges comprises.

Service de surveillance de l'immeuble serait éventuellement à assumer.

Fiduciaire LEUBA &amp; SCHWARZ fbg de l'Hôpital 13 - Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

L'annonce reflète le marché

## Appartement en Espagne

A louer appartement près de la mer, tout installé, pendant les mois de juillet et août.

S'adresser à : José Valentin, Avenida de América No 100 Mataro (Barcelona), Espagne.



13, rue du Château NEUCHÂTEL Tél. 038 24 25 25

A louer au Landeron, rue de la Petite-Thielle 6, pour le 1er mai 1972,

## UN LOGEMENT

de 3 1/2 pièces.

A louer à Cortallod-village, immédiatement et dès le 24 avril 1972,

## appartements 4 1/2 pièces tout confort

Cuisine agencée. Loyer mensuel, 540 fr., charges comprises. S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

## DEMANDES À LOUER

## Nous cherchons pour notre personnel

APPARTEMENTS DE :

2, 3 et 4 pièces, à Neuchâtel ou région ouest de la ville, jusqu'à Boudry. Loyers raisonnables.

Prière de faire offres écrites ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 238.

Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel.

Urgent. Nous cherchons

## appartement 3 1/2

pièces pour le 24 mars 1972, loyer modéré, confort, Peseux, Serris, Chasselas. Tél. (038) 33 40 82, aux heures des repas.

Fiancés cherchent

## appartement

de 3 pièces près du centre.

Adresser offres écrites à HW 619 au bureau du journal.

## Récompense

Peintre cherche appartement de 3 chambres, confort, loyer modéré. Tél. 25 59 41. le matin et le soir.

## PENSIONS

## Pension

pour personnes âgées, tout confort. Tél. (038) 46 11 76.

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons un

## ouvrier branche bâtiment

capable de travailler seul et de prendre des responsabilités.

Faire offres à la vitrerie Schleppey, rue des Charmettes 16.

Tél. 25 21 68.

## GALENICA S.A.

produits pharmaceutiques en gros, cherche

## jeunes employées de bureau

Travaux divers, variés et intéressants. Places stables et avantages sociaux d'une entreprise moderne. Semaine de 5 jours.

Faire offres à Galenica S.A., case postale 229, ou tél. (038) 21 11 25.



Par suite de départ du titulaire, nous cherchons un

## représentant

pour le district du Locle et une partie de La Chaux-de-Fonds.

Situation d'avenir offerte à candidat sérieux. Formation et instruction complètes assurées par nos soins (cours à Lausanne). Visite de la clientèle. Prestations sociales étendues.

Fixe, commissions et frais dès le début. Discrétion absolue.

Faire offre manuscrite à

VITA Compagnie d'assurances sur la vie Représentation générale Conzett &amp; Huber Case 565, 1000 Lausanne 17.

Notre entreprise en pleine expansion cherche, pour son service d'expédition, un

## jeune collaborateur

de nationalité suisse, actif, sérieux, sachant prendre des initiatives et capable de seconder son chef après formation. Le candidat doit être en possession du permis de conduire A et habiter le Landeron ou les environs immédiats.

Entrée en fonction : date à convenir.

Prière d'adresser les offres de service à CANADA DRY (SUISSE) S.A., 2525 le Landeron.

## FÉDÉRATION SUISSE DES SPORTS ÉQUESTRES

Section des concours hippiques cherche une

## EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française ou bilingue français - allemand.

Nous demandons une habile dactylo, si possible sténodactylo, pour divers travaux administratifs. Place stable, semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à M. René Pezold, case postale 109, 3072 Ostermundigen, avec la mention « personnelle ».

piersa s.a.  
2074 marin

éléments préfabriqués en béton, béton précontraint et pierre artificielle

cherche, pour date à convenir, une (un)

secrétaire  
aide-comptable

destinée (é) à s'occuper de divers travaux comptables, statistiques et annexes.

Transports assurés depuis Neuchâtel ou éventuellement environs.

PIERSA S.A., case postale 4, 2074 Marin. Tél. (038) 33 10 41.

## Une occupation accessoire sur mesure

Travailler plus pour vivre mieux. Pour vous offrir ce dont vous rêvez, pour faire face à des difficultés pécuniaires, passagères ou à vos soucis quotidiens. Ou simplement parce que vous désirez élargir votre horizon, garde auxiliaire chez Securitas SA. C'est une occupation accessoire qui vous apportera beaucoup de satisfaction. Les horaires peuvent être combinés de sorte à ne pas nuire à votre activité principale, le travail s'exerce dans le rayon de votre domicile.

Si vous cherchez un travail indépendant et intéressant, si vous avez le goût des responsabilités, devenez

Securitas SA, 1, rue du Tunnel, 1000 Lausanne, Tél. 021/20 24 51

## Si vous êtes intelligent (e) et débrouillard (e)

si vous avez une bonne instruction

si vous cherchez du travail, mais pas un travail d'automate

un vrai job passionnant, productif et rentable

alors mettez-vous en contact avec nous.

Nous sommes une équipe jeune, qui va de l'avant, et nous vous attendons.

Ecrire sous chiffre 200-6640, Annonces Suisses S.A., 1211 Genève 4.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

No postal : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Disponible dès le : \_\_\_\_\_



**TERSUISSE**  
Helanca-Biend

Un costume printanier

*Steudler*

Serre 9 (1er étage) 25 57 65  
Spécialiste du beau jersey  
Rayon pour dames de taille confortable  
Manteaux térylène dames, messieurs  
Ouvert le mercredi et le samedi tout le jour



Mesdames,

Toujours vite et bien servies et conseillées par les patrons

**max Holmann**  
T.251050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Rue Fleury 20 - NEUCHÂTEL

**dettes=ennuis**

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

**021/951150**

Arrangements Financiers s.à.r.l.  
1510 Moudon

# Tout en harmonie...

La femme d'aujourd'hui est harmonieuse. En harmonie avec son mari, ses enfants, son entourage. En harmonie avec elle-même. Pour elle, la mode est élégance et la fantaisie. printemps. Manteaux, robes, jaquettes sont chics, habillés et désinvoltes à la fois, avec une pointe de romantisme ou de folie dans le chapeau!

La saison est nouvelle, mais nos prix restent jeunes et printaniers.



**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté sa*



Ravissante **JAQUETTE**

acryl manches demi-raglan  
dessin tresse devant et sur  
les manches, 2 poches,  
encolure V coloris assortis

**2980**

timbres coop ou 5% rabais



*La Cité*

## DISCOUNT DE LA CÔTE

	Prix de vente habituel	Notre prix
SAVON LUX, format bain, 3 pièces	4.50	<b>2.20</b>
REXONA sec - antitranspirant	5.30	<b>3.10</b>
SPIC - paquet	4.90	<b>3.70</b>
DISH-LAV, pour la vaisselle	3.40	<b>2.10</b>
MOLLO	6.90	<b>4.80</b>
LAVAX de Johnson	3.90	<b>2.70</b>

P | Ph. BERTHOUD & Cie - rue de la Gare 7 - Corcelles | P

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## Prêts express

de Fr 500.- à Fr 20000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels

**Banque Procrédit**

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5  
tél. 038/24 63 63  
ouvert 08.00 - 12 15 et 13.45 - 18.00  
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

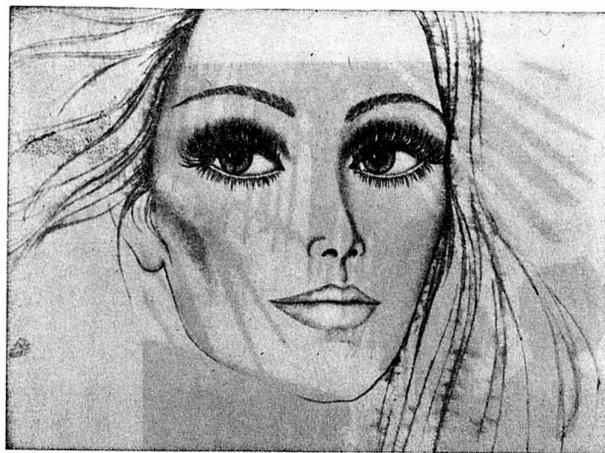


NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit



## Institut de soins esthétiques

JESSICA  
Neuchâtel

### Pharmacie de l'Orangerie

a l'honneur d'informer son aimable clientèle qu'en raison de son développement, il s'est assuré la collaboration de

**Mademoiselle Lucienne Barthoulot**

esthéticienne diplômée FREC et CIDESCO

**René Guinot**  
PARIS

CARITA

FUNEL - VICHY

toboggans  
balançoires  
tours à grimper  
recks combinés  
engins et jeux  
de jardin pour  
adultes et enfants

documentation  
gratuite  
**EMIL COLOMBO**  
engins et jeux  
de jardin  
8912 Obfelden  
tél. 01 59 47 59

### Portraits

Immédiats en noir  
et en couleur.

**Jean Schoepflin**

Terreaux 2,  
Neuchâtel.  
Tél. 25 29 03.

## OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise dans la branche alimentaire  
engage

## CHEF D'ATELIER MÉCANIQUE

(serrurier avec maîtrise fédérale)

forte personnalité, dynamique, conducteur d'hommes,  
capable de diriger un groupe de serruriers, méca-  
niciens, soudeurs.

Nous offrons :

- indépendance,
- vaste rayon d'activité,
- atmosphère de travail agréable,
- prévoyance sociale.

Faire offres avec références, formation, prétentions  
de salaire, photo, sous chiffres P 900.045 N, à  
Publicitas, 9001 Neuchâtel.

Discrétion assurée.

## MIGROS

cherche

pour son Marché rue de l'Hôpital, Neuchâtel

### magasinier

à temps partiel (de 5 à 12 heures)

pour son Marché avenue des Portes-Rouges,  
Neuchâtel

### vendeur-quincailler

au département DO IT YOURSELF

### jeune homme

à la station service d'autos

Possibilité de formation par nos soins.



M - PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopé-  
rative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel,  
case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.



# Aliments pour bébés

Qualité et prix une performance-témoin de Coop

lait pour bébés			
<b>Dr. Wander</b>			
Lacto-Veguva	(dès la 1 <sup>re</sup> semaine)	500 g	6.80 <b>5.80</b>
<b>Nestlé</b>			
Beba	(3 <sup>e</sup> au 12 <sup>e</sup> mois)	600 g	8.20 <b>7.60</b>
Nan	(dès la naissance)	500 g	8.20 <b>7.60</b>
Pelargon	(dès le 2 <sup>e</sup> mois)	500 g	7.80 <b>7.20</b>
<b>farines pour bébés</b>			
<b>Galactina</b>			
crème de riz	(dès le 1 <sup>er</sup> mois)	300 g	3.10 <b>2.60</b>
céréales complètes	(dès le 2 <sup>e</sup> mois)	650 g	4.80 <b>3.90</b>
biberon de légumes	(dès le 3 <sup>e</sup> mois)	600 g	5.60 <b>4.70</b>
bouillie de légumes	(dès le 4 <sup>e</sup> mois)	270 g	4.40 <b>3.60</b>
bouillie de céréales complètes	(dès le 5 <sup>e</sup> mois)	200 g	3.20 <b>2.60</b>
bouillie de fruits	(dès le 5 <sup>e</sup> mois)	240 g	4.80 <b>3.90</b>
assiette de légumes	(dès le 8 <sup>e</sup> mois)	240 g	4.80 <b>3.90</b>
<b>Dr. Wander</b>			
Vegumine	(dès le 3 <sup>e</sup> mois)	500 g	5.40 <b>4.50</b>
bouillie de céréales complètes	(dès le 4 <sup>e</sup> mois)	250 g	3.40 <b>2.85</b>
Ceral bouillie de semoule	(dès le 5 <sup>e</sup> mois)	400 g	4.80 <b>3.90</b>
<b>Nestlé</b>			
farine lactée Céréalac	(dès le 4 <sup>e</sup> mois)	450 g	5.60 <b>4.30</b>
bouillie lactée aux pommes	(dès le 5 <sup>e</sup> mois)	450 g	5.80 <b>4.90</b>
<b>Milupa</b>			
Miluid semoule pour enfants	(dès le 3 <sup>e</sup> mois)	400 g	3.40 <b>2.95</b>
<b>dès le 3<sup>e</sup> mois</b>			
<b>Galactina, repas en pots</b>			
carottes	100 g	—,90	<b>—,75</b>
6 légumes	100 g	—,90	<b>—,75</b>
purée de foie et de bœuf	100 g	2.40	<b>2.—</b>
purée de veau	100 g	2.50	<b>2.10</b>
purée de bœuf	100 g	2.40	<b>2.—</b>
purée de poulet	100 g	2.40	<b>2.—</b>
<b>dès le 4<sup>e</sup> mois</b>			
<b>Galactina, repas en pots</b>			
carottes	190 g	1.30	<b>1.10</b>
épinards	190 g	1.30	<b>1.10</b>

6 légumes	190 g	1.30	<b>1.10</b>
potatoes et bananes	190 g	1.30	<b>1.10</b>
purée de veau et légumes	190 g	1.40	<b>1.20</b>
<b>dès le 6<sup>e</sup> mois</b>			
<b>Galactina, repas en pots</b>			
carottes et foie	190 g	1.40	<b>1.20</b>
épinards et foie	190 g	1.40	<b>1.20</b>
bœuf et riz aux tomates	190 g	1.40	<b>1.20</b>
veau et légumes	190 g	1.50	<b>1.25</b>
poulet, riz et légumes	190 g	1.40	<b>1.20</b>
repas de fruits	190 g	1.40	<b>1.20</b>
filets de poisson dans purée de légumes	190 g	1.40	<b>1.20</b>
purée de jambon avec laitue	190 g	1.40	<b>1.20</b>
<b>dès le 8<sup>e</sup> mois</b>			
<b>Galactina, repas en pots</b>			
8 légumes	215 g	1.50	<b>1.25</b>
bœuf bouilli et cornettes aux œufs	215 g	1.50	<b>1.25</b>
poulet au risotto et légumes	215 g	1.50	<b>1.25</b>
fruits à la crème vanille	215 g	1.50	<b>1.25</b>
riz aux pommes	215 g	1.50	<b>1.25</b>
jambon et laitue	215 g	1.60	<b>1.35</b>
filets de poisson et légumes	215 g	1.50	<b>1.25</b>
bœuf et légumes	215 g	1.60	<b>1.35</b>
<b>dès le 12<sup>e</sup> mois</b>			
<b>Galactina Junior II en pots</b>			
veau aux riz-ananas	250 g	2.10	<b>1.80</b>
bœuf garni aux légumes	250 g	2.10	<b>1.80</b>
spaghetti al Sugo	250 g	2.10	<b>1.80</b>
jambon, pois verts, carottes	250 g	2.10	<b>1.80</b>
ragoût et légumes	250 g	2.10	<b>1.80</b>
scorsonères et œuf à la crème au fromage	250 g	2.10	<b>1.80</b>
bœuf et haricots blancs	250 g	2.10	<b>1.80</b>
poulet et riz garni	250 g	2.10	<b>1.80</b>

cojo

## ZENITH

Maison affiliée au groupement  
MOVADO-ZENITH-MONDIA  
Holding Horloger S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

département commercial

### secrétaire de direction

connaissant les langues française, allemande et  
anglaise, appelée à seconder un chef de marchés et  
à exécuter de manière autonome la correspondance et  
les travaux administratifs d'un bureau de ventes ;

### secrétaire

de langue maternelle française avec connaissances  
d'allemand ou vice versa. Des notions d'anglais  
seraient également appréciées ;

### collaborateur commercial

en qualité d'adjoint à un chef de secteur, capable  
de prendre des responsabilités et de gérer certains  
marchés. Par la suite, possibilité de voyager outre-  
mer. Français et anglais indispensables.

Département Publicité

### secrétaire

pour la correspondance allemande et française.

Traitement en rapport avec les capacités.

Prestations sociales modernes.

Conditions de travail agréables.

Appartement, studio ou chambre à disposition.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser  
leurs offres, ou demandes de renseignements, à la  
Direction commerciale des fabrications des montres  
ZENITH S.A., 2400 le Locle. Tél. (039) 31 44 22.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Deux incendies éclatent à la rue Numa-Droz: plusieurs indices font croire à un acte criminel

De notre correspondant: A quelques mètres d'intervalle, alors que le ciel commençait de s'éclaircir, deux incendies dont les conséquences auraient pu être graves, ont été découverts et maîtrisés, rue Numa-Droz. Les dégâts matériels sont extrêmement importants, d'environ un demi-million de francs, puisque ce sont trois immeubles qui ont été partiellement atteints par le feu.

A 5 h 12, l'alarme était donnée au poste de police par une habitante de la rue Numa-Droz qui signalait une forte odeur de brûlé et de la fumée dans le secteur. Cet appel est confirmé, quelques minutes plus tard, par un deuxième qui annonçait la présence de flammes dans l'immeuble No 96, lequel abrite outre une douzaine de ménages, pour la plupart des ressortissants étrangers, une boutique d'antiquité et les bureaux d'un moniteur d'auto-école.

EXTENSION RAPIDE Ce bâtiment ainsi que ceux qui sont contigus, côté ouest, font face au centre professionnel de l'Abelle. Aussitôt l'alerte enregistrée, le lieutenant Girardin et trois hommes des premiers secours, de même que les camions tonne-pompe et échelle se rendent sur place. A leur arrivée, les pompiers constatent que toute la partie extérieure des combles est en feu, que les flammes sortent déjà de la partie est de l'immeuble 98. Impossible de gagner les chambres hautes, sous les combles, en raison de la fumée et de la chaleur intense. Puis la fuite du toit, au numéro 98, est également la proie du feu, sur une dizaine de mètres carrés. Si bien que l'on a l'impression d'une extension très rapide, trop rapide du sinistre. Dans cette maison, les hommes peuvent constater que les cloisonnements à claire-voies sont dévorés par le

feu qui gagne déjà l'ensemble de la toiture.

Les mesures d'urgence sont prises: tout d'abord avertir les locataires qui dorment sans se douter de rien. La sirène deux tons, dont chacun connaît la puissance, est mise en action directement sous les fenêtres. Malgré cela, il faudra à certains étages enfoncer les portes et tirer les dormeurs de leur lit.

NOUVEL INCENDIE

L'attaque de l'intérieur se fera simultanément dans les deux immeubles et l'on peut considérer qu'à 5 h 20, l'alarme générale était achevée. Le capitaine Marendaz entre-temps avait pris le commandement. C'est alors qu'on lui signale un nouvel incendie, à une trentaine de mètres, dans l'immeuble No 99.

Deux hommes sont dépêchés sur place et grâce à la rapide intervention d'un locataire, l'on put éviter le pire. Il convient de préciser qu'il s'en serait fallu d'un cheveu pour que cette bâtisse elle aussi soit détruite. Les combles, eux aussi, avaient été visés et des dégâts assez importants enregistrés.

Devant ce nouveau sinistre, l'on jugea prudent de faire appel à un camion tonne-pompe du Locle qui se rendit aussitôt sur les lieux. Le major Dubois, assisté de son état-major, n'eut pas à intervenir, mais il faut relever cet esprit de coopération qui depuis longtemps existe entre les deux grandes villes du Jura neuchâtelois. A 5 h 30, le major Grisel reprenait le commandement général. Il avait sous ses ordres quatre-vingts hommes et tout le matériel du bataillon. L'on ajouta alors deux lances en attaque dans l'immeuble No 96, plus une autre dirigée depuis la grande échelle. Au 98, outre une nouvelle



Deuxième incendie à 80 mètres de Numa-Droz 96. (Avispress - Robert)

lance en attaque, une deuxième lui fut adjointe en protection.

A 6 h 40, le feu était maîtrisé, tandis que tout danger était écarté à 7 h 20. A 9 heures, l'intervention prenait fin.

Les dégâts? L'immeuble 96 a ses chambres hautes et bûchers, sur deux étages, complètement détruits. Les deux appartements du quatrième étage sont anéantis. Le reste a souffert d'importants dégâts d'eau. Au 98, une partie du faite du toit ainsi que l'appartement côté est, sous les combles, ont subi des avaries d'eau et de feu.

Il a fallu évacuer une quinzaine de ménages qui ont été relogés par les services de la commune. Sur place enfin, outre les conseillers communaux Broillet et Robert, responsables du feu et de la police, l'on notait la présence du président de l'exécutif, M. Maurice Payot du juge d'instruction Wyss, du major Habersaat, et de MM. Stoudmann et Perrin, de la gendarmerie cantonale.

QUESTION

Il reste maintenant une question que chacun voudrait voir déjà résolue: quelles sont les causes exactes de ces deux sinistres? Ainsi que le confirmerait le juge d'instruction dans un communiqué diffusé hier en

fin d'après-midi, l'on se trouve certainement devant des actes criminels.

Après l'incendie non glacié du 29 janvier, au numéro 9 de l'avenue Léopold-Robert, après une tentative criminelle découverte dans le collège primaire voué à la démolition, ces deux nouveaux cas ne manquent pas d'inquiéter.

L'appel à la prudence lancé par les autorités compétentes ne doit pas être pris à la légère. Il importe que la population collabore efficacement afin que la tranquillité puisse être retrouvée. Ph.N.

ORIGINE CRIMINELLE QUASI CERTAINE, DÉCLARE LE JUGE D'INSTRUCTION

Le juge d'instruction des Montagnes communique que le 9 mars 1972, à 5 h 12, les premiers secours de la ville de la Chaux-de-Fonds ont été alarmés pour un incendie qui s'était déclaré dans les combles de l'immeuble No 96 de la rue Numa-Droz.

A l'arrivée des hommes du service du feu, la totalité des combles étaient en flammes. Peu après, un autre incendie était signalé à proximité immédiate de l'autre côté de la rue dans l'immeuble portant le No 99 où les combles prenaient également feu.

Grâce à la prompt intervention des locataires de ce bâtiment plus des premiers secours, le feu était maîtrisé dans cette construction.

L'origine criminelle de ces deux sinistres est quasi certaine. Un appel est fait à la population de la Chaux-de-Fonds à laquelle on demande de signaler à la police de sûreté de cette ville (tél. 039 23 71 01) toute constatation utile à l'enquête, constatation qui aurait pu être faite dans ledit quartier entre 4 heures du matin et 5 h 10.

D'autre part, les propriétaires d'immeubles et habitants de la Chaux-de-Fonds sont rendus attentifs qu'il y aurait lieu de fermer toute la journée les portes des combles des immeubles et la porte d'entrée de ces derniers pendant la nuit.

LA QUINZAINE CULTURELLE DU JURA NEUCHÂTELOIS PLACÉE SOUS LE SIGNE: «NOS HOTES ÉTRANGERS ET NOUS»

Samedi s'ouvrira, à l'aula du nouveau gymnase de la Chaux-de-Fonds, la quinzaine culturelle du Jura neuchâtelois «Nos hôtes étrangers et nous».

Organisée par l'Association des quinzai-

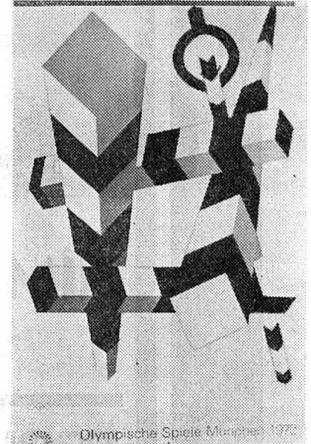
nes, l'ambassade d'Italie à Berne et le consulat de Neuchâtel, avec la collaboration de l'Etat de Neuchâtel, des villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, elle s'étendra du samedi 11 au dimanche 26 mars. Aujourd'hui, cependant, un avant-goût des festivités sera donné au théâtre et centre de culture ABC, à la Chaux-de-Fonds, avec la projection d'un film.

L'inauguration officielle verra notamment la présence de l'ambassadeur d'Italie à Berne, M. Di Giropello, du conseiller aux Etats Pierre Aubert, des membres des autorités cantonales et communales ainsi que des représentants des sociétés italiennes en-

tre autres. Au programme de ces deux semaines: musique, spectacles divers, conférences dont une tenue par M. Pierre Graber, conseiller fédéral, des journées, des soirées et des week-ends cinématographiques, diverses expositions de valeur et une grande fête de l'amitié.

Le Locle et la Chaux-de-Fonds se partageront les responsabilités en accueillant à tour de rôle les diverses manifestations inscrites ou en accentuant l'un ou l'autre problème que l'on voudrait soulever. Nous reviendrons dans nos prochains éditoriaux sur les points essentiels qui figurent à l'af-

Abstraites olympiques



Une affiche doit accrocher l'œil, c'est son but. Si l'information qu'elle offre ou le message qu'elle suggère trouve une forme agréable pour s'exprimer, le but est doublement atteint. Une bonne affiche doit donc être la synthèse des mots, des images ou des formes: c'est du moins ce que cherchent à atteindre publicistes et graphistes.

Examinées dans cette perspective, il faut bien dire que les affiches exposées au Club 44 — créées par une brochette d'artistes très connus (Hartung, Kokoscka, Lapique, etc) — pour les prochains Jeux olympiques de Munich, sont bien faibles.

On se souvient de la série publiée lors des Jeux de Tokyo: photographies remarquables, couleurs suggestives: tout exprimait le dynamisme, la jeunesse, la sportivité. Rien de cela dans les affiches accrochées au Club 44. Des formes abstraites, belles quelquefois, mais vides, plates, sans pouvoir d'évocation. Tout graphiste-publiciste le dira: «Messieurs les peintres célèbres, c'est raté, vous n'avez rien compris ni aux Jeux, ni au sport. Vous n'avez même pas réussi à les démythifier...» J.S.



Le foyer principal, rue Numa-Droz 96.

LES CONFÉRENCES DU MARDI DES DIEUX ET DES GUERRES: LE CONFLIT INDO-PAKISTANAIS

M. Gil Baillod, rédacteur était appelé à traiter d'un problème qui, des semaines durant, a tenu la «une» des journaux: le conflit indo-pakistanaï.

Grand voyageur, le conférencier connaît bien cette partie du monde pour y avoir séjourné un certain temps. En rappelant les grands problèmes politiques, économiques et sociaux auxquels furent confrontés ces deux pays au cours des siècles, il a permis de mieux saisir le pourquoi de ce terrible drame qui actuellement est encore loin d'avoir trouvé son dénouement.

LA NON-VIOLENCE DE L'INDE: UN MYTHE!

L'Inde est un pays très violent, violence qui n'apparaît pas seulement sur le plan physique mais aussi, et cela d'une façon très brutale, dans les rapports sociaux des habitants.

L'Inde, et ce qui par la suite s'est appelé le Pakistan, a une histoire très complexe. Après plusieurs invasions des Perses, des Turcs, etc., il subit au 8ème siècle les premiers assauts de l'Islam; ce dernier favorisa l'implantation d'une nouvelle religion sur le sol indien. Au 11ème siècle des invasions turco-afghanes précédant celles des Mongols sèment une nouvelle fois la discorde dans une population déjà très fragmentée. Au 15ème siècle, l'Europe occidentale commence également à s'intéresser aux richesses indiennes. Vasco de Gama est le premier de ces colons. Richesse et facilité favorisent un climat d'insouciance chez les Portugais, insouciance qu'exploiteront les Hollandais pour prendre cette place privilégiée.

En 1600 les choses prennent une tournure beaucoup plus sérieuse du fait de l'apparition des Anglais qui tout de suite essayent d'étendre leur domination dans tous les domaines et dans toutes les directions. Cela ne va pas sans heurts, et c'est à nouveau des guerres sanglantes qui affaibliront la résistance des indigènes. Les Anglais pratiquent une politique qui s'appuie sur l'exploitation du pays en question dans le seul et unique but de développer le prestige international de leur île.

Au 19ème siècle, où l'industrialisation prend de sérieuses options sur l'artisanat, ils importent le coton indien afin de faire marcher leurs propres usines de tissage. Ils bouleversent ainsi l'économie de ce pays, qui s'appuyait entre autres sur le tissage, la broderie, etc.

LE DÉVELOPPEMENT DES PARTIS POLITIQUES

En 1847, le parti politique des Indous est créé. Les musulmans peu désireux de tomber sous leur domination créèrent, eux aussi, une ligue, car on envisageait déjà

à cette époque l'indépendance de l'Inde. Ces trois grands courants vont coexister tant bien que mal pendant près d'un siècle. Le climat toujours plus tendu poussera les Anglais à quitter le pays en déclarant l'indépendance le 15 août 1947. Les musulmans ne veulent pas d'une domination indoue; on a donc créé deux Etats distincts, l'Inde et le Pakistan. Le Pakistan divisé en deux provinces distantes d'environ 1700 km: le Pakistan oriental (Bengale) et le Pakistan occidental.

La situation reste extrêmement tendue entre ces deux pays. En effet, ils convoi-

tent une même région, le Cachemire, haute vallée située à la frontière sino-soviétique, d'où partent cinq des grands fleuves qui irriguent ces deux territoires. Ajoutons à cette situation déjà très complexe les pressions politiques des Trois Grands qui cherchent chacun de leur côté à étendre leur zone d'influence et l'on comprendra que la guerre ait eu lieu.

La suite nous la connaissons: elle a des jours et des jours durant occupé la politique internationale. Elle se poursuit aujourd'hui, sous une autre forme... J.S.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Cyclomotoristes, ceci vous concerne!

De notre correspondant:

Le printemps est à la porte. Les possesseurs de motocycles s'en réjouissent. Certes, les plus audacieux ont roulé presque tout l'hiver, mais sur un circuit fermé. Et les bandes de copains ont mis pendant plusieurs mois une soudaine à leurs randonnées en groupes.

Mais avec l'apparition des beaux jours qui ne saurait tarder, les cyclomotoristes vont à nouveau se faire entendre. Aussi désagréablement que ce fut souvent le cas l'année dernière, à tel point que dans certains villages du Vallon, les moteurs pétaradants, ont incommodé plus d'un dormeur ayant fenêtre sur rue. Bien sûr, il faut que les jeunes se démentent, se défontent en fin de semaine. Mais la plus élémentaire des éducations exige que ce ne soit pas au détriment des adultes.

Plus d'une plainte justifiée est parvenue en 1971 à la police. Celle-ci a pris les mesures qui s'imposaient, dans certains cas. Mais dès que le gendarme pointe à l'horizon, les groupes se dispersent comme une nuée d'étourneaux dans la nature assombrie. C'est, en effet, le soir que les garçons sur leur vélomoteur manifestent leur besoin de

faire du bruit. Alors, jeunes gens, pensez un peu aux habitants doucement réfugiés dans les bras de Morphée!

Afin d'éviter aux cyclomotoristes des désagréments qui devront partager leurs parents, rappelés les principales dispositions du droit fédéral en la matière.

L'article 33 de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR) précise: «Les conducteurs, les passagers et les auxiliaires ne causeront aucun bruit pouvant être évité, notamment dans les quartiers habités, près des lieux de repos et pendant la nuit.

Il est en effet interdit: a) de faire tourner à vide le moteur à un régime élevé, de circuler à un régime élevé à petite vitesse; b) d'accélérer trop rapidement, notamment au démarrage; c) d'effectuer dans une localité des va-et-vient ou des circuits inutiles.

D'autre part, la modification du véhicule (maquillage) dans le but d'augmenter la vitesse et le bruit est strictement défendue. Dans l'article 34 il est précisé que même lors d'une courte halte, le moteur du véhicule doit être arrêté, sauf si le démarrage risque d'en être retardé.

PAS PLUS DE 30 KM A L'HEURE

L'article 5 de l'OCCE précise ce qui suit: «Les cyclomoteurs sont des véhicules à

une place, ayant un moteur auxiliaire d'une cylindrée de 50 cm3 au plus n'excédant pas une vitesse de 30 km/h en palier et présentant, quant à leur construction, leurs possibilités d'emploi et leur aspect extérieur, les caractéristiques d'un cycle.» Les conducteurs qui ne respectent pas ces dispositions courent le risque de se voir saisir leur machine et retirer le permis de circulation et l'attestation.

Afin d'éviter ces désagréments et de respecter la tranquillité des habitants, en ville comme à la campagne, les jeunes cyclomotoristes seront rendus attentifs par les parents au respect des lois et de leurs règlements d'application.

Quant aux habitants qui auraient à se plaindre du comportement désagréable des jeunes roulant à vélomoteur, une aimable mise en garde permettra peut-être de leur faire entendre raison. Et si cela ne suffit pas, il y a toujours la possibilité d'employer d'autres moyens. A.S.

MONTMOLLIN

Séance extraordinaire du Conseil général

(c) Ce soir, le Conseil général de Montmollin s'apprête à prendre un arrêté concernant la modification du plan d'aménagement communal. Depuis quelques semaines des rumeurs circulaient concernant la construction d'un complexe locatif important dans la propriété de l'Eglantine. Les conseillers généraux prendront connaissance des problèmes posés par ce projet au point de vue de l'écoulement des eaux et autres questions d'infrastructure.

Un autre quartier, celui du bas du village, fera l'objet d'une demande de crédit pour l'installation d'une conduite d'eau communale, pour quatre nouvelles villas. Comme on le voit la construction prend dans le village des proportions qui pourraient rapidement déborder les possibilités normales d'absorption de la commune. L'inquiétude de la population est légitime si l'on considère les frais que l'on vient de faire pour le nouveau collège et que l'augmentation brutale des habitations pourrait rendre imminente la réalisation de l'épuration des eaux et par conséquent entraîner des mesures fiscales inévitables.

SAVAGNIER

Décès de la doyenne

(c) La doyenne de Savagnier, Mme Georges-Emile Gaberel, est décédée dans sa 93ème année. Issue d'une famille nombreuse, mère de cinq enfants, elle sut mener de front sa dure tâche de ménagère-paysanne et son travail à l'étable. Au soir de sa vie, elle se plaisait à évoquer, avec esprit, ses souvenirs de jeunesse, son séjour en Angleterre, la vie de son village au début du siècle.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

Vous lirez aussi en page 35 une chronique chaux-de-fonnière

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS: — Corso: 20 h 30, Les Temps modernes (en matinée dès 7 ans). Eden: 20 h 30, Confession d'un commissaire de police au procureur de la République; 23 h 15, Couple marié cherche couple marié (20 ans).

Plaza: 20 h 30, Bof... anatomie d'un livreur (18 ans). Scala: 18 h 30 et 21 h, Les Clowns (dès 12 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72: 21 h - 4 h. Le Scotch: 21 h - 4 h. La Boule d'or: 21 h - 4 h. Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.

EXPOSITIONS. — Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux.

Musée d'histoire: les documents du collège primaire.

Musée d'horlogerie: les collections.

Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.

Musée des Beaux-Arts: Léon Perrin, sculpteur.

Club 44C: accrochage-vente d'artistes du Club.

Galerie ADC (Léopold-Robert 84): peintures d'Alexandra Frey.

Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence de médecin de famille, téléphone 22 10 17.

Pharmacie d'office: Bourquin, Léopold-Robert 39, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS. — Théâtre ABC: 20 h 30, La Cina e vicina (dans le cadre de la quinzaine italo-suisse).

Le Locle

Casino: 20 h 30, Mitraillette Kelly (16 ans). Lux: 20 h 30, Texas (16 ans).

TOURISME: — Bureau officiel de renseignements, Henri-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITION: Musée des beaux-arts: Claude Mojonnet, peintre et graveur.

Pharmacie de service: Mariotti, Banque 2.

Dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.



connaissez-vous le nouveau condiment du bien-être?

SEONASE

chaque semaine plus de mille personnes l'adoptent

Condiment diététique équilibré - extrait de son de blé

Rend les aliments aux farines céréaliers plus digestes

SEONASE

Il suffit de saupoudrer les aliments quelques instants avant leur absorption, par exemple: farines - féculents - sauces, ainsi que concombres - radis - œufs - sardines - choucroute

SEONASE

Flacon à saupoudrer de 40 g. Fr. 10.-

1 mois: moins de 35 ct. par jour

SEONASE

10 sachets Fr. 2.80; 1 sachet = 1 repas

SEONASE

Dans les pharmacies, drogueries, magasins diététiques et grands magasins

Distribué par BISA 1222 Vésenaz-Genève tél. 022.52.20.33

Advertisement for Libérol medicine, listing ailments like rheumatism, lumbago, and muscle pain. Includes an illustration of a man carrying a large bundle.

Advertisement for Triscotte biscuits, featuring an image of the product and text describing its light and delicious nature.

## OFFRES D'EMPLOIS



## Travail à temps partiel

Nous cherchons

## 2 auxiliaires féminines

pour des travaux de nettoyage au central téléphonique de Neuchâtel.

Entrée immédiate ou à convenir.

Renseignements à notre service du personnel, tél. (038) 22 14 02.

Direction d'arrondissement des Téléphones, Pl. de la Gare 4, 2002 Neuchâtel.



M

PARTICIPATION

Nous cherchons pour nos boulangeries de Saint-Blaise et de la Chaux-de-Fonds (au marché Migros) :

## DEUX PÂTISSIERS UN BOULANGER-PÂTISSIERS UN AIDE-BOULANGER

Nous demandons personnes ayant de l'initiative et sachant collaborer dans une équipe dynamique.

Nous offrons un salaire intéressant et des prestations sociales d'une grande entreprise. Cantine à disposition.

Prière de s'adresser à la Direction de JOWA S.A., 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 27 01.



Nous engageons pour notre atelier de Mécanique-Entretien et Fabrication d'outillages :

### mécaniciens de précision et outilleurs tourneurs et fraiseurs

Nous offrons :

- Situation stable.
- Très bons salaires.
- Assurances maladie et accidents
- Fonds de prévoyance avec assurance-vie
- Tous les avantages sociaux de l'ASM

Nous pouvons nous occuper du logement et prenons les frais de déménagement à notre charge.

Les personnes intéressées peuvent visiter nos ateliers sans aucun engagement.

S'adresser à la réception de l'Entreprise, rue Champ-Barby, à Bulle (FR) - Tél. (029) 2 83 21.

Le restaurant du JURA  
à Neuchâtel engage, pour date à convenir :

- 1 cuisinier
- 1 fille de buffet
- 1 sommelière

Se présenter ou téléphoner au  
(038) 25 14 10.

Les spécialités de Grand-mère,  
Marcel Roth cherche

#### VENDEUR

ayant une bonne formation pour  
visite de sa clientèle et extension  
de ses rayons.

Permis de conduire cat. A. A  
demandé. Responsabilité d'un véhi-  
cule.

Entrée immédiate ou date à con-  
venir.

Faire offre écrite, avec photo, à :  
Les spécialités de Grand-mère,  
Marcel ROTH, 2202 Chambrelen  
(NE). Tél. (038) 45 11 48.

On cherche, pour avril ou date à  
convenir :

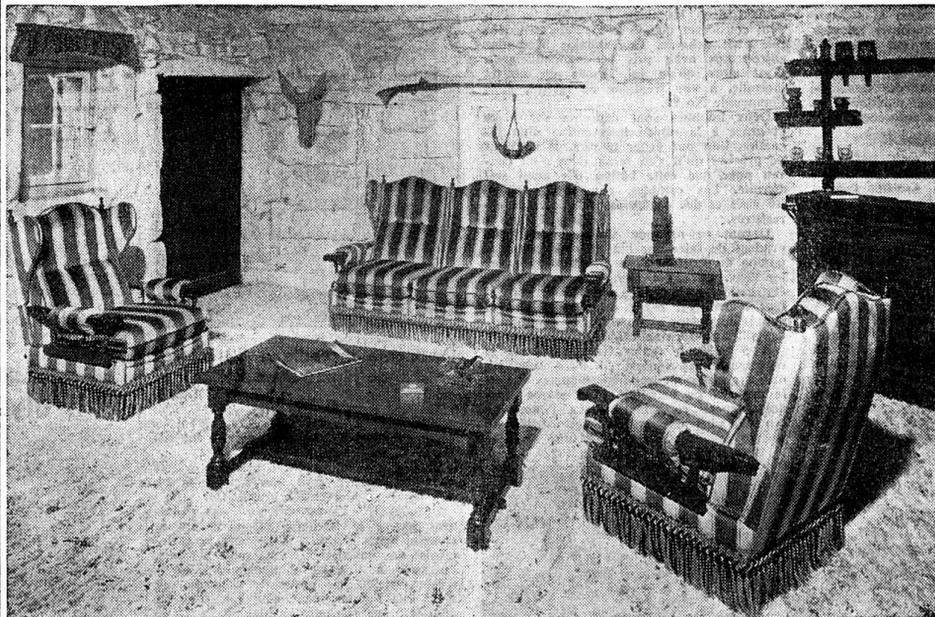
- 1 jeune vendeuse
- 1 apprenti confiseur

Nourris, logés, congés réguliers.

Faire offres à :  
confiserie-Tea-Room  
R. Diercksen, 55, rue Centrale,  
2500 Bienne. Tél. (032) 2 87 32.

*Vous et nous avons plusieurs points communs.*

*Nous aimons la beauté, la qualité, le confort, l'élégance.  
Vous trouverez chez perrenoud des meubles sélectionnés  
pour tous les goûts et tous les budgets.*



**NÎMES :** Salon rustique très confortable, accoudoirs en chêne massif, tissus et coloris au choix canapé fixe ou transformable

meubles sa  
perrenoud

NEUCHÂTEL :

Rue de la Treille 1  
(tout près de la place Pury)

Exposition vente à Bienne,  
la Chaux-de-Fonds, Lausanne,  
Genève

VOTRE  
STYLE  
DE VIE

Ne manquez pas  
notre spot  
publicitaire  
à la télévision  
du 28 février au  
23 mars 1972

Horaire 1972 de notre spot publicitaire

28 février 20.15 h	15 mars 18.55 h
4 mars 19.35 h	17 mars 19.55 h
8 mars 18.55 h	20 mars 19.55 h
11 mars 19.55 h	23 mars 20.15 h



Coopérative de construction  
**HOME + FOYER**  
3360 Herzogenbuchsee  
Téléphone 063 5 27 31

Baden Berne Bienne  
Lausanne Lucerne Sissach

Construit par nos soins  
construit avec soin!

Bon

17

pour recevoir gratuitement  
notre prospectus en couleur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

No postal Lieu \_\_\_\_\_



## OFFRES D'EMPLOIS

WIRZ 33.1.2

On cherche un  
**boulangier**  
ou un  
**boulangier-pâtissier**  
Semaine de 5 jours. Bonnes prestations sociales et salaire intéressant.  
Tél. (038) 24 17 17.

Café de l'Industrie, Neuchâtel, cherche  
**sommelière extra**  
pour 2 à 3 jours par semaine.  
Tél. (038) 25 28 41.

## Gros gains

— Carrière rapide  
— Avenir brillant  
— 20 - 30 ans  
— Hommes femmes  
— Libres tout de suite.  
Se présenter vendredi 10 mars 1972 de 10 h à 12 h, 19, rue de l'Hôpital, 2me étage.

Pour le kiosque de la gare de Neuchâtel, nous cherchons une

## vendeuse

Les débutantes dans la branche seront mises au courant. Conditions de travail et prestations sociales avantageuses. Les intéressées sont priées de se présenter audit kiosque, à la gérante qui donnera volontiers les informations désirées.

Kiosque de la gare de Neuchâtel, tél. 25 40 94.

**RESTAURANT DE LA COURONNE, SAINT-BLAISE**, tél. (038) 33 38 38, cherche

## sommelière

pour date à convenir.  
Bons gains et congés réguliers.

On cherche

## vendeuses

pour commerce d'alimentation générale. Semaine de 5 jours, bonnes prestations sociales et salaire intéressant.  
Tél. (038) 24 17 17.

Boîtes de montres

## Bouille S.A.

Monruz 17 Neuchâtel  
engage pour Saint-Blaise

## 2 ouvriers

et pour Monruz

## 2 ouvrières

Se présenter ou téléphoner au No (038) 25 77 33.

Entreprise de Neuchâtel engage

TECHNICIEN  
du bâtiment

expérimenté pour calculation des soumissions, métrages, facturation. Bon salaire. Eventuellement logement.

Tél. (038) 24 44 67.

Jeune homme  
ou jeune fille

serait engagé par bureau technique pour travaux faciles (héliographies, entretien, commissions, etc.).  
Hirsch & Hess, ingénieurs, Neuchâtel. Tél. 25 29 41.

**Perwoll**  
avec  
flou-doux  
**en Grand Test**

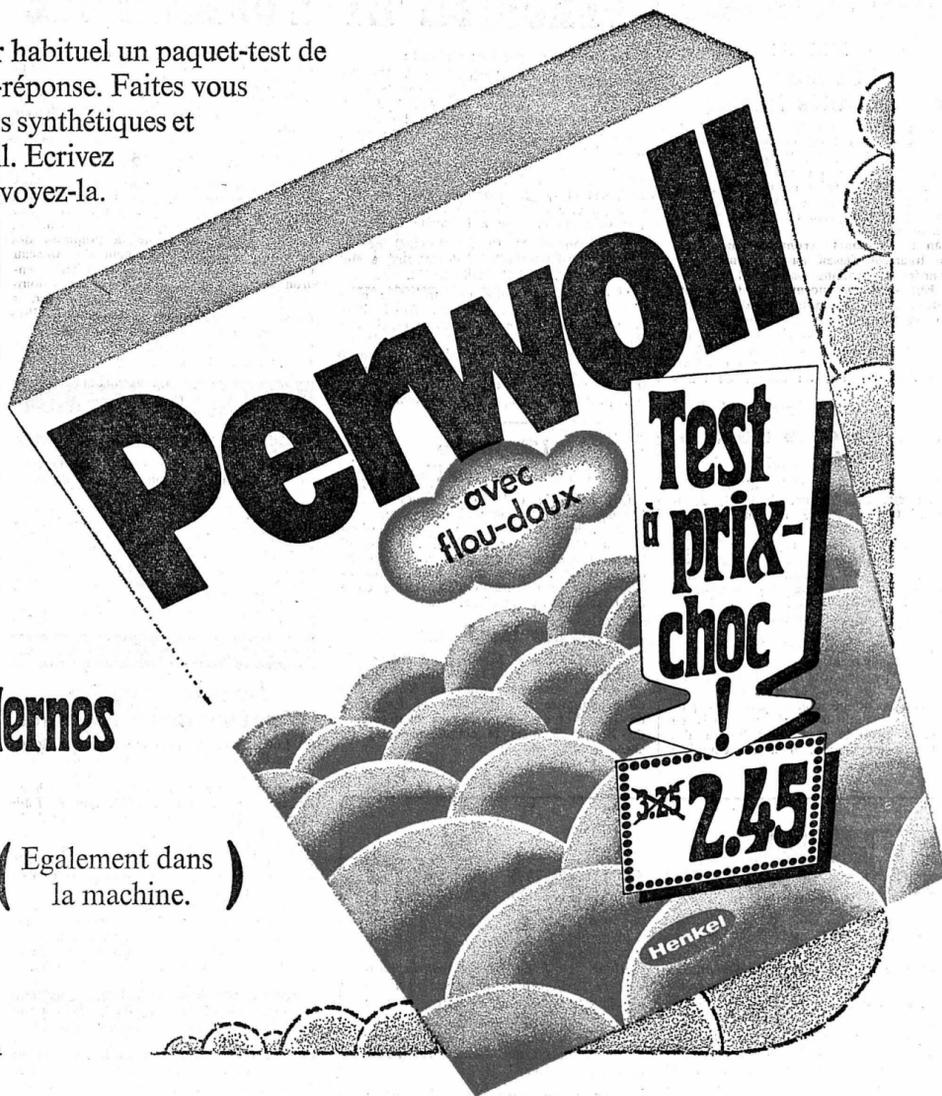
Déjà plus de 2000  
réponses après  
3 jours de test!

Le test continue. **Maintenant**  
**Test à prix-choc!**

Afin que chacun y prenne part.

Demandez à votre fournisseur habituel un paquet-test de Perwoll à prix-choc avec carte-test-réponse. Faites vous aussi notre grand test: lavez tous vos synthétiques et autres tissus modernes avec Perwoll. Ecrivez votre résultat sur la carte-test et envoyez-la. Vous recevrez alors en cadeau une boîte de «Crème 21» d'une valeur de Fr. 1.75. Seules les cartes-test-réponse originales sont valables. Jugez vous-même si Perwoll tient ce qu'il promet:

**Perwoll avec flou-doux rend tous les tissus modernes vaporeux, souple et moelleux.** (Egalement dans la machine.)



**Henkel**

Perwoll avec flou-doux – la lessive pour linge fin qui ne craint pas votre test critique.

**CISAP**

Fabrique de produits alimentaires

engage

## EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

dynamique, capable et consciencieux(euse), aimant le travail indépendant et varié.

Nous demandons: connaissances parfaites de la langue et de la sténographie allemandes.

Faire offres écrites à la direction de l'entreprise ou téléphoner au (038) 47 14 74, interne 13.

La Cité des enfants, Institution médico-éducative pour enfants handicapés, à Saint-Légier, cherche

## 1 éducateur (trice)

qui puisse s'intégrer à l'équipe éducative d'un groupe d'enfants débiles profonds.

Nous demandons:

- une formation achevée (si possible dans le domaine éducatif)
- un intérêt pour les enfants débiles profonds
- un engagement dans la durée.

Conditions de travail analogues à celles de la convention collective des éducateurs vaudois.

Adresser offres de service à F. Besson, directeur, La Cité des enfants, 1806 Saint-Légier.

**HASSLER**

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

## 1 POSEUR DE TAPIS

ainsi que

## 1 PARQUETEUR

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres ou se présenter chez Hassler, rue Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 21 21.

Entreprise cherche pour son département facturation

une employée  
de bureau

capable, consciencieuse, qui, après formation, serait apte à travailler d'une manière autonome. Poste indépendant pour personne ayant de l'initiative.

Faire offres sous chiffres P 90063 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel, avec bref curriculum vitae et prétentions de salaire.

Il sera répondu à toutes les offres.

JURA - JURA - JURA

Premiers jalons posés pour la création d'un Centre culturel jurassien

Le Centre culturel jurassien (CCJ) a diffusé hier son « Rapport intermédiaire », document de près de 150 pages, de présentation à vrai dire pas très soignée, mais dont le contenu présente beaucoup d'intérêt.

donne au mot « culture » un sens qui ne recouvrirait que les beaux-arts et la littérature. Les promoteurs du CCJ pensent que la culture est ce qui caractérise un certain état de civilisation.

La diffusion, l'animation, la création et la recherche sont les quatre fondements sur lesquels s'articulera l'activité du futur CCJ, lequel n'entend pas monopoliser la culture, ni faire concurrence aux sociétés culturelles locales.

Quant aux programmes mis au point par les responsables, on fera en sorte qu'ils soient de qualité et très variés aussi bien dans les registres artistiques que dans l'origine, les conditions de représentation, les styles les époques.

Les activités du CCJ seront organisées localement. Les centres culturels régionaux (CCR) devraient pouvoir disposer

très vite de personnel qualifié et de locaux : ateliers, salles de cours, etc. Cette solution permettrait une collaboration au niveau régional autant que local des sociétés culturelles de toute sorte.

La commission d'étude estime également indispensables certains équipements mobiles tels que « bibliobus » et théâtres gonflables, qui permettraient une véritable décentralisation. Il est en effet nécessaire de réparer une injustice. Le Jura, avec sa population de 140.000 habitants, ne devrait-il pas pouvoir disposer des mêmes programmes culturels qu'une ville de population équivalente ?

Quant à l'implantation du centre principal, c'est un problème très délicat que la commission étudie encore actuellement, d'une part en réunissant des éléments de jugement conduisant à une implantation rationnelle, efficace et juste ; d'autre part, en prenant contact avec les principales localités du Jura pour demander des propositions précises, notamment en ce qui concerne les terrains. Ce problème, on s'en doute, ne sera pas le plus facile à résoudre...

BASES JURIDIQUES

Pour ce qui est des bases juridiques, le CCJ sera une « fondation » dont les membres fondateurs seront l'Etat de Berne, la société jurassienne d'émulation, l'Institut jurassien et l'université populaire. Ses organes seront : un conseil de fondation de 5 membres un conseil culturel qui sera l'élément moteur et un conseil de direction, organe exécutif.

Les structures bâties — et bâties en plusieurs étapes — comprendront des bâtiments souples et adaptables, conçus en fonction d'une évolution continue et rapide.

Tel est dans ses grandes lignes le projet qui a été soumis hier à la réflexion et aux critiques d'un nombre considérable d'associations et de personnes du Jura.

BEVI

SAINT-IMIER

Nonagénaire fêté

(c) M. Céline Epenoy, un enfant des Breuleux venu se fixer à Saint-Imier, avec sa famille, voici déjà bien des décennies, a célébré son 90ème anniversaire. Les autorités municipales et la paroisse catholique romaine ont également fêté, selon la coutume établie à Saint-Imier, le nouveau nonagénaire de la localité, qui fut un termineur réputé. Il jouit aujourd'hui encore d'une bonne santé.

MOUTIER

Au club de lutte

(c) M. Christian Eidam a été nommé président du club des lutteurs de Moutier. Il a été prévu d'organiser un tournoi de lutte suisse à Moutier en août ou septembre.

COURT

Pour une vieillesse sans accident

(c) Une cinquantaine de personnes âgées ont pris part, mardi après-midi, à une conférence organisée par les agents Cuttat et Matthys de la police cantonale ayant pour but la prévention des accidents. Les participants ont été intéressés par cette conférence qui fut complétée par la projection d'un film sur le Chasseral et une collation.

Avec les pêcheurs

(c) Les pêcheurs de Court ont siégé sous la présidence de M. Emile Beuchat. Dans son rapport, le président exprima sa satisfaction des résultats de pisciculture, mais se déclara déçu de la pollution des eaux et de l'empoisonnement du ruisseau de Chaluiet. En 1971, 23.000 truitelles environ ont été mises à la Bierge de Choindez aux Gorges de Court. Le comité a été réélu et l'assemblée a renoncé à adhérer à la Fédération suisse de pêche. L'année 1972 verra la célébration d'une petite fête à l'occasion du cinquantième anniversaire de la société. M. Adolphe Bouchat, de Sorvilier a été nommé membre d'honneur pour 30 ans d'activité dans la société.

SONVILIER

Chemin emporté par la chute d'un mur

(c) Jeudi aux premières heures de la matinée, en descendant de la montagne du Droit de Sonvilier, des agriculteurs ont constaté que le mur de soutènement du troisième virage du chemin de montagne conduisant au village avait cédé entraînant le chemin même dans sa chute, ceci sur une distance de près de 40 mètres. La masse de pierres a causé encore des dégâts assez importants à la forêt. La circulation a été interdite sur le chemin. Le mur doit avoir cédé dans la nuit de mercredi à jeudi.

FRIBOURG - FRIBOURG

Le R.P. Pfuertner donnerait ses cours

Le programme des cours de l'Université de Fribourg, pour le semestre d'été 1972 (10 avril - 12 juillet) vient de paraître. On relève que les cours du R.P. Stephanus Pfuertner, professeur ordinaire de théologie morale, y sont annoncés.

A la suite de l'intervention de Mgr Mamie, évêque du diocèse, un « congrès sabbatique » avait été proposé au R.P. Pfuertner par son supérieur, le maître général des dominicains, à la suite du refus du R.P. Pfuertner de révoquer publiquement certaines de ses thèses touchant à la morale sexuelle. Le religieux avait déclaré qu'il acceptait cette mise en congé provisoire. Mais il appartient au Conseil d'Etat, qui nomme les professeurs, de dire s'il accepte cette « mise sur la touche » pour un an. Jusqu'ici, il ne s'est pas prononcé. Mais la publication du programme semestriel, comprenant les cours du R.P. Pfuertner, donne à penser que le professeur ne sera pas écarté.

ESTAVAYER-LE-LAC

Avant la Fête cantonale de chant

(c) Les préparatifs de la 24ème Fête cantonale des chanteurs fribourgeois qui se déroulera les 3 et 4 juin à Estavayer vont bon train. Placé sous la direction de M. Jacques Bulet, syndic, le comité d'organisation a arrêté les dates du festival « Images de mon pays » de Carlo Bolli qui se jouera les 28 mai, 1er, 2 et 3 juin. Quant au cortège du dimanche après-midi, il réunira plus de 2000 participants sur le thème « Estavayer présent — Estavayer avenir ». Du point de vue finances, on a établi un budget prévoyant des recettes pour quelque 160.000 francs. Le facteur le plus important d'une telle entreprise demeure sans conteste le temps que chacun souhaite évidemment chaud et ensoleillé !

L'école professionnelle de Bulle sera prochainement développée

De notre correspondant :

Mlle Marie-Thérèse Buchud, député, a posé au Conseil d'Etat une question écrite concernant l'avenir de l'école professionnelle de Bulle. Le gouvernement répond que le chef du département de l'intérieur (M. P. Dreyer) et la direction du centre professionnel cantonal (M. R. Bossy) en ont discuté à plusieurs reprises avec les autorités communales de Bulle. L'école professionnelle de Bulle est promise à un développement. Elle compte actuellement 12 classes (9 de l'artisanat, 131 élèves et 3 du commerce, 58 élèves). En raison de l'insuffisance des effectifs, des cours n'ont été organisés que pour sept professions.

En vertu des nouvelles directives de l'OFIAMT, les écoles professionnelles devront porter l'enseignement obligatoire de 1 jour à 1 jour et demi, ce qui se traduira par de nouveaux besoins de locaux. Le Conseil communal de Bulle pense mettre à la disposition de l'école professionnelle les locaux actuels de l'école secondaire, laquelle sera logée, l'an prochain, dans une nouvelle construction en cours. Lorsque les effectifs seront suffisants, de nouveaux cours seront ouverts. L'installation de plusieurs ateliers est envisagée.

Cette décentralisation a été voulue dans l'optique du développement de l'apprentissage dans les districts de la Gruyère, de la Veveyse et d'une partie de la Glâne.

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé : M. Peter Ruesch, Dr ès lettres, chef de travaux auprès de la faculté des lettres (institut d'études médiévales), où il remplace M. Joseph Leisibach qui quitte l'université ; M. Sergio Severe, lic. en droit, à Fribourg, greffier du tribunal de la Gruyère, préposé aux registres du commerce et des régimes matrimoniaux et substitut du préposé à l'Office des poursuites ; M. Albert Engel, député, à Morat, membre du conseil d'administration de l'hôpital cantonal, en remplacement de M. Louis Bole, ancien député, démissionnaire ; M. Claude Dumas, président du tribunal de la Glâne, à Romont, en qualité de président de la commission d'arbitrage en matière d'améliorations foncières, en remplacement de M. Rémi Brodard, élu conseiller d'Etat ; MM. Jean Riesen, conseiller

d'Etat, et Pierre Andrey, chef de service à la direction des travaux publics, à Fribourg, membre et membre suppléant de la commission intercantonale de la police de la navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat.

D'autre part, le Conseil d'Etat a accordé une patente de médecin vétérinaire à M. Jean-Jacques Glisson, de Bulle, qui s'établira dans le district de la Gruyère, et une patente de pharmacien à M. Claude Grandjean, qui s'installera à Fribourg (Beauregard-Centre).

DEMISSION

Le Conseil d'Etat a pris acte, avec remerciements pour les bons services rendus, de la démission de l'abbé Johann Scherwy, inspecteur des écoles primaires de la Singine depuis 25 ans.

Dangers du machinisme agricole : les agriculteurs ont beaucoup à faire pour prévenir les accidents

Le canton de Fribourg comptait encore 8442 exploitations agricoles en 1969. Les statistiques plus récentes font défaut, mais on sait que ce nombre est en baisse constante. En 1955, il y en avait encore 11.341. De 1965 à 1969, pas moins de 668 exploitations ont disparu. Cette évolution inéluctable va de pair avec une constante augmentation de la mécanisation des exploitations restantes. Le « machinisme agricole » permet à un nombre sans cesse diminué de travailleurs de la terre de produire toujours davantage. Mais, qui dit machine, dit dangers. Danger souvent mortel qui s'est maintes fois concrétisé. Combien de jeunes pères de famille ont-ils péri, écrasés sous leur tracteur renversé ? Ici encore, on ne dispose d'aucun chiffre précis. Chaque année, pour le seul canton de Fribourg, les journaux signalent des tragédies semblables que les doigts des deux mains ne suffisent probablement pas à compter.

OU SONT LES STATISTIQUES ? A l'Institut agricole de Grangeneuve, nous avons interrogé M. A. Lippuner, du service cantonal du machinisme agricole, qui nous a déclaré : « Je donne des conférences depuis douze ans, dans le but de mettre les dangers du machinisme en évidence, après de longues années décourageantes, où je voyais l'auditoire dormir, je constate enfin une prise de conscience dans les milieux agricoles. Chacun a eu l'occasion de voir ou de connaître des cas tragiques, relativement près de lui. Il faudrait pouvoir étayer ces observations en mettant en évidence leurs multiples conséquences. Malheureusement, nos sources statistiques sont boiteuses. Seize compagnies d'assurance, je crois, couvrent cette sorte de sinistre. Mais elles sont peu pressées à nous fournir des indications qui rendraient service à tout le monde. Si bien que nous devons souvent nous contenter de ce que nous voyons dans les journaux ou de ce que la police nous signale. Les Vaudois sont parvenus à établir une statistique valable. Nous devons y arriver nous aussi... »

La prévention contre les accidents agricoles, précise M. Lippuner, fait l'objet d'efforts constamment accrues. Avec le service créé à Grangeneuve, collaborent l'Association des propriétaires de tracteurs et la Fédération des syndicats agricoles. Un agronome, M. H. Krebs, spécialiste de la prévention, a été engagé. Une vaste action d'information se développe auprès des jeunes surtout, mais aussi de tous ceux qui sont dans la pratique et qui sont guettés par des accidents qui peuvent se produire

aussi bien sur les champs que sur les routes ou à la ferme. Un tracteur, par exemple, est fréquemment utilisé six à huit heures par jour, sur des terrains parfois difficiles. Comment, dans ces conditions, penser faire des « économies » sur les installations de sécurité ? On considère que, chaque année, près de la moitié des exploitations agricoles sont le théâtre d'accidents plus ou moins graves.

Le but à viser, c'est l'éradication de l'inconscience. L'inconscience coupable de ceux qui juchent sur des machines des garçons de sept à douze ans, les mettant à la merci parfois de la mort, mais, plus sûrement, d'atteintes physiques irréversibles : colonnes vertébrales déformées, mutilations, etc. Si les dangers les plus évidents ne sont pas toujours écartés, on imagine facilement que la situation est plus inquiétante encore, lorsque l'agriculteur et ses collaborateurs se trouvent confrontés à de multiples dangers que, seule, une formation professionnelle suffisante et adaptée leur permettra d'endiguer.

Or, on constate que, dans la partie allemande du canton, c'est par centaines que les jeunes affluent à Grangeneuve pour suivre les cours de l'Institut de prévention. Les Romands sont, hélas, beaucoup plus rares. Si c'est de la fierté, elle est plutôt mal placée... M. GREMAUD

ACCIDENTS TRÈS NOMBREUX

La prévention contre les accidents agricoles, précise M. Lippuner, fait l'objet d'efforts constamment accrues. Avec le service créé à Grangeneuve, collaborent l'Association des propriétaires de tracteurs et la Fédération des syndicats agricoles. Un agronome, M. H. Krebs, spécialiste de la prévention, a été engagé. Une vaste action d'information se développe auprès des jeunes surtout, mais aussi de tous ceux qui sont dans la pratique et qui sont guettés par des accidents qui peuvent se produire

COURTELARY

Collaboration chorale

(sp) Pour la quatrième fois consécutivement, les chœurs d'hommes de Courtelary et de Dombresson ont étudié en commun le programme chorale de leur concert. Il aura lieu samedi 11 mars à Courtelary, avec en seconde partie un spectacle de variétés créé par le Groupe « Jeunesse 71 » de Cormoret qui a mis au point un nouveau spectacle.

MOUTIER

Encore une usine qui ferme ses portes

(c) L'une des plus anciennes fabriques de boîtes de montres de Moutier, l'usine R. Raaflaub a annoncé à son personnel, (une trentaine d'ouvriers), qu'elle se voyait dans l'obligation de fermer ses portes lorsque les commandes en cours seront terminées. La maison Raaflaub faisait partie depuis quelques années, du holding Boncour et de Boncourt. Elle avait une succursale à Delémont. C'est dans cette usine seule que va s'opérer la concentration.

Sur un chantier de forêt, près de Boncourt

Ouvrier écrasé par une pelle mécanique

(c) Hier matin vers 9 heures, un accident mortel s'est produit sur un chantier de forêt, à proximité de Boncourt. Un entrepreneur de Buis (IB) procédait à cet endroit au nivellement d'un terrain avant la construction d'un réservoir. Alors qu'elle se trouvait sur un tas de terre, une pelle mécanique à chenilles, pesant 11 tonnes, bascula et fit trois quarts de tours sur elle-même

avant de s'immobiliser. Son conducteur, qui avait été éjecté de son siège, fut pris sous la lourde machine et tué. Il fallut trois heures pour parvenir à le dégager. Il s'agit d'un jeune ouvrier frontalier français, Marcel Bataillard, de Badevil (Doubs), qui s'était engagé en Suisse en décembre dernier, à l'issue de son service militaire.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Pour les enfants du monde

Le groupe de travail de Terre des hommes de Bienne organise entre le 13 et le 18 mars une grande semaine en faveur des enfants du monde. Au programme : mardi 14 à la salle Farel : concert de jazz avec Albert Nicolas et le New Ragtime Band-Dynamic Jazz Band ; jeudi 16 mars : conférence de M. Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes à la salle Farel ; vendredi 17 mars au théâtre municipal : première suisse de « Les Filles » des Jean Marsan ; samedi après-midi course de patrouilles pour les enfants de 7 à 12 ans (on a enregistré déjà 70 participants) et samedi soir également mais au palais des Congrès Michel Buhler avec Nono Muller dans son tour de chant.

Le « service compris » a été accepté mais le vote n'était pas très clair

Le service compris sera institué à Bienne dès septembre. Hier, une soixantaine de personnes sur les 166 membres de la Société des cafetiers et restaurateurs de Bienne et environs étaient réunis en assemblée générale.

A l'ordre du jour la proposition d'introduire, dès septembre, le service compris dans tous les restaurants de Bienne et environs et d'exclure les membres de la société qui ne se soumettraient pas à cet ordre.

Après deux votes la proposition a été acceptée par 32 oui contre 27 non.

On peut se demander si un couple de

membres de la société a droit à deux voix ou si une voix seulement est valable en pareil cas, car on a pu remarquer que deux membres mariés assis à des tables différentes, avaient voté tous les deux. D'autre part, il serait intéressant de connaître la teneur du règlement ou des statuts afin de savoir si le quorum doit être atteint pour de telles votations.

La conséquence de cette acceptation sera la démission de tous les membres qui ne veulent pas introduire le service compris et, donc, la création d'une section dissidente.

Une interpellation demandait en son temps que l'on établisse un tableau uniforme des prix afin que le client qui fréquente tel ou tel autre établissement soit assuré de payer pour la même consommation le même prix. Comme il y aura certainement scission, que va-t-il se passer ? Certainement une gabegie de plus. ADG

PERLES

Une voiture sort de la route : deux blessés

Hier vers 16 h 40, une automobile a quitté la route entre Bienne et Perles. Les deux occupants, Mlle Heidi Affolter et M. Roger Gogniat, tous deux domiciliés à Granges, blessés, ont été hospitalisés à Beaumont.

Prochaine séance du Conseil de ville

(c) Importante sera la prochaine séance du législatif biennois puisqu'elle comprendra pas moins de 19 points à son ordre du jour dont notamment : la révision du règlement communal concernant l'augmentation du nombre des conseillers municipaux permanents ; l'augmentation du nombre des services ; remplacement de 10 autobus ; la délegation de certaines affaires de la direction des travaux publics à d'autres directions et bien sûr un nombre impressionnant de développements d'interventions.

A la Fédération suisse d'élevage pie-noir : « Nous manquons de « semences »...

(c) La Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée noire a tenu son assemblée des délégués à Bulle, sous la présidence de M. Félix Dupasquier. La plupart des éleveurs de cette Fédération sont fribourgeois, mais de nombreuses régions de toute la Suisse y sont représentées. D'une manière générale, la situation est satisfaisante. Il y a pourtant des ombres et des lumières.

Le cheptel pie-noir suisse a diminué en 1971 de 3,6 %, mais l'effectif des femelles inscrites au herd-book a augmenté de 13 % pour atteindre 13.624 animaux. En revanche, le nombre des taureaux admis aux expériences de croisement entre races pie-noire et holstein-friesian du Canada sont très encourageantes. Mais les importations de « semences » sont insuffisantes. La Fédération suisse d'insémination artificielle ne parvient pas à répondre à la demande. Quant à l'écoulement du bétail d'élevage et de rente, l'année 1971 a été favorable.

Les comptes de la Fédération sont légèrement bénéficiaires, de même que ceux du marché-concours de Bulle. On s'est plu à relever le succès remarquable de l'exposition de vaches laitières inaugurée l'an dernier. Cette exposition, qui connaît un retentissement international, sera renouvelée prochainement.

Le problème de l'épuration des eaux bientôt résolu

(c) Estavayer-le-Lac, enfin, s'apprête à mettre en chantier son usine d'épuration des eaux usées. Les études ont été fort longues, trop même aux yeux de certains. Mais une chose est maintenant sûre : les travaux vont démarrer dans un très proche avenir. A cet effet, le Conseil général devra se prononcer le 17 mars sur un crédit extraordinaire de 13 millions destiné à l'aménagement des collecteurs et de la station elle-même. Dans cette somme ne sont toutefois pas compris les subsides fédéraux, cantonaux et la participation d'entreprises.

Traînez-vous votre estomac comme un boulet ?

Entendons-nous. Auriez-vous exceptionnellement mangé plus que de coutume ? Ce repas vous pèse. Vous n'en gardez comme souvenirs que des renvois, des ballonnements ou des brûlures.

Connaissez-vous les pastilles Rennie ? Les ingrédients actifs de Rennie neutralisent rapidement l'excès d'acidité de l'estomac, cause de votre tourment. Demandez à votre pharmacien ce qu'il en pense. En plus de leur effet indiscutable, les pastilles Rennie ont un super-goût de menthe.

Mais arrêtez donc de tousser!

Essayez le Sirop des Vosges : Il calme rapidement votre toux ; vous dormez enfin d'un bon sommeil et respirez librement.

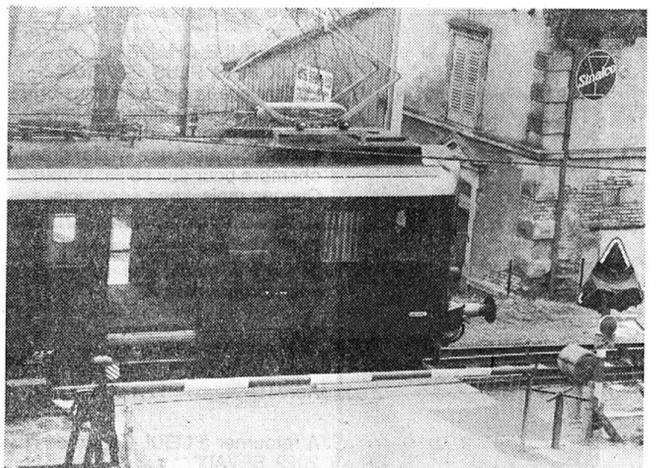
Le Sirop des Vosges a fait ses preuves, car c'est un remède à base de plantes efficaces et de composants actifs. De plus, il a un goût agréable et il est léger à l'estomac. Il existe une formule spéciale pour les diabétiques. Rhume, toux, grippe, bronchite simple : Sirop des Vosges Cazé.

Sirop des Vosges

Tourisme et économie des transports

Le 21 mars, l'Institut de tourisme et d'économie des transports de l'Ecole des Hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, organise un séminaire sur le thème : « Planification d'actions de promotion et de publicité touristiques », qui se déroulera au Palais des congrès à Bienne, avec la collaboration de l'Office du tourisme du canton de Vaud.

Les exposés seront complétés d'exemples concrets, ce qui permettra aux participants de toucher du doigt la pratique et de participer à une discussion générale sur un thème d'actualité.



Un passage à niveau mieux gardé depuis quelques jours.

(Avipress - Périsset)

# OUVERTURE DE SAISON

C'est dans nos rayons que vous trouverez les plus belles collections

## PRINTEMPS - ÉTÉ 72

Confection dames et girls - Confection grandes tailles - Tout pour l'enfant  
Lingerie - Corseterie - Pulls - Foulards - Gants - Chemiserie

# Savoie-Petitpierre s.a.

Seyon 1

NEUCHÂTEL

Pl. Halles 9

### PRÊTS

sans caution  
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE**  
**COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ FAN

### Baignoires en mauvais état

ont réparées par spécialiste avec 00 % de garantie. Nouvelles stratifications de baignoires ayant subi de gros dégâts d'acide et d'émail. Réparation sur place sans descendre la baignoire.

**REPABAD, Hans Brühlari BERG - 3185 SCHMITTEN**

Agent général cantons: Fribourg, Leuchâtel, Tessin, Valais, Grisons, Appenzell, Glaris, Schwyz, Uri, Zoug, Lucerne, Nied-Obwalden.  
Tél. 36 17 14 ou carte postale.

### SANDOZ & Cie

ses vins fins de France  
PESEUX Tél. 31 51 77

### Dettes = Soucis

Débarassez-vous-en par la gestion de dettes

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt
- Action: rapide
- Discretion: absolue.

Genève Tél. (022) 44 54 97  
Neuchâtel Tél. (038) 33 56 08  
Lausanne Tél. (021) 23 01 83  
Fribourg Tél. (037) 23 24 04

### Dr. Bernhard Weck

Badenerstrasse 257, 8003 Zürich  
Telefon (051) 27 22 89 / 23 32 77

### Location de cantines

Toutes dimensions.  
Décostrud & Panchaud,  
Carrouge (VD).  
Tél. (021) 93 11 26.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

**vitasec** NETTOYAGE À SEC

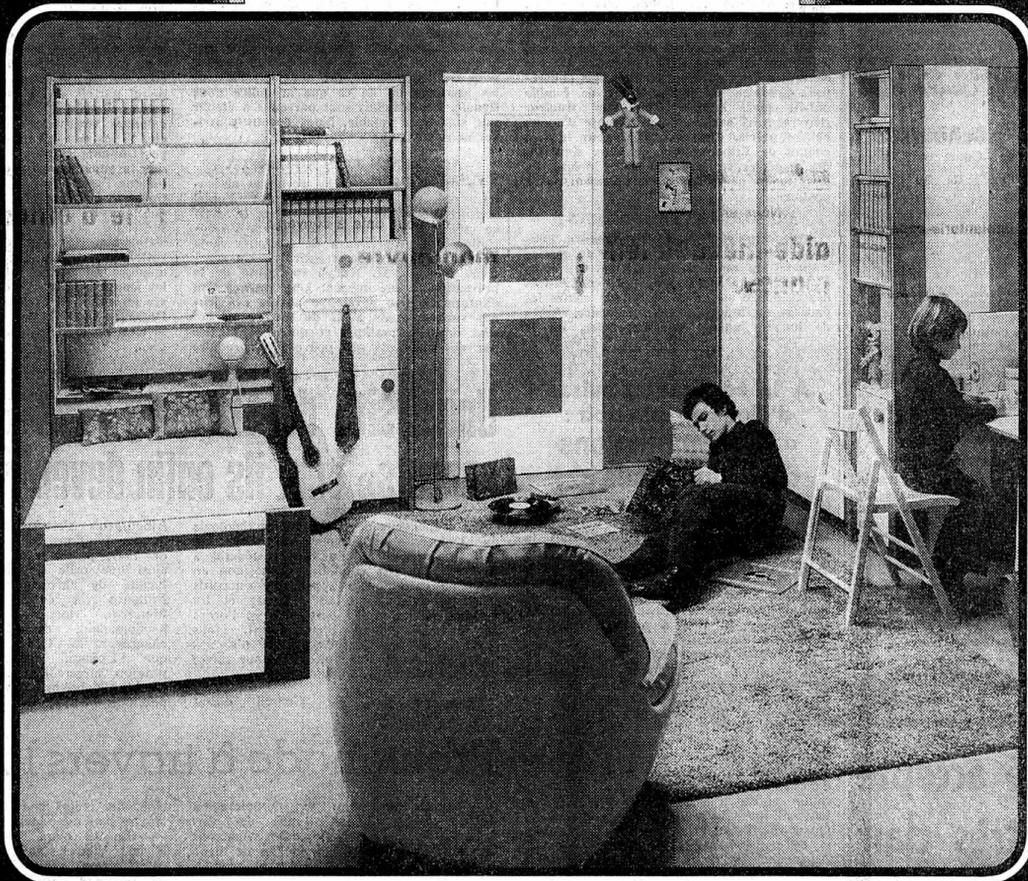
←

bon marché  
mais bien fait!

Flandres 1 / Balfieux 3

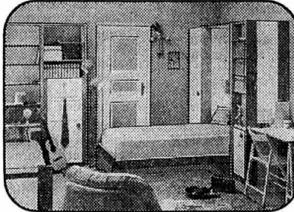
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

DOUBLEZ  
LEUR ESPACE VITAL  
ET ECONOMISEZ  
LE PRIX D'UNE PIECE  
AVEC LE PROGRAMME AZ LEIDI



UN PROGRAMME COMPLET qui comprend une armoire, une penderie, une bibliothèque, un coffre à jouets, une table rabattable, un lit conventionnel ou un lit escamotable vertical (pied et tête réglables) qui se relève et s'abaisse du bout des doigts.

UNE SEULE CHAMBRE... DEUX FOIS PLUS GRANDE  
Le lit relevé, la pièce se transforme en living et offre ainsi une large place pour jouer, étudier. Vos enfants ont alors une «vraie» grande chambre pour eux seuls. Et vous? Chaque mois, vous économisez



Fr. 150.—/200.— de loyer pour une pièce supplémentaire.

A titre indicatif, le prix du lit escamotable seul est de Fr. 1375.— (sommier capitonné et matelas compris).

LEIDI, Fabrique romande de meubles  
1030 Bussigny  
EXPOSITION-VENTE:

BEVAIX  
CENTRE DE L'HABITATION  
Ouvert tous les jours jusqu'à 18 h. 30, mardi jusqu'à 21 h. et samedi sans interruption jusqu'à 17 h.  
Accès par le restaurant-dancing «Chez Gégène»  
100 places

**BON** Je désire recevoir sans engagement, des renseignements sur votre programme AZ

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

A retourner à LEIDI, Centre de l'habitation  
2022 BEVAIX

création  
**Leidi**  
meubles

ogp

## La Treille

Toujours du nouveau à notre supermarché!

Demain samedi

# GRANDE JOURNÉE «ANIMATION»

avec le précieux concours des

## BISCUITS WERNLI ET DES THÉS LIPTON'S

avec le fameux QUIX'S BANK  
et le journal LA SUISSE

### Les enfants

ne seront pas oubliés. Qu'ils viennent nombreux nous apporter des dessins ayant comme thème les «Biscuits Wernli» ou le «Thé Lipton's».

### Caran d'Ache et Yoplait

récompenseront tous les travaux et les meilleurs recevront encore des prix spéciaux.

### Attention:

Les récompenses seront distribuées le même jour, dès 16 heures.

Il y aura une ambiance de fête!

ogp

## La Treille

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

**2 OUVRIÈRES**  
pour notre bureau d'expédition

Nous cherchons

Notre choix se portera sur des candidates actives et ayant quelques connaissances de dactylographie. Bonnes possibilités de se créer une situation intéressante.

Faire offres ou téléphoner pour un rendez-vous à Bracelet-Union, Grand-Rue 45, 2035 Corcelles. Tél. 31 57 81.



Notre service de comptabilité financière cherche, pour compléter son équipe, une

**employée de commerce**

titulaire du certificat fédéral de capacité et de langue maternelle française.

TACHES :

- Contrôle des journaux EDP et du grand-livre
- Correspondance diverse
- Calcul d'intérêt
- Classement de pièces justificatives, etc.

NOUS OFFRONS :

- Avantages sociaux de premier ordre
- Ambiance de travail agréable
- Possibilité de développement personnel



**vibro-meter sa**

Nous développons et produisons des appareils électroniques et mécaniques de précision pour le mesurage et la surveillance dans les secteurs de la recherche, de l'industrie et des vols spatiaux. Notre entreprise est de grandeur moyenne, très moderne et dynamique.

Nous cherchons

**tourneur et aide-tourneur**

pour des pièces petites et moyennes.

Nous vous offrons des conditions de travail avantageuses, une ambiance de travail agréable, un salaire mensuel selon vos capacités et des avantages sociaux.

Les intéressés sont invités à prendre contact, par écrit ou téléphoniquement, avec notre bureau du personnel : **VIBRO - METER S.A., 1700 FRIBOURG.** Moncor Tél. (037) 82 11 41.

**KOMATSU**

**SI VOUS DÉSIREZ :**

Travailler dans de bonnes conditions Dans un atelier moderne Perfectionner vos connaissances des machines de chantiers par des cours auprès des différents marques que nous représentons, nous offrons, à personne qualifiée et sérieuse, une place de

**MÉCANICIEN**

sur machines de chantiers

Place stable et très bien rémunérée - ambiance de travail jeune et dynamique - 3 semaines de vacances - fonds de prévoyance.

Faire offres à :

**MORAND, MACHINES D'ENTREPRISES**  
1635 LA TOUR-DE-TRÈME  
Tél. (029) 2 90 01 (bureau) - (029) 2 85 55 (privé)

**SMITH**

**ERI** Entreprise réglage Industriel, Sablons 48, Neuchâtel, tél. 24 57 47,

engage, pour son atelier de réglages :

**une RÉGLEUSE QUALIFIÉE**  
pour contrôle et retouche des spiraux sur appareil Greiner

**une OUVRIÈRE**  
pour contrôle équilibrage des balanciers

**une OUVRIÈRE**  
pour équilibrage de balanciers en équipe

**une PERSONNE**  
à mi-temps pour travaux divers.

Travail uniquement en atelier.

Nous cherchons, pour notre service du contentieux, une

**correspondante**

de langue maternelle française ; connaissances d'allemand souhaitées. Si vous possédez une bonne formation professionnelle et savez estimer l'indépendance et la confiance que vous accordera votre chef, d'excellentes conditions d'engagement vous attendent.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous soumettre des détails ultérieurs au cours d'un entretien personnel.

**RADIO TV STEINER**

STEINER S. A., Berne  
Service du personnel  
Winterholzstrasse 55, 3018 Berne  
Tél. (031) 55 45 81

Horace Decoppet S.A.  
Entreprise générale du bâtiment et travaux publics  
11, av. Haldimand, 1401 Yverdon, cherche

**UN GRUTIER QUALIFIÉ**

et **UN GRUTIER DÉBUTANT**

(Conditions de travail intéressantes dès le début).

Tél. (024) 2 48 32.

On cherche

**TECHNICIEN SANITAIRE**  
ainsi qu'un installateur sanitaire

Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à Ernest Käslin, ferblanterie-appareillage, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 11 46.



Compagnie des montres

**ELGIN S.A.**

Neuchâtel

engage, tout de suite ou pour date à convenir,

**dame ou demoiselle responsable du contrôle de montres ROSKOPF**

ainsi que

**jeune comptable**

Travail intéressant, horaire au choix, réfectoire dans l'entreprise.

Téléphoner au 25 95 95 ou se présenter aux Poudrières 135-137.



cherche

**PERSONNEL FEMININ**

pour différents travaux d'horlogerie. Personnes sans formation seraient mises au courant.

9, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.  
Tél. 24 33 22.

MEMBRE DE LA **SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

**technicien radio-TV**

connaissant parfaitement son métier et bien au courant des TV-COULEUR pour fonctionner en qualité de

chef d'atelier

**technicien radio-TV**

noir-blanc et couleur pour le service à la clientèle. Travail très intéressant et varié, avantages sociaux d'une grande entreprise. Ambiance de travail très agréable.

Personnes de toute confiance et dynamiques peuvent faire leurs offres, sous chiffres NC 625 au bureau du journal.

Discrétion assurée et absolue.

G. Hostettler radio TV disques  
Saint-Maurice 6, Neuchâtel  
Tél. 25 44 42

cherche, pour son rayon disques,

**VENDEUSE ou AIDE-VENDEUSE**

Personne de confiance, aimant la musique, serait mise au courant. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres écrites.

Petite entreprise construction chalets, lac Léman, engage

**MENUISIERS et bons POSEURS**

capables.

Je sais les récompenser. A disposition appartements ou chambres. BURKI. Tél. (022) 66 11 37.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**employée de bureau**

pour divers travaux administratifs.

Faire offres détaillées à André Gavillet, agent général « Zurich » assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.

Nous engageons :

**aide-mécanicien-manœuvre de garage**

pour divers travaux d'atelier et remplacements au service d'essence. Permis de conduire indispensable.

Faire offres au garage Hubert PATTHEY 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel. Tél. 24 44 24.

Saint-Blaise Hôtel de la Croix-Fédérale cherche

**sommelière**

congé le dimanche. Se présenter ou téléphoner au 33 40 40.

Entreprise de la branche chimico-technique, en constante expansion, cherche

**un représentant**

bien introduit auprès des garages et industries, pour compléter son équipe de vendeurs dynamiques.

Rayon : Nord Vaudois, Neuchâtel, Jura bernois.

Domicile : Neuchâtel ou Bienne.

Langues : français et allemand.

Entrée : au plus tôt.

Nous offrons : fixe et commissions frais de voyage, voiture à disposition, prestations sociales.

Adresser offres, avec références, sous chiffres PT 900845 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

**BUFFET DE LA GARE, 1680 ROMONT** cherche :

**serveuses dame de buffet**

Bon gain, 2 jours de congé par semaine. Tél. (037) 52 23 47.

**chauffeur poids lourd**

Semaine de cinq jours, salaire à discuter. Tél. 24 44 67.

On cherche, dans boulangerie-tea-room,

**vendeuse et fille d'office**

Congé le dimanche. Nourries logées. Tél. 25 13 21.

**manœuvre**

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition. S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des halles, tél. 25 30 92.

Nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir, pour notre magasin à Neuchâtel, JEUNE HOMME comme

**commissionnaire**

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, moto, chambre et pension à disposition. S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

Restaurant du Joran, Serrières, tél. 25 37 92, cherche

**sommelière remplaçante**

pour cause de maladie. URGENT.

**La Tène-plage, à Marin**

engagerait

**2 sommeliers (ères)**

pour la saison. Très bons gains, congés réguliers. F. Haller, Les Fougères, Cortaillod, tél. (038) 42 11 20, heures des repas.

Fiduciaire de la place cherche

**employé (e) de bureau-comptable**

Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à JW 592 au burau du journal.

L'Ecole pour enfants sourds, à Moudon, cherche une

**éducatrice**

pour l'internat.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction. Tél. (021) 95 11 07.

19me Fête cantonale des musiques neuchâteloises-BEVAIX

Pour le service sous cantine, nous cherchons

**sommelières ou sommeliers**

pour les vendredis 23, samedi 24 et dimanche 25 juin.



**Restaurant de la Poste**

2034 PESEUX  
Tél. (038) 31 40 40.

cherche

**SOMMELIÈRE SOMMELIER**

connaissant les 2 services. Salaire garanti. Service non compris.

Si vous aimez l'ambiance « famille » d'un bureau de moyenne importance, et si vous êtes une

**EMPLOYÉE QUALIFIÉE**

bonne sténodactylo, aimant le travail varié, nous aurions plaisir à compléter avec vous notre équipe de collaborateurs.

Nous vous offrons une place stable et intéressante.

Si vous vous y intéressez, veuillez nous écrire sous chiffres BO 613 au bureau du journal.

Commerce de vin de la place cherche

**magasinier**

ayant si possible pratique dans la branche vins. Travail varié. Place stable. Semaine de 45 heures. Appartement indépendant de 4 pièces (chauffage central) à disposition.

Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres P 900066 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.



**L'OFFICE DU TOURISME DE LEYSIN**

cherche une

**SECRÉTAIRE**

pour assumer la responsabilité du secrétariat de l'office et pour assister la direction dans certaines tâches. Entrée en service : 15 ou 30 avril.

Faire offres, avec photo et curriculum vitae, à la direction de l'Office du tourisme, 1854 Leysin.

**Fille d'office**

à la journée, ou de 8 à 14 heures, est recherchée par la confiserie P. HESS, rue de la Treille 2, 2000 Neuchâtel

Je cherche

**une dame**

pour garder un petit garçon de 16 mois pendant la journée, du lundi au vendredi, région Boudry-Neuchâtel. Tél. 25 80 42, heures de bureau.



**Réception centrale:**

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178  
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délai de réception de la publicité:**

**Annonces**

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance et avis mortuaires**

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

**Réclames et avis tardifs**

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Tarif des abonnements**

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.-	33.50	17.50	6.50

**ÉTRANGER**

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

**DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE**

(minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 15

Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

## BABY - HALL



Votre détaillant spécialisé

**PESEUX**

Grand-Rue 2  
Téléphone 31 38 35

Pour vos livraisons à domicile



**31 11 31**

**Pharmacie Gauchat**

PESEUX

## RÉMY PERRET



RADIO - TÉLÉVISION  
COULEUR

**BIENNOPHONE  
PHILIPS**

Peseux - ☎ 31 40 20  
Atelier Temple 6  
Magasin Grand-Rue 6

Concessionnaire PTT



**A. MINDER  
CORCELLES**  
Chauffage au gaz  
Chauffage au mazout  
Installations sanitaires  
Ferblanterie

Projets, offres et conseils basés sur 25 ans d'expérience

Appareilleur diplômé

Concessionnaire des communes de Corcelles-Cormondrèche - Peseux - Neuchâtel  
Téléphones : bureau d'entreprise 25 67 57 ; bureau technique 31 17 87 ; privé 31 63 41  
En prévision de l'arrivée du gaz naturel, vous pouvez échanger vos chauffe-eau, chauffe-bains et cuisinières avec une prime de rabais de 40 %

Pour tous vos travaux de revêtement de sols, adressez-vous à la maison spécialisée, cinq poseurs à disposition

**PARQUETS**

en tout genre

**LINOS-PLASTIQUES-TAPIS TENDUS-TAPIS DE MILIEU**

Ponçage des vieux parquets et imprégnation  
Réparation de vieux parquets

**ALBERT CHRISTEN**

PESEUX, Pralaz 11

Tél. (038) 31 18 19

**SCHURCH** HORTICULTEUR  
FLEURISTE

Confections florales en tous genres.

On livre à domicile.

CORCELLES

☎ 31 15 87 - 31 17 39

## COMMUNIQUÉ

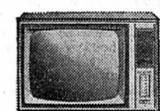
Département mesure industrielle

René Moine, coupeur modéliste diplômé, vous conseillera pour l'achat de votre prochain complet, fabriqué selon les techniques industrielles les plus récentes, mais coupé individuellement à vos mesures en l'espace de 10 jours seulement et ceci dans des tissus aussi variés dans leurs coloris que dans leur qualité (à partir de Fr. 260.—).

**VÊTEMENTS MOINE - PESEUX**

**ANDRÉ HAEFELI** PESEUX

GRAND-RUE 22 (sous les arcades)



**TV - RADIO - DISQUES  
TOURNE - DISQUES  
MAGNÉTOPHONES**

☎ 31 24 84

Service prompt et soigné

**eluppi**

PESEUX - Tél. 31 27 44

**CHAUFFAGE CENTRAL  
MAZOUT ET GAZ**

**INSTALLATIONS SANITAIRES**

**Déménagements**

Petits transports  
Transports pianos  
Garde-meubles

**M. MAFFLI**

PESEUX - Tél. 31 22 22  
ou 31 13 63

**Pour de beaux tricots**

adressez-vous au magasin spécialisé  
Beau choix de lingerie, bas, collants  
Articles pour bébés

**G. JEANNOTAT**

PESEUX - Tél. (038) 31 41 72

Timbres-escompte



**Baromètres  
Thermomètres  
Jumelles  
Longues-vues  
Loupes**

Maitre opticien  
**Sandoz**  
Gd. rue 29 PESEUX  
bien conseillé bien servi

LA PISCINE DE LA CÔTE AUX TIRES

## Tout dépend des communes!

Avec ou sans toit, agrémentée d'un restaurant ou assortie d'une simple buvette, la Côte aura sa piscine. C'est entendu : pour le moment, on ne sait pas encore ce que sera ce centre sportif de natation intercommunal car, bien sûr, l'ampleur de l'entreprise dépend directement de l'intérêt de certaines communes de la région à cette nécessaire réalisation.

### Endroit idéal

L'Etat, par son service « Jeunesse et sport », n'avait pas caché son enthousiasme : « L'endroit choisi, véritable balcon sur le lac et la baie d'Auvernier et de Colombier, est l'un des plus beaux du Littoral » avait dit en substance M. Ely Tacchella, chef de ce service et commandant d'arrondissement. Mais, car il y en a un, le canton a bien eu soin de dire aux promoteurs, dont le président est M. Georges Montandon, administrateur scolaire à Peseux : « Que les communes intéressées à ce projet s'entendent. Alors seulement l'Etat entrera en matière en ce qui concerne une aide financière. »

### Quatre ans et demi

Alors voilà! Il y a quatre ans et demi que l'idée, partie de l'initiative privée, naquit de doter la Côte d'une piscine.

Excellente idée, empressons-nous d'ajouter. En effet, si Neuchâtel et le Littoral, à l'est, sont assez bien servis avec Monruz, Hauterive qui a maintenant un centre sportif avec bassin couvert de natation, et surtout le Landeron, qui s'est offert un ensemble de bassins de natation qui passe à juste titre pour un modèle du genre, dans un décor lacustre merveilleux, en revanche l'ouest, de Neuchâtel à Vaux, est, à cet égard, parfaitement dénué de toute installation. Le lac? Il ne faut pas être délicat pour tremper ses pieds dans une eau aussi peu attirante...

### Une question de santé publique

L'idée donc de doter la région de la Côte étendue à l'ouest de Neuchâtel, à Auvernier, à Colombier d'une piscine digne de ce mot, et bien située, a vite conquis des défenseurs. Dans l'inventaire des moyens, on peut tenir pour négligeable le bassin-pataugeoire de Serrières qu'on ne saurait assimiler à une piscine « grand public ». Ainsi donc apparaît dans toute son évidence, la nécessité, sur le plan du développement physique de la population et sur celui de la santé publique, de construire rapidement cette piscine à la Côte.

### Orientation plein sud

Après l'abandon forcé d'un emplacement à Chantemerle pour la sauvegarde justifiée d'un bois de chêne digne d'être respecté, c'est aux Tires que le choix des promoteurs s'est finalement fixé. Un endroit absolument idéal, comme l'a dit M. Tacchella, au sud du cimetière de Peseux, en-



Le rond central situe l'emplacement choisi pour la piscine de la Côte. Dans un rayon de 1 km 500 se trouvent 14.000 habitants répartis à l'ouest de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Auvernier. Le rayon de 3 km englobe un potentiel de population de 32.000 habitants qui s'étend de Neuchâtel à Colombier.

touré de vignes avec une vue panoramique sur le lac et le Littoral. On n'exagère pas en disant que la future piscine de la Côte n'aura pas son égale dans le canton, en fait de situation. Orientée plein sud, elle jouira d'un ensoleillement maximum, du matin à la fin de l'après-midi, quand Phébus s'incline dans le Trou de Bourgogne.

### Presque tout est à faire

Que restet-il à faire? Tout ou presque, à part le choix définitif sur 20.000 mètres carrés dont l'essentiel appartient à la commune de Peseux.

Tout reste à faire, mais qui s'en chargera? Auvernier, Corcelles-Cormondrèche et Peseux, faisant preuve de confiance en l'avenir de leurs villages et à l'égard des promoteurs, ont implicitement donné leur accord à la poursuite des études commencées en versant, par leurs conseils communaux, dans le cadre de leur prérogative financière, quelques milliers de francs chacune. Ainsi MM. Théo Vuilleumier, de Corcelles, et J.-W. Martin, de Peseux, les architectes qui se sont associés pour la circonstance, pourront poursuivre leur travail d'étude, tandis que les promoteurs s'informeront des coûts de cette réalisation.

### Les préalables de Neuchâtel

Neuchâtel? Oui, bien sûr, elle aurait avantage à envisager sa participation à cette entreprise intercommunale, pour que la population de ses quartiers occidentaux s'en aille du côté de Peseux plutôt que d'encombrer Monruz qui est trop petite depuis bien des années.

Mais, la ville chef-lieu a mis des préalables à son adhésion: il faut

qu'une liaison routière directe soit créée entre l'ouest de Neuchâtel et la future piscine. Or, cela signifie d'assez gros frais pour la commune d'Auvernier sur le territoire de laquelle passerait cette liaison routière qui devrait nécessairement entraîner la destruction d'une certaine superficie de vignoble! Les promoteurs, Auvernier et Neuchâtel trouveront-ils c'est le cas de le dire, la route de l'entente?

### Colombier préfère « sa » piscine

Colombier, invité à se joindre au trio initial, semble donner sa préférence pour une réalisation personnelle plutôt que d'envoyer ses habitants à... 3 km. On parle beaucoup de régionalisation, on s'en gargarise, mais on n'a pas l'air d'avoir bien compris de quoi il s'agit. On en est encore au temps où chaque village faisait ses affaires, ou ne les faisait pas quand c'était trop cher, ce qui était plus souvent le cas. On veut, dans un esprit assez étroit, et qui a quelque chose d'enfantin ou de basement électoral, « faire même » comme disent les Valaisans, à qui d'ailleurs ça n'a pas réussi!

Colombier donc, à moins d'un revirement à l'enseigne d'une régionalisa-

tion mieux comprise, ne sera pas dans l'équipe des Tires.

### Mini et maxi-projet

Alors la question se pose: s'il reste en définitive les seules communes de Peseux, Auvernier, Corcelles-Cormondrèche, qui sera cette piscine de la Côte.

La solution mini: une piscine non couverte, mais avec eau chauffée, un bassin pour les non-nageurs et une pataugeoire pour les enfants. Avec tout autour une pelouse moelleuse. Eventuellement une buvette.

Si Neuchâtel et Colombier avaient dit oui, il eût été possible de construire le projet maxi: une piscine olympique couverte, avec ses autres bassins, un restaurant. Entre ces deux possibilités extrêmes, d'autres projets plus ou moins ambitieux, peuvent prendre place.

Tout dépend des communes! Quoi qu'il en soit la dépense sera de plusieurs millions de francs.

L'Etat attend: « Ne dispersez pas vos efforts a-t-il prudemment conseillé aux intéressés. » Il voudrait sans doute dire que les communes doivent d'abord s'aider avant d'en appeler à l'aide cantonale!

G.Mt

## « FLASH SUR LA CÔTE »

Notre chronique de Peseux et Corcelles-Cormondrèche sera de plus en plus abondante et variée

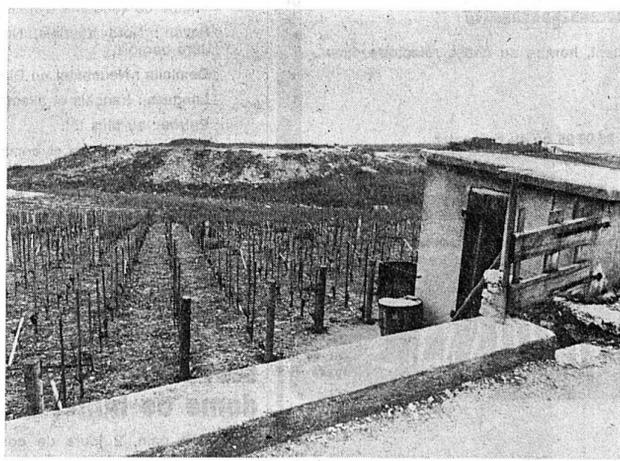
### CORCELLES-CORMONDRECHE

Soucieux d'assurer à nos fidèles lecteurs un service d'informations régionales adapté aux besoins croissants de la population, à juste titre désireuse d'en savoir plus long sur les gens, les événements et les choses, nous avons créé l'année dernière une nouvelle rubrique intitulée « Flash sur la Côte ». A intervalles réguliers, nous avons ainsi rendu compte, plus amplement que dans le passé, des activités des deux grandes communes de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche, groupant quelque neuf mille habitants, aux portes de Neuchâtel.

Ces derniers ont réservé à notre initiative le meilleur accueil. Ils ont en outre exprimé le désir que nous développions encore « leur » rubrique, comme nous l'avons fait, à l'époque, pour d'autres régions,

afin que leurs habitants puissent se faire entendre, par le truchement de notre journal, au-dehors, au chef-lieu, partout en Suisse et même à l'étranger. Les Montagnes neuchâteloises et le Val-de-Travers notamment se sont félicités des efforts que nous avons entrepris depuis quelque temps dans ce sens.

Répondant au vœu de nos lecteurs de Peseux et Corcelles-Cormondrèche, nous allons donc enrichir, dès ce jour, leur rubrique et publier à leur usage, et pour tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à leurs activités, une chronique de plus en plus abondante et variée. D'avance nous les remercions de l'accueil qu'ils feront à notre initiative et des remarques, observations et... critiques (pourquoi pas?) dont ils voudront bien nous faire part.



La région des Tires: Idéale pour l'implantation d'un centre sportif intercommunal de natation. (Avipress - J.-P. Baillod.)

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Crédits pour le CICR au Conseil national

La modernisation de l'institution unanimement louée

D'un de nos correspondants à Berne : Après le Conseil des Etats, en décembre dernier, le Conseil national avait à approuver la proposition de crédits pour le CICR.

commission, de grands éloges sur la manière dont le CICR avait modernisé son organisation, sa composition et sa gestion financière.

donnant à la Confédération la compétence de contrôler les comptes dans le détail. Les rapporteurs, comme le conseiller fédéral Graber, s'opposent à cette proposition.

enclins au gaspillage des deniers helvétiques. Après les louanges du radical Schaller sur le CICR, et même du républicain Breme, la voix de M. Baechtold se perdait un peu dans le désert.

Aux Etats: M. Bonvin plaide en faveur des centrales nucléaires

BERNE, (ATS). — Au cours de sa séance du jeudi matin, le Conseil des Etats a approuvé par 23 voix sans opposition un arrêté fédéral sur l'organisation des services administratifs du Parlement.

commission qui lui demandait d'accepter les modifications du Conseil national.

GAZ NATUREL ET ELECTRICITÉ NUCLEAIRE

Répondant à deux postulats, le conseiller fédéral Bonvin a annoncé que le gouvernement présentera prochainement un rapport sur l'énergie. Il a fait un exposé de la politique du Conseil fédéral en la matière et a parlé de son intention de soutenir le développement des « énergies propres » telles que le gaz naturel et l'électricité nucléaire.

Au vote final, la révision de la loi sur les rapports entre les conseils (bulletin officiel) est approuvée par 22 voix sans opposition, la modification de la loi sur la circulation routière par 23 voix sans opposition et la modification de la loi sur la formation professionnelle également par 23 voix sans opposition.

NOTE DISCORDANTE

Dans le débat d'entrée en matière, on entendit, de la part des membres de la

Sport populaire ou sport de compétition ?

Sport populaire ou sport de compétition — telle a été la toile de fond devant laquelle s'est déroulée la discussion sur la principale divergence entre les deux Chambres à propos de la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports.

Les ressources de la Confédération ne sont pas illimitées, a rappelé le conseiller fédéral Gnaegi, et la Chambre du peuple a adopté la version de celle des Etats par 93 voix contre 60.

Où du National aux mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire

BERNE (ATS). — Pour sa dernière séance de la deuxième semaine de la session ordinaire de printemps, le Conseil national a adopté les mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire par 140 voix sans opposition.

liste des zones déclarées protégées à titre provisoire à côté des rives de rivières et de lacs. Une telle disposition a été jugée inutile, les lisères de forêts étant protégées automatiquement par l'arrêté, s'il s'agit de régions ou de paysages uniques par leur beauté et leur caractère.

DES PROJETS

Des études à ce sujet se poursuivent actuellement. M. Bonvin pense qu'il serait techniquement et peut-être aussi économiquement possible d'alimenter des réseaux de chauffage urbains par la chaleur des centrales nucléaires. Cette perspective promettrait une nette économie pour la construction d'au moins quelques centrales nucléaires à proximité de grands centres urbains.

Avant-projet d'arrêté urgent sur la protection des locataires

D'un de nos correspondants :

Le conseiller fédéral Brugger a tenu parole. A peine les articles constitutionnels sur le logement ont-ils été approuvés que déjà, les procédures de consultation sont lancées. Pour le projet de loi sur l'encaissement d'une part, pour ce qui est de la force obligatoire à donner aux conventions sur les loyers, il faut encore que les organisations immobilières, et les locataires, se dépêchent d'affiner et de compléter cet instrument.

Toute une série de dispositions du code des obligations concernant les baux à loyers sont de droit dispositif, c'est-à-dire que l'on peut y déroger par contrat.

testation, ou de procédure judiciaire, c'est le loyer antérieur qui court.

EN CAS DE LITIGES

Il faut, naturellement, prévoir les cas de litiges. L'arrêté fédéral prévoit deux stades. Premier stade : les offices de conciliation en matière de loyers. L'arrêté oblige les cantons à instituer des offices de conciliation en matière de loyers, au sein desquels sont représentés les associations de bailleurs et de locataires, ou d'autres organisations sauvegardant des intérêts semblables.

Enfin, il y a l'article constitutionnel déclarant que la Confédération légifèrera pour réprimer les abus dans les régions de pénurie. Et bien, la procédure est lancée. Les cantons seront consultés dès la fin du mois, sur un avant-projet d'arrêté fédéral urgent qui devrait passer devant le parlement en juin.

L'arrêté, qui donne encore des principes abstraits devra être complété par une ordonnance d'application, précisant les critères, notamment les notions de pénurie et d'abus.

Mais déjà, l'arrêté est assez clair. Il y a, pénurie, lieu-on, lorsque l'offre n'arrive pas à couvrir la demande. C'est sur cette base qu'après consultation des intéressés, le Conseil fédéral définira les régions de pénurie. En fait, c'est bien un peu ce qu'il faut avec l'arrêté sur la construction : déterminer des régions sujettes à un arrêté.

DEFINITION DE L'ABUS

Mais il faut définir la notion d'abus, ce qui est difficile. L'arrêté déclare : sont abusifs, les loyers fixés en exploitant la pénurie de logements et visant un rendement inéquitable du logement ou du local commercial. Pour préciser, il faut définir ce qui n'est pas abusif.

Ne sont pas abusifs les loyers qui se tiennent dans les limites des rendements bruts usuels sur le marché, calculés d'après le coût de revient. Ceux qui n'excèdent pas les loyers usuels dans la localité ou le quartier pour des logements équivalents. Ceux qui n'atteignent pas plus qu'un rendement équitable, en rapport avec l'amélioration de la valeur vénale de l'immeuble. Ceux qui sont justifiés par des hausses de coûts ou des prestations supplémentaires du bailleur. Ceux qui s'inscrivent dans les baux-cadres des conventions.

D'autres articles, précisent concernant les représentations abusives possibles du bailleur, l'exigence de motiver d'abord toutes les hausses de loyers, et le droit de contestation du locataire. En cas de contestation, on de procédure judiciaire, c'est le loyer antérieur qui court.

Deuxième stade. Les parties n'arrivent pas à s'entendre devant l'office de conciliation. C'est alors la procédure judiciaire. (art 267 co), dans les 30 jours après l'échec de la conciliation. Si le locataire gagne, la résiliation donnée par le bailleur contre le locataire qui ne voulait pas accepter les nouvelles conditions, tombe. On reprend l'ancien bail, et il n'y a plus de résiliation possible pendant deux ans (sauf art. 265, 266 et 269 du Code des obligations).

De plus signaux que des fautes manifestes en rapport avec ce litige peuvent tomber aussi sous le coup de sanctions pénales.

EFFECT RETROACTIF AU 1ER MARS

Le projet d'arrêté urgent prévoit l'effet rétroactif. C'est-à-dire que si le Parlement le vote en juin, ses effets partiront dès le 1er mars dernier. Ainsi, toutes les hausses précipitées qui pourraient avoir lieu d'ici là, seraient cassées. C'est une menace au-dessus des bailleurs, propriétaires, régisseurs abusifs. Mais, cet effet rétroactif est juridiquement contestable. Il est possible qu'il soit contesté au cours de la procédure de consultation. En effet rappelés que c'est un avant-projet d'arrêté fédéral urgent. Le projet définitif peut être un différent. Ce dernier passera devant les deux Chambres du parlement en juin.

L'arrêté serait valable pendant cinq ans, prorogable ensuite. Au bout d'un an, le référendum pourrait être toutefois demandé. Voilà donc les principales articulations de ce projet d'arrêté urgent sur la protection des locataires. Gageons que cet arrêté animera les prochains semaines et les prochains mois politiques. J.E.

Signature du programme de législature

BERNE (ATS). — Les présidents des groupes parlementaires radical, démocrate-chrétien, socialiste et de l'Union démocratique du centre ont pris acte avec satisfaction de la signature du programme de législature adopté par les quatre groupes et partis. Ils ont jugé nécessaire de prévoir une réunion, avant chaque session, des délégations des quatre formations.

chrétien. Cette convention constitue un élément nouveau dans la politique fédérale. Ses passages les plus importants concernent la construction de logements, la politique économique et financière, l'aménagement du territoire et le développement régional, la protection de l'environnement, la formation et la recherche, le perfectionnement de l'Etat fondé sur le droit, la santé publique, la politique des étrangers, la politique étrangère, et enfin la défense totale.

Sur le plan de la politique étrangère, les partis gouvernementaux approuvent le rapprochement avec la CEE. Mais, un accord ne pourra être conclu que sous les réserves d'un maintien de la neutralité intégrale, d'une poursuite de la politique de stabilisation du nombre de travailleurs étrangers et de la sauvegarde d'une paysannerie saine et d'une agriculture capable de produire.

SUISSE ALÉMANIQUE

Aux Grisons: miracle pour trois skieurs

CELERINA (ATS). — Trois skieurs ont été emportés par une avalanche mercredi après-midi dans le val Saluver, près de Celerina, dans la Haute-Engadine. L'intervention rapide du service de sauvetage a permis de libérer de la masse de neige les trois skieurs, qui sortent indemnes de l'accident.

Un spécialiste de l'évasion s'attaque à un bureau de poste

OBERBUEREN (SG) (ATS). — Un dangereux cambrioleur, Kurt Döring, qui s'était évadé le 27 février de la prison de Saint-Gall où il était en détention préventive, a attaqué mercredi après-midi le bureau de poste de Sonenthal, près d'Oberbueren (SG) et, après avoir contrainit la burlesque, qu'il tenait sous la menace d'un revolver, à s'étendre par terre, il s'est emparé de 4000 francs.

La police cantonale saint-galloise a indiqué jeudi matin qu'il s'agissait bien de Döring. Celui-ci s'est évadé de la prison de Saint-Gall deux fois en l'espace d'une semaine, à fin février. La première fois, il avait été repris après 24 heures.

Collision en gare de Muttenz

MUTTENZ (ATS). — A la suite d'une erreur d'aiguillage, une locomotive de manœuvre à moteur Diesel des CFF du type BM 4-4, d'une puissance de 66 tonnes, est entrée en collision avec un train de marchandises à l'arrêt, mercredi en gare de Muttenz. Un wagon a déraillé et trois autres ont été endommagés sous l'effet du choc. Le réservoir de la locomotive Diesel a été percé et, selon une estimation des CFF, quelque 200 litres de carburant se sont écoulés sur le sol. Avant l'intervention d'un wagon spécial de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, les cheminots et des employés d'un chantier naval voisin ont entrepris de lutter contre la fuite du liquide. Les dégâts se montent, selon les indications de la police, à environ 50.000 francs.

SUITE Ouverture du Salon de l'auto à Genève

La grande majorité des voitures exposées répondent à des besoins rationnels de l'homme moderne. La place qu'elles offrent, le volume du coffre, la puissance du moteur, le confort des sièges et l'ampleur de l'équipement, agrémentés d'une forme au goût du jour, sont comparés impitoyablement par le visiteur. Mais, parfois, ce dernier ressent une certaine lassitude à retrouver finalement tant de similitudes d'un stand à l'autre et d'un pays à l'autre.

tion ne dépasse l'homme et en fasse un esclave. En citant M. Toffler dans le « choc de l'avenir » le président de la Confédération pour 1972 reprend la question de cet auteur : les facultés d'adaptation de l'individu et de la société suffisent-elles encore à maîtriser les problèmes de l'avenir ? C'est justement dans un petit pays comme le nôtre, répond l'orateur, qui a atteint un niveau de développement, très élevé qu'il s'agit de ne pas perdre toute mesure. Un avertissement qu'il conviendrait de ne pas négliger...

Donc en guise de dessert, les convives purent entendre tout à tour le fruit de réflexions sur l'automobile du président de la Confédération, M. Nello Celio, de M. Deonna, président du salon et de M. Henri Schmitt, président du Conseil d'Etat de Genève.

D'ARISTOTE A J.-J. ROUSSEAU

Appartenant en premier le salut du Conseil fédéral à Genève dont « le mythe se confond avec la grandeur des esprits et la sagesse des gouvernements », M. Celio a livré quelques pensées propres à faire réfléchir chacun.

« La société subit, en effet, une évolution et un conditionnement dont l'importance n'est apparue que ces dernières années. Selon Aristote, dans la recherche du bonheur, la liberté de l'homme se mesure à la possession de certains biens qui se suffisent à eux-mêmes et rendent la vie digne d'être vécue. Il devait en être ainsi au début de la motorisation où l'auto n'existait que pour le bonheur de celui qui la possédait et pour les minces services qu'elle pouvait rendre.

Mais, le progrès a eu pour effet de multiplier les moteurs, et alors ce n'est plus Aristote, avec sa loi du bonheur, mais à Rousseau avec le contrat social qu'il faut nous référer. La multitude est contraignante, et elle est en mesure, et en droit d'obliger la volonté particulière à se soumettre à des règles. C'est le bien de chacun et de tous voulu par la société, la libération du besoin, mais aussi la rigueur et la discipline de la loi. « L'ancienne philosophie ne suffit plus pour les temps modernes. Le moteur nous pose d'autres problèmes surgissant dans toute société qui a exploité jusqu'aux dernières limites les structures existantes et se trouve devant un dilemme. Mais le problème ne réside pas dans l'application d'une fausse écologie : il est aujourd'hui dans la recherche de formes nouvelles d'organisation de la collectivité en vue d'éviter entre autres choses, que la motorisation

« La société subit, en effet, une évolution et un conditionnement dont l'importance n'est apparue que ces dernières années. Selon Aristote, dans la recherche du bonheur, la liberté de l'homme se mesure à la possession de certains biens qui se suffisent à eux-mêmes et rendent la vie digne d'être vécue. Il devait en être ainsi au début de la motorisation où l'auto n'existait que pour le bonheur de celui qui la possédait et pour les minces services qu'elle pouvait rendre.

Mais, le progrès a eu pour effet de multiplier les moteurs, et alors ce n'est plus Aristote, avec sa loi du bonheur, mais à Rousseau avec le contrat social qu'il faut nous référer. La multitude est contraignante, et elle est en mesure, et en droit d'obliger la volonté particulière à se soumettre à des règles. C'est le bien de chacun et de tous voulu par la société, la libération du besoin, mais aussi la rigueur et la discipline de la loi. « L'ancienne philosophie ne suffit plus pour les temps modernes. Le moteur nous pose d'autres problèmes surgissant dans toute société qui a exploité jusqu'aux dernières limites les structures existantes et se trouve devant un dilemme. Mais le problème ne réside pas dans l'application d'une fausse écologie : il est aujourd'hui dans la recherche de formes nouvelles d'organisation de la collectivité en vue d'éviter entre autres choses, que la motorisation

Enseignement de deux langues à l'école primaire

(C) Excellente nouvelle pour les Valaisains qui aspirent tous plus ou moins à être bilingue dans un canton où l'on parle français de Saint-Gingolph à Sierre et allemand de Salguenen jusqu'aux confins du glacier du Rhône.

VALAIS

Enseignement de deux langues à l'école primaire

« Excellente nouvelle pour les Valaisains qui aspirent tous plus ou moins à être bilingue dans un canton où l'on parle français de Saint-Gingolph à Sierre et allemand de Salguenen jusqu'aux confins du glacier du Rhône.

Nouvelles financières

Nouvelle hausse de l'indice des prix à la consommation

BERNE (ATS). — L'indice des prix à la consommation s'est inscrit à 125,4 points à fin février (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 0,5 % depuis fin janvier (124,8) et de 6,7 % par rapport au niveau de février 1971 (117,5).

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF de jeudi 9 mars

Table with columns: Stations, Temps C, Hauteur de la neige cm, Station Champ cm, Etat de la neige de ski, Etat des pistes. Rows include JURA (Mont-Soleil, Prés-d'Orvin/Chasseral, etc.), ALPES VAUDOISES (Château-d'Ex/Rougemont, etc.), ALPES FRIBOURGEOISES (Charmey, Lac-Noir/La Berre, etc.), OBERLAND BERNOIS (Adelboden, Grindelwald, etc.), VALAIS (Aminona, Bruson, etc.), LES GRISONS (Arosa, Davos, etc.), SUISSE CENTRALE (Andermatt, Engelberg).

**coop**  
NEUCHÂTEL

# Distribution de la ristourne

## à nos sociétaires

dans tous nos magasins

du 22 mars au 8 avril 1972

**Important:**

Nous prions nos sociétaires de vouloir bien présenter leur carte de membre ou part sociale pour retirer le montant de la ristourne dans leur magasin coop habituel.

Les carnets doivent contenir soit Fr. 1200.— soit Fr. 300.— en timbres coop.

(Les anciens carnets sont acceptés incomplets)

Au printemps, les voilà qui se retrouvent. Un entrain nouveau les anime. Et c'est le départ, à la recherche du côté ensoleillé de la route. Leur tempérament débordant s'accorde bien avec le vent qui siffle aux oreilles. A chacun sa voie!  
Leurs supériorités se manifestent dans toutes les catégories: quatre cylindres à deux carburateurs, six cylindres à injection ou encore V8 à arbre à cames en tête. Triumph, Coventry, leur a donné leur mécanique hautement perfectionnée et Michelotti, Turin, leur brillante carrosserie. Tout correspond au style de vie sportif de leurs propriétaires.

## Ecurie Triumph



**TRIUMPH**

Triumph Spitfire Mk IV, roadster avec hardtop en option, 1300 cm<sup>3</sup>, 64 ch DIN, 160 km/h, **9995.-.**

Triumph GT6 Mk III, coupé sport, six cylindres, 2 litres, 100 ch DIN, 185 km/h, **13750.-.**

Triumph TR6 PI, roadster avec hardtop en option, six cylindres à injection, 2,5 litres, 150 ch DIN, 200 km/h, boîte à quatre vitesses et overdrive, **16490.-.**

Triumph Stag V8, cabriolet 2+2 avec hardtop en option, V8, 3 litres, 147 ch DIN, overdrive ou boîte automatique en option; cabriolet **25000.-.**

Comparez nos prix si avantageux avec ceux des autres marques!

Importation: British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, tél. 01/545600

NE BOUTES: J.D. Grandjean, 039/812522 — LA CHAUX-DE-FONDS: Garage Métropole SA, 039/269595 — E.Soydoux, 039/221809 — NEUCHÂTEL: R.Wasser, 038/251628 — ST-BLAISE: R.Blasser, 038/332877 — VD LES TUILLERIES-DE-GRANDSON: F.Spycher, 024/24082 — BE MOUTIER: Balmer Frères, 032/831876

**A NOUVEAU...**

# le pain de Pâques

chez votre

**BOULANGER - PÂTISSIER**

Société des patrons boulangers.

**FRED KUNZ**  
TAPISSIER - DÉCORATEUR

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 41 23 15 - Parc pour voitures

**VISITEZ A COLOMBIER**

le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour

**RIDEAUX et MEUBLES TAPIS DE FOND**

## une sélection Vacances ABC

**I**

Iles Canaries  
L'Eldorado de vacances sur l'Atlantique  
**8 jours de Genève dès Fr. 495.—**  
**15 jours de Genève dès Fr. 595.—**

**C**

Costa del Sol  
Dolce farniente sur les belles plages ensoleillées de l'Espagne  
**8 jours de Genève dès Fr. 462.—**  
**15 jours de Genève dès Fr. 551.—**

**M**

Madère  
Séjour sauvage et romantique au bord de l'Océan  
**8 jours de Genève dès Fr. 890.—**  
**15 jours de Genève dès Fr. 1011.—**

Majorque dès Fr. 370.—  
Ibiza dès Fr. 370.—  
Costa Dorada dès Fr. 396.—  
Maroc dès Fr. 649.—  
Tunisie dès Fr. 498.—  
Algérie dès Fr. 607.—  
Yougoslavie dès Fr. 345.—  
Grèce dès Fr. 495.—  
Rhodes dès Fr. 627.—

et 20 autres buts de vacances.

Demandez à votre agence de voyages airtour suisse notre nouveau grand programme de vacances illustré.

**airtour suisse**

NEUCHÂTEL: Voyages et Transports S.A., faubourg de l'Hôpital 5, ☎ 25 80 44; Wagons-Lits/Cook, place Pury 1, ☎ 24 41 51; Natural S.A., rue Saint-Honoré 2, ☎ 24 28 28; TCS-Voyages, Promenade-Noire 1, ☎ 24 15 31; Popularts Tours, rue de la Treille 4, ☎ 24 02 02; AVY-Voyages, rue des Moulins 9, ☎ 24 46 86.

**UN GRAPHISTE ———— UNE PUBLICITE A VOTRE IMAGE Tél 24.68.71**

# LA GRANDE ENIGME DES NAUFRAGES DE L'ESPACE

## Les évadés de l'horizon

En 1881, une goélette non identifiée dérivait sans personne à bord en plein milieu de l'Atlantique. Un équipage la prit en main après qu'on l'eut découverte. Tout le matériel était en place et il n'y avait aucun signe de lutte. Le bateau était en excellent état. Le mystère aurait pu s'arrêter là, lorsque, escortée par un navire, la goélette pénétra dans une brume qui la sépara de celui-ci. Deux jours après, la brume se leva. La goélette réapparut, mais, à nouveau, sans personne à bord. Le deuxième équipage avait disparu comme le premier !

C'est ce qui nous amène à ces étranges brumes, ces curieux nuages, où, parfois, les choses et les êtres se volatilisent comme les jouets d'un tour de prestidigitateur... Mais les nuages ne sont pas toujours responsables de faits inexplicables. Il arrive qu'en plein ciel dégagé, des appareils de toutes sortes et de tous tonnages soient « happés » sans que l'on en retrouve une trace. Le fantastique est partout. Il peut avoir des conséquences inattendues, stupéfiantes. Il ne serait pas étonnant que de nombreux faits troublants, et non résolus, encore, aient un lien entre eux...

### Des nuages suspects...

Au cours de la Première Guerre mondiale, le 5<sup>e</sup> Norfolk Regiment disparut totalement d'une scène de bataille en Turquie. L'Angleterre ne parvint pas à élucider ce mystère.

Un sapeur néo-zélandais, M. F. Reichart, fut l'un des témoins de ce phénomène. Il déclara que « plusieurs centaines d'hommes du régiment remontaient le lit d'un torrent desséché en direction de la « Côte 60 » en partie recouverte par un nuage extrêmement dense, qui semblait presque solide, et qui réfléchissait la lumière du soleil... Cinq ou six gros nuages l'accompagnaient de plus haut et avançaient lentement. Les soldats s'enfoncèrent sans hésitation dans ce nuage « solide ». Celui-ci s'éleva en conservant sa forme, mais de soldats, nulle trace. » Inutile de faire remarquer qu'un nuage « réfléchissant la lumière du soleil » ne peut exister. Et pourtant, le sapeur ne

fut pas le seul témoin de ce phénomène insolite. Peut-on parler d'hallucination collective ? Peut-être, si celle-ci n'avait pas été accompagnée de la disparition de tout un régiment... Il y a certainement un rapport entre le nuage « solide » et ce mystère.

En 1930, un appareil transportant des hommes d'affaires pénétra dans un nuage sombre. Il n'y avait pas d'autre nuage dans la région. Des fermiers le virent brusquement retomber de celui-ci, une aile en partie arrachée. Les réservoirs d'essence s'en détachèrent et tombèrent. Tout le monde pensa que la foudre avait frappé l'avion. Pourtant, point d'éclair, ni de tonnerre. Et on voit mal la foudre arracher l'aile d'un appareil, sans faire exploser les réservoirs d'essence. L'hypothèse d'une « collision » devrait être envisagée. Mais avec quoi ?

### Objet solide environné de brumes

Dans « La Nature », on relate le fait suivant qui n'est pas sans rapport avec l'observation du sapeur néo-zélandais : « C'était au Mans, au début de l'été 1941. La Luftwaffe avait occupé l'ancien aérodrome du Mans au circuit de la Sarthe et entretenait plusieurs groupes de Messerschmitt 109, pas très rapides, mais excessivement maniables. Les pilotes allemands étaient en état d'alerte permanente ; et plusieurs fois j'ai observé d'assez près des envolées en groupe des Messerschmitt en plein jour. »

Il faisait un temps magnifique, un dimanche autant que je me souviens, et vers 13 h, le ciel très dégagé ne contenait que quelques gros cumulus à base vers 300 m au plus et sommet probablement vers 1000 m, nuages d'aillères très écartés les uns des autres. Vers 13

heures, toute la ville entendit le vacarme des avions s'envolant en hâte, et je pus voir que la cause de l'alerte semblait être dans un des gros cumulus qui, à ce moment, survolaient très lentement le terrain d'aviation. On pouvait voir les Messerschmitt tourner comme affolés autour du nuage, piquer dedans à toute vitesse, en ressortir en chandelle ou de travers, et recommencer leurs manœuvres, spectacle véritablement très joli, mais qui devait être terriblement dangereux pour les pilotes.

S'agissait-il d'un exercice ordonné par le commandement du camp ou d'une alerte ? Je ne l'ai jamais su, mais il était curieux d'observer les airs terrifiés des soldats et officiers allemands casernés en ville, qui suivaient le spectacle des fenêtres des maisons.

Je pus alors observer que le nuage qui, à son arrivée, semblait avoir sa base vers 300 m et culminer vers 1000 m se mit à bourgeonner et quand il s'écarta de l'aérodrome pour s'éloigner de la ville, il avait pris la forme d'une pyramide très haute à contours parfaitement nets et brillamment éclairés par le soleil, sa pointe très aiguë devait se trouver probablement vers 3000 m, d'après sa hauteur visible sur l'horizon et sa place probable sur le terrain. Mon point d'observation était à quatre kilomètres du terrain d'aviation et le nuage était à environ cinq kilomètres quand j'observai son sommet. »

### Une porte ouverte sur le mystère

Non seulement des nuages peuvent posséder des propriétés assez particulières du genre de celles que nous venons de voir, mais ils auraient aussi le don d'escamoter définitivement aux yeux d'observateurs des appareils et leurs pilotes...

En 1952, un aviateur américain faisait une courte reconnaissance sur la côte de Corée avec d'autres appareils. C'était un as de guerre. Il fit entrer son jet dans un nuage et disparut purement et simplement.

En simple mission de surveillance, deux jeunes aviateurs prirent l'air en dirigeable pour patrouiller le long de la côte de Californie. Cela se passait en 1942. Deux pêcheurs aperçurent plus tard leur appareil arriver de la mer en dérivant. Ils essayèrent de le maintenir mais une risée l'emporta et il se posa plus loin, au sud de San-Francisco. Le dirigeable était vide d'occupant.

Si les deux hommes étaient tombés à la mer, les bateaux qui étaient présents sur les lieux l'auraient remarqué par la forte éblouissance que cela aurait provoqué. Ils portaient des gilets de sauvetage, donc leurs corps auraient dû être retrouvés. On ne retrouva rien. La porte de la gondole était ouverte. Pour où ? Un des avions de recherche signala que le dirigeable était sorti au-dessus des nuages, puis y était redescendu. Les équipages d'un patrouilleur de la garde-côte et un bâtiment militaire, ainsi que deux bateaux de pêche, l'avaient vu survoler une tache d'huile, à cent mètres d'altitude, et disparaître soudain dans les nuages sans qu'on le revît...

Il a été prouvé que s'ils étaient tombés à la mer, on aurait de toute façon re-

trouvé des traces. Seraient-ils donc demeurés entre ciel et mer, ailleurs que dans leur appareil ? Aussi incroyable que cela paraisse...

### Désagrégés en plein vol

Parmi les innombrables cas où des centaines d'hommes se sont volatilisés dans l'espace et sur mer, avec ou sans leurs navires, ou leurs avions, on est étonné de constater à quel point cela s'est passé en dehors de tout témoin.

Le fait que le secret absolu soit une des règles de ces phénomènes est extrêmement révélateur. S'il s'était agi de causes naturelles, des témoins auraient assisté de près ou de loin à la façon dont le processus se déroule et « absorbe » les êtres et les choses, et l'aurait rapporté. Il n'y a pas une chance sur mille pour qu'il en soit ainsi.

Des exceptions existent, bien sûr, sans qu'elles soient prises en considération par les autorités. Cette conspiration du silence est bien suspecte...

Le temps d'envoyer un message est troublant. Mais ce n'est pas tout. Dans les vingt jours qui suivirent, au mois de novembre 1955, près de cent personnes disparurent dans des conditions analogues ! Parmi cette épouvantable série de drames, il y eut un accident où les débris furent retrouvés sur un espace de trois kilomètres...

Peut-on alors parler de désagrégation ? Certainement. En 1953, un « Comet » britannique se désagrégea quelques minutes après avoir décollé. Les débris retombèrent sur une superficie de huit kilomètres... On étudia ceux-ci. « Il avait été heurté en l'air par un corps trop lourd. Les ailes et la carlingue semblaient avoir été déchirées par des mains géantes. » Or, dans les environs, on n'avait signalé aucun autre appareil.

Pour une fois, les causes étaient plus clairement définies. Ce qui n'est pas sans rappeler l'accident survenu à un bombardier américain, en 1938, qui s'écrasa aux Etats-Unis.

Une femme rapporta son témoignage dans un journal de Chicago : elle avait vu un « brusque choc » dans l'air, suivi par une grande leur qui avait éclairé le ciel. Alors seulement, il y avait eu une explosion violente et l'avion était tombé. S'est-il agi d'un télescope ? Tout semble le confirmer. Et ces exemples de « télescopes » ne sont pas les seuls.

Mais quels peuvent bien être ces « corps fort lourds » qui provoquent ainsi de telles catastrophes ?

La première idée qui vient à l'esprit concerne les météorites qui pourraient très bien, avant leur impact au sol, percuter de plein fouet des appareils et causer leur chute. Mais à condition que l'on relève ensuite leur point d'impact, ce qui ne s'est jamais trouvé.

Il serait, d'autre part, par trop invraisemblable d'imaginer que la foudre puisse causer la perte d'appareils aussi volumineux. Ces deux hypothèses sont donc à rejeter.

Il est arrivé que des avions, pour éviter une collision inévitable avec « quelque chose » qui n'a jamais été clairement défini, fassent une fausse manœuvre qui provoque leur perte.

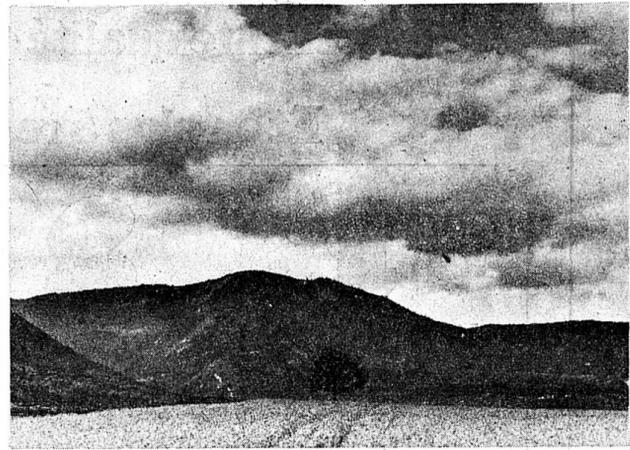
Le plus étrange est qu'après une collision, ou un « télescope », on ne retrouve que les débris de l'avion et non ceux de ce qui en est à l'origine. Qu'on n'en retrouve aucune trace prouve que nous avons affaire à des corps terriblement solides et qui pulvérisent les avions comme un fétu de paille... sans dévier de leur course et s'abîmer plus loin. Un oiseau qui va s'écraser sur le cockpit d'un avion ou contre l'une de ses ailes n'empêche guère celui-ci de poursuivre son vol.

Finalement c'est la vitesse de ces corps qui entre en jeu. D'une part, pour que les stations de radar ne puissent prévenir l'avion en danger et le faire dévier de sa route, et, d'autre part, pour qu'ils ne soient pas détectés par la suite sur les écrans.

Si bien que ces corps, ces objets solides peuvent survenir à la vitesse de la lumière sans être signalés et, contrairement à tous les météores, traverser l'espace à leur gré verticalement ou horizontalement, sans jamais chuter.

Le 6 octobre 1955, un DC 4 des United Airlines s'écrasa au nord des Montagnes-Rocheuses aux Etats-Unis. Les passagers et l'équipage périrent. « Les difficultés rencontrées par l'équipage ont dû, en tout cas, être soudaines puisque aucun message de détresse n'a été intercepté par les stations terrestres qui contrôlaient le vol de l'appareil. » Mais peut-être des observations faites du sol et dans des avions, vont-elles soulever un coin du voile... ?

Le 6 octobre 1955, un DC 4 des United Airlines s'écrasa au nord des Montagnes-Rocheuses aux Etats-Unis. Les passagers et l'équipage périrent. « Les difficultés rencontrées par l'équipage ont dû, en tout cas, être soudaines puisque aucun message de détresse n'a été intercepté par les stations terrestres qui contrôlaient le vol de l'appareil. » Mais peut-être des observations faites du sol et dans des avions, vont-elles soulever un coin du voile... ?



Un nuage extrêmement dense...

## Dans les coulisses du ciel

Peut-on en déduire qu'ils sont menés intelligemment ? Un tel comportement le laisse prévoir.

Il y eut cependant un cas où une collision fut observée. Mais sa nature est tellement incroyable qu'on préfère ne pas trop en approfondir les circonstances.

A la fin du mois de novembre 1953, on repéra un jour un objet inconnu dans le Michigan, aux Etats-Unis. L'observation se situait dans une région déclarée « zone interdite ». Un appareil prit immédiatement l'air pour l'intercepter.

Durant une bonne dizaine de minutes, la poursuite eut lieu à plus de 800 km/h dans le ciel. Deux hommes occupaient le jet. Puis les observateurs au sol qui suivaient la course folle sur l'écran du radar, virent les échos du « F89 » et de l'objet inconnu se rapprocher sensiblement et... se confondre. La collision s'était produite. Or, on n'en retrouva aucune trace. Aucun débris de l'avion ni de l'objet inconnu ne fut décelé sur le sol. Cela dépassait l'imagination.

En 1955, un avion belge qui transportait neuf personnes disparut quelques minutes après avoir annoncé son arrivée à l'aéroport romain de Ciampino. Le pilote disait avoir vu une « boule de feu » dans le ciel. Une minute plus tard, il commença à émettre un message qui s'interrompit brusquement... Nulle trace de l'hypothétique « météore » ni de l'avion.

Il n'est certes pas impossible que la désagrégation des deux corps, l'avion et l'objet, ait été telle que les moindres débris furent réduits en poussière. Mais ce serait extrêmement douteux. Bien que parfois, des objets inconnus semblent posséder des propriétés redoutables.

En 1954, un des pilotes d'essai de la compagnie française d'avions « Fouga », de Pau, dans les Basses-Pyrénées, raconta qu'après s'être approché avec son avion d'un étrange objet inconnu, sans doute en forme de « boule de feu », et qui évoluait au-dessus de la ville, il avait été contraint de changer de cap « à cause de la chaleur intense qui envahissait sa cabine ». Cependant, quand bien même des appareils auraient complètement fondu sous une chaleur terrible, on en aurait retrouvé les débris.

Il arrive aussi que de tels phénomènes provoquent des faits curieux qui expliqueraient peut-être le silence des innombrables bâtiments marins et aériens disparus à ce jour.

En février 1967, un avion de ligne voit sa radio coupée et son éclairage baisser par suite de l'approche d'un objet insolite qui s'éloigna plus tard. La radio et l'électricité se remirent à fonctionner alors normalement. Puis, ce qui est stupéfiant, deux objets de la même nature réapparurent après que l'avion eut envoyé un message expliquant ce qui s'était passé. Le pilote alerta la tour de contrôle ce qui provoqua la disparition définitive du phénomène. Peut-on parler dans ce cas d'un phénomène « naturel » ou d'une sorte d'« aberration atmosphérique » ? Il faudrait être aveugle. D'autre part, un cas d'hallucination collective n'aurait pas de telles répercussions sur le fonctionnement de la radio et de l'électricité...

### Un extraordinaire témoignage

« Vers 17 h 30, le 9 mars 1955, j'observais un avion à réaction volant dans ma direction, quand, soudain, sans coup férir, un étrange engin vint derrière lui et le fit disparaître instantanément sous mes yeux. Cet engin avait une ouverture dans le champ de ma vue et près de l'avion. Après l'avoir « absorbé », il s'arrêta et sa « porte » se ferma. Puis il monta et descendit pendant environ trente secondes, et enfin disparurent rapidement. »

Pendant qu'il était en train de descendre et de remonter je pus voir de ce qui ressemblait à des portières ou fenêtres rondes au sommet de cet engin. Ce dernier avait la forme d'une cloche ordinaire et était assez vaste pour porter plusieurs avions du type de celui qu'il avait capturé.

« Tout ceci se passa, pour ainsi dire, près de moi, et je pus voir parfaitement l'avion et l'engin. L'avion était un léger « Jet Bomber » et il fut porté « disparu » par la radio de Saint-Louis. Il ne fut jamais retrouvé. »

« Quelque temps après, un engin identique poursuivit trois avions à réaction. Ces engins étranges sont, sans aucun doute, les objets les plus rapides que j'aie jamais vus. J'ai minuté la vitesse des avions quand l'engin les poursuivait : il parcourut en quelques secondes la même

distance que les « Jet » en trois minutes. »

Il ressort du récit de ce témoin que les faits rapportés se tiennent tous parfaitement.

La montée et la descente de l'engin expliquent bien qu'obscurément, comment un avion peut être « absorbé » sans subir le moindre dommage. Il doit exister à l'intérieur un « champ » que ce mouvement actionne et qui doit permettre à l'avion « capturé » de stopper instantanément. Ensuite, les « fenêtres » ne peuvent avoir d'autre objectif que de dégager l'intérieur des vapeurs, des fumées produites par l'avion. Le fait que celui-ci fut porté disparu officiellement accrédite cette version. Les autorités, elles, ne formulèrent aucune hypothèse sur ce qui avait pu se produire...

Les trois autres avions à réaction « poursuivis » devaient effectuer des recherches à l'endroit où le premier avait disparu et se sont vus en face du même phénomène.

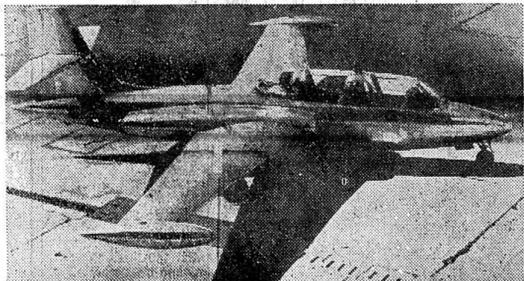
Quoi qu'il en soit, pour admettre un tel état de choses, il faut reporter cette observation à tous les cas où des centaines d'hommes disparurent mystérieusement, où des navires et des avions de taille importante se volatilisèrent sans que l'on en retrouve la moindre trace.

(Droits réservés FAN et François BRETON)

## Passagers de l'étrange

En 1947, une superforteresse américaine disparut sans laisser de traces. Un an plus tard, un paquebot aérien, le « Star Tiger », connut le même sort. Ce dernier était un énorme quadrimoteur avec six hommes d'équipage et trente-trois passagers. Le temps et le fonctionnement de l'appareil étaient excellents. On ne retrouva ni épaves, ni corps, ni taches d'huile. Il semble que le phénomène qui provoque toutes ces disparitions fantastiques ne tienne

compte ni de l'importance des équipages, des navires, ni des conditions dans lesquelles elles se font, sur une mer d'huile, ou en plein ciel, ni, surtout, du fait qu'escamoter un énorme appareil en plein vol peut poser d'insolubles problèmes. Tout se passe comme si un gigantesque filet « happait » ce qui se trouve dans le ciel et sur mer, à la manière d'un chasseur de papillons...



Un « Foga-170 Magister » : Obligé de changer de cap à cause de la chaleur qui envahissait la cabine... (Photo Archives)

provoqua un accident en Angleterre. Ce qui n'est pas sans rappeler la catastrophe de la caravelle Ajaccio - Nice qui a dû être provoquée par une forte chaleur dont l'origine était extérieure, du côté des cabines des lavabos, bien que cela ne soit encore qu'une hypothèse.

Même en admettant qu'il s'agisse d'un phénomène, celui-ci ne peut être qualifié de « naturel », c'est incontestable. D'innombrables arguments plaident en faveur d'un phénomène « provoqué », « concerté », dont les implications paraissent infinies.

Dans le triangle Bermudes - Floride - Haïti, par exemple, un maximum de

### Un feu « étrange »

Au sujet de l'escamotage de ces cinq Avengers torpilleurs, on avait observé plus tard dans le ciel une fusée rouge, puis un autre appareil de sauvetage se porta à son tour sur les lieux sans en être victime. Toutes les recherches entreprises les jours suivants ne donnèrent rien.

Tout dans cette affaire tend à prouver que la disparition des cinq Avengers n'est pas le fruit du hasard mais serait au contraire un phénomène « concerté ». Les avions ont été désorientés probablement pour en faire une proie facile. La preuve en est qu'ils ont disparu et que même la commission d'enquête se déclara « incapable même de formuler une hypothèse sur ce qui avait pu se passer ». « Ils disparurent aussi complètement que s'ils s'étaient envolés pour Mars », dit un officier.

Il se trouva que plus tard, une fusée rouge fut observée dans le ciel près de Melbourne. Puis, le même jour, une explosion fut aussi observée très haut dans le ciel, trois heures après, le dernier message de la patrouille.



C'est tout ce que l'on devait retrouver de la caravelle Ajaccio-Nice disparue en 1968 (Photo Archives - Agip)

### Ici, on escamote !

L'affaire qui eut le plus de retentissement concerne les cinq Avengers torpilleurs TBM de l'aérodrome naval de Fort Lauderdale, en Floride. Ils disparurent avec leurs équipages en plein ciel sans qu'on en retrouve la moindre trace.

A un certain moment, où ils se trouvaient au large des côtes de la Floride, ils furent incapables de donner une position, de savoir de quel côté était l'ouest, et ne furent sûrs d'aucune direction. Ils trouvèrent tout de travers, étrange, même l'océan ne paraissait pas comme il aurait dû être. Puis, ils disparurent. On n'en entendit plus jamais parler.

Vincent Gaddis fit remarquer que même si un orage magnétique avait affolé les compas, le soleil demeurait au-dessus de l'horizon, il suffisait de se diriger vers lui. Or, il était invisible aux aviateurs. En volant vers l'ouest, la patrouille eût atteint la Floride, vers l'est ils auraient dû voir les Bahamas, au sud-ouest les îles Andros, au nord et au sud des espaces vides.

Donc, les compas de tous les appareils furent affolés dans la même mesure. S'il s'était agi d'une déviation constante, ils auraient volé droit et fini par apercevoir la terre, dans quelque direction. Quelque chose affola les compas et peut avoir, par la suite, rendu silencieux les postes de radio ou les ramener à une portée très limitée.

Or, un avion de secours fut immédiatement envoyé sur les lieux. Il s'agissait d'un gros hydravion, un Marinier, qui disposait non seulement de l'appareillage normal, mais d'un générateur manœuvrable à la main pour les cas d'urgence. Il disparut lui aussi !

« Nous ne pensons pas qu'il existe une aberration atmosphérique dans cette ré-

gion, ni qu'il en ait existé une dans le passé, déclara le capitaine de vaisseau Humphrey, chargé de la sécurité aérienne. « Les appareils des porte-avions et terrestres y font constamment des opérations sans incident. »

Nous pensons que quelque chose a pu affoler les compas et faire disparaître le soleil à la vue des pilotes. Envoyer un nuage de fumée sur une mouche, c'est la désorienter un instant tout en la rendant pratiquement aveugle, même si elle a la notion des murs et du sol.

D'autre part, le dialogue fantastique qui s'établit entre les pilotes et la tour de contrôle dura quarante minutes ! Ils naviguèrent pendant ce temps en plein désarroi. L'hydravion disparut à peu près vingt-cinq minutes plus tard. Le phénomène dura environ une heure, puisqu'un autre appareil de sauvetage se porta à son tour sur les lieux sans en être victime. Toutes les recherches entreprises les jours suivants ne donnèrent rien.

Tout dans cette affaire tend à prouver que la disparition des cinq Avengers n'est pas le fruit du hasard mais serait au contraire un phénomène « concerté ». Les avions ont été désorientés probablement pour en faire une proie facile. La preuve en est qu'ils ont disparu et que même la commission d'enquête se déclara « incapable même de formuler une hypothèse sur ce qui avait pu se passer ». « Ils disparurent aussi complètement que s'ils s'étaient envolés pour Mars », dit un officier.

Il se trouva que plus tard, une fusée rouge fut observée dans le ciel près de Melbourne. Puis, le même jour, une explosion fut aussi observée très haut dans le ciel, trois heures après, le dernier message de la patrouille.

### « Nous ne pouvons le manquer... »

En 1953, quatre avions de la Garde nationale aérienne américaine, des Thunderjets, revenaient tranquillement de Miami, lorsqu'on entendit l'un des pilotes dire : « Nous ne pouvons le manquer. » Aussitôt après, ce fut l'accident. Ils s'abattirent en flammes tous les quatre de 3500 m d'altitude.

C'était des pilotes expérimentés qui étaient spécialisés dans l'acrobatie aérienne. En soi, l'accident est inexplicable. Seulement, qu'a voulu dire le pilote par cette phrase ? Ce que tout pilote annonce lorsqu'il se trouve en présence d'un avion non identifié qu'il se charge d'intercepter...

Dans le ciel du Kentucky, en 1948, un objet insolite est signalé. Trois avions s'élançèrent pour l'intercepter, mais ils furent rapidement distancés. Seul, un des

appareils piloté par le capitaine Mantell, engagea la poursuite. Une minute avant l'accident qui allait lui coûter la vie, on l'entendit déclarer : « J'ai vu le machin. Il apparaît métallique et a des dimensions énormes, le voilà qui se met à grimper... Il est au-dessus de moi et je gagne sur lui, je monte à six mille mètres. » On retrouva les restes de son appareil sur plusieurs kilomètres.

Un avion fut détruit au-dessus de la mer de Chine avec onze passagers, en avril 1955. Il y eut des survivants, ce qui permit de reconstituer les causes de la catastrophe. Elle fut précédée par une explosion sourde et suivit du feu émanant d'une source extérieure, sans aucun rapport avec la structure de l'avion. De même, un incendie « étrange » sur l'aile gauche d'un bombardier, en 1938,

**BELL offre à toutes les fines bouches  
de la viande d'agneau  
d'excellente qualité et à bon prix.**

**Et en plus 5 recettes!**



**1 Irish Stew.** Tel que l'aurait inventé Sean O'Finneagan, au milieu de son troupeau de moutons bien dodus.



**2 Gigot rôti.** Tel que le dégustent tous les Français et tous les francophiles.



**3 Côtelettes d'agneau grillées.** Telles qu'elles alimentent la bonne humeur de tous vos invités.



**4 Agneau braisé à la provençale.** Tel qu'il est savamment préparé à Avignon, parmi l'enivrante senteur du romarin.



**5 Ragoût.** Tel qu'il plaît à ceux qui se sentent vraiment en forme quand ils ont bien mangé.

Il existe mille et une façons de charmer votre palais — avec de la viande d'agneau. Vous voudrez sans doute savoir comment.

Rendez-vous donc dans votre magasin Bell et emportez, avec votre morceau d'agneau préféré, le recueil de recettes d'agneau. Votre palais vous en saura gré.

**Bell**

Gigot entier 1/2 kg 4.25    Epaula entière 1/2 kg 3.75    Côtelettes 1/2 kg 5.-    Poitrine/Cou 1/2 kg 1.25

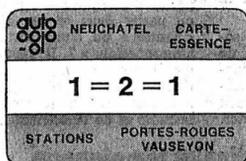
## BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

Plus qu'un gadget...



**Indispensable!**



1 carte automate  
2 stations au choix  
1 facture mensuelle

**65**

Normale

**68**

Super

**STATION-SERVICE  
COOP**

Téléphone 25 37 21  
Portes-Rouges 55

**NEUCHÂTEL**

**AF**

**Congélateur**

Bahuts ou armoires  
Les grandes  
marques

Toute la gamme de  
60 à 600 litres  
dès **Fr. 295.-**

**Frigos**

Plus de 20 modèles  
au choix.

Ex. 140 litres \*\*  
5 ans de garantie.  
Automatique

**Frigos**

**Fr. 268.-**

220 litres.

Prix conseillé

Fr. 678.-

**Notre prix**

**Fr. 498.-**

Prospectus et offres  
Discount du Vignoble  
Fornachon & Cie

Tél. (038) 46 18 77,  
2022 Bevaix.

**GODET  
VINS  
Auvernier**

**Un saucisson...**

Goûtez ceux de la  
**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE**

**F. GUTMANN**

Avenue du 1er-Mars

un disque  
apprécié  
porte  
l'étiquette  
hug  
musique

## ÉCOLE VALAISANNE DE NURSES, SION

Formation théorique et pratique dans les soins à donner aux petits enfants.

Durée du cours 12 mois ou, selon désir, 18 mois (possibilité d'une formation hospitalière en maternité et pédiatrie).

Entrée le 1er juillet ou le 1er octobre.

Demander le prospectus à la direction de l'Ecole, Sion, téléphone (027) 2 15 66.

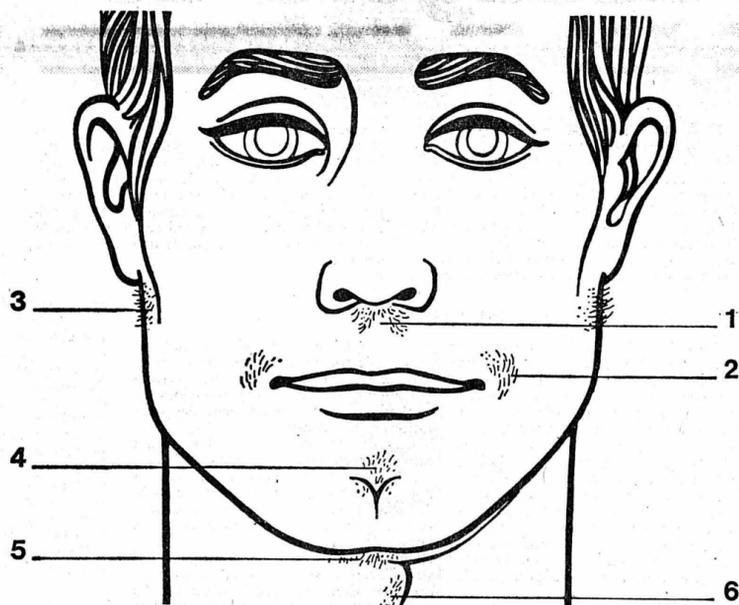
Patrons

**BURDA**

CENTRE DE COUTURE

**L. CARRARD**

Epancheurs 9  
Neuchâtel



**6 endroits où elle aimerait  
vous voir enfin rasé.**

Plus épaisse qu'une lame classique, la lame Schick Injector, traitée au Platinium vous offre le rasage le plus confortable et le plus sûr.

Le rasage le plus sûr, parce que les angles de la lame ont été arrondis. En outre, ils sont maintenus écartés de la peau par deux guides protecteurs, fixés aux extrémités du rasoir.

Le système Injector permet d'introduire mécaniquement la lame dans le rasoir, sans devoir la toucher.

Le rasage le plus confortable, parce que le rasoir Schick Injector adopte automatiquement la position de coupe idéale.

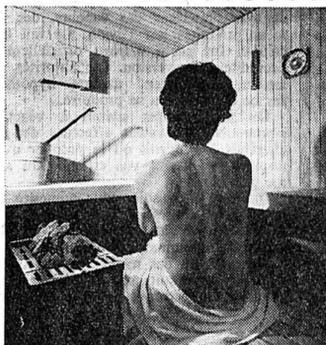


**SCHICK INJECTOR  
ACTION** Seulement **4.-8.-**

Nouveau chez Coop: lames Schick durcies au platium Fr. 3.30.  
Dans les grands magasins Coop et dans les Coop-Centers.



**La Treille**



Propriétaires, architectes  
promoteurs immobiliers  
**Eurosauna**

l'unique fabricant de Suisse romande vous propose :

- cabines standardisées de fabrications suisse ou finlandaise, dès Fr. 2435.-
- cabines mur à mur, sur mesures
- tous accessoires et fournitures pour exploitation de saunas
- projets, réalisations et constructions de centres de saunas destinés aux exploitations publiques ou paramédicales.

Eurosauna, 40, rue St-Roch, 1004 Lausanne, téléphone (021) 35 72 78.

Veuillez me faire parvenir votre documentation, sans engagement pour moi.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_

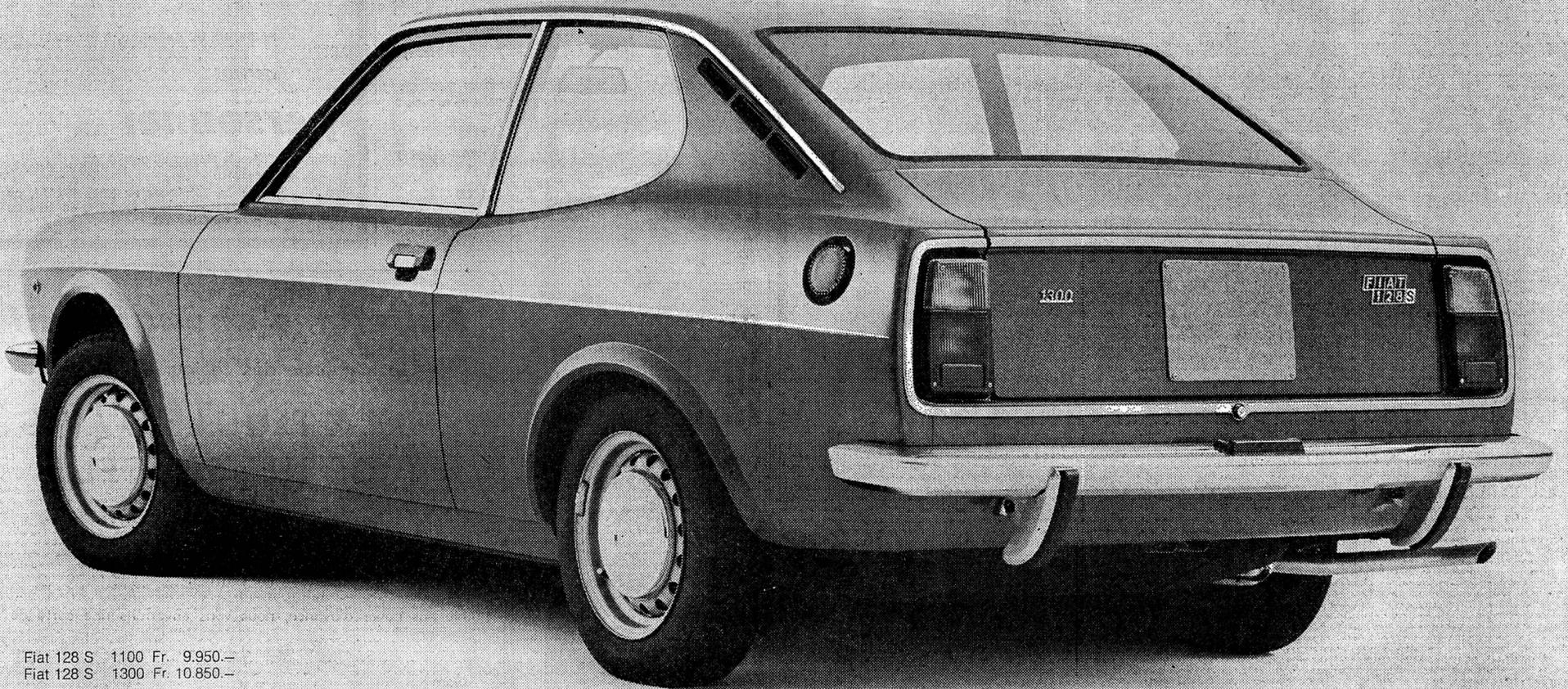
Localité : \_\_\_\_\_ N° postal : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

# Une nouvelle Fiat 128: Le Coupé Sport. Nous avons fait beaucoup plus que lui donner une simple allure sportive!



Fiat 128 SL 1100 Fr. 10.950.-  
Fiat 128 SL 1300 Fr. 11.850.-



Fiat 128 S 1100 Fr. 9.950.-  
Fiat 128 S 1300 Fr. 10.850.-

Chez Fiat, contrairement à certaines autres marques, nous croyons qu'il ne suffit pas de changer la carrosserie pour faire d'une conduite intérieure un coupé sportif... Même pour une voiture aussi rapide et maniable que la 128.

Naturellement, nous avons conservé la conception de base de la 128 avec la traction avant et le moteur transversal, mais nous avons très largement repensé les autres éléments de la voiture.

Le moteur existe maintenant en deux versions plus puissantes: 1116 et 1290 cm<sup>3</sup>, développant respectivement 64 et 75 CV (DIN) et permettant d'atteindre des vitesses de pointe de 150 et 160 km/h.

Pour faire face à ce surplus de puissance, nous avons redessiné le châssis et renforcé la suspension. Les freins qui bénéficiaient déjà d'un système hydraulique à deux circuits indépendants (avec répartiteur de freinage sur l'essieu arrière) ont été dotés d'un mécanisme de

servo-assistance à dépression.

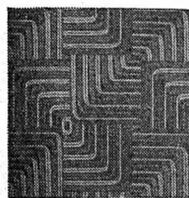
Dans l'équipement, nous avons également inclus des pneus radiaux, des phares à iode, un tableau de bord plus complet et un volant de compétition.

C'est n'est que lorsque la voiture a atteint les performances d'un coupé sport que nous lui en avons donné l'apparence! Nous l'avons habillée d'une carrosserie qui se fait en version «Sport» et «Sport Luxe». Bien que le Coupé 128 puisse se targuer de lignes nettement sportives, il a été conçu pour transporter quatre adultes en tout confort, alors que quatre valises et plusieurs sacs sont rangés sans problème dans le coffre. Cependant, quand vous jetterez un coup d'œil au Coupé 128 Sport, songez que pour toutes les différences visibles, il y en a beaucoup d'autres que vous ne remarquerez qu'en faisant un essai de la voiture. Les agents Fiat seront heureux de vous le proposer.

**FIAT**

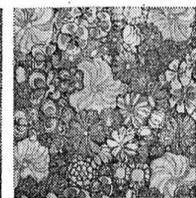
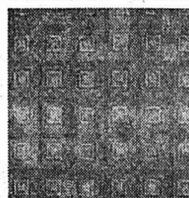
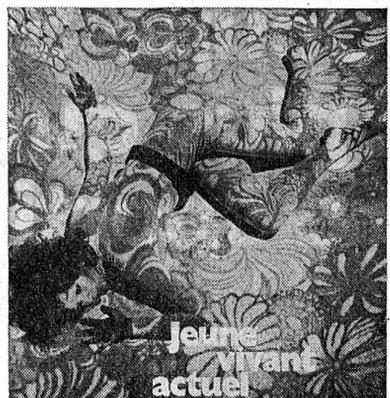
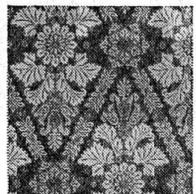

**HASSLER**


Gustave Kindermann, diplômé de l'Académie des Arts appliqués de Vienne, a créé les prestigieux dessins d'ISO-FLOOR-PRINT. S'inspirant de l'évolution architecturale contemporaine, l'artiste s'est acquis une renommée internationale comme créateur-modelliste.


**ISO-FLOOR-PRINT**

- 6 dessins exclusifs en 27 combinaisons de couleurs
- entièrement synthétique
- très résistant à l'usure
- facile à l'entretien

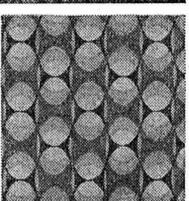
le m<sup>2</sup> frs **39.50**



**isofloor**  
print

Jeune, vivant, actuel — voilà le tapis de haute résistance créé par un artiste de classe. Ses merveilleux dessins et ses coloris fantastiques font d'ISO-FLOOR-PRINT un élément idéal de la décoration de votre intérieur.

ISO-FLOOR-PRINT en 6 dessins et 27 variations de couleurs est livrable immédiatement de nos stocks.



**tout nouveau chez Hassler**

Les magnifiques dessins d'ISO-FLOOR-PRINT sont également livrables en tissus de décoration, pour rideaux et tentures.

**veuillez voir nos vitrines spéciales**

Hans Hassler S. A., décoration intérieure  
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 21 21 / 22

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Vous sentez-vous attiré par la mode ?**

Aimeriez-vous apprendre l'allemand ou parfaire vos connaissances dans cette langue ?

Si oui, notre entreprise vous offre la possibilité de combler vos désirs. Pour assurer les contacts écrits et téléphoniques avec notre clientèle de Suisse romande, nous cherchons

**employé(e) de bureau**

de langue maternelle française, jeune, dynamique, aimant les responsabilités.

Place stable et bien rétribuée offrant tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

LES FILS FEHLMANN S.A., service du personnel  
5040 Schöffland, près d'Aarau. Tél. (064) 81 23 33.

AG FEHLMANN SOEHNE, Schöffland

**Cercle National - Neuchâtel**

Le poste de

**TENANCIERS**

est à repourvoir pour le 1er septembre 1972 ou date à convenir.

La préférence sera donnée à un couple de restaurateurs désireux de développer cet établissement comprenant salles et terrasses situées en plein centre de la ville.

Adresser offres, jusqu'à fin mars 1972, au président, M. P.-A. Micol, 6, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel.

Hôtel de l'Ours,  
2105 Travers,  
cherche

**sommelière**

pour date à convenir.  
Bons gains.  
Tél. 63 16 98.

La Rotonde

engagerait, pour le 15 mars ou pour date à convenir,

**1 sommelier (ère)**

Pas de restauration.  
Horaire : 16 h à 24 heures.  
Salaire fixe.  
Prendre rendez-vous au 24 48 48.

Hôtel de la Paix,  
Cernier,  
cherche

**sommelière**

et  
**extra**

entrée immédiate.  
Tél. (038) 53 21 43.

Fabrique d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds engage, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

**horloger complet**

pour décottages et rhabillages.

Place stable et bien rétribuée.

Adresser offres écrites à DO 586 au bureau du journal.

**SOMECO S.A.**

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX

engagerait

**personnel**

pour ses différents ateliers de production.

Prière de téléphoner au (038) 31 23 31, ou de se présenter à la fabrique, en face de la gare de Corcelles.

**Bulletin d'abonnement**

Je m'abonne dès ce jour à

**★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

★ jusqu'à fin juin 1972 pour Fr. 20.—

★ jusqu'à fin décembre 1972 pour Fr. 51.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ No postal : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à

FAN — L'EXPRESS

Service des abonnements - 2001 NEUCHÂTEL

**mt**  
MODE

La mode printanière  
raffole des tailleurs...  
et vous...

Ensemble robe et veste tissu pure laine uni,  
haut de la robe pure soie imprimée

**345.—**

Tailleur tissu pure laine uni, surpiqué soie

**298.—**

**mt**  
MODE

NEUCHÂTEL - Rue de l'Hôpital 20

**la maison du tricot**

Même maison à  
LAUSANNE GENEVE NEUCHÂTEL  
LA CHAUX-DE-FONDS  
FRIBOURG BÂLE

habitudes de consommation modernes.  
Se garde parfaitement plusieurs jours!  
370 g -80 (500 g 1.08')

A chaque jour, son pain... et, le dimanche, une fameuse

# Tresse au beurre

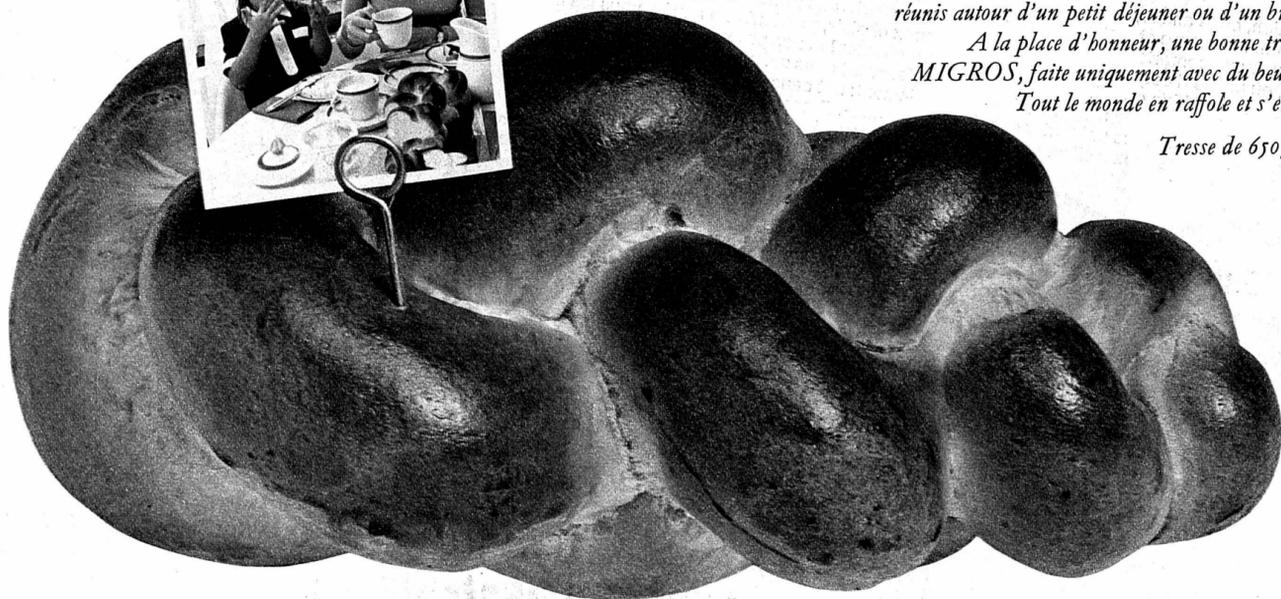
Dimanche matin, petits et grands sont joyeusement réunis autour d'un petit déjeuner ou d'un brunch sympathique.

A la place d'bonheur, une bonne tresse au beurre de la

MIGROS, faite uniquement avec du beurre et du lait frais.

Tout le monde en raffole et s'en réjouit d'avance!

Tresse de 650 g 2.- (kg 3.07')



«bon dimanche à tous» – Votre **MIGROS**



**Pain tessinois**  
un pain blanc spécial, au goût bien typique. Fournée quotidienne!  
275 g -50 (500 g -90')



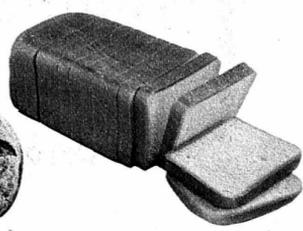
**Pain aux germes de blé**  
un pain spécial racé, digestible, de haute valeur biologique. Reste frais et savoureux pendant plusieurs jours!  
450 g -70 (500 g -77')



**Pain au lait et au beurre**  
un pain léger – qui met une note dominicale dans la vie de tous les jours!  
500 g 1.20



**Pain de seigle**  
un pain spécial, relevé, croustillant et nourrissant!  
500 g -70



**Pain pour toasts et sandwiches**  
un pain coupé en tranches régulières; formule pratique, répondant aux habitudes de consommation modernes. Se garde parfaitement plusieurs jours!  
370 g -80 (500 g 1.08')

A chaque jour, son pain... et, le dimanche, une fameuse

# Tresse au beurre

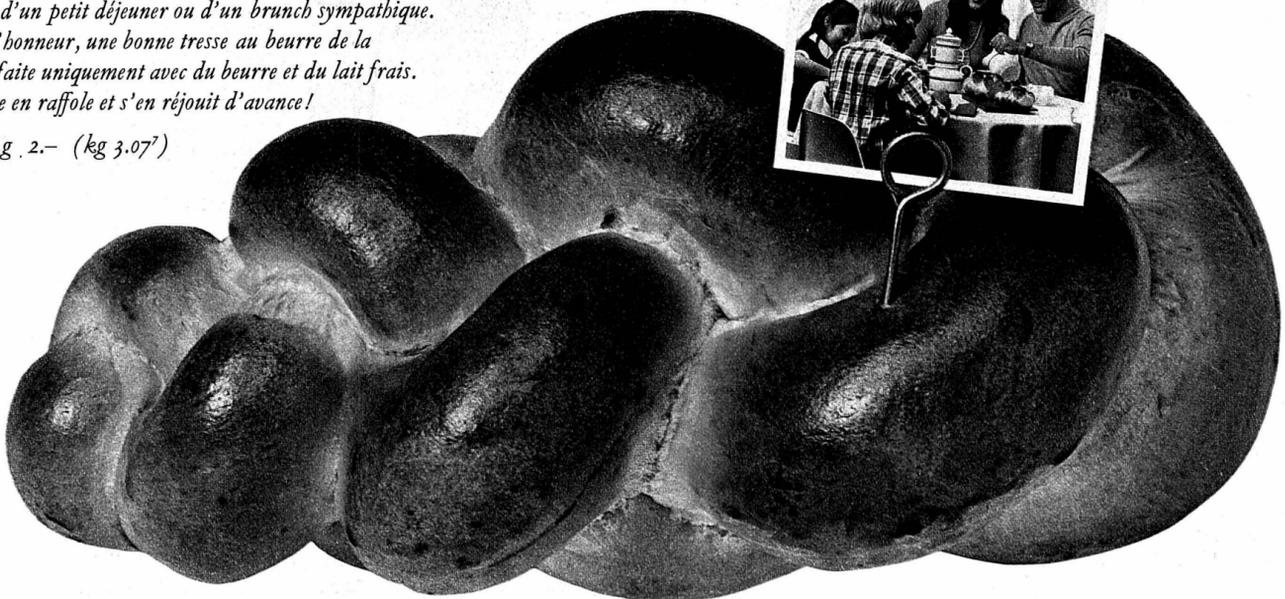
Dimanche matin, petits et grands sont joyeusement réunis autour d'un petit déjeuner ou d'un brunch sympathique.

A la place d'bonheur, une bonne tresse au beurre de la

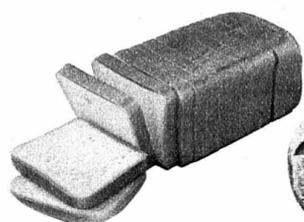
MIGROS, faite uniquement avec du beurre et du lait frais.

Tout le monde en raffole et s'en réjouit d'avance!

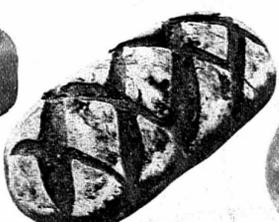
Tresse de 650 g 2.- (kg 3.07')



«bon dimanche à tous» – Votre **MIGROS**



**Pain pour toasts et sandwiches**  
un pain coupé en tranches régulières; formule pratique, répondant aux habitudes de consommation modernes. Se garde parfaitement plusieurs jours!  
370 g -80 (500 g 1.08')



**Pain de seigle**  
un pain spécial, relevé, croustillant et nourrissant!  
500 g -70



**Pain au lait et au beurre**  
un pain léger – qui met une note dominicale dans la vie de tous les jours!  
500 g 1.20



**Pain aux germes de blé**  
un pain spécial racé, digestible, de haute valeur biologique. Reste frais et savoureux pendant plusieurs jours!  
450 g -70 (500 g -77')



**Pain tessinois**  
un pain blanc spécial, au goût bien typique. Fournée quotidienne!  
275 g -50 (500 g -90')

A chaque jour, son pain... et, le dimanche, une fameuse

# Tresse au beurre

# Ce printemps aussi, nos prix restent mini!

Si vous avez l'intention, cette année, de vous offrir une chambre à coucher moderne et pratique, ou un grand meuble mural, ou un confortable ensemble de sièges rembourrés, ou même d'acquiescer un mobilier complet, alors le moment est bien choisi. Grâce à des achats massifs en vue de réapprovisionner nos 16 filiales, nous pouvons vous présenter ces modèles absolument nouveaux et exclusifs à des prix sensationnels.

Afin que vous aussi puissiez profiter de cette offre, nous gardons gratuitement les meubles que vous aurez choisis, pendant une année, nous les livrons gratuitement et nos propres ensembliers les installeront dans votre appartement. Paiement: net dans les 90 jours ou crédit immédiat de 30 mois. Essence gratuite ou billet de chemin de fer remboursé pour tout achat à partir de Fr. 500.—. Et... Pfister ameublements reste à votre disposition après la livraison: 10 ans de garantie et un service

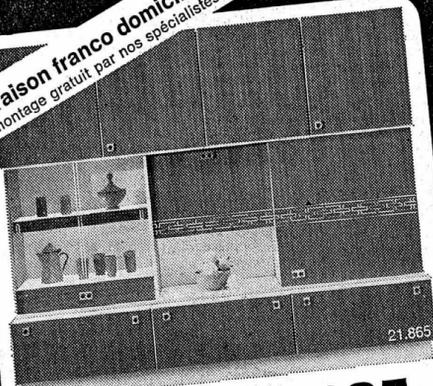
exemplaire — des avantages qui n'ont plus de prix aujourd'hui.

## Pfister ameublements sa

Choix immense de tapis et de rideaux assortis

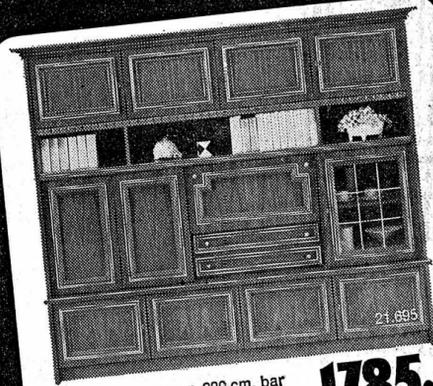
124-72

Livraison franco domicile et montage gratuit par nos spécialistes!



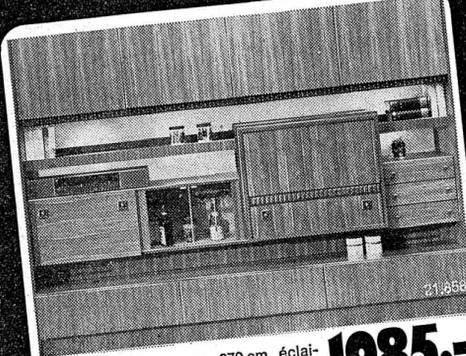
Paroi murale — noyer véritable et bois laqué blanc, 218 cm, éclairage du bar et de la vitrine, tiroirs à couverts seul.

985.-



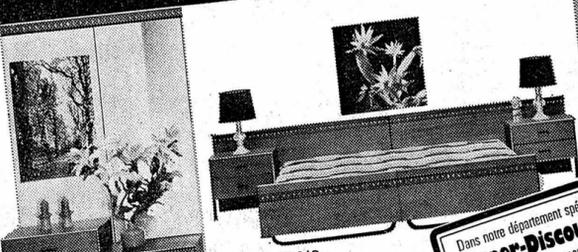
Paroi murale — noyer, 220 cm, bar éclairé, compartiment TV, vitrine genre antique, tiroirs à couverts seul.

1785.-



Paroi murale — noyer, 270 cm, éclairage du bar et des niches, compart. p. TV en couleur, casiers stéréo seul.

1985.-



Chambre à coucher à entourage grande armoire, coiffeuse orig., profils ornementaux, lits sur patins seul.

1625.-

Dans notre département spéciale Super-Discount vous achetez vos meubles et vos tapis à des prix imbattables! De loin le plus grand choix: rendez-vous donc chez Pfister! Occasions à prix forfaitaires



Chambre à coucher — haute armoire à 5 portes, meuble coiff., pouvant être élargi selon la paroi. Lits sur pat. seul.

1985.-

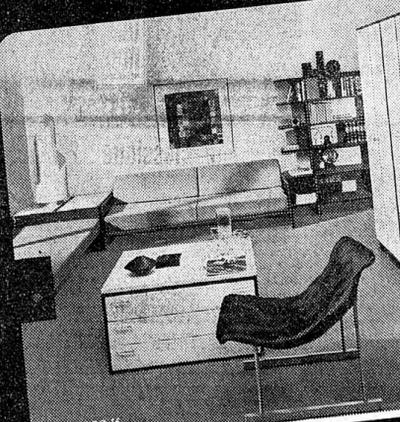


### Mon studio - mon royaume!

Là, je me sens bien. Seul ou avec des amis. Vivre dans des meubles blancs est toujours dans le vent! — car le blanc agrandit toutes les chambres. La bibliothèque, la discothèque, les posters multicolores sont mis en valeur.

- Studio en bois laqué blanc, par ex.:
- Armoire à 2 portes 475.-
  - Commode 205.-
  - Table de nuit 135.-
  - Lit 140.-
  - Coffre à literie 145.-
  - Table bureau 365.-
  - Bibliothèque 334.-

15.275 ff.



### Hobbyland - le monde des jeunes

Au «Hobbyland» chez Pfister, des centaines d'idées attendent que vous veniez les découvrir et que vous les réalisiez. Elles sont bien moins chères que vous ne le supposez. Alors, venez nous voir. Pfister pense aussi aux jeunes.

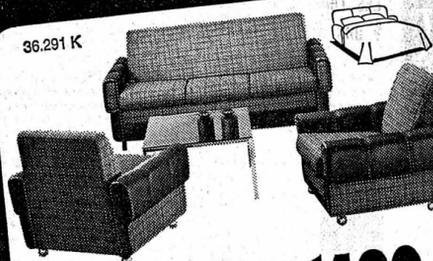
- Studio en brun foncé e blanc, p. ex.:
- Commode haute 330.-
  - Élément rabattable 220.-
  - Commode à 3 tiroirs 290.-
  - Lit, sommier à cales 250.-
  - Élément bibliothèque 57.-
  - Table, 180/90 cm 253.-
  - Armoire à vêtements, 2 portes 440.-
  - Fauteuil 225.-

16.600 ff.



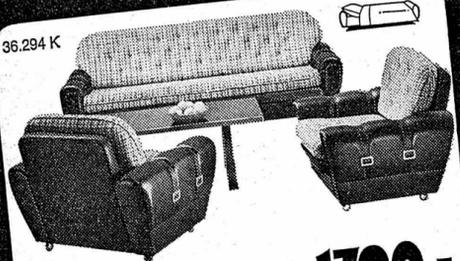
Salon, sofa transformable à 4 places, coffre à literie, simili cuir brun, coussins dorsaux anatomiques seul.

980.-



Salon VARIO, sofa transformable à 2 lits, fauteuils sur roull., accoudoirs simili-cuir, étoffe de div. coloris seul.

1490.-



Salon, sofa transformable à 4 places, coffre à literie, simili cuir, coussins de div. coloris, pieds sur roulettes seul.

1790.-

Tous ces modèles uniquement chez Pfister ameublements sa

BIENNE Place du Marché-Neuf 8 étages d'exposition \* Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables \* NEUCHÂTEL Terreaux 7

### Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche: 3 tiroirs; à droite: 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir Fr. 690.—

Bureau pour étudiant, en bois, grandeur du plateau 120 x 56 cm, composé de 2 corps Fr. 168.—

Actuellement: quelques meubles de bureau usagés ou légèrement endommagés par des transports

## Reymond

Exposition à Cornaux (A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

A vendre, éventuellement à louer petits

**PIANOS**  
état de neuf, à partir de Fr. 29.- par mois

**PIANOS À QUEUE**  
prix favorable, à partir de Fr. 58.- par mois

**ORGUES**  
électroniques Farfisa, G.E.M. et Philicorda, à partir de Fr. 38.- par mois

Plus de 200 instruments neufs, et d'occasion, en stock des marques de pianos et pianos à queue connues, comme: Petrol, Sabel, Bechstein, Bendorfer, Schiedmayer, Schmidt - Flohr, Burger & Jacobi, etc. (avec 5 ans de garantie). Les montants payés pendant la première année seront pris en compte totalement en cas d'achat. Votre ancien instrument sera repris au plus haut prix. (En cas d'achat, transport gratuit.)

Halle de pianos + pianos à queue G. Heutschi, Sprünglistrasse 2, 3000 Berne. Tél. (031) 44 10 82.

## INDESIT

### FRIGO 160 litres ★★★

dégivrage 100% automatique à Fr. 478.—



Notre prix au comptant net 398.—

## CRETEGNY & CIE

COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL 25 69 21

### VOYAGES MARTI vous invite cordialement à assister à sa présentation de films

et de projections lumineuses. Proposez à vos amis et connaissances de vous accompagner, car eux aussi seraient heureux de connaître d'avance les buts de leurs vacances et voyages. On vous présentera toute une série d'extraits de nos voyages:

Le Nord - les Balkans - La Hollande. Voyages balnéaires - Vacances de cure - La Yougoslavie. (Film en couleurs)

**Vendredi 10 mars 1972 20 heures**  
Salle des conférences, Neuchâtel

Entrée libre. Distribution gratuite de notre nouveau programme annuel.



Votre bureau Marti sur place 5, Fb. de l'Hôpital Tél. 038 25 80 44

## plus vite plus simple Prêts personnels

**Bon pour de l'argent comptant avantageux**

C/ 391 Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25 000.—) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir - envoyer - l'argent comptant arrive!

## 35 ans Banque Rohner SA

Discrétion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)



1211 Genève 1  
31, rue du Rhône  
tél. 022-24 13 28

Siège principal:  
St-Gall  
Neugasse 26

Succursales:  
Zurich  
Lugano, Chiasso

## ACHATS et VENTES PIÈCES DE MONNAIES

Aux Grands Magasins ARMOURINS  
samedi 11 mars 1972



Nous cherchons les pièces suivantes:

- 50 c. 1850, 51, 75, 77, 78, 79 - 1901
- 1 fr. 1850, 51, 75, 76, 77, 80 - 1901
- 2 fr. 1850, 60, 62, 63, 74, 75 - 1901
- 5 fr. 1850 - 1928 + 1952.

Ainsi que des écus de Laupen, Pro Patria, Croix-Rouge, Confédération, Saint-Jacques et Landi. Des tirs fédéraux, écus ou médailles. Des pièces cantonales.

IMBERDORF, avenue de Chally 49, 1012 Lausanne, tél. (021) 28 26 20.

# WYSS TAPIS Neuchâtel

Succession de Monsieur Jean Wyss

Notre nouvelle adresse:



Rue de l'Orangerie 4

Notre raison sociale:

## R. WYSS & FILS

Tapis - Rideaux - Décoration

Tél. 24 55 16

# La technique est notre passion: La recette du succès des modèles AUDI NSU!

C'est AUDI NSU qui a lancé une révolution feutrée avec le moteur Wankel — une formule, que tous les principaux constructeurs automobiles du monde ont reprise en licence. AUDI NSU, cela veut dire: sécurité optimum avec la traction avant, habitacle «cellule de sécurité doublée par des zones froissables», direction-sécurité, un système moderne de suspension et de freins.

Encore et toujours en avance grâce à une recherche constante de nouvelles techniques. AUDI NSU construit des modèles présentant un degré maximum de finition. Des automobiles de haute qualité, d'un usinage solide et minutieux, économiques à l'entretien, d'une technique d'avant-garde.

**1 AUDI 100 GL:** le modèle de pointe de la classe Sport-Confort. Confort total, équipement complet. 129 CV-SAE, 179 km/h. De 0 à 100 en 10,8 s.

**2 AUDI 100 COUPÉ S:** une ligne de carrosserie parfaitement belle. Il faut l'avoir vu et essayé. 129 CV-SAE, 183 km/h. De 0 à 100 en 10,2 s. Ces deux modèles sont également livrables en version «Automatic».



Seul un essai de l'un des modèles AUDI NSU, vous permettra de connaître tout ce que vous offre cette marque.

A découper et envoyer à:  
**AUDI NSU**  
Distribution SA  
5116 Schinznach-Bad

### Coupon-Informations

Si vous désirez en savoir davantage sur le ou les modèles AUDI NSU, veuillez nous renvoyer le coupon présenté ci-après en désignant d'une croix le modèle qui vous intéresse et pour lequel nous vous enverrons, gratuitement et sans engagement, une documentation complète.

- AUDI 100 L (97 CV-SAE)
- AUDI 100 LS (129 CV-SAE)
- AUDI 100 LS Automatic (129 CV-SAE)
- AUDI 100 GL (129 CV-SAE)
- AUDI 100 COUPÉ S (129 CV-SAE)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
No postal/Lieu: \_\_\_\_\_

**La nouvelle gamme AUDI 100**  
L, LS, GL, Coupé S, Automatic  
**La nouvelle classe Sport-Confort**

NEUCHÂTEL: AUTO-SENN, (038) 25 94 12 - 24 72 72; Couvet-Fleurier: L. Duthé; Diesse: W. Bourquin, (032) 85 12 44; Fleurier: W. Gattolliat, (038) 61 11 86; Neuchâtel: J.-F. Bühler, (038) 24 28 24; Saint-Aubin: Garage Alfier, (038) 55 11 87; Valangin: M. Lautenbacher, (038) 36 11 30.

destiné à couvrir les besoins financiers de la Commune (Consolidation de la dette flottante et financement de divers travaux).

#### CONDITIONS DE L'EMPRUNT:

Durée: 15 ans; droit de remboursement anticipé réservé à la Commune dès la 10<sup>e</sup> année.

Titres au porteur de Fr. 1 000 et Fr. 5 000.

Cotation aux principales bourses suisses.

#### EMISSION D'UN EMPRUNT

**5 1/4 %**

de 1972-87 de Fr. 15 000 000

## VILLE DE MONTHEY

#### PRIX D'EMISSION

**100 %**

plus 0,60 % timbre fédéral d'émission

#### DELAI DE SOUSCRIPTION

du 10 au 16 mars 1972

#### DELAI DE LIBERATION

du 30 mars au 14 avril 1972

Prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

BANQUE CANTONALE DU VALAIS  
UNION DE BANQUES CANTONALES SUISSES  
CARTEL DE BANQUES SUISSES  
ASSOCIATION VALAISANNE DES BANQUES

INTERNATIONAL  
**MODE PASSPORT**  
del mod INTERNATIONAL

Ligne classique:  
Ensemble-pantalon en style Blazer, très moderne.

En exclusivité chez  
**FEMINA**  
S.A. NEUCHÂTEL  
3, rue des Epancheurs

**GODET VINS**  
Auvernier

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse, Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

## VOYAGES MARTI ENTRE AMIS

Des voyages qui élargissent le cercle de vos amis, pour vous qui n'êtes plus tout jeunes. Notre chauffeur loge dans votre hôtel et vous conseillera.

- ESPAGNE / COMARRUGA** 11 JOURS dep. Fr. 495.-  
Dates: 14-24 3. / 4-14 4. / 17-27 10. / 31 10.-10 11.
- YOUgoslavie / PORTOROZ** 11 JOURS dep. Fr. 380.-  
Dates: 30 3.-9 4. / 11-21 4. / 25 4.-5 5. / 24 10.-3 11.
- CORDIALE AUTRICHE** 7 JOURS Fr. 430.-  
Dates: 28 5.-3 6. / 25 6.-1 7. / 13-19 8. / 24-30 9.
- VACANCES A ALASSIO** 6 JOURS Fr. 265.-  
Dates: 20-25 3. / 4-9 4. / 24-29 4. / 16-21 10.

Choisissez un de nos voyages «entre amis». Il vous apportera beaucoup de joie et bien du divertissement.

Renseignements, inscriptions auprès de votre agence de voyages ou chez:

BON pour un programme Marti  
Car 72 VOYAGES «ENTRE AMIS»  
M./Mme/Mlle  
Rue: \_\_\_\_\_  
Lieu: \_\_\_\_\_

**VOYAGES**  
TRANSPORTS S.A.  
Neuchâtel  
Votre bureau Marti sur place  
5. Fb. de l'Hôpital  
Tél. 038 25 80 44

# AUTOS MOTOS EXPOSITION

des tout derniers modèles

**HONDA**  **HONDA**

les 10, 11 et 12 mars 1972

à L'HÔTEL DE LA CHARRUE, Vilars (NE)

(une table de renom grandissant)

**GARAGE DE COFFRANE**

G. Grétilat, tél. 57 11 08 (Garage de la Côte S.A.) Vente: tél. (038) 41 10 85



- Rôti de bœuf lardé** 1.10  
les 100 g à partir de
- Tranches de porc** 1.40  
les 100 g à partir de
- Ragoût de veau** 1.40  
les 100 g
- Brochettes** 1.40  
les 100 g

Offre spéciale (dans tous nos magasins)

**Poulets «Optigal»** 2.-  
frais, du pays le 1/2 kg  
(au lieu de 2.50)

# BOUCHERIES MIGROS

## La carie dentaire, cette inconnue!

### La vache au service des chercheurs

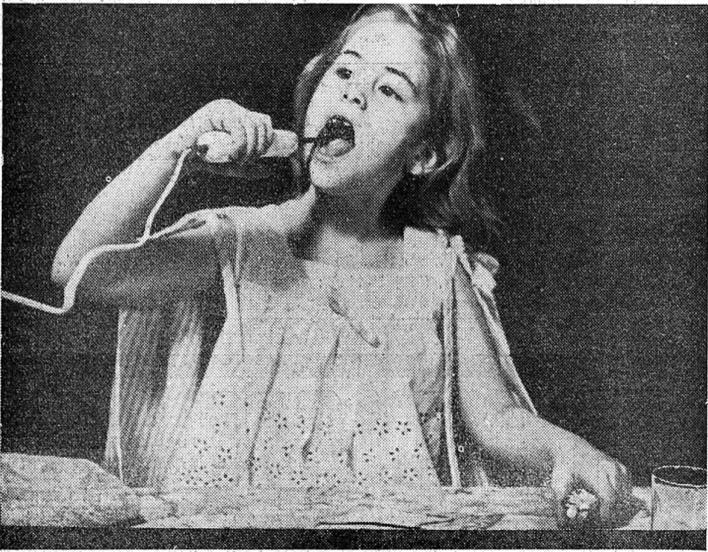
La carie dentaire, bien qu'encore fort répandue hélas!, n'a toujours pas livré son secret fondamental, à savoir le phénomène exact qui en est la cause. Les savants ont cependant bon espoir, depuis qu'un chercheur de l'Université de l'Alabama, le Dr Koulourides, a proposé une méthode originale. Il s'agit d'étudier l'émail des dents de vache, dont on a constaté qu'il se comportait vis-à-vis des bactéries comme celui des dents humaines. Cependant, les régimes alimentaires de l'homme et de la vache étant, pour le moins, différents, une solution astucieuse a été proposée. En étudiant le comportement d'une plaque d'émail de dent de vache placée sur la bouche d'un patient, il devait être possible d'obtenir des informations détaillées concernant le développement des caries. On peut en effet retirer périodiquement l'échantillon de la bouche du patient, afin de suivre l'évolution de l'infection et d'en déterminer la nature précise. L'étude de l'émail de dent de vache en « milieu alimentaire » humain devrait ainsi permettre de tirer des enseignements précieux sur la carie dentaire, que vont s'efforcer de trouver le Dr Koulourides et ses collaborateurs, au Dental Research Institute.

### La brosse à dents coupable ?

D'autre part, deviendrait-il dangereux de se brosser les dents? La question peut paraître

insolite. C'est pourtant ce que suggèrent les travaux récents d'un chercheur américain, J. Gabrovsek. Ses expériences ont en effet révélé le rôle important que jouent les leucocytes (globules blancs du sang) dans la formation des caries. Jusqu'à maintenant, on admettait simplement qu'elles étaient causées par des bactéries — les streptocoques notamment — et qu'un brossage régulier était le meilleur moyen de protéger la denture. Or, à la lumière des découvertes de Gabrovsek, il apparaît que cet usage de la brosse à dents pourrait être plus négatif que positif. Car si un certain nombre de leucocytes sont présentes dans la salive, la majorité semble toutefois provenir des vaisseaux sanguins des gencives. Et le fait de se brosser les dents — ou même tout simplement de mastiquer — provoquerait alors la libération de ces globules blancs sanguins. Parallèlement, la consommation légitime du chewing-gum pourrait aussi expliquer l'extension catastrophique de la carie dentaire dont font état les dentistes américains. Le mode d'action des leucocytes est encore mal connu. On pense cependant qu'ils pourraient agir par l'intermédiaire d'enzymes, ce qui expliquerait l'action « anticarié » du fluor, dont la propriété d'inhiber certains enzymes est bien connue.

(CEDOS)



Serait-il dangereux de se brosser les dents ?

(A.S.L. - Archives)

## La vieillesse n'est pas une maladie

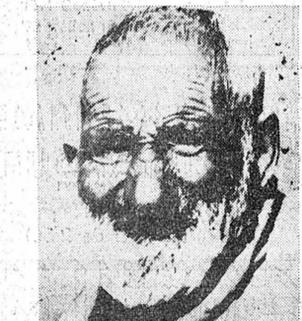
Selon les statistiques recueillies par l'Organisation des Nations unies, le monde comptait plus de 111 millions de personnes âgées de plus de 70 ans en 1970. Les prévisions pour 1975 sont de l'ordre de 130 millions pour le même groupe d'âge. Les services de santé publique se trouvent donc aujourd'hui dans l'obligation d'adopter, face à cette évolution démographique, une stratégie adaptée et coordonnée. Ce problème a été étudié par le professeur Tchébotaïev, directeur de l'Institut de gérontologie de l'Académie de l'Union soviétique, pays qui compte quelques-uns des habitants les plus âgés du globe.

Les progrès accomplis par la gérontologie, science du vieillissement, pourraient ouvrir la perspective d'une vie plus longue en supprimant d'une part, les causes de mort prématurée, et d'autre part, en ralentissant le processus de la sénescence et en reculant ainsi le seuil de la vieillesse.

A l'heure actuelle, le moyen d'action principal en gérontologie reste l'hygiène sociale, qui prend ses racines à l'aube de l'existence de l'homme. Le professeur F. Verzar, directeur de l'Institut de gérontologie expérimentale à Bâle, définissait dès 1966 la gérontologie comme « une manifestation d'estime sans bornes pour la vie, désir de faire en sorte que, jusqu'à la fin, elle vaille la peine d'être vécue ».

### Droit ou « obligation » d'être vieux ?

Les changements démographiques survenus au cours des dernières décennies dans les pays développés ont fortement modifié les rapports des groupes d'âge; plaçant la société devant les problèmes posés par le vieillissement de la population. Une proportion accrue de la population ayant passé le cap de la soixantaine (cette tranche d'âge atteint plus de 20% dans certains pays), des changements deviennent nécessaires dans le système social, dans l'organisation de l'assistance médicale et dans le comportement même de l'Etat et de la société à l'égard des personnes âgées.



Le plus vieil homme du monde (notre photo) aurait, dit-on, 180 ans !

(Photopress)

Quels que puisse être des gènes, l'évolution du vieillissement est incontestablement soumise, dans une mesure notable, à l'influence du milieu et dépend en premier lieu du mode de vie de l'individu. Le métier et l'intensité de travail, les habitudes diététiques, l'organisation du repos, les conditions socio-économiques, le climat, les maladies endurées et maints autres facteurs peuvent changer profondément les possibilités d'adaptation de l'organisme vieillissant. Le cerveau et les muscles semblent vieillir d'autant moins qu'ils sont utilisés davantage et de la façon la plus régulière tout au long de l'existence.

### Les « grands vieillards »

Etudier les « grands vieillards », éclaircir les aspects médicobiologiques et écologiques de la longévité: voilà un des problèmes les plus intéressants et les plus prometteurs de la gérontologie clinique. Aux fins de la recherche, le « grand vieillard » est défini comme un homme pratiquement sain qui a dépassé le cap des 85 ans. Il est en fait une sorte de modèle naturel de la vieillesse physiologique. L'étude de son cas rend possible des généralisations d'une portée aussi bien théorique que pratique.

Les données recueillies ont une grande importance pour la solution de nombreux problèmes de gérontologie. L'acceptation du principe d'une longévité naturellement active constitue un fait important. Ceci réfute en effet l'idée, encore largement répandue, que la vieillesse est une maladie.

On a examiné en URSS environ 8000 hommes et plus de 19.000 femmes qui ont atteint une vieillesse avancée. Ces chiffres, à eux seuls déjà, attestent la prédominance des femmes parmi les sujets âgés de plus de 80 ans (2,4 contre 1). L'enquête a pourtant permis de constater que leur état général est moins bon que celui des hommes. Où donc peut bien résider le secret de longévité féminine? La gérontologie doit répondre à cette question et à bien d'autres encore.

### 7 ans de plus

D'après les données statistiques existantes on pourrait ajouter environ sept ans à la durée générale moyenne de la vie humaine s'il était possible de guérir ou de prévenir le cancer et les maladies cardio-vasculaires qui sont les deux principales causes de mortalité à l'heure actuelle. Toutefois, il convient tout de suite d'ajouter que la science médicale et la santé publique en sont encore aux tout premiers stades de la solution de ces problèmes.

Les connaissances humaines sur la nature des processus extrêmement complexes qui s'accomplissent dans l'organisme vieillissant sont, pour le moment, tout à fait insuffisantes. Des progrès considérables ont quand même été enregistrés au cours des dix dernières années, et nous voyons là le gage d'une solution des problèmes fondamentaux de la gérontologie, d'une lutte victorieuse pour une longévité active de l'homme. Les scientifiques ont donc encore pas mal de pain sur la planche.

(C.P.S.)

## 6000 patients par année: une clinique où l'on peut soigner sa migraine!

« La City Migraine Clinic », est la seule clinique de Grande-Bretagne — et probablement du monde — à s'occuper exclusivement du diagnostic et du traitement d'une maladie très répandue qui frappe de façon plus ou moins grave, à peu près un dixième de la population: la migraine. Parrainée par le Migraine Trust, organisme privé créé en janvier 1966, cette clinique peut traiter 6000 patients par an. L'établissement est situé dans la Cité de Londres parce que près d'un demi-million de personnes viennent y travailler tous les jours de la semaine, et que les tensions et les contraintes de la vie urbaine exposent particulièrement aux maux de tête.

La clinique a deux objectifs essentiels: le traitement des malades (tant pour les soulager que pour les aider à reprendre rapidement leur travail), et la recherche. Comme le banal rhume, la migraine a existé de tout temps. L'un comme l'autre sont pénibles mais rarement mortels, et — sans doute pour cette raison — résistent aux médecines. Il existe une grande diversité de symptômes de la migraine. Le mal de tête est l'élément le plus courant. Il est généralement intermittent, unilatéral et lancinant.

### Un service d'urgence!

Les possibilités de recherche à la « City Migraine Clinic » sont exceptionnelles, puisque chaque jour quatre ou cinq patients en période de crise aiguë y sont admis. Les travaux vont de l'essai clinique de nouveaux médicaments pour la migraine, à l'observation des modifications biochimiques susceptibles de se produire au cours d'une crise aiguë. On étudie également les modifications vasculaires subies par les migraineux pendant la crise.

Bien que la clinique ne fasse pas partie du Service national de santé britannique, le traitement en Grande-Bretagne, et les frais d'examen demandés par la clinique, tels que radiographies et analyses sanguines, sont pris en charge par le Migraine Trust.

La clinique assure d'autre part un service d'urgence pour les malades atteints de crises graves pendant leur travail. Le cas échéant, les patients sont pris à leur bureau par la petite ambulance de la clinique. Une infirmière et un médecin se trouvent tous les jours à la clinique. Une neurologue, spécialisée dans le traitement de la migraine, vient

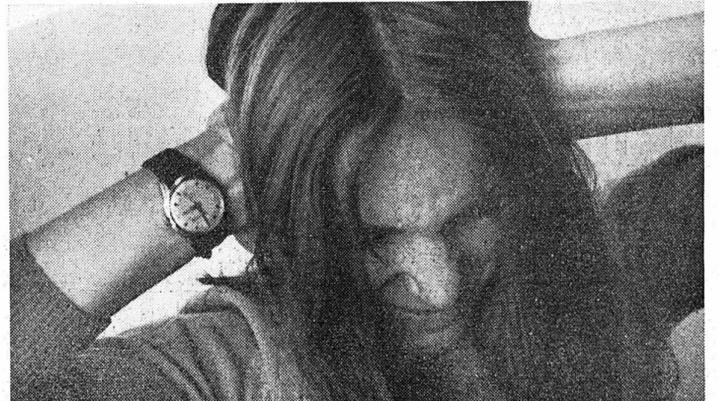
deux fois par semaine, et peut être consultée par téléphone sur des problèmes particuliers. Chaque patient est examiné par le médecin de garde qui étudie les antécédents du malade pour confirmer son diagnostic et rejeter les autres causes possibles de maux de tête. De nombreux troubles peuvent provoquer un mal de tête (par exemple l'hypertension, les tumeurs cérébrales, etc...) mais au cours de deux premiers mois de travail de la clinique, près de 60% des personnes souffrant de maux de tête étaient atteintes de migraines classiques.

### Réduction de l'absentéisme

Non seulement un service d'urgence de ce genre permet d'épargner des souffrances aux patients, mais il peut également réduire le temps perdu dans les entreprises et les administrations. Si un patient vient à la clinique, et si son mal de tête est soigné, il peut retourner au travail le même jour. Alors qu'une crise non traitée provoque une absence de 24 ou même 48 heures. Or, on estime que la migraine frappe une personne sur dix, ce qui entraîne une perte annuelle de plusieurs milliers

de journées de travail. Il semble donc certain que la « City Migraine Clinic » pourra largement contribuer à réduire le gaspillage d'heures de travail.

La recherche est orientée vers l'étude de l'épidémiologie de la migraine: quelle catégorie de personnes y est exposée, à quel âge, et quel type de tension la provoque? La clinique permettra également d'en apprendre davantage sur les modifications survenant au cours d'une crise, en particulier celles de l'activité électrique du cerveau qui seront étudiées au moyen d'électro-encéphalogrammes. Des recherches biochimiques pourront également fournir quelques indices sur les modifications de la chimie sanguine. En outre, un examen des vaisseaux sanguins du cerveau et du cuir chevelu peut s'avérer plein d'enseignements. On sait depuis longtemps que les vaisseaux sanguins se modifient pendant la migraine, mais on ne connaît pas la nature ou l'ampleur de telles modifications, ni le moment où elles se produisent. La clinique permettra, d'autre part, d'établir des statistiques et de mesurer de façon significative les effets des traitements actuels et des médicaments récents.



La migraine frappe une personne sur dix!

(Aviress J.-P. Baillood)

## Le sang parle tout haut

Vos artères vous causent du souci? Ecoutez-les chanter! C'est presque ce que les chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (le célèbre « MIT ») viennent de suggérer, ils ont en effet découvert récemment qu'il était possible de détecter, des sons qui émettent les artères, leur degré de durcissement par artériosclérose.

Normalement, certes, une artère ne « parle » pas, mais lorsqu'elle commence à vieillir, le sang qui y circule est la cause d'un chantonnement, en raison des turbulences qui prennent naissance le long des parois. Un simple appareil analogue au stéthoscope permet alors de détecter de tels sons et par suite de faciliter le diagnostic. Ce phénomène n'est pas nouveau, relevons-le, mais jamais encore on n'avait tenté de le mettre directement à profit comme viennent de le suggérer les savants du MIT. Ils se sont notamment rendu compte que les sons émis étaient d'autant plus aigus que l'étranglement à l'intérieur de l'artère était prononcé. Ils ont même mis au point une table de correspondance entre la fréquence des sons et le diamètre utile de l'artère!

Une méthode qui pourra avantageusement prendre le relais de la désagréable introduction d'un cathéter, pratiquée d'ordinaire et grâce à laquelle des produits opaques injectés dans les artères permettaient de les photographier aux rayons X.

(CEDOS)

## Des aimants pour le cerveau!

Le cerveau n'est pas la région du corps où il soit le plus facile d'intervenir. Aussi, lorsqu'ils doivent injecter des substances médicamenteuses à l'intérieur du cerveau, afin de lutter par exemple contre un cancer, les médecins se trouvent-ils très empruntés.

Un groupe de chirurgiens et de physiologistes américains détiennent peut-être la clé du problème. Ils proposent en effet d'adapter au cerveau une technique qui est utilisée déjà au niveau des grandes artères, celle de la migration d'un petit aimant-réservoir. Un tel aimant peut être guidé de l'extérieur, grâce à des champs magnétiques appropriés ou à d'autres aimants, et il est possible de l'introduire partout où sa taille l'autorise à pénétrer.

C'est donc cette technique que les chirurgiens, les Drs Montgomery et Yodh, en collaboration avec les physiologistes Nicholas Pierce et Richard Hale, ont décidé d'appliquer au cerveau. Pour cela, ils ont mis au point un réservoir-aimant microscopique, dont ils peuvent suivre les déplacements à l'aide de rayons X. Effectivement tout d'abord sur des animaux, les essais viennent d'être entrepris pour la première fois sur des volontaires humains.

## Grâce à des lunettes spéciales, une « vue tactile » pour les aveugles

Qui aurait parlé il y a quelques années de « vue du toucher » ou de « vue tactile » eût passé au premier abord pour un illuminé ou pour un bien piètre connaisseur de la langue française. La situation a pourtant bien changé: car c'est précisément ce que permet désormais le nouveau dispositif mis au point récemment à l'intention des aveugles par une équipe de chercheurs de San Francisco.

Grâce à des lunettes spéciales reliées à un système de caméras porté sur l'épaule, il devient en effet possible à un aveugle de « voir » un objet, ou, plus exactement, de le « toucher » à distance: l'image captée par les lunettes-TV est transcrite en impressions tactiles grâce à un réseau de petits stimulateurs électriques placés sur la peau de l'abdomen, et il se forme ainsi un véritable « dessin », point par point, de l'objet considéré. Ces impulsions électriques sont extrêmement faibles, à la limite de la perception, et ne

sont donc essentielles que comme un simple attachement, ou tout au plus, comme une légère vibration.

Avec un peu d'entraînement, les personnes aveugles parviennent à associer l'« image » qu'ils ressentent à l'objet sur lequel se pose leur « regard », et qu'on leur décrit parallèlement. Certes, ce système ne permet pas encore de percevoir les détails et ne donne qu'une impression très grossière des choses, mais il permet néanmoins aux aveugles de se déplacer en évitant les obstacles ainsi que de manipuler des objets usés avec une certaine aisance. Précisons enfin que cette réalisation est le résultat de la miniaturisation d'un dispositif mis au point il y a déjà deux ans, mais qui nécessitait le transport, sur la poitrine, d'une lourde caméra de télévision conventionnelle, et l'utilisation simultanée, d'un « sac de montage » simulateur.

(CEDOS)

## La foire aux inventions...

Les inventeurs américains sont 2000 chaque semaine à prendre un brevet! Farfelues ou géniales, leurs inventions doivent toutes passer en effet, sans distinction, par la lourde machine administrative qui sera susceptible de les protéger. Cela ne retient cependant guère les cerveaux bouillonnants. Que l'on en juge par ces quelques exemples d'inventions récentes déposées au bureau des brevets:

— De quoi « marcher sur les flots »: une paire de chaussures dont les semelles sont constituées de lames remplies d'air, et dont le gonflage peut être adapté au poids de l'imposeur en herbe.

— La gomme-laser: la chaleur dégagée par le laser doit effacer l'encre en la volatilissant. Encre et papier spéciaux, bien entendu...

— Pour les fainéants: un « tourne-page », qui facilitera les lectures des longues soirées. Deux mécanismes sont associés dans ce gadget: un bras articulé — capable de tourner les pages dans toutes les directions — et une suceuse destinée à entraîner les feuillets.

— Le four solaire de camping: petit dispositif portatif de 35 centimètres de longueur, muni de réflecteurs paraboliques concentrant l'énergie solaire le long de leurs axes. Tout juste bon pour griller des saucisses... quand le soleil veut bien se montrer!

— Enfin, pour les délicats: le casque climatisé! Pour refroidir la tête des contestataires ou pour échauffer celle des cancreaux...

## Le sourcier scientifique

Les sourciers n'ont qu'à bien se tenir: ils vont avoir en Philipp O'Brien, géologue à la Pennsylvania State University, un concurrent redoutable. Ce jeune chercheur vient en effet de mettre au point une nouvelle méthode — scientifique, à l'opposé des baguettes, fourches et autres pendules — permettant de détecter de l'eau souterraine. Il a découvert récemment qu'en présence de nappes ou de cours d'eau souterrains, des différences de température survenaient régulièrement dans les couches du sol les plus proches de la sur-

face. Pour l'instant l'appareil qu'il utilise est un simple thermomètre électronique, qu'il enfonce jusqu'à un peu moins de deux mètres sous terre. Mais il fait remarquer avec force que sa méthode pourrait être utilisée — scientifique, à l'opposé des baguettes, fourches et autres pendules — permettant de détecter de l'eau souterraine. Il a découvert récemment qu'en présence de nappes ou de cours d'eau souterrains, des différences de température survenaient régulièrement dans les couches du sol les plus proches de la sur-

## Des poils pour marcher sur l'eau!

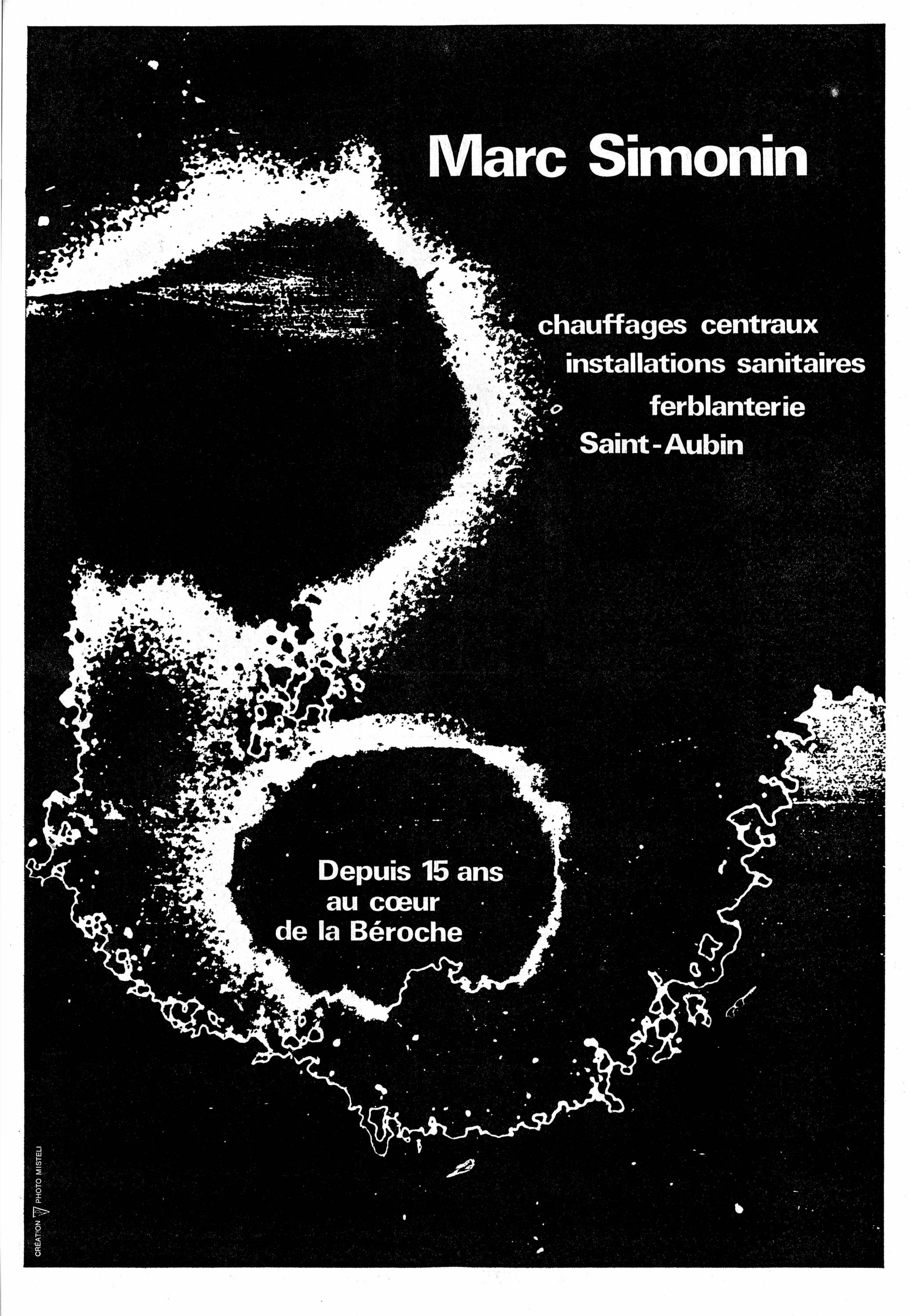
Qui n'a pas déjà été intrigué par ces sortes d'araignées noires qui « marchent » à la surface des eaux dormantes? Personne n'a pourtant parlé de miracle dans ce cas-là, se doutant bien que le poids infime de ces insectes devait y être pour quelque chose...

En fait leurs pattes sont munies de poils qui, grâce à un mécanisme que les physiologistes nommeraient une « tension superficielle », repoussent littéralement l'eau et permettent à l'insecte de glisser à sa surface.

Des chercheurs de la faculté des sciences de Paris se sont récemment mis à l'étude de ce phénomène insolite. Pour examiner la sur-

face de l'eau au contact de chaque patte, ils ont utilisé un microscope spécial fonctionnant en lumière polarisée.

C'est alors qu'ils ont pu voir apparaître sur leurs photographies, autour des pattes de l'insecte, de petits cercles de couleurs concentriques: ces cercles varient avec la pente et indiquent donc la courbure du liquide sous le « poids », si l'on peut dire, de la patte. Ce résultat va permettre ainsi aux spécialistes d'étudier en détail le phénomène, et de comprendre pourquoi ces curieux insectes arrivent à courir sur l'eau à une vitesse aussi prodigieuse.



# Marc Simonin

chauffages centraux  
installations sanitaires  
ferblanterie  
Saint-Aubin

Depuis 15 ans  
au cœur  
de la Béroche



## La 504 Injection

Race, confort, perfection technique caractérisent cette voiture idéale. Pourquoi idéale?

Parce que la technique de l'injection de la 504 parfaitement au point, confère au moteur souplesse extrême et puissance accrue, économise l'essence, permet des démarrages impeccables en toutes saisons.

Parce que la 504, de par sa suspension à 4 roues indépendantes, et ses fameux sièges enveloppants, offre un confort véritablement idéal aux passagers, tout particulièrement sur mauvaise route et sans ralentir l'allure.

Parce que la 504 répond à toutes les exigences quant à sa mécanique et à son équipement.

Magnifique routière, puissante et infatigable, la 504 Injection est on ne peut plus docile et agréable en ville.

Spéciale par son système d'injection, cette 504 2 litres est destinée à une large diffusion.

Si la 504 Injection n'est pas une voiture de sport, elle permet une conduite sportive par sa tenue de route excep-

## Nouveau:

Levier de vitesse au plancher; compte-tours

tionnelle, sa souplesse et ses accélérations, sa boîte de vitesses maniable et bien étagée, son freinage très sûr.

Elle est également livrable avec une boîte automatique ZF au remarquable rendement (avec blocage des vitesses 1 et 2).

504 avec moteur à injection Fr. 15 250.-\*  
504 avec moteur à carburateur Fr. 13 950.-\*  
\* avec boîte automatique ZF + Fr. 1300.-

Faites un essai et vous direz certainement: «c'est formidable!»

# PEUGEOT 504 Injection

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S.A. Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires et agents qualifiés



Concessionnaires: **M. + J.J. Segessemann & Cie.**  
Garage du Littoral  
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, Téléphone 038-25 99 91

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier  
E. Richard & Fils, La Neuveville  
A. Germond, Garage, Dombresson

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

## DEMANDES A ACHETER

Je cherche

## VIOLONCELLES-ALTOS

de maîtres ou études.

Faire offres à Pierre Gerber, luthier, rue de Bourg 27, 1003 Lausanne. Tél. (021) 23 49 02.

## Achat timbres-poste

Nous achetons collections: Suisse, Europe, monde entier, neufs ou oblitérés, même avec charnière.

Faire offres à TIMBRA, case 16, 1211 Genève 3. Discretion assurée.

## LOUP

2203 Rochefort (038) 45 10 55  
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débaras de logements complets.

## L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

achète

## CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs

## Notre catalogue «Vacances et Voyages 1972» vous offre de nombreux buts d'évasion:

- |   |           |
|---|-----------|
| 9 j. LA BRETAGNE 10-18 juillet - 7-15 août  | Fr. 730.- |
| 8 j. BORDEAUX - LA COTE D'ARGENT 26 août-2 septembre  | Fr. 685.- |
| 8 j. MUNICH-VIENNE-SALZBOURG 17-24 juin - 24-31 juillet - 21-28 août  | Fr. 700.- |
| 7 j. LA HOLLANDE en car et bateau 22-28 avril - 1-7 mai   | Fr. 680.- |
| 7 j. PARIS - LA NORMANDIE 26 juin-2 juillet - 4-10 septembre  | Fr. 570.- |
| 7 j. LA YOUGOSLAVIE 8-14 juillet - 14-20 août   | Fr. 550.- |
| 6 j. VENISE ET LES DOLOMITES 16-21 septembre  | Fr. 480.- |
| 6 j. TOUR DE SUISSE 17-22 juillet - 2-7 août  | Fr. 420.- |
| 6 j. VERDUN - REIMS - PARIS 26 juin-1er juillet   | Fr. 440.- |
| 6 j. RIVIERA DES FLEURS - COTE-D'AZUR 9-14 mai - 5-10 juin - 26 juin-1er juillet - 11-16 septembre                              | Fr. 450.- |
| 6 j. LA HOLLANDE en car, bateau et avion 24-29 avril - 30 avril-5 mai   | Fr. 735.- |
| 6 j. DÉTENTE ET REPOS A NICE (Tarif AVS) 15-20 mai - 29 mai-3 juin 4-9 septembre - 25-30 septembre - 2-7 octobre - 9-14 octobre | Fr. 315.- |
| 5 1/2 j. LA HOLLANDE en avion, car et bateau 29 avril-4 mai - 5-10 mai  | Fr. 710.- |
| 5 j. L'ALLEMAGNE ROMANTIQUE 10-14 mai - 14-18 août  | Fr. 405.- |
| 5 j. LE CŒUR DE LA FRANCE ET LES CHATEAUX DE LA LOIRE 11-15 mai - 24-28 juillet   | Fr. 370.- |
| 5 j. FÊTONS LE 14 JUILLET A CARCASSONNE 12-16 juillet   | Fr. 380.- |
| 4 j. LA SUISSE DE COL EN COL 10-13 juillet - 17-20 août - 3-6 septembre   | Fr. 310.- |
| 4 j. GRISONS - TESSIN 3-6 juillet - 20-23 juillet - 31 juillet-3 août - 10-13 août - 7-10 septembre                             | Fr. 275.- |
| 4 j. LA CAMARGUE - MARSEILLE 31 mars-3 avril - 11-14 mai  | Fr. 320.- |
| 4 j. LYON - DIJON PAR LES GRANDS VIGNOBLES FRANÇAIS 31 mars-3 avril - 1-4 août - 7-10 octobre                                   | Fr. 290.- |
| 4 j. RIVIERA ITALIENNE - COTE-D'AZUR 31 mars-3 avril - 16-19 septembre - 9-12 octobre   | Fr. 350.- |

et nombreux autres départs de 2 et 3 jours. Demandez sans engagement notre catalogue détaillé à votre agence habituelle ou à

## VOYAGES

1188 GIMEL 1004 LAUSANNE

15, rue Martery

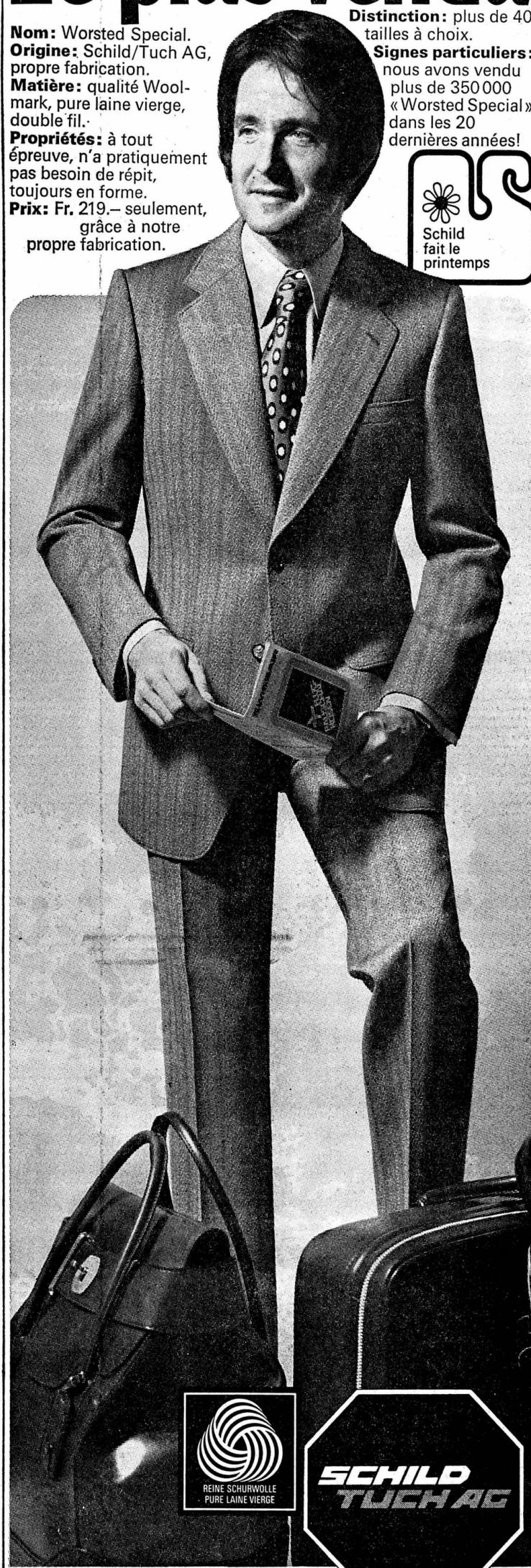
☎ 021 / 74 30 36-35 ☎ 021 / 22 14 43

## LE COULTRE

# Le plus vendu

**Nom:** Worsted Special.  
**Origine:** Schild/Tuch AG, propre fabrication.  
**Matière:** qualité Woolmark, pure laine vierge, double fil.  
**Propriétés:** à tout épreuve, n'a pratiquement pas besoin de répit, toujours en forme.  
**Prix:** Fr. 219.- seulement, grâce à notre propre fabrication.

**Distinction:** plus de 40 tailles à choix.  
**Signes particuliers:** nous avons vendu plus de 350 000 «Worsted Special» dans les 20 dernières années!



Worsted Special 1972: un complet moderne, dont la coupe et le dessin suivent sans cesse les tendances de la mode. Fr. 219.-

Saint-Honoré 9, Neuchâtel

## Poissons frais

recommandés cette semaine excellents et avantageux.

### Grande baisse sur les filets de sole

**BAUDROIE**  
entière ou en tranches

## Lehnerr frères

POISSONNERIE — Tél. 25 30 92  
Place des Halles — Neuchâtel

Confiez au spécialiste

## la réparation de votre appareil

# NOVALTEC

est à votre service

Parcs 54 Tél. 25 88 62

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## J.-J. LUDI clôtures

Bois-Métal-Béton  
Fer forgé  
Neuf-Réparation-Rénovation

CORCELLES (NE)  
Tél. (038) 31 76 78 ou 41 26 15.

Achetez votre MACULATURE au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4



Un choix de meubles unique en Suisse romande



**visitez**

**à Neuchâtel  
nos grandes expositions  
sur 6 étages (3000 m²)**

- ✿ Plus de 200 mobiliers modernes, classiques et de style, du plus simple au plus luxueux
- ✿ Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes rives), à 5 minutes de nos expositions
- ✿ Facilités de paiement  
Livraisons franco domicile dans toute la Suisse  
Reprise de vos anciens meubles



Concessionnaire exclusif  
Europe-Meubles pour les cantons  
de Neuchâtel, Vaud et Genève

meubles **MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038/25 75 05

**Technique pour air comprimé**

La maison de confiance pour tout ce qui concerne l'air comprimé pour l'industrie. Nous vendons plusieurs compresseurs sur réservoir, d'occasion, allant de 10 à 120 m3h. Spécialement une installation de 2 fois 10 PS, 380 V, d'une capacité de 68 m3h par groupe, avec combinaison de mise en marche, sans réservoir. Ces installations sont montées par nos soins, avec garantie. Tél. (031) 95 09 71.

**Nous réparons vos baignoires**

Réparation d'éclats dans l'émail.  
Restauration de baignoires rugueuses.  
Réémailage synthétique.  
(Nos spécialistes seront prochainement dans votre région.)

RESPO TECHNIK, 7001 COIRE, case postale.  
Tél. (081) 22 15 12 et 22 63 66.



**Savourez un pur délice!**

Kirsch, Cognac, Williams - les célèbres petits chapeaux de Camille Bloch en contiennent à profusion. Exquis. Généreux. Servez-vous donc! Chapeau bas et ... appréciez.

sans croûte de sucre

Chocolats à la liqueur  
de **Camille Bloch**

Möcklin-Erlässon



**Nouveautés de printemps!  
Pour dames:**

**Pantalon**  
polyester coloris mode **20.-**

**Blazer**  
pure laine vierge double  
noir - marine - rouge - blanc **125.-**

**Ensemble robe et manteau**  
crimplène fantaisie **180.-**

**Manteau**  
crimplène uni double  
marine - blanc - vert - beige **165.-**

**PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI**

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

**SERVICE DU GAZ**

**Avis aux abonnés au gaz de la région neuchâteloise**

Chaque appareil à gaz déclaré convertible au gaz naturel devra être adapté à cette nouvelle énergie, dans le courant de l'été prochain.

En vue de permettre la préparation définitive des pièces nécessaires à cette opération qui concerne également les appareils de construction très récente, les derniers échanges d'appareils devront être faits jusqu'au

**10 avril 1972 au plus tard**

Pour tenir ce délai, les commandes devront être passées auprès des commerçants spécialisés jusqu'au 31 mars 1972.

Bureau du Gaz naturel - Rue Jaquet-Droz 3 - 2000 Neuchâtel - Tél. 21 11 11



# la vie économique

## Perspectives françaises

En octobre dernier M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, déclarait devant la Commission des comptes de la nation : « Il s'agit de maintenir la France à l'écart de la vague de ralentissement mondial. »

Il est intéressant quatre mois plus tard de voir dans quelle mesure cette ambition a été réalisée. Relevons tout d'abord que « la vague de ralentissement mondial » n'a jusqu'à présent pas pris une ampleur exagérée et que la reprise de l'économie américaine autorise à penser que la situation générale de l'économie internationale ne semble pas sur le point de se détériorer dangereusement.

Certes la crise monétaire qui a été résolue provisoirement par des mesures partielles reste latente, tant qu'une solution n'aura pas été trouvée au problème du déficit de la balance américaine des paiements et de la « fixation » des 50 milliards de dollars en état de suspension pourrait-on dire dans l'océan monétaire.

Donc si la situation économique de la France est restée relativement favorable au cours de cet hiver, on peut raisonnablement penser que c'est au moins autant à la stabilisation de la situation mondiale qu'aux nombreuses mesures de protection intérieure qu'elle le doit. Parmi ces dernières l'institution d'un double marché des changes ne semble pas avoir servi à grand-chose, sinon à compliquer et à alourdir singulièrement les relations monétaires de la France avec l'étranger, sans compter l'énorme appareil administratif que de telles mesures imposent pour assurer le respect de la loi et dépitier la fraude. Il est vrai que les cours des deux marchés étant pratiquement les mêmes, celle-ci n'offre plus beaucoup d'attrait, ce qui a du reste conduit l'administration française à assouplir quelque peu le système.

Quoi qu'il en soit, le souci du gouvernement de M. Chaban-Delmas, comme celui de tous les autres gouvernements, reste avant tout de maîtriser la hausse des prix et de contenir les poussées inflationnistes. Avec un taux de 6% en 1971 de l'indice de la hausse des prix de détail, la France est restée dans le gros du peloton. C'est probablement en partie grâce aux contrats anti-hausse équivalant à un blocage volontaire des prix. Ce système, en vigueur depuis le 15 septembre dernier vient à échéance le 15 mars et sera remplacé par celui dit de la « surveillance contractuelle » en vigueur précédemment.

### Des atouts à jouer

Sur le plan des salaires où les hausses ont atteint 10% en moyenne en 1970 et 1971, on s'attend à de nouvelles difficultés, malgré les efforts du gouvernement pour faire aboutir une politique raisonnable d'accords collectifs avec les représentants du personnel des grandes entreprises publiques et nationalisées. Mais il se heurte à l'opposition des grands syndicats qui, fortement politisés et craignant d'être débordés sur leur gauche par les maoïstes et les anarchistes, sont peu sensibles aux appels à la raison et se cantonnent dans des positions agressives. Il suffirait de peu de choses pour relancer les troubles sociaux mais l'échec des éléments extrémistes après l'incident de Billancourt où un agitateur a été tué par un gardien tendrait à prouver que le grand soir de M. Sartre n'est pas pour aujourd'hui, ce dont on ne peut que se féliciter.

Néanmoins la tâche du gouvernement reste difficile et à une année des élections parlementaires les manœuvres et les intrigues commencent déjà et ne cesseront plus, dans un climat de moins en moins propice à une gestion efficace et objective des affaires publiques. Or pour se développer, se moderniser et s'affirmer, l'économie française a besoin de la stabilité politique garantissant aussi bien la paix sociale que l'équilibre financier et monétaire. Dans une mesure appréciable ces conditions sont actuellement remplies. La hausse des prix (0,3% en janvier) est revenue à un niveau que l'on peut qualifier de normal, le budget est satisfaisant, compte tenu comme partout des énormes dépenses d'infrastructures, le franc est en bonne position sur le plan international. Il ne reste plus qu'à utiliser ces atouts, ce qui n'est pas seulement du ressort du gouvernement mais aussi du pays tout entier.

Philippe VOISIER

## Le premier pas à Dix

Ce n'est pas par un accident du protocole communautaire que la première réunion des ministres des affaires étrangères du Marché commun élargi se soit tenue, le 28 février, à l'exclusion de la commission. En effet, les gouvernements allemand et français avaient expressément insisté pour que cette rencontre à Dix ne s'inscrive pas dans le calendrier des sessions communautaires, mais soit en quelque sorte une réunion intergouvernementale. La commission de M. Malfatti en a pris ombrage, car elle voit au travers de cette démarche une réaffirmation de la tendance antisupranationale affichée par MM. Pompidou et Brandt lors de leur dernière rencontre à Paris.

Au termes du Traité de Rome qui est la base de la Communauté européenne, la commission en qualité d'organe directeur supranational siège de plein droit avec le conseil. Sur toutes les questions qui y sont traitées, elle a voix au chapitre sans toutefois avoir droit de vote. Comme, le 28 février, la principale question inscrite à l'ordre du jour des ministres était la préparation du « grand sommet » à Dix qui doit se tenir cet automne, M. Malfatti et ses commissaires se sentaient d'autant plus directement concernés que la commission avait pris une part fort active à la préparation du dernier sommet de la Communauté les 1er et 2 décembre 1969 à la Haye.

Si les bruits courent actuellement d'une prochaine démission de M. Malfatti, ce n'est peut-être pas uniquement en raison des élections anticipées qui se préparent en Italie et qui offrent, paraît-il, une chance parlementaire au président de la commission européenne, mais des divergences politiques plus profondes entre les courants supranationaliste et nationaliste au sein de la communauté pourraient en être le motif. Le seul fait de l'apparition des quatre nouveaux membres de la Communauté peut expliquer les craintes que ressentent les adeptes d'une organisation supranationale. Au demeurant, des pays comme la Grande-Bretagne et la Norvège semblent très peu enclin à s'engager sur la voie du renforcement des structures supranationales, bien au contraire.

Dès lors, la diminution de l'ardeur communautaire du côté franco-allemand constitue évidemment une menace immédiate sinon pour l'édifice si difficilement mis en place depuis quatorze ans, du moins pour son ambition majeure de préfigurer l'unité et l'entité nationales de l'Europe future. Mais cette longue expérience vécue à travers les nombreuses crises survenues depuis la signature du Traité de Rome, n'a-t-elle pas mis en évidence le fait que cette Communauté est

sur tout une Communauté d'intérêt avant d'être une Communauté politique ?

Ce n'est pas parce que la phénoménale expansion de l'économie appelle impérativement l'abolition des obstacles aux échanges et que ces obstacles ont effectivement été abolis que l'entité politique européenne en découle comme par enchantement. Il serait d'ailleurs intéressant de voir le comportement des gouvernements de la Communauté le jour où une crise économique mettrait en question l'avantage que la liberté des échanges confère à tous par une conjoncture économique favorable. L'idéologie européenne ne s'est-elle pas formée dans une forte proportion à partir et en raison des contraintes de la politique commerciale ?

C'est assez dire que l'édifice est encore fragile. Il l'est d'autant plus que la conjoncture économique est incertaine. Depuis un an, le nombre des chômeurs à l'intérieur de la Communauté passe de 1,7 à 2,1 millions. En accueillant l'Angleterre, l'Irlande, le Danemark et la Norvège, la Communauté accueille du même coup 1,2 million de chômeurs supplémentaires. Sans être dramatique, ce n'est pas une mince affaire car dans certains pays, au Danemark et aux Pays-Bas notamment, le chômage prend rapidement de l'ampleur.

Parcels symptômes de crise menacent sournoisement le système supranational dans la mesure où ils poussent les gouvernements à agir par eux-mêmes et pour leurs nationaux qui, en fin de compte, sont leurs électeurs. S'y ajoutent des considérations plus subtiles en matière de politique et d'organisation monétaires. Enfin, les grandes puissances — Royaume-Uni, Allemagne et France — qui ont ou préparent leur politique à l'échelon mondial n'ont pas envie de limiter leur rôle et de se voir poussés à la neutralité en raison des égards que leur imposera la présence des petits Etats dans leur giron.

On ne peut aller trop loin dans l'interprétation de l'exclusion de la commission de la rencontre à Dix qui vient de se tenir. Mais il est certain que cette mise à l'écart pour quelques heures est aussi le symbole d'une évolution vers une Europe où les gouvernements nationaux songent de moins en moins à se saborder et à sacrifier sur l'autel de la supranationalité des prérogatives essentielles. Si les signataires du Traité de Rome avaient en temps utile fait procéder à l'élection d'un parlement communautaire au suffrage universel, l'Europe serait peut-être en 1972 une entité politique plus authentique.

Paul KELLER

## L'ordre monétaire en panne

On connaît trop la nature et l'étendue du marasme monétaire et financier international dans lequel les Etats industrialisés du monde occidental sont entrés depuis que les conditions fixées en 1944 à Bretton Woods, dans les relations entre devises, ne sont plus respectées. Entre mai et septembre 1971, ce fut une véritable avalanche de décisions prises isolément par les principales banques centrales consistant soit à dévaluer, soit à réévaluer, soit encore à faire flotter librement leur monnaie nationale. Ce « sauve-qui-peut » monétaire a détérioré les relations dans ce domaine au point qu'il est devenu impossible d'en revenir au système des parités rigides basées sur l'or.

L'automne dernier a vu la renaissance d'une volonté de concertation des ministres des finances et des gouvernements des banques centrales en vue de créer un ordre monétaire nouveau. Ce furent les conférences de Rome, de Bruxelles, les entretiens au sommet des Açores, des Bermudes, de Washington qui se sont succédés au pas de charge entre les Etats membres du fonds monétaire international.

Avec l'accord de Washington, signé le 19 décembre 1971, la perspective d'un nouveau Bretton Woods semblait pointer à l'horizon. La dévaluation du dollar, appliquée dès

ce même jour, paraissait concrétiser la fixation de parités rigides et la volonté de déboucher sur un système d'échanges viable basé sur un compromis faisant usage à la fois d'or et de devises.

Bientôt trois mois se seront écoulés depuis l'accord monétaire de Washington qui a bien établi une flottaison des monnaies réduite à 4,5% au maximum, mais pour le surplus, tout reste à régler.

### LES GOUVERNEMENTS ONT D'AUTRES PRÉOCCUPATIONS

Malgré l'importance majeure d'une soudure rapide entre les principaux partenaires commerciaux par un large système monétaire, d'autres problèmes majeurs harcellent les responsables des pouvoirs exécutifs des Etats groupés au sein du FMI.

En Europe occidentale, le gouvernement de M. Willy Brandt se débat pour maintenir une fragile majorité parlementaire qui s'effiloche devant les conséquences possibles de l'ouverture à l'Est. En France, c'est M. Chaban-Delmas qui en butte à des critiques qui sapent la confiance dans la majorité gaulliste. En Grande-Bretagne, après l'onéreuse grève des mineurs, c'est toujours l'Irlande du Nord ensanglantée qui préoccupe le premier ministre Edward Heath. Beaucoup plus paraly-

sante pour un engagement nouveau est la situation de l'Italie où le gouvernement provisoire de M. Andreotti est mandaté seulement pour régler les affaires courantes jusqu'aux élections parlementaires du 7 mai prochain.

Quant aux Etats-Unis, ils voient le président Richard Nixon retenu par deux sujets de taille : la suite au voyage de Pékin et les élections présidentielles dont le coup d'envoi vient d'être donné dans le New Hampshire qui est justement l'Etat dans lequel se trouve la petite ville de Breton Woods.

### UN TOUT PETIT DÉMARRAGE

C'est dans un cadre plus modeste, limité à la CEE, que l'embryon d'un accord monétaire plus précis est admis à Bruxelles le 7 mars 1972. En effet, les ministres des finances de la Communauté ont invité les banques centrales des Etats membres à unifier leur position sur le marché des changes en limitant l'écart entre la monnaie de la CEE la plus appréciée et la moins appréciée à 2,25%. Initialement, certains ministres avaient prévu de restreindre jusqu'à 2% cette marge de flottement. Par ailleurs, les Pays-Bas auraient préféré une marge de 3%, voulant plutôt procéder par étapes que d'adopter une position

trop restrictive qui risquerait d'entraîner ultérieurement une marche arrière.

Il s'agit en fait d'une réduction de moitié des marges fixées à Washington. Ces nouvelles conditions prendraient effet au 1er juillet 1972, après avoir été ratifiées par tous les Etats intéressés.

Mais les préoccupations de la conférence de Bruxelles ont porté sur un domaine qui n'avait pas été traité en décembre dernier à Washington ; il s'agit des procédures d'application de ces marges en faisant appel à un fonds monétaire intracommunautaire dont la création est prévue.

Ces mesures d'unification dans le cadre de la CEE semblent surtout guidées par la volonté d'adopter une position commune dans les prochains pourparlers avec les Etats-Unis. Nous ne sommes pas persuadés qu'ils en facilitent l'issue.

L'Italie a posé une condition gênante à son acceptation des accords indiqués ci-dessus : elle demande de pouvoir utiliser, dès 1972, une partie du fonds agricole de la CEE à l'aménagement régional.

Nous sommes encore loin d'un système global que le monde des affaires industrielles et celui des finances demandent avec insistance.

Eric DU BOIS

## Quand on parle de séquestre des sociétés américaines en Europe

Le malaise monétaire s'aggrave à nouveau. Moins de trois mois après la mise en place de la nouvelle « grille » des parités le 18 décembre dernier à Washington, l'incertitude peu à peu s'installe à nouveau sur les marchés. Elle n'est pas le fait de mouvements particulièrement brusques et de grande ampleur dans les courants de capitaux. Mais elle résulte du fait que pratiquement rien n'est changé à l'évolution déficitaire de la balance américaine. C'est-à-dire à la production de dollars inconvertibles qui inondent le monde sans que les gouvernements aient la moindre possibilité de mettre un terme à cette inquiétante prolifération. L'année dernière, le déficit des paiements des Etats-Unis s'est élevé à une trentaine de milliards de dollars, et d'ores et déjà quelque 60 milliards sont détenus à l'extérieur des USA alors que la réserve d'or de ceux-ci vient pour la première fois de descendre à moins de 10 milliards.

Le seul problème, à vrai dire, est la persistance à long terme de tels déficits. Tout gouvernement autre que celui des Etats-Unis serait rapidement contraint de « payer », c'est-à-dire de rembourser ses créanciers. Washington paie aussi, c'est vrai, mais en dollars. Et ces dollars, le gouvernement américain peut les produire à loisir car — déclarés inconvertibles — ils ne peuvent être présentés au remboursement en or. Dès lors, rien ne permet de laisser entrevoir la fin du désordre... sauf le refus des partenaires des Etats-Unis de continuer à détenir des dollars ou à en recevoir d'autres.

Ce refus pourrait bien s'organiser encore cette année. La France pousse fortement à la roue et voudrait que l'Europe aille de l'avant en allant jusqu'à l'exclusion du dollar des transactions intracommunautaires. Elle pense aussi que les fameux « droits de tirage spéciaux » sur le fonds monétaire international, les « DTS », remplacent peu à peu le dollar dans son rôle de monnaie de réserve. Enfin — et cela est nouveau — Paris ne refuse plus de participer au partage de la charge qu'imposera forcément le retour à une convertibilité au moins partielle du dollar.

En tout état de cause, affirme le gouvernement français, il ne pourra plus être question que l'Europe participe, comme elle l'a fait l'année dernière, à un nouveau « Round » de réévaluation monétaire. C'est aux Américains qu'il appartient de remettre de l'ordre dans leurs affaires. Faute de quoi, les autres pays seront forcés de prendre des mesures de défense, voire de... représailles. Il n'est pas aisé d'entrevoir en quoi ces dernières pourraient consister. Mais certaines idées commencent à faire leur chemin. On parle notamment de la « saisie » des sociétés à capitaux américains installées en Europe.

Ce serait une sorte de violence organisée à l'échelon gouvernemental contre la propriété privée. En France, l'ancien ministre du général de Gaulle, Edgar Faure, y songe à haute voix. Faire de ces entreprises les otages des Européens en attendant que la monnaie américaine en revienne à l'équilibre, voilà qui tente

Paul KELLER

### Nestlé introduit le salaire mensuel

Dans le cadre des dispositions pour l'introduction de la mensualisation par les membres de Chozeuse, un accord est intervenu entre NESTLÉ et la CTA.

Ainsi la Société des produits Nestlé S.A. introduit le salaire mensuel en faveur de son personnel régulier des fabriques de Broc et d'Orbe notamment, à partir du 1er janvier 1972.

Le salaire mensuel de base comprend le salaire initial, fixé par le contrat collectif de travail, les suppléments pour années de service, l'allocation familiale, les suppléments résultant de l'évaluation de la place de travail et les suppléments variables payés pour le travail en équipe, de nuit et du dimanche, et les heures supplémentaires.

Le salaire intégral est payé en cas de maladie selon un barème progressif allant de 3 semaines après 3 mois de service, à 3 mois dès la 5ème année de service. En cas d'accidents professionnels, le salaire intégral est garanti. De courtes absences pour raison médicale, ou pour répondre aux convocations des autorités ou instances officielles, n'entraînent pas de déduction.

Le paiement du salaire peut s'effectuer auprès de la caisse de la fabrique, ou sur un compte de salaire auprès d'une banque, ou encore sur un compte de chèques postaux.

### Les bénéfices des sociétés américaines

Les bénéfices des sociétés américaines ont augmenté de 12% après déduction des taxes en 1971, d'après un sondage fait par la First National city bank of New-York auprès de 2700 sociétés.

Le tiers de cette augmentation est due à la General Motors, qui avait subi en 1970 les effets d'une grève et d'une mévente.

## Inflation des coûts et réduction des marges bénéficiaires

C'est dans l'industrie que l'apaisement de la conjoncture économique s'est le plus nettement manifesté jusqu'ici. Même si la situation varie d'une branche à l'autre, cette évolution a eu dans l'ensemble, des répercussions sensibles au niveau des investissements. Ceux-ci ont en effet diminué tant en ce qui concerne les équipements (machines, installations, etc.) que les constructions nouvelles et les agrandissements, ce qui ressort à la fois de la forte diminution du taux de croissance des importations de biens d'investissement et de la baisse du nombre des projets de constructions industrielles constatés l'année dernière.

Mais un autre fait, qui est d'ailleurs partiellement à l'origine de l'affaiblissement de la propension à investir, témoigne aussi de la modification du climat conjoncturel dans l'industrie. Il s'agit de la détérioration persistante du rapport

existant entre les coûts et les produits des entreprises ; elle se manifeste d'une manière générale mais principalement dans les branches où le facteur travail joue un grand rôle.

Il est connu que nous subissons depuis quelque temps une véritable explosion des coûts ou, en termes plus scientifiques, une inflation des coûts. La cause essentielle en est, sous l'influence de la pénurie de personnel dont souffre notre économie, une augmentation extrêmement forte des coûts de personnel. Des hausses des salaires et des traitements de 10 et même de 15%, comme cela est courant depuis un an, dépassent cependant de beaucoup l'accroissement de la productivité. Il n'est pas possible, tant s'en faut, de compenser partout ce renchérissement des coûts de production par une majoration correspondante des prix de vente. Ce sont les conditions de concurrence, variables d'une branche à l'autre et même d'une entreprise à l'autre, qui déterminent si et dans quelle mesure les coûts accrus peuvent être reportés sur l'acheteur.

Il n'est pas douteux, en tout état de cause, que cette évolution a pour conséquence une réduction sensible des marges de bénéfices. Cela est particulièrement le cas dans de nombreux secteurs de l'économie d'exportation, ce qui est d'autant plus préoccupant que ceux-ci doivent déjà supporter un renchérissement de leurs produits sur de nombreux marchés par suite de la réévaluation du franc suisse. Et lorsqu'on sait que ces marges ne dépassent normalement pas 10%, on s'aperçoit combien la situation est riche... d'incertitudes.

Il est à craindre, en tout cas, que la diminution, voire dans certains cas la disparition des bénéfices n'affectent gravement les possibilités d'autofinancement des entreprises, cet autofinancement dont sont tributaires en grande partie les nouveaux investissements et, par là, toute relance éventuelle de l'activité économique. La détérioration des conditions de profit mérite donc une attention particulière également du point de vue conjoncturel.

## La prospection dans les pays de l'Est

Les voyages de prospection dans les pays de l'Est ont repris depuis 3 ans par l'Office suisse d'expansion commerciale ont largement fait leurs preuves. Ils permettent, par l'étude de cas concrets, d'avoir une meilleure connaissance des marchés et cela à des conditions particulièrement intéressantes et avantageuses. En effet, l'entreprise qui veut s'introduire sur les marchés de l'Est se doit d'être informée des possibilités d'affaires qui s'y présentent avant que la presse internationale ne s'en fasse l'écho, et la participation aux frais d'un voyage de prospection au cours duquel plusieurs mandats sont traités est naturellement beaucoup moins onéreuse pour elle que l'organisation d'un voyage individuel.

Dans les cas où elles ont scrupuleusement suivi la marche à suivre recommandée et respecté les règles du jeu, les entreprises ont déjà pu conclure des affaires intéressantes ; plusieurs sont encore en cours et seront prochainement menées à bonne fin. Dans certains cas, cependant, l'on n'est parvenu à aucun résultat et ceci pour diverses raisons. Nul n'ignore en effet qu'il règne une intense concurrence sur les marchés de l'Est et que pour introduire une nouvelle maison ou un nouveau produit, il ne faut ménager ni son temps, ni sa patience, ni ses efforts. Il est donc pratique-

ment impossible, dans le cadre d'un seul voyage de prospection, de déterminer la bonne marche à suivre. Pour parvenir à un résultat et maintenir les contacts établis, il faut absolument que les voyages se déroulent de manière régulière, trois à quatre fois par an ; c'est la condition indispensable à une étude systématique des possibilités d'affaires existantes. Encore arrive-t-il fréquemment que des contacts prometteurs restent sans résultat parce que l'on n'a pas suivi l'affaire avec suffisamment de patience. (CPS)

### « La Foncière »

Investissements fonciers S.A. à Lausanne, vient de publier le 17me rapport de gestion et des comptes pour l'exercice 1970 du Fonds suisse de placements immobiliers « LA FONCIÈRE ».

Les loyers encaissés ont passé de 14.008.714 fr. 70 à plus de quinze millions de francs. La valeur du portefeuille immobilier comprenant 131 bâtiments, s'élève à 177.103.340 fr. 85 au coût de revient au 30 septembre 1971, contre 174.930.437 fr. 30 au 30 septembre 1970.

Il a été distribué aux porteurs de parts une somme de 5.140.264 fr. 50, soit 31 fr. 50 pour une part. Cette répartition représente un rendement annuel brut de 6,3% du prix de l'émission initiale, (6% en 1970).

Le résultat annuel, provenant des seules recettes ordinaires, a en outre permis d'attribuer 1.300.000 fr. (1.200.000 fr. en 1969-70) au fonds de réinvestissement et de faire des amortissements et des provisions pour réparations d'un montant total de 200.500 francs.

Les cours hors bourse des parts « LA FONCIÈRE » qui a bénéficié d'une forte hausse au cours de l'année 1971, se situent actuellement à 570 francs.

Sous-Direction Romande

Av. du Général-Guisan 11

1009 PULLY



NEUCHÂTEL :

r. du Seyon 12  
Tél. (038) 24 44 13

LA CHAUX-DE-FONDS :

M. Hirschi, insp.  
Tél. (039) 23 50 22

**Numéro catalogue de la revue automobile**

L'édition 1972 présente :  
**Plus de 1500 modèles avec passé 150 000 détails**

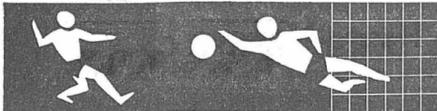
**Première mondiale pour les nouveautés des grands constructeurs**  
**Les résultats des essais sur 100 des principaux modèles d'automobiles**

Katalognummer  
Numéro catalogue  
Numero catalogo  
Catalogue number

**Automobil Revue 72**  
**Revue Automobile**

**Fr. 16.50**

C.P.S.



## Coupe suisse: trois clubs romands tentent leurs chances en quarts de finale Servette tient à conserver son bien

C'est le monde renversé : habituellement, les plus chauds partisans d'un club, les joueurs et l'entraîneur aussi, se plaignent de certaines critiques journalistiques. Jurgen Sundermann, lui, nouveau « chef » du F.C. Servette, n'est pas très content, mais dans l'autre sens : « Vous avez tous été trop gentils

avec nous. Nous ne méritions pas tant d'éloges. Notre fin de match a été celle d'un petit club pas au point. Je ne suis pas content et je l'ai fait savoir à mes joueurs. Le travail sera long, très long... »  
On nous permettra pourtant de ne pas retrancher un seul mot de ce que

nous avons dit ici sur Servette - Saint-Gall, d'autant plus que les réflexions du nouvel entraîneur genevois sont assorties d'amabilité. Sundermann a le droit d'avoir un autre point de vue. Selon que vous êtes riche ou pauvre... Selon que vous venez de Bâle ou de Servette...

crainte de trop se tromper que ceux qui ont été alignés dimanche dernier seront reconduits.

### RETRAITE

Servette songe à la coupe pour sauver sa saison. A ce stade de la compétition, c'est bien logique. Il est, d'ailleurs, facile d'y croire si l'on se remémore ce qui s'est passé l'an dernier : alors que tout allait beaucoup plus mal, la coupe était venue à Genève. Or, comme Servette, à l'image de son entraîneur, est devenu une formation volontaire...

Autre nouveauté — qui sera reconduite dimanche après dimanche — les Genevois s'en iront, « au vert » 24 heures avant la rencontre. Leur retraite n'est pas secrète, elle se situe à une trentaine de kilomètres de la ville, dans le Jura français. C'est de là, après une halte au grand air, que les joueurs gagneront le stade au dernier moment.

Serge DOURNOW

### LE BUT DE LA SAISON

Il faudra donc continuer à parfaire l'ensemble. Les matches de championnat, jusqu'en juin, sont faits pour cela. Ceux de coupe ont un petit quelque chose de plus : il faut les gagner. Ce ne sera pas facile contre Young Boys, équipe solide entre toutes. Il n'empêche que l'espoir est là, un espoir qui ne repose pas sur une seule rencontre, mais sur toute une saison.

Sundermann avait « annoncé la couleur » dès sa venue à Genève : « Je ne connaîtrai jamais mon équipe avant le samedi matin, voire le dimanche ». Voilà pour les amateurs de précisions. On peut pourtant envisager sans



DE LA VOLONTÉ. — A l'instar de Morggenegg, qui parvient à centrer, ici, en dépit de l'intervention de Rutti, les Servettiens semblent vouloir montrer du caractère en ce début d'année. (A.S.L.)

## Fribourg évitera surtout de se faire ridiculiser

On vit des jours d'heureuse sérénité sur les bords de la Sarine. Après l'importante victoire acquise contre Neuchâtel Xamax, les hommes de l'entraîneur Raetzo se sont mis à l'heure du premier bilan : le championnat, entamé à nouveau en fanfare, peut être envisagé calmement. Bien plus, alors qu'en d'autres circonstances, la nervosité et l'appéhension seraient à l'ordre du jour avant un match contre Zurich, c'est avec philosophie que l'on pense à ce déplacement.

Les « Pingouins » se disent qu'après tout, il y a plus de cinq ans qu'ils n'ont plus dépassé les huitièmes de finale de la coupe. Les voilà en quart de finale, contre le « leader » de la ligue A. Une élimination, dans ces conditions, n'aurait rien de déshonorant. Car, sans renoncer à créer la surprise, ils ne chercheront pas, bien sûr, à gagner à tout prix. L'essentiel est ailleurs : il s'agira, en effet,

de ne pas se faire « étriller », le beau moral, qui règne actuellement dans l'équipe pouvant le cas échéant, s'en ressentir inévitablement. Dans cet ordre d'idées le fameux 10 à 1 de l'an dernier, contre Grasshoppers, est un épouvantail que les Fribourgeois auront toujours en tête sur le Letzigrund zuricois.

Les conditions psychologiques étant très différentes, il serait vraiment surprenant qu'Andersen et ses camarades ne réalisent pas un bon match. En ce qui concerne les joueurs, seul Cotting est légèrement touché et pourrait être remplacé par Wey ou Corminbeuf. Les joueurs dont disposera Lucien Raetzo sont les suivants : Dafflon et Mollard ; Bruhart, Siffert, Knuchel, Birbaum et Jungo ; Andersen, Jost, Holenstein, Corminbeuf, Wey, Cotting, Cremona, Kvicinsky et Hagenlocher.

J. DUMOULIN

## Pas d'alternative pour les Biennois La victoire à tout prix

Bienne et Saint-Gall, adversaires directs dans la lutte pour le maintien en ligue A, se retrouvent en quart de finale de coupe. L'équipe seelandaise va aborder cette rencontre dans de fort bonnes dispositions, après son succès sur La Chaux-de-Fonds, succès qui l'a renforcée dans sa confiance en elle-même.

L'entraîneur Henri Skiba n'est pas le dernier à s'en réjouir, mais il reste lucide : Notre victoire à la Charrière ne fut pas le fruit du hasard. Nous avons joué pour gagner. Je suis particulièrement satisfait de l'engagement physique et des permutations incessantes des joueurs, qui ont « déséquilibré » l'adversaire. Nous avons subi une baisse de régime par la suite. Rodekurth et Rebmann, n'étant pas encore au mieux de leur forme, n'ont pu, jusqu'à la fin, jouer tour à tour le rôle de quatrième attaquant, de la façon que je désirais.

Notre récente victoire sera sans aucun doute bénéfique pour la suite du championnat. Toutefois, j'ai bien dit à mes joueurs que le plus difficile reste à faire : c'est le match que nous avons devant nous qui est le plus important.

### CONFIANCE

Le premier souci des Biennois est le championnat. Qu'espèrent-ils trouver dans la coupe ? avons-nous demandé à Skiba.

Elle représente, pour mon équipe, une belle aventure. Une participation en demi-finale constituerait déjà un succès enviable. Mais, après tout, pourquoi ne pas songer au dernier rendez-vous fixé au Wankdorf ? Notre participation à la coupe a des effets heureux sur notre tenue en championnat. Éliminés, nous

serions obligés de nous rabattre ou de recourir aux matches amicaux afin de conserver le rythme.

N'oublions pas, enfin, que la coupe peut constituer de bonnes rentrées d'argent. Je souhaite, d'ailleurs, que le public vienne nombreux, car nous avons besoin de son soutien sur divers plans.

Bienne prépare ce quart de finale dans la quiétude. Skiba dirige un entraîneur moins « soutenu » que dans la période d'avant-saison ; il se contente d'entretenir une résistance physique bien au point. Ne comptant ni blessé, ni malade, il accordera à nouveau confiance aux vainqueurs de La Chaux-de-Fonds. Quattronpi et Hentschi, qui accusent tous deux du retard dans la préparation, ne trouvent pas grâce auprès de l'entraîneur.

Mais que penser de Saint-Gall ? Skiba connaît ses faiblesses et ses forces. Sous sa direction (le Français venait juste de prendre la relève d'Osswald), Bienne avait remporté sa première victoire en championnat face à Saint-Gall, précisément ! Skiba avoue que Bienne avait, alors, rencontré passablement de difficultés pour percer le « rideau » défensif saint-gallois. Perusic évolua au niveau de ses arrières, explique Skiba. Si les « Brodeurs » utilisent à nouveau cette méthode, nous serons obligés de réussir très tôt un but pour les forcer à se livrer. Nous ne sous-estimons pas notre adversaire, mais si nous présentons un jeu de la même veine que lors de la première mi-temps de dimanche passé, nous nous qualifierons sans grand problème.

Ph. BEUCHAT

## L'entraîneur des juniors suisses Walter Gysin se montre satisfait

Walter Gysin (Winterthur), qui s'occupe cette année de l'équipe nationale des juniors, est confiant avant la rencontre capitale contre la Belgique, rencontre qui aura lieu le 29 mars, à Bruxelles, le match-retour étant prévu pour le 12 avril à Porrentruy.

Mécredi soir, à Lucerne, j'ai dû me passer de mon meilleur élément, le Neuchâtelois Ripamonti. Lorsque l'équipe sera complète, nous ferons encore du très bon travail. Cette formation est presque inchangée depuis deux ans, raison pour laquelle les joueurs se connaissent. Je dois faire un grand compliment aux clubs, qui ne font pas la moindre difficulté pour mettre à disposition leurs joueurs sélectionnés, devait nous déclarer Walter Gysin, après le match perdu 2-0 contre l'équipe de ligue A.

### POUR LE PLAISIR

Les juniors suisses avaient fait sensation en éliminant le Portugal. S'ils se qualifient encore au détriment de la Belgique, ils iront défendre nos couleurs au tour final du championnat d'Europe pour juniors.

Ce qu'il y a de remarquable au sein de cette formation, c'est qu'aucun des joueurs ne touche la moindre prime — dans leur équipe, bien des joueurs sont payés. Et pourtant, le moral est excellent, car ces jeunes ne jouent pas pour l'argent. Ils jouent pour le plaisir et se sentent honorés de représenter la Suisse, devait ajouter Walter Gysin. Les rencontres sont préparées avec beaucoup de soin.

Stade des Fourches  
Samedi 11 mars à 16 h 30  
Saint-Blaise  
Inauguration des nouvelles installations  
**Neuchâtel Xamax**  
**Audax**  
Dès 14 h 40  
Saint-Blaise - Police Berne  
Cartes de membres non valables

La formation suisse, qui a repris l'entraînement au début de janvier déjà et qui a eu l'occasion de participer à deux camps, se retrouvera encore une fois, dans 15 jours, pour rencontrer Herzogenbuchsee, une équipe de deuxième ligue. Malgré la défaite subie contre Lucerne, je suis satisfait de mes hommes, qui ont fait preuve de beaucoup d'esprit d'initiative en première mi-temps, devait conclure Walter Gysin, qui se dévoue corps et âme à l'équipe.

E.E.

## Bulletin du Groupement des vétérans de l'A.S.F. Section Neuchâtel-le-Bas

Au 31 décembre 1970, l'Association des vétérans de l'A.S.F. comptait 5330 membres, répartis sur tout le territoire de la Suisse en 20 Sections cantonales ou régionales.

Il est très intéressant de constater que la Suisse allemande se dirige plutôt vers la concentration des sections, tandis que les Suisses français sont orientés plutôt vers la séparation par canton, langue ou même configuration du terrain : à part la Section de Berne, il y a Bienne, et le Jura bernois. En outre, le Jura neuchâtelois ou la Chaux-de-Fonds, groupant les districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds, et Neuchâtel-le-Bas, avec les districts de Neuchâtel-Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

Le Groupement des vétérans A.S.F. comprend 8 sections romandes, soit les 4 déjà citées ci-dessus, plus Genève, Valais romand, Vaud et Fribourg. Le Tessin, naturellement, a une section, avec 151 membres, et il reste 11 places pour les Suisses allemands, avec, dans l'ordre alphabétique, Aarau, Baden, Berne, Haut-Valais, Suisse du Nord-Ouest, Suisse orientale, Suisse primitive, Schaffhouse, Soleure, Winterthur et Zurich.

La « Vaudoise » a le plus fort effectif, avec 756 membres, tandis que le Haut-Valais, avec ses 13 sociétaires, vient au dernier rang.

F.G.



REPRISE. — Pour le Boudryan Burgi (de face) et Siméoni (Fontainemelon), comme pour d'autres, la compétition peut reprendre sous le signe de la surprise. (Avispress - Baillod.)

## Fankhauser est déjà hors de combat

Moutier devient menaçant dans le groupe jurassien de deuxième ligue où les équipes sont divisées en trois groupes bien distincts. Le quatuor de proue est formé de Boncourt et de Moutier qu'accompagnent les Biennois de Boujean 34 et d'Aurore. Le titre n'échappera pas à l'un de ces clubs. Suivent quatre autres formations (Longeau, Tramelan, Reconvilier et Mâche) qui, elles, devront encore glaner quelques points afin d'éviter toute mauvaise surprise au moment du décompte final. Quant aux équipes de Lyss, Bévillard, USBB et Gruntern, elles militent dans la région malsaine. Rappelons que cette année, exceptionnellement, trois clubs seront automatiquement relégués en 3me ligue. Les empoignades seront par conséquent, vives entre ces malheureux clubs qui luttent déjà pour leur survie.

Dimanche dernier, Boujean 34 et Aurore n'ont pu se départager. Ils perdent, momentanément le contact avec le chef de file. Opposés à la « lanterne rouge », les Prévotois n'ont pas été la fête. Gruntern, qui s'est sensiblement renforcé, a tenu durant de longues minutes la dragée haute à son valeureux adversaire. A relever que l'entraîneur prévotois, Andreas Fankhauser, a eu la malchance de se déchirer le tendon d'Achille lors d'un match d'entraînement à Soleure. Il sera indisponible pour plusieurs semaines.

L'enjeu était d'importance à Lyss où Bévillard, un autre mal loti, s'était dépla-

cé. La formation jurassienne a signé un succès obtenu de justesse, certes, mais qui rend l'espoir et l'optimisme aux dirigeants romands. Rentrée réussie également de Tramelan, qui, chez lui, a disposé de Longeau.

Dimanche prochain, le « match au sommet » se déroulera à Bienne et opposera Boujean 34 à Moutier. Aurore et Boncourt auront la tâche plus aisée puisqu'ils évolueront à domicile, le premier face à Bévillard, le second devant Tramelan.

### Surprises en vue en troisième ligue

Groupe 5. — Ceneri possède une confortable avance sur son suivant immédiat. Dimanche, à Nidau, les Latins de Bienne augmenteront encore leur avantage étant donné que le dauphin, Aegerter, sera au repos. Programme des matches : Nidau - Ceneri, Munchenbuchsee - Dotzigen, Täuuffelen - Buren.

Groupe 6. — Aarberg ne sera probablement plus rejoint au commandement. A l'autre extrémité de l'échelle,

LIET

## FRIBOURG-GENÈVE-VALAIS-VAUD

## Faux pas sans conséquence de Renens

Ainsi qu'on pouvait le prévoir (et pour suivre une tradition maintes fois observée...), la reprise des championnats a été gâchée par le mauvais temps et l'état précaire de nombreux terrains, dans les séries inférieures comme chez les « grands ». Quelques résultats en ont certainement été perturbés.

### Vaud

Deuxième ligue. — L'événement s'est produit dans le groupe I, où le chef de file, Renens, a été vaincu à Assens. Sa position n'en est pourtant pas affectée car, simultanément, Sporting 62 et le Mont-sur-Lausanne, les plus proches poursuivants de Renens, ont également raté leur entrée. Pendant ce temps, dans le groupe II, Malley a consolidé sa position (en battant Stade-Lausanne) devant Nyon II lui-même vainqueur de Saint-Prex. Dimanche prochain, Chailly, troisième prétendant, entrera en lice à son tour.

Troisième ligue. — La reprise a été favorable à Moudon, qui, vainqueur d'Epalinges, après le commandement du groupe III et vu sans déplaisir son autre grand rival, Chavornay, battu chez la « lanterne rouge », Avenches. Une histoire comparable à celle de ligue nationale A en raison de la défaite des deux équipes zuricoises et de la victoire des Bâlois ! Dans le groupe I, Gingins, contrairement au match nul à Bursins, s'est fait rejoindre en tête de classement par Crans. Yvonand (groupe IV) et Admira Renens (groupe V) restent seuls, pour le

moment, au premier rang de leur subdivision respective.

### Genève

Deuxième ligue. — La bataille pour le droit aux finales de promotion s'annonce de plus en plus indécise. Le « leader », City, a dû se contenter d'un partage de points à Vernier, tandis qu'Onex et Star Sécheron, autres prétendants, se sont partagé l'enjeu. La situation de Lancy empire de plus en plus.

Troisième ligue. — Le match « au sommet » du groupe I s'est achevé à l'avantage de Meyrin II, vainqueur par 2 à 0 chez son rival Versoix. Meinier et Veyrier mènent assez facilement dans les autres groupes genevois.

### Valais

Deuxième ligue. — Le chef de file Salquenen, qui prétend à une remontée immédiate en 1ère ligue, n'a pas particulièrement réussi son entrée en scène ; il dut partager l'enjeu, sur son propre terrain, avec Sierre dont on n'attendait pas un tel exploit. Dernier du classement, Orsières amorce un redressement en battant Fully.

Troisième ligue. — Ayent, chef de file du groupe haut-valaisan, a repris d'entrée la série de ses succès en battant Saint-Léonard ; le premier classé du groupe bas-valaisan, Saxon, était encore au repos mais ses principaux concurrents, Châteauneuf et Collombey-Muraz, ont dû, l'un et l'autre, lâcher du lest.

## Un exploit de Colombier est-il possible face à Fontainemelon ?

Le programme de cette première journée de 1972 est le suivant : Colombier - Fontainemelon ; Boudry - Superga ; Hauterive - Couvet ; Corcelles - Saint-Imier ; Fleurier - La Sagne. Colombier, qui s'est singulièrement renforcé durant l'hiver, tombe sur le chef de file qui ne sera nullement enclin à faire des cadeaux. On voit mal les protégés d'Egli réussir ce que personne n'a pu faire jusqu'ici : gagner contre Fontainemelon. Boudry, lui aussi bien au point après son succès dans la coupe du Vignoble, devrait profiter des difficultés d'entraînement de Superga pour fêter une victoire. Hauterive accueille Couvet, qui n'a pas fait parler de lui durant cet hiver. Les jeunes Altariens sont de taille à s'imposer pour tenter de consolider la deuxième place qui leur appartient, théoriquement.

Corcelles affronte aussi une inconnue. Saint-Imier possède une excellente formation, qui n'a pas réalisé, en automne, les espoirs mis en elle. Elle va donc essayer de faire parler d'elle ce printemps. Mais Corcelles demeure redoutable chez lui, si bien qu'un match nul ne serait pas étonnant. Fleurier accueille La Sagne, qui ne peut pas s'entraîner normalement en raison de l'enneigement de son terrain. Lorsqu'on connaît la volonté des Sagnards, ils ne seront cependant, pas membres passifs sur la pelouse du Val-de-Travers et, là aussi, il est difficile de prévoir le résultat.

Espérons un temps favorable et un bon niveau de jeu puisque les joueurs auront en trois mois pour récupérer des efforts fournis pendant l'automne.

### CLASSEMENT

1. Fontainemelon	10	8	2	—	39	14	18
2. Boudry	11	6	2	3	23	17	14
3. Hauterive	10	6	1	3	32	22	13
4. Couvet	10	5	3	2	25	18	13
5. Saint-Imier	10	4	4	2	24	22	12
6. Fleurier	11	4	4	3	21	15	12
7. Superga	11	5	2	4	22	24	12
8. La Sagne	10	4	2	4	28	17	10
9. Corcelles	11	—	3	2	6	21	28
10. Le Parc	11	—	3	8	16	36	3
11. Colombier	11	—	1	10	9	47	1

### III<sup>e</sup> LIGUE NEUCHÂTELOISE

## Un seul match

Contrairement à ceux de la catégorie supérieure, les footballeurs neuchâtelois de troisième ligue bénéficieront encore d'un dimanche de repos. On lancera pourtant un « ballon d'essai » au cours de ce week-end : un match du groupe II, annulé au cours de l'hiver, va être joué. Il mettra aux prises Cortailod et Le Locle II.

### EXPLICATION

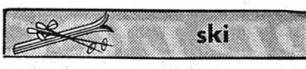
Sur le terrain, le résultat avait été de 10-5 en faveur des Loclois. Pourquoi faut-il donc rejouer ? A la suite d'un protêt déposé avant le début de la rencontre par l'équipe des rives du lac. Motif : le véhicule qui transportait une partie des joueurs de la formation locloise étant tombé en panne au cours du trajet, il fallut s'arrêter dans un garage pour procéder à la réparation. Résultat : le match débuta avec un quart d'heure de retard. Les « Montagnards » ayant pu apporter la preuve qu'il y avait réellement eu ennemis mécaniques, la commission de l'ACNF chargée d'examiner ce cas aurait fort bien pu soit rejeter le protêt puisque Cortailod avait tout de même accepté de jouer, soit lui donner match gagné en arguant qu'il appartenait aux visiteurs de prendre leurs dispositions pour se présenter à l'heure sur le terrain. La décision intervenue nous semble, finalement, la plus sage et la plus équitable.

### LE CONTRAIRE ?

On peut pourtant se demander si Cortailod aurait maintenu son protêt en cas de victoire ? Mais on n'oubliera pas, également, en se posant cette question, que l'équipe de Tribolet, se sachant dans le bon droit, n'a pas fait étalage de tous ses moyens. Pour autant qu'elle ait été capable d'en faire valoir, ce dont laisse douter son classement. Mais la pause d'hiver semble, de moins si l'on s'en réfère aux matches de la coupe du Vignoble, avoir redonné son assise à la formation du président Neuhaus, tant et si bien qu'une victoire de sa part serait loin de nous surprendre. Quant à dire que l'on comptera une fois encore quinze buts...

St.

Ca



### Premières surprises à Haute-Nendaz

# WERNER MATTLE CHAMPION SUISSE EN SLALOM GÉANT DEVANT LE FAVORI EDMUND BRUGGMANN

Le Grison Werner Mattle a ajouté à sa médaille de bronze de Sapporo le titre national du slalom géant. Alors

## Schnider renonce à la compétition

Le Saint-Gallois Kurt Schnider (26 ans) a décidé d'abandonner la compétition. En 1969, il avait remporté le slalom géant de coupe du monde de Berchtesgaden. Deux ans plus tard à Berchtesgaden également, il avait fait une violente chute qui l'avait obligé à interrompre sa carrière. Il avait repris la compétition cette saison, mais sans parvenir à se hisser au premier plan. Ses obligations professionnelles (il envisage d'ouvrir un établissement à Rorschach) et l'éventualité de devoir subir une nouvelle opération l'ont incité à abandonner définitivement la compétition.

## Saut en Norvège: Schmid gagne encore

La Norvège semble convenir particulièrement à Hans Schmid. Le champion suisse de saut après avoir triomphé à Oslo il y a une quinzaine de jours, a remporté une nouvelle victoire à Fluberg, petite localité située au nord de la capitale norvégienne. Il s'est imposé avec près de 16 pts d'avance sur l'Autrichien Rudi Wanner et le Norvégien Lars Grini. Classement: 1. Hans Schmid (S) 231,6 p. (104 m 50 et 99 m 50); 2. Wanner (Aut) 215,7 (104 et 91 m 50); 3. Grini (Nor) 207,7; 4. Daniel Pudgar (You) 199,7; 5. Bachler (Aut) 198,7.

qu'au début de la saison, le skieur d'Arosa ne songeait qu'à obtenir une place dans l'équipe suisse «A», il est en train de se forger un palmarès vraiment exceptionnel. Sélectionné de dernière heure pour les Jeux olympiques à la suite de son succès dans le slalom géant d'Adelboden, il avait fait sensation à Sapporo, peut-être plus encore par son style particulier que par sa troisième place. Toujours très droit sur ses skis, Werner Mattle ne donne jamais l'impression d'attaquer. Ce fut encore le cas à Haute-Nendaz où il a pourtant réussi deux très bonnes manches (deuxième de la première derrière Edi Bruggmann et troisième de la deuxième derrière Adolf Roesti et Walter Tresch).

### PREMIER TITRE

Werner Mattle, qui est né le 6 novembre 1949, s'adjuge ainsi son premier titre national. L'an dernier à Thyon, il avait encore dû se contenter de la deuxième place du slalom géant. Il a finalement devancé le grand favori, Edmund Bruggmann, de 65 centièmes. Après une excellente première manche, Bruggmann semblait pourtant hors d'atteinte pour ses principaux rivaux. Avec 86 centièmes sur Mattle et 1'26 sur Josef Odermatt, le titre ne paraissait pas pouvoir lui échapper. Moins à l'aise que sur le premier parcours, il fut cependant assez nettement battu dans la deuxième manche par un Werner Mattle très régulier et qui ne committait aucune faute. Bruggmann a cependant réussi à conserver sa deuxième place car tant Roesti que

Tresch, qui furent plus rapides que lui sur le deuxième parcours, avaient accumulé un retard trop important dans la première manche pour pouvoir l'inquiéter.

### GRAND BATTU

Le grand battu de ce championnat suisse de slalom géant est le Bernois Adolf Roesti, que Bruggmann lui-même considérait comme le grand favori. Roesti a perdu toutes ses chances dans la première manche en commettant une grosse faute (il faillit perdre l'un de ses bâtons). Jouant le tout pour le tout sur le second parcours, il s'est alors montré parfaitement à la hauteur. Le meilleur temps qu'il a obtenu alors ne lui a cependant permis que de remonter de la 14<sup>me</sup> à la 5<sup>me</sup> place.

La première manche s'est courue sur le parcours du slalom géant féminin. Elle fut dominée par Edmund Bruggmann et par Werner Mattle, qui y prirent le meilleur sur le jeune skieur de Suisse centrale Josef Odermatt et sur le tenant du titre, Hans Zingre. Après la première manche, les positions étaient les suivantes: 1. Bruggmann. 2. Mattle à 0,86. 3. Odermatt à 1'26. 4. Zingre à 1'64. 5. Russi à 1'72. 6. Tresch à 1'94. 7. Jakober à 1'98. 8. Sprecher à 2'11. 9. Hemmi à 2'23. 10. Fleury à 2'89. puis: 14. Roesti à 3'32.

### RUSSI DISQUALIFIÉ

Sur le deuxième parcours, piqué de 51 portes par Dumeng Giovanoli, Adolf

Roesti, parti le premier, réussit d'emblée un temps qui ne devait plus être battu. Derrière lui, Walter Tresch et Werner Mattle se montrèrent les plus rapides. Victime d'une mauvaise prise de pente, Odermatt perdit sur ce parcours le bénéfice de son excellente première manche cependant que Bernhard Russi, qui visait le combiné, ne put éviter la disqualification. Meilleurs temps de la deuxième manche: 1. Roesti 1'12'77. 2. Tresch à 0,13. 3. Mattle à 0,16. 4. Zingre à 1'23. 5. Bruggmann à 1'67. 6. Hemmi à 1'92. 7. Frei à 2'93. 8. Sprecher à 3'27. 9. Odermatt à 3'32. 10. Pargatzli à 3'92.



LE TIERCÉ! — Edmund Bruggmann, Werner Mattle et Walter Tresch (de gauche à droite) ont dominé ce slalom géant. (Valpresse)

# Lise-Marie Morerod (16 ans) bat la championne olympique de la spécialité Marie-Thérèse Nadig

La valeur n'attend pas le nombre des années. Cet adage bien connu est devenu réalité pour Lise-Marie Morerod. La jeune Vaudoise (elle aura 16 ans le 16 avril prochain) des Diablerets a en effet obtenu le premier succès important de sa jeune carrière en remportant le slalom géant féminin des championnats suisses à Haute-Nendaz. Elle a même réussi un coup de maître puisqu'elle s'est imposée devant la championne olympique de la spécialité, la Saint-Galloise Marie-Thérèse Nadig, et une autre concurrente présente à Sapporo, la Valaisanne Bernadette Zurbriggen.

titre la Saint-Galloise Rita Good, qui a fait une grosse faute lourde de conséquences. La Liechtensteinoise Marta Buehler (1'20'88) et Marianne Hefli (1'23'27) n'intervenaient pas non plus pour la victoire.

### SEULE NADIG

Finalement, tout le monde a dû se rendre à l'évidence. Seule la championne olympique a pu rivaliser avec la jeune championne des Ormonts. Partie avec le dossard numéro 8, Marie-Thérèse Nadig ne pouvait pourtant rien non plus. Battue de 32 centièmes, elle prenait la deuxième place, laissant la victoire à sa rivale, une victoire inattendue qui confirme les progrès réalisés

### CONFIRMATION

Lise-Marie Morerod, qui vient de réaliser la première surprise de ces championnats nationaux, avait déjà obtenu d'excellents résultats au cours de cette saison en géant. A Madonna di Campiglio, elle avait pris la seconde place des championnats d'Europe juniors et s'était classée deuxième à Folgaria et troisième à Garmisch-Partenkirchen dans des épreuves comptant pour la coupe d'Europe. Mais jamais encore elle n'avait connu de véritable consécration. C'est maintenant chose faite.

Trente-huit concurrentes ont pris part à cette épreuve longue de 1200 mètres avec 330 m de dénivellation et où Marcel Savoiz avait piquéé 45 portes. La première à s'élançer fut la Schwytzoise Silvia Stump. Elle ne parvenait toutefois pas au but en raison d'une chute. Juste derrière, la jeune Lise-Marie Morerod s'élançait à son tour. A son passage de la ligne d'arrivée, les chronométristes arrêtaient à 1'18'56, temps que la jeune Valaisanne Bernadette Zurbriggen ne pouvait pas non plus approcher (1'19'47).

Personne ne pensait déjà à la victoire de la jeune Vaudoise d'autant plus qu'il restait encore plusieurs concurrentes «sérieuses» derrière elle. Spécialiste du slalom spécial, Heidi Schillig devait également déchanter. Ses 1'25'35 la reléguèrent loin au classement de même que la tenante du

### classements

#### Dames

- 1. Lise-Marie Morerod (Les Diablerets) 1'18'56; 2. Marie-Thérèse Nadig (Flums) 1'18'88; 3. Bernadette Zurbriggen (Saas-Grund) 1'19'47; 4. Marta Buehler (Liechtenstein) 1'20'88; 5. Silvia Bissig (Luchsingen) 1'23'27; 6. Marianne Hefli (Arosa) 1'24'04; 7. Marianne Roemmel (Arosa) 1'24'04; 8. Nelly Streule (Schlieren) 1'24'04; 9. Kaethi Kaufmann (Grindelwald) 1'25'08; 10. Heidi Schillig (Buerglen) 1'25'35.

#### Hommes

- 1. Werner Mattle (Arosa) 2'25'43 (1'12'50 et 1'12'93); 2. Edmund Bruggmann (Flums) 2'26'08 (1'11'64 et 1'14'44); 3. Walter Tresch (Maderaneralp) 2'26'48 (1'13'58 et 1'12'90); 4. Hans Zingre (Gstaad) 2'27'28 (1'13'28 et 1'14'00); 5. Adolf Roesti (Adelboden) 2'27'73 (1'14'96 et 1'12'77); 6. Heini Hemmi (Parpan) 2'28'56 (1'13'87 et 1'14'69); 7. Josef Odermatt (Dallenwil) 2'28'99 (1'12'90 et 1'16'09); 8. Andreas Sprecher (Davos) 2'29'79 (1'13'75 et 1'16'04); 9. Peter Frei (Davos) 2'30'62 (1'14'92 et 1'15'70); 10. Engelhard Pargatzli (Arosa) 2'31'26 (1'14'57 et 1'16'69).

### patinage artistique

## PAS DE SURPRISE POUR L'ATTRIBUTION DU TITRE PAR COUPLES

Irina Rodnina et Alexei Oulanov ont très vraisemblablement patiné ensemble pour la dernière fois de leur carrière à l'occasion du programme libre de l'épreuve par couples des championnats du monde de Calgary. Sur la patinoire du «Stampede Corral» ils ont enlevé un nouveau titre mondial, le quatrième consécutivement d'une carrière couronnée le mois dernier à Sapporo par une médaille d'or olympique. Pour la dernière fois, Alexei Oulanov a devancé sa jeune femme, Ludmilla Smirnova qui, associée à Andreï Souraikine, a encore terminé au second rang, tout comme

### CHAMPIONNAT DU MONDE À CALGARY

lors des derniers championnats du monde et des Jeux de Sapporo.

Bien que après sa victoire Alexei Oulanov n'ait répondu que d'une façon très évasive aux questions qui lui étaient posées sur la suite de sa carrière sportive, il est vraisemblable qu'il formera désormais Ludmilla Smirnova, sa femme depuis le mois dernier. Quant à Irina Rodnina, qui paraissait tendue et fatiguée, elle ne voulait pas répondre aux questions qui lui étaient posées et regagna très vite son hôtel.

La victoire des deux champions ne souffrit pas la moindre contestation. Les neuf juges leur accordèrent leurs voix alors que leurs rivaux Smirnova et Souraikine, au contraire des Jeux olympiques où ils avaient terminé relativement près de leurs vainqueurs, restèrent assez loin après une exhibition prudente et sans éclat, se voyant même préférés pour la seconde place par trois juges.

Les Américains Jojo Starbuck et Kenneth Shelley qui, grâce à une belle exhibition — la plus réussie peut-être de la soirée — vinrent ravir la 3<sup>me</sup> place aux Allemands de l'Est Manuel Gross et Uwe Kugelmann, prenant ainsi leur revanche des Jeux olympiques.

Ondrej Nepela a terminé en parfaite décontraction les deux dernières figures imposées des championnats du monde 1972 à Calgary. Pas plus qu'à Sapporo, où il conquit le titre olympique, le tenant du titre n'a rencontré de rival capable de le inquiéter dans une spécialité dont il est devenu à l'âge de 22 ans, le maître incontesté. Déjà en tête après les quatre premières figures, le Tchèque slovaque a mis à profit les deux dernières figures à fort coefficient pour accroître encore sa marge de sécurité et aborder en vainqueur quasi certain les figures libres.

Le duel pour le titre de championne du

monde s'est engagé dès les deux premières figures imposées entre l'Autrichienne Béatrix Schuba, championne olympique et du monde, et la Canadienne Karen Magnussen. L'Autrichienne est la favorite grâce à sa maîtrise dans les figures d'école, qui lui permet habituellement de creuser un écart tel avec ses adversaires, que malgré un programme très moyen en figures libres, elle a pu devenir la meilleure patineuse du monde depuis le départ de la championne est-allemande Gaby Seyfert.

Classement final par couples: 1. Irina Rodnina-Alexei Oulanov (URSS) 421,8 p. (chiffre de place 9); 2. L. Smirnova-A. Souraikine (URSS) 416,7 (21,5); 3. J. Starbuck-K. Shelley (EU) 412,5 (28,5); 4. Gross-Kugelmann (All-E) 409,8 (38); 5. A. Fehman-H. Weisinger (All-O) 407,8 (42). Après deux figures imposées, le classement de l'épreuve individuelle féminine est le suivant: 1. Beatrix Schuba (Aut) 341,2; 2. K. Magnussen (Can) 309,8; 3. S. Almasz (Hon) 299,6; 4. J. Lynn (EU) 291,6; 5. J. Scott (GB) 287,6; 6. I. L. Bezakova (Tch) 271,2 puis: 11. K. Iten (S).

### volleyball

## STAR ONEX AU PANESPO

Pour son dernier match à domicile, Neuchâtel Maxx accueillera demain après-midi, au Panespo, l'équipe de Star Onex. Cette rencontre promet d'être très difficile, car les deux équipes ne sont séparées au classement que par un point. Ceux qui ont vu évoluer l'équipe neuchâteloise il y a 15 jours au Panespo sont unanimes à reconnaître le progrès de cette équipe et le travail que son entraîneur, A. Monnet, a accompli. Nous espérons que toute l'équipe sera au complet pour cette rencontre et que les autorités militaires libéreront à temps un des attaquants actuellement sous les drapeaux. Il est très difficile d'établir un pronostic, mais nous sommes persuadés que le match sera très ouvert.

M.Y.

### football

## COUPE DE SUISSE

### Grasshoppers refuse une offre de la TV

La Société de radiodiffusion et télévision fait savoir que, dans le cadre du contrat qui la lie à la Ligue nationale, la Télévision suisse a demandé de retransmettre, dimanche 12 mars, en différé et sans publication, une partie du match Grasshoppers-Bâle. Elle a offert, pour cette retransmission, une somme de 12.000 francs (et non 15.000 comme publié par erreur dans une information de presse) qui représente une augmentation d'un tiers de la somme habituellement versée pour ce genre de reportage.

La Télévision suisse a été surprise d'apprendre par un communiqué de presse que Grasshoppers refusait toute transmission télévisée. Elle déplore que cette décision prive les téléspectateurs et amis du football d'une rencontre qu'elle souhaitait pouvoir leur offrir.

## Coupe de l'UEFA

Ferencváros Budapest - Zeleznicar Sarajevo 1-2 (1-1).

## Hôtel - Restaurant Dancing

### RICHEMONT CHATEAU-D'CEX

## WEEK-END DE NEIGE

### 50.- tout compris

SAMEDI: repas de midi, repas du soir, chambre

DIMANCHE: petit déjeuner, repas de midi

Tous les soirs: DANSE avec l'orchestre «ISLAZ»

Pour réservation: tél. (029) 4 64 88

### cyclisme

## Paris-Nice: Merckx prend déjà la tête

Eddy Merckx, tout comme l'année dernière, a remporté le prologue de Paris-Nice couru dans la côte de Dourdan et, comme il y a douze mois, le meilleur après lui a été le Français Raymond Poulidor. Eddy Merckx portera donc au départ de la première étape (Dourdan-Vierzon), le maillot blanc de «leader». Si les temps réalisés n'interviennent pas au classement individuel, en revanche les quatre premiers ont bénéficié de petites bonifications: Eddy Merckx 5'; Poulidor 3'; le Hollandais Gerben Karstens 2' et le Français Yves Hezard 1'. Ces deux derniers ont pris les places d'honneur et ont, eux aussi, devancé Luis Ocaña. Il est vrai que l'Espagnol est grippé, toussa beaucoup et se trouve fortement handicapé. Il n'a pris que la 5<sup>me</sup> place à 9'9 de Merckx.

## SPORT-TOTO

### Etes-vous parmi les gagnants?

- Liste des gagnants du concours supplémentaire No 2 du Sport-Toto des 7 et 8 mars 1972: 25 gagnants avec 11 points: 1776 fr. 95; 543 gagnants avec 10 points: 81 fr. 80; 3760 gagnants avec 9 points: 11 fr. 80.

## SPORTS dernière

### HOCKEY SUR GLACE

● L'Italie et l'Autriche sont sur le chemin du retour dans le groupe B: à l'issue de la 4<sup>me</sup> des 6 journées des championnats du monde du groupe C, qui ont lieu en Roumanie, à Miercurea Ciuc, il ne manque en effet qu'un seul point à ces deux formations pour y parvenir. Résultats de jeudi: Hongrie - Hollande 6-1 (1-1, 4-0, 1-0). Italie - Danemark 8-0 (4-0 2-0 2-0). Autriche - Bulgarie 4-2 (1-0 2-2 1-0). Classement: 1.

### hockey sur glace

# La «National League» est-elle menacée?

A l'Olympiade de Détroit, les Maple Leafs de Toronto ont été victimes d'un sensationnel ralliement des Red Wings en dernière période, ce qui a causé leur défaite de justesse au compte de 5-4. La lutte de titans que se livrent les deux équipes afin de mériter le billet donnant accès aux éliminatoires est passionnante et les Maple Leafs ont commencé la joute en titres.

Au premier vingt, le capitaine Dave Keon enfilait le premier but des Torontois tandis que Paul Henderson portait la marque à 2-0. Contenant habilement les assauts de Détroit, les Leafs obtiennent encore 2 buts. Bill Collins amène une bagarre générale en période médiane. A 4-0, la cause des Red Wings semblait entendue mais un combat

## De notre correspondant à Montréal, Jarco Jojic

de boxe entre Harrison (Toronto) et Ullman fit place au jeu rude. Une autre escarmouche mettant aux prises Pierre Jarry et Bill Collins amène une bagarre générale, à laquelle le gardien des Wings, Al Smith, se fit un devoir de participer. Les mises en échecs et intimidations de toutes sortes s'avèrent payantes, Détroit a entamé le dernier tiers par un pilonnage intensif de la cage de Jacques Plante. Dès ce moment, les buts sont tombés comme des fruits mûrs et, dans une course affolante contre l'horloge, Nick Libett (2 fois), Boucha, Collins et Berenson ont explosé, renversant la vapeur dans le vacarme incroyable de 17.500 spectateurs en délire.

## FANTASTIQUE REMONTEE

Si vous demandiez à l'instructeur Bowman la meilleure recette pour perdre une joute, il vous dirait ceci: «Mélangez les trios qui vont bien à l'attaque, laissez le gardien de but sans protection et croisez-vous les bras en dernière période!». Donc, les Canadiens de Montréal ont raté une chance unique de s'approcher de la 2<sup>me</sup> position de la division Est en encaissant une humiliante défaite (7-3) contre les Rangers de New-York, au Forum. Le premier engagement a pourtant vu le «Tricolore» débiter en force et Larry Pleau ouvrir le pointage. Par de rapides combinaisons, un jeu de position efficace et des plaquages en jeu par Pete Mahovich, très opportuniste. C'est seulement à la dernière minute de cette période que Vic Hadfield réduisait l'écart 3-1 en enregistrant son 38 fillet de la saison. Les Rangers restèrent inexistantes encore un tiers-temps et... le ciel s'écroula sur la tête du «Bleu-Blanc-Rouge».

Inexorablement et à une cadence régulière, Jean Ratelle (2 fois), Brad Park, Vic Hadfield, Pete Stelmowski et Jim Neilson firent scintiller la lumière rouge pour couler les Canadiens figés et abasourdis! Les New-Yorkais ont ainsi prouvé qu'il faudrait compter avec eux dans les séries de la Coupe Stanley et que les renversements de situation ne sont pas seulement l'apanage des Canadiens.

Le lourd calendrier du circuit Campbell tire à sa fin et les Black Hawks de Chicago deviennent tout sauf invincibles. Dans une joute disputée à Buffalo, les Sabres ont capitalisé un autre gain en deux jours sur les Hawks, l'emportant cette fois-ci, 5-3. Les trois tiers-temps ont donné lieu à du jeu basé sur les mises en échec et l'art pugilistique. Chicago menait 2-1 avant d'entamer la dernière période mais Mick Bayers a accoté une passe parfaite devant la forêt-serre de cerbère Desjardins pour niveler le pointage avant que Don Luce ne donne l'avantage aux Sabres. Un peu plus tard, une belle pièce de jeu des Hawks, animée par Pappin et White, se terminait sur le bâton de Dennis Hull, qui égalisait. Cependant, Buffalo a fait preuve d'une belle ténacité et donnant une leçon du genre au meneur de la division Ouest, Richard Martin y allait de son 40<sup>me</sup> but de la saison, tandis que Danny Lawson parachevait le triomphe qui permettait à son club de quitter le dernier rang de la division Est.

A Bloomington, au Minnesota, les Canadiens ont presque reçu le cauchemar que leur avait imposé les Rangers de New-York, mais il s'est ressaisi à temps pour triompher des North Stars 4-2. La partie fut un beau duel de gardiens et Ken Dryden, tout comme Cesare Maniago, abattèrent une grande besogne. Rompant depuis plusieurs semaines avec ses habitudes, le «Tricolore»

partait en trombe au premier vingt et Lemaire inscrivait un point au tableau d'affichage. Au 2<sup>me</sup>, des jeux orchestrés à la perfection amenaient deux autres buts par l'intermédiaire de Guy Lapointe et Pete Mahovich. Le «Bleu-Blanc-Rouge» était-il déjà satisfait du résultat? Le «tempo» baissa tout à coup et il s'ensuivit des instants de relâchement inadmissibles qui enlaidirent les North Stars. Des maraudeurs incisifs tels que Jude Drouin et Bill Goldsworthy se chargèrent de ramener l'écart à 3-2, soulevant une foule de 18.000 partisans. Minnesota entreprit l'engagement final en forçant le jeu en territoire des Canadiens, mais Dryden, secondé des arrières Tremblay et Laperrière, demeura intraitable. C'est ainsi qu'à la 10<sup>me</sup> minute, Claude Larose s'empara d'une rondelle libre au milieu de la patinoire, tricotait merveilleusement entre ses adversaires et invitait Maniago à la tasse de café.

## TRANSFERTS SENSATIONNELS

La grande sensation de la semaine, dans le monde du hockey professionnel, sans nul doute est l'échange conclu entre les Bruins de Boston et les Golden Seals de la Californie. On se perd en conjectures pour élucider les raisons qui ont amené les diri-

geants californiens à se priver des services du défenseur-étoile (ex-Canadiens) Carol Vadnais, en retour de 3 jeunes joueurs appartenant à diverses filiales des Bruins. Ce qui est de plus en plus probable par contre, c'est qu'avec l'apport de Vadnais, Boston a sérieusement hypothéqué les chances des autres prétendants pour la conquête de la Coupe Stanley.

Cette nouvelle n'a évidemment pas apporté des sourires chez les Canadiens de Montréal, mais les Maple Leafs de Toronto ont des soucis bien plus grands encore. Leur gardien Bernard Parent serait prêt à accepter les offres de l'organisation des Screaming Eagles de Miami, de la nouvelle Association mondiale de hockey, ce qui constituerait un précédent parmi les joueurs de calibre de la Ligue nationale. Le contrat de Parent comporterait un salaire de 750.000 dollars répartis sur 5 ans, plus une résidence au bord de l'Atlantique, un yacht et une Cadillac! Comment pourrait-on résister à une offre aussi alléchante? Mais les magnats de la Ligue nationale continuent de penser que l'A.M.H., même si elle entre en opération l'automne prochain, sera loin d'être rentable et que son niveau demeurera longtemps d'un calibre inférieur à celui de la Ligue nationale.

## Finale de coupe de Suisse (match aller)

### Genève Servette prend un maigre avantage

Genève Servette - Ambrì 2-0 (1-0 0-1-0)

Marqueurs: Cusson (15<sup>me</sup>); Christoffel 55<sup>me</sup>.

Arbitres: MM. Aubort (Lausanne) et Brenzikofe (Berne).

Notes: Patinoire des Vernets, 3700 spectateurs. Pénalités: cinq fois deux minutes contre Genève Servette et huit fois deux minutes, plus deux fois dix minutes pour méconduite à Bathgate et Cenci.

## TERNE

Genève Servette n'abordera pas sans crainte son déplacement au Tessin. Aux Vernets les Genevois ont remporté un succès étroit aux dépens des Tessinois dans le match aller de la finale de la coupe de la Ligue nationale.

Cette confrontation a été bien plus terne que les précédentes rencontres entre les deux formations. Du moins jusqu'au dernier tiers où les passions se déchaînèrent subitement. Il s'ensuivit une pluie d'expulsions

qui frappèrent l'entraîneur canadien Bathgate, lequel perdit son sang-froid, et Cenci.

## A L'ÉNERGIE

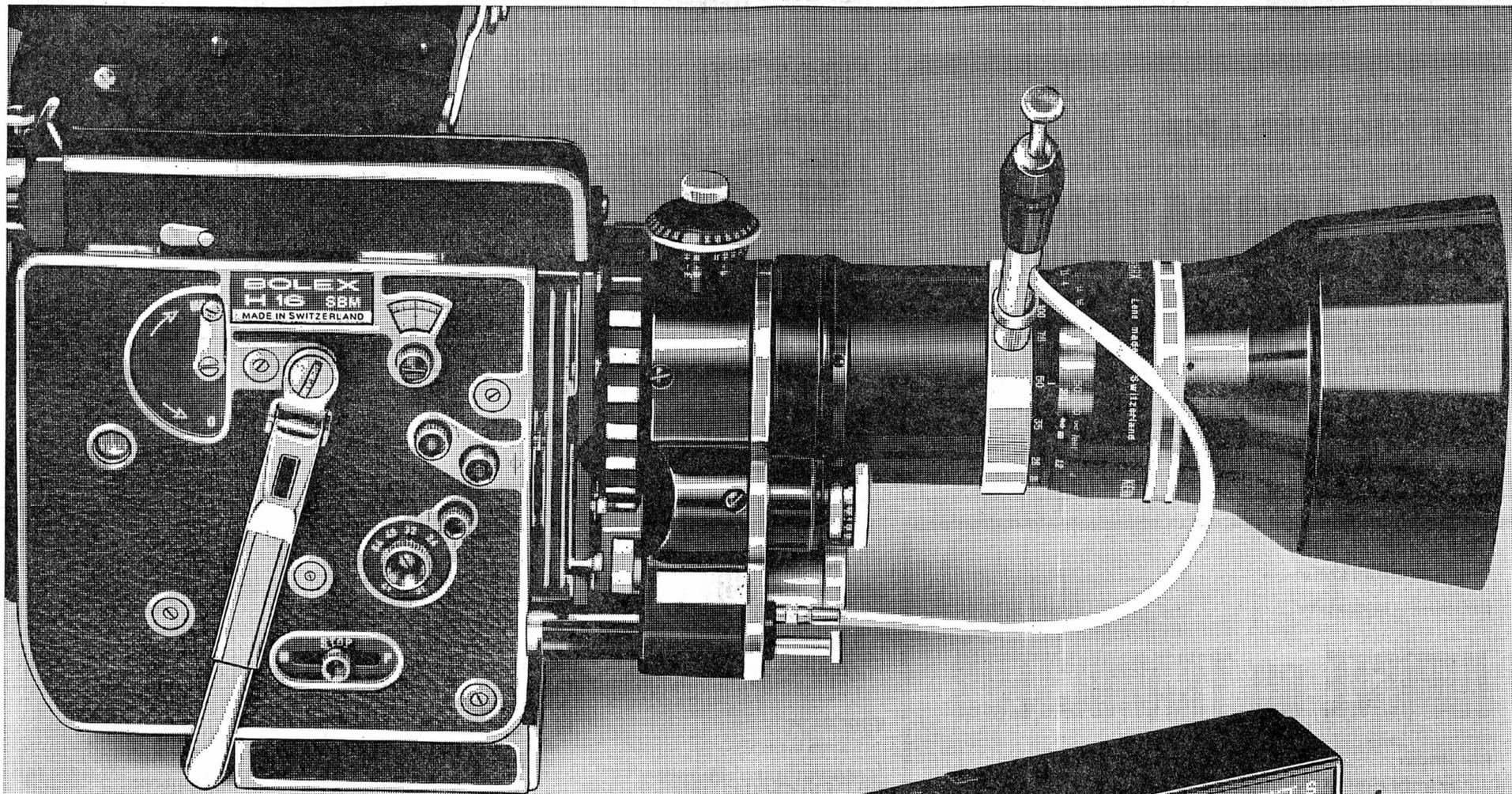
Bien que légèrement supérieurs, les Genevois ne parvinrent que rarement à prendre le match en mains. Des deux côtés on opta le plus souvent pour l'énergie, mais il convient de relever que d'excellentes actions furent néanmoins élaborées. Les deux gardiens (Clerc et Jaeggi) furent souvent mis à rude épreuve par de nombreux tirs mais ils s'en tirèrent pour le mieux.

Bien que les Tessinois appaurent plutôt nerveux au début, ce n'est que dans l'ultime période que le jeu s'anima vraiment. Mais les arbitres, par leurs nombreuses interventions, contribuèrent à le rendre hâché.

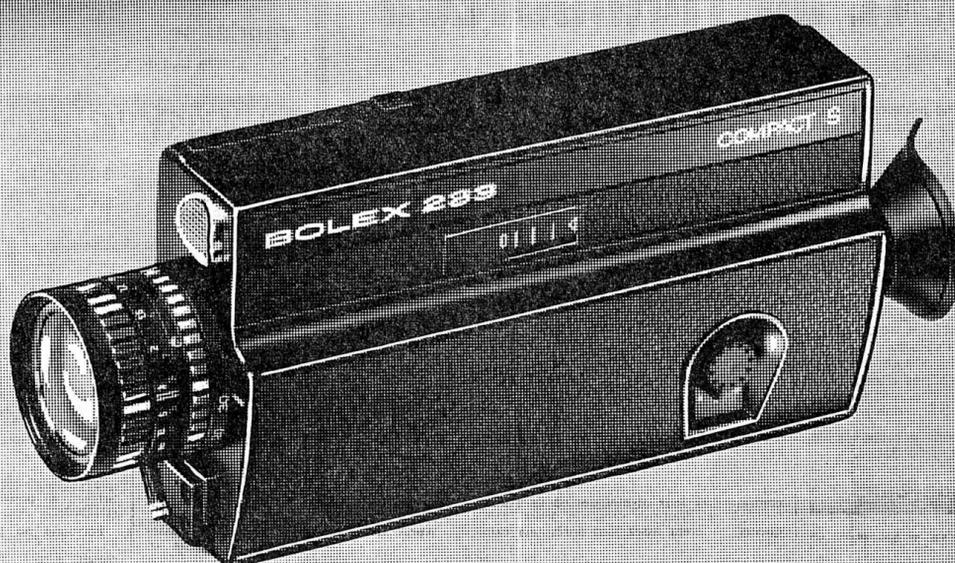
Genève Servette a remporté une victoire méritée. Cette dernière n'est certes pas aussi nette qu'on aurait pu le penser et les Tessinois, en limitant les dégâts, ont mis d'importants atouts de leur côté pour le match retour sur leur patinoire de la Valaisanne.

## Toujours bonne neige à l'altitude des SAVAGNIÈRES

40-60 cm de neige poudreuse PISTES BONNES



**Grande ou petite,**



**une Bolex reste une Bolex**

Même la plus petite de nos caméras Super 8 ne peut renier ses origines. Privilège rare, elle bénéficie de notre vaste expérience dans le secteur des appareils 16 mm à hautes performances, dont la renommée s'étend au monde entier. Y a-t-il meilleure garantie de perfection technique, de sécurité et de commodité d'emploi?

Un produit signé «Bolex» mérite la confiance des plus exigeants.

**BOLEX**

Tradition de haute qualité

## OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Institut de

# PHYSIOTHÉRAPIE

à Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

# COLLABORATRICE

à plein temps

**ACTIVITÉS :** téléphone, réception, accueil de la clientèle accidentée et handicapée, organisation et préparation du travail, administration et entretien du matériel, etc.

**OFFERTS :** salaire à convenir, semaine de 45 heures - mardi libre - 4 semaines de vacances après un an.

**DEMANDÉS :** vivacité d'esprit et caractère agréable, goût au travail dans le cadre d'une activité paramédicale (conviendrait entre autres fort bien à aide-infirmière). Age limite 50 ans.

Présentation **UNIQUEMENT** sur rendez-vous, à prendre téléphoniquement au (038) 25 25 50, Institut «Joduwil», Neuchâtel.

L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'AIR cherche

pour son service juridique jeune

# JURISTE ou TRADUCTEUR

Nous désirons :

- Langue maternelle française.
- Etudes universitaires complètes ou compréhension pour les problèmes juridiques.
- Très bonnes connaissances d'allemand ; connaissances d'anglais désirées.
- Aptitude à traduire en français des textes juridiques et techniques.
- Travaux occasionnels dans le domaine du droit des transports aériens, du droit pénal et du droit des assurances.
- Intérêt pour les questions relevant de la politique des transports aériens.

Nous offrons :

- Activité indépendante et intéressante dans le domaine en plein développement de l'aviation civile.
- Possibilités de se perfectionner.
- Place stable.
- Prestations sociales avantageuses.
- Possibilités d'avancement.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et certificats, à l'Office fédéral de l'air, 3003 Berne.



**BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE**

**EMBOÏTEURS**  
qualifiés

**DAMES - DEMOISELLES**  
qualifiées

pour des opérations de remontage.  
Entrée immédiate ou pour date à convenir !

Veuillez appeler  
**BULOVA WATCH COMPANY INC:**  
(038) 24 15 52 à Neuchâtel  
ou (032) 2 24 51 à Bienne  
jusqu'à 18 h

171 110 B/N

L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROTECTION CIVILE cherche

# CHEF

de la subdivision «Conception, planification et information»

CHAMP D'ACTIVITÉ :

Direction de la subdivision. Coordination de travaux importants d'organisation, de planification et d'information de plusieurs sections. Coopération à la réalisation des programmes de la protection civile et à son intégration dans la défense nationale. Relations avec les autorités civiles et militaires, la presse et le public. Collaboration aux travaux de commissions d'études et de groupes de travail et participation aux exercices de la défense nationale et des grandes formations de l'armée.

CONDITIONS :

Formation dans le domaine de l'organisation et de la planification du travail (études universitaires de préférence). Connaissance des méthodes modernes de direction et d'administration. Longue expérience. Connaissances dans le secteur de la protection civile désirées.

Esprit d'initiative, créateur et méthodique. Officier supérieur, si possible officier EMG. Langue maternelle : le français ou l'allemand ; connaissances d'une deuxième langue officielle.

Traitement : 1<sup>re</sup> classe.

Délai d'inscription : 24 mars 1972.

S'adresser à la

**DIRECTION DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROTECTION CIVILE**  
Schwarzworstrasse 71, 3003 BERNE

Garage Waldherr

Neuchâtel, Parcs 147, engage

## un mécanicien

Bonnes prestations et ambiance agréable.

Se présenter ou prendre rendez-vous par téléphone au 24 12 65.

Fiduciaire de la place cherche

## COMPTABLE

pour date à convenir. Travail varié et indépendant. Adresser offres écrites à IV 591 au bureau du journal.

Atelier de terminage (centre ville) cherche

## dame ou demoiselle

pour différentes parties d'horlogerie, travail en atelier.  
Tél. 41 10 54.

En vue de l'ouverture du bar-restauration des Deux-Colombes, à Colombier, on cherche, pour le 15 mars ou date à convenir,

## sommelier (ère)

2 horaires, congés réguliers.  
Tél. 41 35 07.

La confiserie P. HESS, rue de la Treille 2, Neuchâtel, cherche

## vendeuse

Entrée tout de suite.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme cherche emploi dès le 15 mai, le matin, comme

### chauffeur

Possède permis catégorie A. Adresser offres écrites à 103-288 au bureau du journal.

### Dessinateur génie civil

éventuellement

### béton armé

cherche travail à domicile pour l'exécution de plans. Adresser offres écrites à AM 597 au bureau du journal.

Je cherche

### traductions :

français, anglais, allemand et travaux de dactylographie. Tél. (038) 55 26 20.

Jeune Suisse allemande, 23 ans, cherche place à partir du 1<sup>er</sup> mai, au centre de Neuchâtel, en qualité de

### secrétaire

Connaissances de français (séjour d'une année en France). Prière d'écrire ou de téléphoner à : Erika Huber, Rheinholdenstrasse 46, 8200 Schaffhouse. Tél. (053) 4 34 95 dès 18 h 15.

### Pâtissier-confiseur

cherche changement de situation, représentation, contact avec la clientèle, éventuellement vente.

Faire offres sous chiffres P 28-460079, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds

### Confiseur

cherche place avec responsabilités, dans confiserie industrielle, hôtel, ou grand magasin.

Faire offres sous chiffres P 28-460080, à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds.

### COMPTABLE

préparant le diplôme fédéral cherche place intéressante. Pratique fiduciaire et bancaire.

Adresser offres écrites à KZ 622 au bureau du journal.

### Responsable technique

29 ans, cherche

### changement de situation

éventuellement comme agent technique. Connaissance de l'allemand et de l'anglais. Faire offres sous chiffre P 28-460073, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

## APPRENTISSAGES

Fiduciaire de la place cherche  
**apprenti (e)**

pour août-septembre 1972. Adresser offres à case postale 1027, 2001 Neuchâtel.

Jeune homme de 16 1/2 ans ayant terminé l'école secondaire classique et suivant cours à l'école Bénédicte, cherche une place

### d'apprenti de commerce

si possible dans centre social, ou assurances, etc. Adresser offres écrites à CN 585 au bureau du journal.

### COMMERCES

Offres et demandes

On cherche à reprendre

### tea-room-glacier

avec bon chiffre d'affaires. Faire offres sous chiffres K 300948 à Publicitas, 3001 Berne.

### Prof. médicales auxiliaires

D. Duvoisin

PÉDICURE

fbg de l'Hôpital 28  
**de retour**

### AVIS DIVERS

### ALLIANCES

**Acharlet**  
HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Trésor) NEUCHÂTEL

## CHEVEUX GRAS ?

Alors, employez l'excellent

## shampooing sec LYS D'OR !

Dégraisse et assouplit les cheveux comme un lavage. La boîte Fr. 3.—

En vente par pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

*la boutique du Trésor*  
vous présente l'art artisanal de l'île de beauté « Ball » (Indonésie)  
Trésor 2

**Hotel Garni CATEDRALE**  
6900 Lugano  
L'Hotel GARNI offre plus de liberté ! Situation centrale. Chambres tranquilles & confortables. De Frs 18.- à 21.- p. pers. en ch. double. P. déj. taxi & serv. compris. Tél. 001 / 2 66 01 M. + B. Bœsiger

Fermé jusqu'au 15 mars

*Marie-Claire*  
**COIFFURE**

Rue Hôpital 5

☎ 24 72 22  
NEUCHÂTEL

**BEAUTÉ**

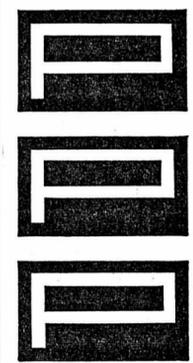


L'annonce  
reflet vivant du marché

**Nous avons de la place pour**



VOUS TROUVEREZ FACILEMENT À LA PARQUER



Au **CENTRE COOP VAUSEYON**

Devant et sur le toit  
(Samedi parc Elgin à disposition)

Au **CENTRE COOP SAINT-BLAISE**

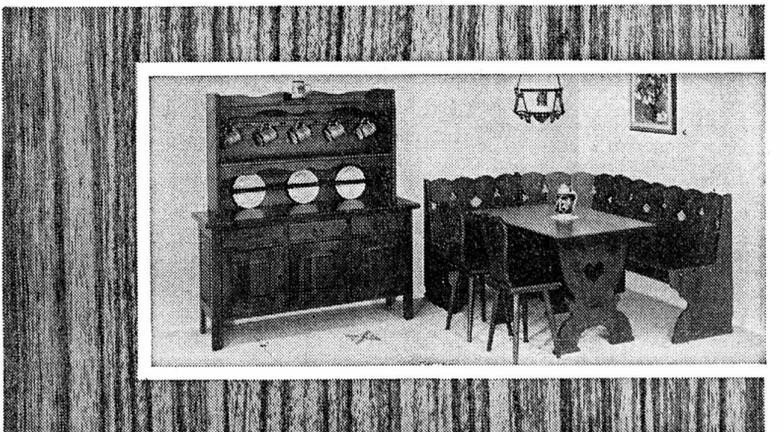
Devant et sur le toit

Au **CENTRE COOP BOUDRY**

Grand parc à disposition



**VOTRE INTIMITÉ EST FAITE DE TAS DE CHOSSES... ET DE MEUBLES**



**COIN A MANGER avec VAISSELIER**  
rustique

...la chaleur du bois dans votre appartement moderne.

Pièces livrables séparément.

Pour les meubles, faites confiance à ODAC.

C'EST UNE SÉLECTION À COUVERT  
☎ (038) 63 26 26

**odac**  
MEUBLES

2 étages d'exposition. CONSEILS DÉCORATION meubles, tapis, rideaux

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**A vendre**

**POUR CAUSE DE DEPART**, frigo marque Frigidaire, 150 litres, en parfait état. Téléphone au 25 49 36.

**2 CANARIS MALE ET FEMELLE**, 1 ans, cage avec pied, neuve. Tél. 31 24 42.

**ARGENTERIE JEZLER**, modèle Palmette, 24 cuillères à thé et moka, valeur 400 fr., cédées à 280 fr. Tél. 31 31 07.

**HABITS MODERNES**: ensemble de ski, manteaux noir et gris, tailleur, robes, etc., taille 38-40. Tél. 33 49 52.

**COMPLET bleu** pour jeune homme, parfait état, petite taille. Tél. 25 68 25.

**ARMOIRE à 2 portes**, bois clair, état de neuf, 170 fr. Tél. 25 68 25.

**1 MEUBLE radio-tourne-disque**; 1 divan-lit usagé; 1 fourneau à catalites, rond, prix à convenir. Tél. (038) 31 23 23.

**1 SECRETAIRE Biedermeyer** et divers meubles. Tél. 31 18 63.

**FRAMBOISIERS**, ronces, fraisiers. Bruno Roethlisberger, Wavre. Tél. 33 19 69.

**CAUSE DOUBLE EMPLOI**, une chambre à coucher, boulev. pommelé, comprenant: un grand lit avec literie, entourages et tables de nuit, une armoire à trois portes et une coiffeuse, le tout en bon état. Tél. 53 33 15.

**1 BANC D'ANGLE sapin**, 140 x 140, 250 fr. Tél. 31 36 67.

**SALON COMPRENANT: 2 FAUTEUILS**, canapé-couche, table avec dessus en verre. Tél. 25 68 58.

**BUFFET DE SERVICE brun foncé**, 80 fr.; bibliothèque démontable, 80 fr.; divan-lit avec matelas, 100 fr. Le tout en très bon état. Tél. 25 64 17.

**LOT D'HABITS** (plusieurs modèles) pour dame, taille 38; bas prix. Tél. 33 49 57, le matin et dès 19 heures.

**CUISINIERE ELECTRIQUE**, 4 plaques. Téléphone (038) 33 39 35.

**LITS JUMEAUX avec matelas et tables** de nuit. Tél. 53 36 23.

**1 CUISINIERE électrique Le Réve**, 3 plaques, avec petit four, le tout en très bon état, 80 fr. Adresse: Charles Sarmet, Comtesse 3, 2053 Cernier.

**CHARPENTE** d'une petite maison en démolition + tuiles. Tél. 31 38 95.

**TV MULTINORME Philips**, grand écran, récent, 600 fr. Tél. 31 11 37.

**POUR DECORATION**, modèle réduit de bateau ancré ainsi qu'une galère, grands airs: 1 m longueur, 62 cm hauteur, 30 cm largeur. Tél. 31 11 37.

**CHAMBRE A COUCHER** complète; paroi-buffet avec bar et bibliothèque, le tout, état de neuf, prix intéressant. Tél. 47 15 21, interne 280, jusqu'à 17 heures.

**VELO ALLEGRO** pour garçon 11 à 15 ans, 3 vitesses, lumière, bons pneus et freins. Téléphone 31 10 43, dès 18 heures.

**2 MEUBLES COMBINES**, divan, lampes, dès le 24 mars cuisinière Siemens. Mme Hirt, Suchiez 20, Neuchâtel, dès 9 heures.

**PETIT CHAUFFE-EAU** moderne, plat. Téléphone 25 44 65, heures de repas.

**POUSSETTE Peg**, 80 fr. Tél. 24 50 46.

**BANC D'ANGLE avec coffre**; 1 table à rallonges et chaises en hêtre; cuisinière électrique 3 plaques, couvercle; 1 frigo Bosch, 220 litres, le tout bas prix. Tél. (038) 25 67 86.

**1 BUREAU D'OCCASION**, brun clair, 50 fr. Tél. 31 45 55.

**BOIS DE FEU** et de cheminée, franco domicile. Tél. (038) 25 89 89.

**1 PRESOIR HORIZONTAL**; 1 motoculteur Simar A 70; fraise charrue; 1 motoculteur Simar A 40; fraise treuil; 1 boiler électrique, 100 litres; 1 pompe Birchmeier. Téléphone (038) 51 23 84.

**1 LIT NEUF** (lattes) et matelas, lampes, tables, tapis. Tél. (038) 33 50 68.

**UN LIT COMPLET** avec entourages: une chambre à coucher complète, ainsi que des commodes. Passer entre 10 et 12 heures, samedi 11 mars, rue des Parcs 101, 4<sup>me</sup> étage.

**MACHINE A COUDRE** ancienne, sur pied. Adresser offres écrites à DR 615 au bureau du journal.

**Demandes d'emplois**

**JEUNE DAME CHERCHE TRAVAIL** de bureau à domicile, 2 - 3 heures par jour. Téléphone 33 44 09.

**JEUNE EMPLOYEE DE BUREAU** cherche place pour début avril. Adresser offres écrites à IW 605 au bureau du journal.

**DAME BILINGUE**, allemand-français, dispose de 4 demi-journées par semaine, cherche emploi: aide de bureau, réceptions, vente ou autres. Notions de dactylographie. Tél. 25 41 54.

**EMPLOYEE DE BUREAU**, langue maternelle allemande, connaissances de français, cherche place à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à ES 616 au bureau du journal.

**JEUNE DAME** cherche travail, de préférence à la maison. Adresser offres écrites à IX 620 au bureau du journal.

**JEUNE HOMME**, 23 ans, possédant permis de conduire, cherche travail pour le samedi. Adresser offres écrites à LA 623 au bureau du journal.

**EMPLOYEE DE BUREAU** cherche travail à temps partiel, de préférence région de Boudry. Adresser offres écrites à MB 624 au bureau du journal.

**Offres d'emplois**

**FEMME DE MENAGE**, quartier Trois-Portes, 2 fois par semaine, le matin. Tél. 25 47 29.

**CHERCHONS FEMME DE MENAGE** pour 15 heures par semaine. Cortallod. Téléphone 42 16 44.

**PERSONNE EST CHERCHEE** pour s'occuper d'un enfant de 2 1/2 ans. Nourrie, logée. Téléphone 24 08 22, de 14 à 17 heures.

**DAME EST CHERCHEE** pour tenir ménage de monsieur âgé (plein ou mi-temps). Téléphone 33 44 60.

**BERGER EST DEMANDE** pour la garde de 60 génisses, montagne, facile. Fritz Gretillat, 2207 Coffrane. Tél. 57 13 13.

**Divers**

**GAIN ACCESSOIRE**: Quelle personne prendrait en charge journalièrement, entre Boudry et Neuchâtel, marchandises faciles à transporter, pouvant être placées dans un coffre de voiture? Horaire à convenir. Offre à case 979, Neuchâtel.

**ROBES DE MARIEE** et accessoires en location chez Mme Geuggis, Chanet 37, Bâle. Tél. 41 13 48.

**SHAMPONNEUSE A TAPIS** à l'heure ou à la journée. Tél. 25 50 35.

# Ouverture mercredi 15 mars à 9 heures

# Carrefour

**A Brügg près de Bienne, en bordure de l'autoroute Bienne-Lyss/Berne (sortie Port ou Brügg), le premier hypermarché de votre région**



**Un magasin comme vous n'en avez jamais vu!**

Carrefour, c'est la plus grande surface de vente (7000 m<sup>2</sup>) libre-service sur un niveau de la région biennoise, de formule toute nouvelle: votre hypermarché. **Entrée libre, ouverte à tous.** Vente au détail, pas de carte d'acheteur.

**Parking de 1100 places gratuites**

Plus d'une famille sur deux possède une voiture... et ne peut l'utiliser pour effectuer ses courses en ville: les rues sont encombrées, les places de stationnement rares et « payantes ». Voilà pourquoi Carrefour s'est installé à Brüggmoos, où vous découvrirez un magasin plus grand qu'un terrain de football, entouré d'un parking de 1100 places gratuites.

**35 000 articles en libre-service**

On trouve de tout à Carrefour: des petits pois à la cuisinière électrique, du simple clou au manteau de pluie. Des produits de marque, des articles de qualité. Toute l'alimentation: épicerie, crèmerie, boucherie, charcuterie, poissonnerie, pâtisserie, boulangerie, fruits et légumes, fleurs, vins et spiritueux.

Et encore bien d'autres choses: chaussures, vêtements, appareils électroménagers, vaisselle, articles de sport, loisirs, auto-shop, do it yourself, jouets, etc.

**Tout en libre-service.** Personne ne vous force la main. Si vous le souhaitez, nos conseillers (ères) sont à votre disposition pour vous renseigner.

**Tout moins cher!**

Notre politique de prix: **vendre des produits de qualité, des articles de marque aux prix les plus bas.** Si à Carrefour tout est moins cher, c'est grâce à nos méthodes d'achat et de

vente modernes, rationnelles. Nous supprimons les intermédiaires inutiles et les frais généraux superflus.

**Carrefour casse les prix, vend tous les articles de tous ses rayons aux prix les plus bas.**

**Commode, pratique**

Notre magasin est agréable, fonctionnel - sur un seul étage de plain-pied - répondant à toutes les normes de sécurité actuelles.

**De grands chariots vous épargnent tout effort, du magasin jusqu'au coffre de votre voiture.** Et pas de files d'attente aux 30 caisses de sortie.

Sur le parking, 12 pompes à essence en self-service discount. Pour vous restaurer ou vous rafraîchir, un snack self-service.

**13 commerces indépendants dans la galerie marchande**

A côté de Carrefour, royaume des bonnes affaires, la galerie marchande et ses 13 commerces indépendants: des boutiques - montres et bijoux, mode-marquinerie-collifichets, porcelaine-cristaux-cadeaux, tabacs-journaux, spécialités confiserie, Photo-Ciné-Radio-TV-Hi-Fi et des services spécialisés: nettoyage chimique, machines à coudre-tissus-mercerie-patrons, salon de coiffure, pharmacie-parfumerie, assurance de protection juridique, agence de voyages et toutes les transactions bancaires d'une agence de la SBS. Et même un zoo. Sur le parking un carcenter: lavage, pneu-service, auto-shop.

**3 jours de fête à Carrefour Grand spectacle gratuit animé par Jo Roland**

sous le chapiteau de 3000 places dressé sur le parking Carrefour. Un grand concours amateurs de chant!

**Mercredi 15 mars. Matinée à 15 h.** (pour les enfants) du spectacle, des jeux, des prix et cadeaux pour petits et grands. **Soirée à 19 h.** des attractions, des jeux, des prix et cadeaux.

**Jeudi 16 mars à 19 h.** des attractions, des jeux, des prix et cadeaux... et demi-finale du concours de chant.

**Vendredi 17 mars à 20 h.** des attractions, des jeux, des prix et cadeaux... et grande finale du concours de chant. **1<sup>er</sup> prix:** 1 bon d'achat de Fr. 1000.-. **2<sup>e</sup> prix:** 1 bon d'achat de Fr. 500.-, valables dans l'Hypermarché Carrefour. **Entrée libre.**

Inscriptions et auditions des candidats au concours de chant (âge minimum 18 ans): lundi 13 et mardi 14 mars de 18 à 20 h. au magasin Carrefour, Erlenstrasse 40, Brügg près Bienne. Demander M. J.-M. Bréard.

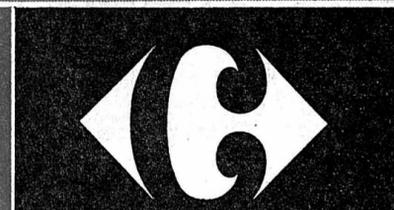


**Pendant 4 jours gagnez un bateau**

Dériveur «420» complet avec bache et moteur auxiliaire Evinrude valeur totale unitaire Fr. 6500.- ou canot moteur V-145 GLASTRON-Firfilite (Chantier naval A. Stämpfli - Grandson) avec moteur 40 CV Evinrude (AMAG, Brügg) valeur totale unitaire Fr. 11 500.-

**Sans obligation d'achat**

Pour participer au tirage au sort - chaque soir à Carrefour à 18 h. (samedi 16 h.) - en présence d'un notaire, il vous suffit de: remplir et déposer chaque jour, dans l'urne placée à l'entrée, le bon correspondant à la date indiquée. **Chaque bon n'est valable qu'un jour.**



**Carrefour**  
Centre commercial Brüggmoos  
Brügg/Bienne

**Horaire**

	Ouverture	Fermeture des portes d'entrée
lundi	13.00	18.30
mardi		
mercredi	09.00	18.30
jeudi		
vendredi	09.00	21.30
samedi	08.00	16.00

1	2	3	4
<b>Mercredi 15 mars</b> (dériveur)	<b>Jeudi 16 mars</b> (dériveur)	<b>Vendredi 17 mars</b> (canot moteur)	<b>Samedi 18 mars</b> (canot moteur)
Nom: _____	Nom: _____	Nom: _____	Nom: _____
Adresse: _____	Adresse: _____	Adresse: _____	Adresse: _____

**Demandes à louer**

**APPRENTIE** cherche une chambre meublée, salle de bains, part à la cuisine ou éventuellement petit studio, pour le 1<sup>er</sup> avril. Téléphone (038) 24 47 24, (heures de bureau).

**DAME SEULE** cherche appartement de 2 pièces, avec confort, région Cernier, Fontainemelon. Tél. 61 30 49.

**JEUNE HOMME** cherche appartement 1 à 2 pièces, région Auvernier-Colombier. Faire offres à M. Bonnet, au (024) 2 61 61, pendant les heures de bureau.

**JEUNE FILLE** cherche chambre indépendante pour le 15 avril. Tél. (031) 46 24 26, dès 20 heures.

**JEUNE FILLE** cherche studio meublé, au centre de la ville, dès le 1<sup>er</sup> avril. Prix modéré. Tél. 25 19 91.

**DEUX JEUNES FILLES** cherchent une chambre ou studio avec cuisine et salle de bains pour le 15 avril. Tél. 25 19 91.

**DEUX JEUNES SUISSES ALLEMANDES** cherchent un appartement-deux pièces, avec garage, pour le 1<sup>er</sup> mai. Région Colombier-Neuchâtel. Tél. (038) 41 35 85 aux heures des repas.

**REGION: LA COUDRE, HAUTERIVE, SAINT-BLAISE**, appartement de 5 pièces ou villa, mi-confort, pour date à convenir. Téléphone 33 43 72.

**APPARTEMENT DE 2 1/2 OU 3 PIECES**, avec confort, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à HV 604 au bureau du journal.

**MONSIEUR** cherche studio meublé, région Neuchâtel. Tél. 31 20 64, entre 18 et 22 heures.

**APPARTEMENT DE 4 A 5 PIECES** est cherché à Neuchâtel ou environ. Tél. 24 36 61.

**URGENT**, orchestre cherche local, Saint-Blaise et environs. Tél. 33 12 95, entre 18 h 30 et 21 heures.

**MONSIEUR SEUL CHERCHE STUDIO** ou appartement 2 pièces, région la Coudre - Saint-Blaise de préférence. Adresser offres écrites à FT 617 au bureau du journal.

**URGENT**. Pour cause d'être délogé cherche appartement 2 pièces, mi-confort, ou confort, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à AN 612 au bureau du journal.

**A louer**

**BRUSON (VS), DANS CHALET**; période de de Pâques, appartements de 6 et 2 lits, téléskis sur place. Tél. (038) 31 23 24.

**CHAMBRE MEUBLEE** et chauffée. Téléphone 31 18 63.

**CHAMBRE INDEPENDANTE** avec confort. Possibilité de cuisiner. Garage. Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 57 14 40.

**APPARTEMENT 3 1/2 PIECES**, tout confort, au Landeron, 498 fr., charges comprises. Téléphone (038) 51 34 62, dès 17 heures.

**A JEUNE FILLE**, jolie chambre, confort, à cinq minutes du centre. Tél. 25 44 65, heures de repas.

**A LA CHAUX-DE-FONDS**, appartement meublé, 2 chambres, cuisine, douche, cave, tout confort. Tél. (039) 22 10 40.

**CHAMBRE INDEPENDANTE** meublée, à monsieur; tout confort, dans Immeuble neuf, salle de bains, 200 fr., libre 1<sup>er</sup> avril. Téléphone 24 65 25.

**A CONCISE (VD)**, pour le 1<sup>er</sup> juin, logement 2 1/2 pièces, salle de bains, dépendances. Tél. (024) 4 53 84.

**A SAINT-MARTIN**, dame seule, septantaine, partagerait son appartement. Participation aux frais. Adresser offres écrites à CP 614 au bureau du journal.

**TROIS CHAMBRES A L'ANNEE**, pour vacances, week-end, région les Verrières, Sainte-Croix, altitude 1000 mètres. Eau chaude, W.-C., possibilité de cuisiner. Location mensuelle avec électricité, sans chauffage, 100 francs. Tél. (038) 65 13 22.

**Demandes à acheter**

**TOURNE-DISQUE** usagé, en état de marche, avec haut-parleur. Tél. 33 13 44, heures des repas.

**CARAVANE** 4 places, avec toilettes, maximum 4 mètres. Tél. (038) 41 15 09.

**COMBINAISON EN CUIR**, taille 44-46 (dame). Tél. 36 12 88, Mlle Ballif.

**LIT AVEC ENTOURAGE** ou studio. Téléphone 33 17 45.

**VELO DE COURSE**, en bon état. Téléphone 31 71 94, dès 19 heures.

# SUR «L'ARBRE UN JOUR»

## de Jean-Pierre Monnier

Il en est des livres comme des chemins: il y en a qu'il faut suivre lentement, profondément, presque les amadouer à chaque pas... Et les chemins des forêts sont peut-être les plus difficiles à marteler dans leurs contradictions, souvent pris dans une sorte d'obscurité où le soleil n'entre qu'en rampant, mais ces rayons sont si séduisants!

Le dernier livre de Jean-Pierre Monnier, «L'Arbre un jour», paru aux Cahiers de la Renaissance vaudoise, c'est un chemin de forêt où il ne faut pas se presser, avec ces éclats de lumière qui tombent sur les troncs (ce sont les mots, les phrases). C'est dans cette forêt jurassienne que tout se joue.

### HUIT HOMMES...

Huit hommes, une sorte de «huis clos», sans le mélodrame, ici les autres ce n'est pas l'enfer, plutôt le purgatoire, tout y est plus simple, plus naturel, plus... vivant, mais moins évident.

Huit hommes enfermés par la force des choses dans une cabane en pleine forêt, près de La Chaux-de-Fonds, devenus bûcherons par la faute de la crise économique des années 30. Avant ils étaient horloger-haillier mécanicien, patron ou encore instituteur, comme celui qui raconte.

Frank le Juif, Bassin, Franel, Jonas au rêve de sainteté, Jeanbourquin, Monbaron, sous les ordres du contremaître Casalini, et enfin Paroz, le narrateur, qui écrit ces quelques mois de déracinement «pour avoir la preuve d'un temps vécu». Ou pour autre chose. Par exemple, «pour se délivrer des lampes à pétrole et des bougies, pour quitter ce réduit» où il y a les outils et où il cache son cahier bleu. Aussi «pour apprendre à distinguer le vrai», «faire entrer les faits dans les faits, jouer quel jeu cependant?»...

Il sont arrivés à les uns après les autres, ayant quitté leur petite vie quotidienne, moche ou pas, leurs habitudes, leurs habits aussi pour devenir ces sortes d'épouvantails vêtus de peaux pendant cet hiver qui use les ressources de communication. Chacun d'un milieu différent, ignorant de l'autre, celui qui couche maintenant tout près, qui aligne ses gros souliers juste à côté des siens...

Il y a ces huit hommes et ces arbres à abattre. C'est leur chance de survie dans le désastre financier, il faut «abattre», donc détruire, et n'être pour d'autres gens, ceux de la société des vendeurs de bois, «pas même des manœuvres, mais des journées de travail...». Il faut alors tenir, vivre, cible perpétuelle des sept autres, et il y a ces arbres, cette neige, ce silence avec le froid.

Tout cela qui fait que les mots se déroulent péniblement sur la langue, que les phrases commencent, s'enroulent et butent avant d'arriver. Comme si, par le gel et les branches qui tombent, ils subsistaient toute une transformation chimique, et se cougnaient tout travestis à l'oreille de l'autre. C'est le règne des malentendus, des incompréhensions qui n'arrivent jamais à terme, tout comme les éans qui eux aussi s'arrêtent en chemin. La société les a exilés, ils se retranchent ici et mâchent leurs mots comme le pain qu'ils gagnent grâce à ces ampoules dans les paumes.

### ...DEUX FEMMES

Il y a ces huit hommes, avec l'œil-caméra de l'un d'eux, l'instituteur, le «voleur» de travail, puisque lui qui n'a personne à entretenir, il a la place d'un chef de famille... Et puis il y a les femmes. Maria et sa nièce Serena, les bonnes à tout faire. Et

elles sont pour beaucoup dans cette rarefaction de l'air qui empire à mesure des jours. «Tout le mal qui était là, dit Jonas, parmi nous dans cette baraque, était entré avec les femmes. Il voulait dire, non pas que les femmes étaient réellement porteuses d'un germe qui prive les hommes de leur intelligence, mais qu'elles amenaient partout la division, et qu'ici même chacun pouvait mesurer l'étendue de ce désarroi dont elles n'étaient pas coupables (elles se conduisaient se conduisaient toutes comme elles...)»

### ET L'ARBRE UN JOUR...

Et puis il y a celui par qui vient le scandale, le Juif, dont la fabrique a fait faillite. Il vient encore dérangé ce qui reste d'aplomb chez ceux qui ont tant de peine à marcher dans cette existence de parias. Il y a sa lubie (mais n'est-ce bien qu'une lubie?)

Il propose tout à coup de protéger un arbre, un hêtre, «le plus bel arbre de ces régions qui pouvait devenir comme un symbole, un signe de ralliement, la preuve d'une attente insensée, mais quelque insensée, d'une attente dans laquelle ils devaient persévérer...»

Car, dit Frank le Juif: «Vous ne pouvez vous en sortir (de ces forêts) qu'à la condition de vous demander quelque chose...» Car, dit encore Frank: «... les hommes deviennent des galeux s'ils ne comprennent pas qu'on doit s'arrêter d'abattre...»

Le scandale: lui il continue à se mouvoir presque avec élasticité quand les autres pataugent, piétinent. Lui, il plaît aux femmes. A tel point qu'il partira avec la plus jeune, Serena, qu'il la ravira à celui qui raconte et qui l'a peut-être aimé.

Et il laissera l'arbre en cadeau, ce témoin gênant que la Société des vendeurs de bois réclame. Alors, ceux qui restent (car maintenant plusieurs ont pu «récupérer» leur vie d'avant, ils sont sortis des forêts), ceux qui restent tentent de faire disparaître l'arbre, c'est un objet inconvenant au regard.

Le scandale encore: puisque le géant foyard résiste. Des branches tombent. L'hiver est terminé. Et en été, quand tout le monde est retourné à sa vie «normale», s'est reculé comme il a pu dans une existence, le narrateur remonte dans la forêt pour voir l'arbre. Il était écrit qu'il subsisterait «comme une béquille». Car ceux qui se sont acharnés sur lui avant de quitter ces forêts, n'ont réussi qu'à en faire un infirme, mais un infirme vivant. Il subsiste déformé, atrophié, et l'instituteur le regarde.

«Je regardais l'énormité. Je me demandais où était sa place dans la mémoire des hommes et de quelle histoire elle provenait. Je pouvais seulement dire qu'elle se dressait devant moi comme une réplique à nos balbutiements (tant de mots pour essayer de l'abattre, et tout compte fait comme une preuve démesurée de nos petits moyens (...)) Je me suis raconté le passage du Juif errant qui nous a laissé, non pas l'image d'un ralliement possible, mais cette vivace anomalie en quoi se retrouvent nos impuissances et nos difformités...»

### ... FORTUITEMENT SURGIRA

Il y a le narrateur qui a été pendant cinq mois le témoin de ces tours de passe-passe des sentiments, il s'est mis au travail d'écriture le 26 février seulement, il distille les semaines automnales au comptegouttes jusqu'au mois d'avril. Les hésitations, les lents détournements des autres autour de lui, sont aussi le reflet de sa pro-



**Jean-Pierre Monnier** : «Lorsqu'on raconte, je ne crois pas qu'on raconte. Je crois plutôt qu'on n'en finit pas de se souvenir et de rêver sans le savoir à la lueur de ces feux intérieurs qu'attisent le vent des jours, une maison vide qu'on a reconstruite, le même soleil à des années de distance...»

(Photo J.-M. Luederach.)

pre existence: Cécile, la fille qui l'attend, ce poste d'instituteur qu'on lui offre à la Sombaille, toutes ces choses qu'il ne se décide pas à saisir, pas bouger, laisser glisser les événements autour de soi. Serena, qu'on prend dans la grange déserte à Pâques, Cécile, celle-ci ou celle-là... Quelles que soient ses raisons d'écrire, il enregistre ce qu'il voit, ce qu'il entend, à la manière d'un magnétophone il reproduit. «J'aimerais m'en tenir à ce qui est, raconter ce qui arrive, traduire le mouvement d'un geste, écrire par exemple de l'un de nous qu'il s'est levé pour arpenter le baraquement (Casalini les mains au dos) qu'il a fini par s'arrêter sur un mot de Frank ou de Jonas, et d'abord qu'il n'a pas regardé le visage de Frank, mais ses mains (...)) Il faudrait dire les mots qui ont été prononcés par chacun tour à tour. Le plus difficile, et je n'y arriverai jamais, j'aimerais savoir où je suis derrière l'écran des mots. Savoir où sont les autres derrière le même écran.»

Et puis: «Lorsqu'on raconte, je ne crois pas qu'on raconte. Je crois plutôt qu'on n'en finit pas de se souvenir et de rêver sans le savoir à la lueur de ces feux intérieurs qu'attisent le vent des jours, une maison vide qu'on a reconstruite, le même soleil à des années de distance...»

Enfin dans ce livre, il y a Jean-Pierre Monnier, tout Monnier avec sa connaissance, son pressentiment aussi de la forêt jurassienne et des phrases qu'elle endigue, son talent qui se moule parfaitement sur ces dialogues impossibles qui ne vont nulle part, et pourtant où sont toutes les angoisses d'une époque. Il a écrit en tête de son livre, ces vers de René Char: «...l'arbre un jour fortuitement surgira.»

Anne-Lise GROBÉTY

## VAL-DE-TRAVERS - VAL-DE-TRAVERS

# Assemblée de la paroisse réformée de Couvet

De notre correspondant:

La paroisse réformée de Couvet a tenu son assemblée annuelle, dimanche soir, sous la présidence du pasteur Willy Perriard. Après les souhaits de bienvenue et une courte méditation, le secrétaire de paroisse, M. Francis Vaucher a donné lecture du procès-verbal de ce séance de mars 1971. Le rapport annuel a été présenté par le pasteur Gustave Tissot, qui a relevé les faits essentiels de la vie de la paroisse en 1971. La présidence du Collège des anciens a été dévolue au pasteur Perriard; la paroisse s'est équipée de matériel audio-visuel. La pastorale d'ensemble est entrée dans une phase concrète. La vie paroissiale et les groupements qui en dépendent ont fait l'objet d'une étude détaillée. Les 16 collecteurs de missions ont récolté 1521 fr. La volée des catéchumènes 1971-72 compte 17 adolescents; deux groupes de quartiers se retrouvent régulièrement pour des séances et études. La participation au culte est très faible; les jeunes désertent l'office traditionnel; ils demandent plus de simplicité, de fraternité; c'est pourquoi les cultes spéciaux pour les jeunes ont eu du succès.

### UNE REALITE

L'écuménisme n'est pas seulement une formule mais devient une réalité, a constaté l'assemblée. Au cours des débats, le pasteur Tissot a adressé ses remerciements à tous

ceux qui prennent une part active à la vie de l'Eglise. Dans ses conclusions, il a fait allusion aux nombreux problèmes actuels. Le travail n'est pas facile, il s'agit de tenir bon dans un monde où la confusion des valeurs est chaque jour plus vive.

Dans la discussion relative à ce rapport, M. André Jeanneret a remercié les deux pasteurs pour les nombreuses visites faites aux malades, aux familles endeuillées, aux isolés et aux personnes âgées. M. Fernand Jaccard a proposé qu'un poste d'enseignement religieux soit créé au Val-de-Travers pour un laïc afin que les pasteurs puissent faire face à leurs obligations paroissiales.

L'assemblée, debout, a rendu hommage à la mémoire des 40 personnes décédées l'année passée et dont le nom a été lu par le pasteur Perriard. Ce dernier a donné ensuite connaissance des statistiques suivantes: la paroisse réformée de Couvet compte 856 ménages et deux foyers collectifs (hôpital et home) où vivent régulièrement 37 personnes. Le Collège des anciens se compose de 15 membres dont une femme; 4 députés laïcs représentent Couvet au synode. L'enseignement religieux a été donné en 1971 à 118 élèves; 94 enfants suivent les cultes de l'enfance et 71 le catéchisme. Il y a eu l'année passée 20 baptêmes (12 garçons et 8 filles), 6 mariages non mixtes, 3 mixtes et 40 services funèbres. 20 catéchumènes ont con-

firmé, aux Rameaux 1971, le vœu de leur baptême.

Les rapports financiers ont été présentés par M. Eric Perrinjaquet; les comptes du fonds de paroisse, du fonds des sachets, du fonds de restauration du temple, du fonds «bâlois», du fonds des orgues ont été détaillés. On relèvera que l'offrande du dimanche a rapporté en moyenne 110 fr. 80. Le fonds des orgues nouvellement créé a reçu un versement de 1000 fr. et un don de 100 fr. Il faudrait qu'une somme de 15.500 fr. soit trouvée pour éteindre les dettes contractées par la paroisse. Le rapport des vérificateurs ayant été lu, l'assemblée a approuvé les comptes.

Le pasteur Tissot a résumé les discussions et les études entreprises à l'occasion de la présentation du rapport Berthoud. Une rencontre des groupes d'étude et des autorités de la paroisse est prévue à cet effet pour le 7 avril. Un effort sera tenté de réunir le plus possible d'enfants et de parents lors des cultes leur étant destinés.

L'assemblée a renouvelé sa confiance et par applaudissements au pasteur Perriard; des remerciements, ainsi qu'à Mme Perriard, lui ont été adressés par M. Charles Bobillier, vice-président du Collège des anciens.

L'assemblée a été suivie d'une collation.

F. Jt

## Alors qu'il ne restera plus que 5 pasteurs au Vallon Une communauté chrétienne au niveau régional bientôt créée?

Avec le départ, en août du pasteur Claude Fuchs de Buttis, il ne restera au Vallon que cinq pasteurs titulaires soit MM. Perriard et Tissot à Couvet, Perret, à Métières, Roulet à Travers et Jacot à Fleurier.

Toutes les autres paroisses, c'est-à-dire les Verrières - les Bayards, la Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice et Noiraigue ont actuellement des pasteurs intérimaires. En une année, on a assisté au départ de MM. Jean-Pierre Barbier, Claude Monin, à la retraite, de MM. Gad Borel et Emile Nègre. Quant à M. Samuel Vuilleumier maintenant au Val-de-Ruz, il n'a jamais eu de succession titularisée à la Côte-aux-Fées.

Cette situation n'est-elle pas inquiétante pour la vie du protestantisme au Vallon? Nous l'avons demandé au pasteur François Jacot, de Fleurier.

L'Eglise, nous a-t-il dit, passe indéniablement par une crise profonde. Le cas du Val-de-Travers n'est pas particulier, mais général. La formation de nouveaux pasteurs se fait à un rythme très lent et se heurte à des obstacles auxquels n'ont pas à faire face d'autres professions libérales telles que la médecine et l'art dentaire.

### NOIRAIGUE

#### La troupe au village

(c) Une compagnie des écoles d'infanterie de Colombier stationnera à Noiraigue du 4 au 19 mai. Son effectif sera de 88 hommes, soit 1 commandant, 2 chefs de section 2 sous-officiers supérieurs, 13 sous-officiers et 70 recrues.

#### Assises cantonales

(sp) Les délégués de la Croix-Bleue neuchâteloise tiendront leur assemblée générale annuelle samedi 25 mars à la Côte-aux-Fées, sous la présidence du pasteur A. Junod, de Neuchâtel.

Du reste il faut le souligner, le corps pastoral du district a inauguré un travail par équipes qui se révèle fructueux. Chaque ministre ne prêche plus exclusivement dans son village, mais au contraire, tous les dimanches, des échanges ont lieu. Les difficultés actuelles, pense le pasteur Jacot, loin d'être un handicap, doivent rendre dans un avenir plus ou moins proche, plus attrayant le ministère chez nous. Les jeunes pasteurs peuvent établir des contacts directs avec la population, ce qui est loin d'être le cas en ville...

Mais, la tendance principale est pour l'Eglise de trouver le moyen de s'affirmer toujours plus dans le monde en évolution et de créer une communauté chrétienne de la région, sans pour autant délaissier les tâches à remplir par chaque pasteur dans sa propre localité. D'autre part, en accord avec les Collèges des anciens, des démarches ont été entreprises auprès du Conseil synodal et il est presque certain que d'ici à un an, deux nouveaux pasteurs seront titularisés dans le Vallon.

G. D.

### Sous le patronage de la FAN

## 3<sup>me</sup> Blanche Randonnée du Ski-club de Couvet

Le Ski-club de Couvet, organisateur de la 3<sup>me</sup> Blanche Randonnée, marche populaire à skis, souhaite que de très nombreux skieurs prendront part à sa manifestation, samedi et dimanche prochains. Les parcours de 12 et 21 km ont été choisis pour que chacun trouve du plaisir. La neige qui est tombée en abondance ces derniers jours est de qualité et facilitera le partage des skis! La FAN patronnera cette 3<sup>me</sup> Blanche Randonnée comme elle l'avait déjà fait ces deux dernières années. Elle a offert un magnifique gobelet qui sera remis au plus méritant des participants. Ceux-ci sont attendus de 9 à 13 heures les deux jours au chalet de la société, sur les Hauts-de-Riaux, en bordure de la route Couvet-la Nouvelle-Censière. Les temps de marche ont été calculés comme suit: 3 heures pour le petit parcours, 5 pour le grand.

Chaque participant terminant la randonnée recevra une magnifique médaille.

### COURSE EN LIGNE

Pour la 1<sup>re</sup> fois, les organisateurs ont prévu une course de fond. L'épreuve de quinze kilomètres pour les seniors, de dix pour les dames et les juniors aura lieu dimanche matin. La commission technique du Ski-club a déjà reçu de nombreuses inscriptions de coureurs de fond. Le départ en ligne aura lieu au même endroit que celui des championnats suisses des 50 km de mars 1968, soit à proximité du collège de la Nouvelle-Censière. Chaque coureur terminant l'épreuve sera récompensé par un socle de bois surmonté d'un bloc de granit et agrémenté d'une médaille-souvenir. Raison de plus pour que les adeptes du ski de fond s'inscrivent à cette course qui sera, à n'en pas douter, spectaculaire à suivre. Tout a été mis en œuvre pour que la Blanche Randonnée et l'épreuve spéciale soient un succès et que les participants en conservent le meilleur des souvenirs.

FYJ

# parce qu'un monde

CREATION EXCOFFRON

Je désire examiner, gratuitement et sans engagement, de ma part, votre documentation sur La Grande Encyclopédie en 20 volumes.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

A remplir et retourner à LAROUSSE (Suisse) S.A. 23, rue des Vollandes - 1207 GENEVE 43 A

# LA NEUCHÂTELOISE EDMÉE MONTANDON ET SWISSAID participent activement à la réforme de l'école au Tchad

Sur une population d'environ 3,5 millions d'habitants pour un territoire 30 fois plus vaste que celui de la Confédération, le Tchad compte environ 800.000 enfants d'âge scolaire. Il ne parvient à en envoyer sur les bancs de l'école que 240.000, soit 30 % de l'effectif. C'est là l'un des aspects du sous-développement africain. En août 1960, lors de la proclamation de l'indépendance, on n'atteignait pas la proportion d'un écolier sur 10 en âge de l'être. Les progrès sont donc évidents et le rythme de la scolarisation s'accroît d'année en année.

Le gouvernement de Fort-Lamy consacre à l'éducation nationale 8 % de son budget annuel et 53 % du budget de l'éducation nationale à l'amélioration de l'école primaire. Les obstacles sont encore fort nombreux. Quantitatifs d'abord: manque de locaux décentes, caractère primitif ou même misérable de l'équipement, résistance de divers milieux ruraux traditionnels à l'envoi des enfants à l'école (on n'oserait pas dire sur les bancs de l'école, car il n'y en a guère; les gosses s'assoient sur des planches ou des briques, écrivent sur leurs genoux, serrés les uns contre les autres, restent à la maison à la saison des pluies quand les toits de chaume laissent passer les averses et quand les « collèges » se transforment en mares à crapauds).

Les obstacles d'ordre qualitatif ne sont pas négligeables. Du temps de la domination française, le Tchad était plus ou moins une colonie pénitentiaire où l'on envoyait les fortes têtes, les fonctionnaires barrés ou rétrogradés au tableau d'avancement, les militaires sans grand avenir. Si l'on en juge par les méthodes répressives encore utilisées à l'école, il a dû y avoir pas mal de sous-officiers corses, anciens porchers ou manœuvres du bâtiment, qui devinrent instituteurs au Tchad à l'époque héroïque. Leurs méthodes ont été imitées, hélas! Le calcul mental se pratique toujours à coups de règle. Premier coup: le bras droit replié sur le crâne, la main tenant le crayon. Le maître dicte les données d'une voix de stentor. Deux coups: les élèves écrivent la réponse. Trois coups: le bras droit se relève et se replie sur la tête, la main gauche venant couvrir la réponse écrite afin d'éviter les coups d'œil du voisin ou de la voisine.

L'an passé, un petit ahuri complètement traumatisé répondit si mal aux ordres de son maître (maître dans tous les sens du mot) qu'il fut accusé d'indiscipline, battu comme plâtre et qu'il mourut des coups reçus pour « lui faire entrer le savoir dans le crâne ».

### DES RÉFORMES INDISPENSABLES

Malgré tout, l'école exerce un irrésistible attrait dans les villes. Les parents se saignent aux quatre veines pour faire instruire garçons et filles, en pensant à tort ou à raison qu'ils les armeront mieux pour la difficile conquête d'un gain-pain. Dans toutes les anciennes colonies françaises s'est perpétué le vieux système assurant en principe une fonc-

tion administrative aux porteurs d'un diplôme scolaire quelconque. Bien entendu, à mesure que s'enflent les effectifs scolaires, l'Etat-patron est incapable de répondre à ces vœux. Il en résulte des tensions très fortes. En décembre passé, les lycéens de Fort-Lamy ont protesté à la fois contre le renvoi de 6 d'entre eux accusés d'indiscipline et contre le fait que les bacheliers trouvent de moins en moins souvent d'emplois immédiats ou de débouchés sur les universités françaises ou africaines. La troupe est intervenue. Il y a eu deux morts et une dizaine de blessés. Les forces d'intervention française étaient sur le qui-vive. Un hélicoptère surveillait en permanence la capitale. Le président Tombalbaye est intervenu personnellement et courageusement. Sur la place du grand marché, il a annoncé que le censeur et le proviseur du lycée, des expatriés, seraient remplacés par des enseignants tchadiens.

L'augmentation des effectifs menace également la qualité de l'enseignement. Il y a des classes de 150 - 250 élèves dont les maîtres sont obligés, pour un maigre salaire, de répartir les effectifs en deux demi-journées, la moitié des gosses s'emplantant sous les pailloles scolaires le matin, l'autre moitié le soir.

En 1967 déjà, le gouvernement a créé à Fort-Lamy, avec le soutien de l'UNESCO et de l'UNICEF, un Centre de perfectionnement pédagogique. On n'y forme pas entièrement les maîtres. On se contente de les recycler par des cours intensifs de trois mois en faisant appel aux techniques de l'audio-visuel, à l'impression de journaux d'enfants, en suscitant des échanges avec des correspondants étrangers. 700 maîtres ont déjà bénéficié de ce rafraîchissement de leurs connaissances et le projet est en voie d'extension en province. L'arrivée de l'instituteur neuchâtelois Maurice Robert (Colombier) va notamment permettre d'ouvrir un nouveau centre à Abéché, dans la province du Ouadaï, qui jouxte la frontière soudanaise et où l'on rencontre une forte proportion des mécontents qui animent ou soutiennent le mouvement de rébellion contre le pouvoir centralisé à Fort-Lamy.

Une seule personne, d'apparence fragile, mais à la tête claire et à la volonté généreuse, anime les projets de renouvellement de l'école tchadienne qui portent aussi sur l'ouverture de 30 classes pilotes dans toutes les préfectures du Tchad, petits centres pédagogiques en eux-mêmes dont l'exemple ne saurait être que profitable à l'avenir.

Cette personne est le professeur neuchâtelois Edmée Montandon, chef de mission de l'UNESCO, bien connue au chef-lieu et qui fut membre dès ses débuts du Comité neuchâtelois « Notre Jeune fédération » et aussi de la Commission suisse de l'UNESCO où elle manifesta un intérêt vivant pour tous les problèmes de développement du tiers monde.

Mlle Montandon habite un des quartiers indigènes de Fort-Lamy, maintenant ainsi ce contact familial avec les intellectuels tchadiens et la population



Mlle Edmée Montandon en compagnie d'un des maîtres de l'école pilote fonctionnant déjà à Farcha, et dont les locaux provisoires devront être améliorés.

(Photo Jean Buhler et H. Fischer)

en général qui lui permet de comprendre ou même de deviner ou encore de critiquer sans être critiquée elle-même les tendances, les aspirations, les besoins.

Unaniment respectée, très souvent admirée, Mlle Montandon a fait admettre que le personnel enseignant des classes pilotes soit formé uniquement dans les centres de perfectionnement. Elle prône un enseignement africanisé et ruralisé, c'est-à-dire n'écartant pas les enfants de leur milieu, ne les plaçant pas entre deux chaises pour le reste de leur vie, mais les rendant plus aptes à participer à l'essor de leur pays. Elle trouve, comme beaucoup d'autres, qu'il est déjà assez difficile pour les enfants d'avoir comme langue nationale le français et de devoir mémoriser sans les comprendre des leçons dans cette langue importée alors qu'ils en parlent une autre dans leur famille et dans leur quartier.

Les classes pilotes comportent une classe terminale à orientation pratique ouverte aux jeunes adolescents trop âgés ou trop peu doués pour songer à poursuivre

leurs études au niveau secondaire. On compte déjà cinq de ces écoles pilotes au Tchad. On en ouvrira quelques-unes chaque année. Le problème essentiel: les loger dans des bâtiments en dur et les équiper d'une manière qui autorise un enseignement de valeur.

SWISSAID (C.C.P. 10-1533, Lausanne), déjà engagée dans la réalisation d'un programme de développement du Sud par la culture attelée et la formation des jeunes agriculteurs, qui s'occupe aussi d'aviiculture et de l'implantation d'un réseau de protection médicale sur les îles du lac Tchad, a décidé de financer 3 nouvelles écoles pilotes dans trois secteurs qui l'intéressent particulièrement: à Farcha, près de Fort-Lamy; à Bol, petite ville qui est la sous-préfecture du district du lac; à Guélangeng, à 150 km de Fort-Lamy, où sera construit grâce au comité intercantonal « Notre Jeune fédération » un centre de transit pour les bœufs achetés dans le Nord et destinés à la culture attelée dans le Sud, en pays sara.

Jean BUHLER

## LA CHAUX-DE-FONDS AU THÉÂTRE: FEYDEAU ET « LE SYSTÈME RIBADIER »

Le théâtre de la Chaux-de-Fonds avait invité « Les spectacles Jean Huberty » avec « Le système Ribadier » de Georges Feydeau, pour changer un peu des pièces de boulevard présentées à travers les provinces francophones par les Galas-Karsenty-Herbert, dont la semi-officialité à porter au loin « la culture et le théâtre français » est bien équivoque... quand on connaît le système adopté pour arriver à réunir un certain public!

Vous prenez une pièce « classique » du genre boulevard, avec au moins une vedette connue du théâtre ou mieux encore de la télévision et l'affaire est dans le sac! Que la pièce soit anodine, la mise en scène quelconque, et les acteurs cabotins, cela n'a pas d'importance, le succès est assuré! Il faut vraiment se poser une bonne fois la question de savoir si l'on veut montrer au public presque exclusivement des spectacles du genre « au théâtre ce soir », émission TV n'apportant rien de plus qu'un divertissement. A voir de telles œuvres à longueur de saison, on se lasse vraiment.

Il y a pourtant, aussi bien en Suisse

qu'en France, des troupes présentant des spectacles très intéressants, et pas nécessairement d'avant-garde, capables d'intéresser tous spectateurs moyens.

Or, il semble bien que c'est du côté du public qu'il y a des problèmes. Les troupes peu connues et les spectacles nouveaux ne réunissent qu'une faible moyenne de spectateurs, alors que la preuve a été faite que ces soirées-là étaient les plus intéressantes.

« Le système Ribadier » est certainement avec « Occupe-toi d'Amélie », la pièce la plus connue de Georges Feydeau, amuseur public numéro un du théâtre français du début du siècle. Elle a été bien servie par les acteurs groupés par Jean Huberty pour cette tournée. On remarquait parmi eux quelques pensionnaires de la Comédie-Française.

Ces comédiens ont réussi un bel exercice de style en enlevant cette pièce avec un excellent rythme, dans un décor assez traditionnel, mais parfaitement dans la note. Dans le fond, « Le système Ribadier » est encore en 1972 une bonne « combine »! IF.

## SEMAINE SUR LE TIERS MONDE UNE EXPOSITION ET UN FILM

Mise sur pied par diverses organisations chrétiennes, « La Déclaration de Bern » et « La Fédération romande des consommateurs » cette semaine se veut un temps de réflexion, une prise de conscience des problèmes du tiers monde, face à la richesse des pays nantis. Ouverte par la projection, lundi, du film de Peter von Gunten et Robert Schaer, jeunes cinéastes suisses, elle a d'emblée porté le sujet sur un terrain de critique objective et de lucidité. « Bananera Libertad » a été tourné en Amérique du Sud dans plusieurs pays (Paraguay, Pérou et Guatemala). Délaissant le dépaysement exotique des livres d'images et des attractions touristiques, le propos touche aux conditions de vie des habitants et à la politique générale de l'exploitation des ressources de ces pays.

Il montre les paysans pauvres, les mineurs péruviens, les planteurs de café et les gros propriétaires. C'est à la fois un constat et une analyse très critique de la situation actuelle, avec tous les phénomènes inhérents à l'invasion des capitaux nord-américains et européens, faisant fi de tout esprit de développement. Peter von Gunten et Robert Schaer placent bien le problème, d'une manière qui nous concerne directement puisque nous sommes chacun les consommateurs des produits du tiers monde, qui nous permet d'acheter le nécessaire ou parfois l'exotisme à des prix bas. Ainsi que l'illustre la scène finale, les bananes fruit devenu courant et pourtant nous arrivant de si loin, sont payées aux prix des pommes de notre pays.

Le casse-tête est grand pour l'humanité éprise de justice et l'exposition présentée à la bibliothèque de la ville indique quelques voies tendant à une solution. A l'aide de statistiques, de renseignements, on nous donne une information sur l'aspect général du problème, de la place économique de la Suisse, l'aide apportée et quelques projets concrets. Chiffres alarmants, dénotant un fossé toujours plus grand entre le niveau de vie des habitants du tiers monde et nous, et pourtant, ils ne soulèvent pas l'indignation générale.

Si cette semaine d'information réussit à mieux faire prendre conscience, comme

son but l'indique, un pas sera déjà fait. Mais restons lucides. Les appels humanitaires, les petits sous ramassés ici et là ne donneront pas une solution valable. On se heurtera au manque de structures internes sociales et adéquates des pays en voie de développement. Cela implique un changement radical de l'économie intérieure des pays concernés. L'exemple du Brésil avec 7 % de producteurs qui possèdent 93 % des terres montre bien la complexité de cette solution.

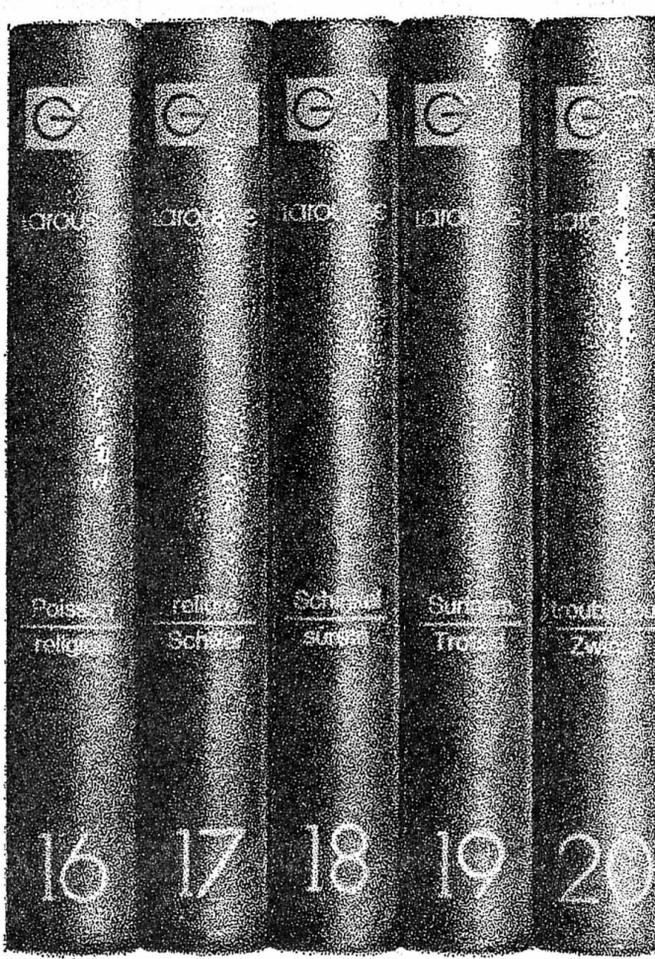
## Les cambrioleurs avaient littéralement écumé le canton...

(c) Daniel Serret, 31 ans, maçon, demeurant à la Gauffre et Michel Gnechchi, 22 ans, un ouvrier de Pontarlier, se sont présentés mercredi, en compagnie de nouveaux complices, devant le tribunal de grande instance de Besançon. Ils devaient répondre de nombreux cambriolages (37 pour Daniel Serret et 34 pour Michel Gnechchi) commis en 1970 aussi bien en France qu'en Suisse. Ici, ils avaient sévi à Môtiers, Travers, les Verrières, Vallorbe, Fleurier, Neuchâtel, Morat et Gorgier. Au total 11 cambriolages pour Serret et 18 pour Gnechchi. Ce dernier devait finalement être arrêté en Suisse.

## Etat civil de la Chaux-de-Fonds (8 mars)

NAISSANCES. — Schlunegger, Sandrine Laurence, fille de Willy André, employé de commerce et de Josette, née Kohler. Hader, Mylène Sabine, fille de Helmut Johann, technicien dentiste et de Yvette Christiane, née Ruchat. Diglio, Andrea, fils de Giuseppe, maçon et de Palma, née Bernardo. Costanzo, Laura Stella, fille d'Aldo, sommelier et de Giuseppa, née Russotti. Lebet, Emmanuel Francis, fils de Francis Emmanuel, agent de méthodes et de Françoise Maryse, née Porret.

# frappe à la porte...



## La Grande Encyclopédie

vous propose, en 20 volumes, une bibliothèque de 8000 titres qui rend l'événement intelligible, le futur prévisible, le présent utilisable.

Tout est moderne dans La Grande Encyclopédie Larousse: sa conception, son utilisation. 8000 problèmes représentant 400 000 sujets d'un intérêt actuel, présentés dans l'ordre alphabétique sous forme d'articles-dossiers totalement originaux; 1000 spécialistes internationaux; 15 000 illustrations en couleurs (photos, cartes, dessins...) la plupart inédites... Parce qu'elle forme autant qu'elle informe, La Grande Encyclopédie Larousse est un patrimoine pour toute la famille, un instrument unique de formation pour les jeunes, de recyclage et de promotion sociale pour l'homme moderne, d'ouverture sur le monde d'aujourd'hui et de demain. 20 volumes, reliure de luxe (23 x 30 cm). Plus un 21<sup>e</sup> volume d'index (offert à tous les souscripteurs). Le premier volume est déjà paru. Prix de faveur de souscription. Facilités de paiement. Chez tous les libraires.



# Larousse

## VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

Pour cause spéciale et imprévue,

A VENDRE

### 1 FORD GXL Coupé

modèle février 1972, presque pas roulé, vert métallisé, toit vynil, prix de liste 13.290 fr., cédée à un prix intéressant.

S'adresser au GARAGE DU RALLYE, W. Dumont, 2400 le Locle. Tél. (039) 31 33 33.

#### A vendre véloMOTEUR

Peugeot, tout révisé, 450 fr. Tél. 25 48 98, de 12 à 13 heures et de 18 à 19 heures.

#### A VENDRE CORTINA LOTUS

1968, moteur neuf, expertisée. Tél. 25 05 61.

J'achète

#### Mercedes et voitures spéciales

Tél. 47 16 12 - 47 19 40.

#### Particulier vend Taunus 1300 L

1971, 23.000 km, prix à discuter, expertisée. Tél. 24 44 56 ou 25 62 42.

#### Motocycle

léger Prior, moteur Sachs, 49 ccm, 5 vitesses au pied, 19.179 km, modèle 1964, à vendre. Tél. 53 15 25.

#### A vendre bateau

glisseur 4 m 80, plastique, coque non terminée. Chantier naval, Colombier. Tél. 41 22 51.

## OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

P  
E  
U  
G  
E  
O  
T

404 Commerciale 1963, 8 CV, verte, intérieur simili.

404 Coupé 1967, 9 CV, gris métallisé, intérieur simili.

504 Injection 1970, 10 CV, bleu métallisé, intérieur cuir.

204 1963, 6 CV, intérieur simili.

504 IA 1971, 11 CV, bordeaux, toit ouvrant, intérieur drap, injection automatique.

504 Injection 1970, 10 CV, blanche, toit ouvrant, soignée.



Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

**GARAGE DU LITTORAL**  
M. et J.-J. SEGESSEMAN & C<sup>IE</sup>  
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91  
Neuchâtel - Début route des Falaises

A vendre

**Toyota Crown**  
2300, modèle 1969.

**Toyota Crown**  
2300, modèle 1968

**Toyota Corona**  
1900, modèle 1970

**Toyota Corolla**  
1100, modèle 1969.

**Datsun 1200 Coupé**  
modèle 1971.

**Renault 16 TS**  
modèle 1968

**Audi 60 L**  
modèle 1970

**NSU 1100**  
modèle 1968

**VW 1300**  
rouge modèle 1969.

**VW 1300**  
rouge, modèle 1969.

**VW 1300**  
grise, modèle 1969.

**VW 1500**  
automatique, modèle 1968.

**Simca 1501 GLS**  
modèle 1967.

**Simca 1000**  
modèle 1968.

**VW 1200**  
modèle 1963

Voitures en parfait état, expertisées.

Ouvert le samedi tout le jour.

Garage E. Bourquin  
Agence Toyota, Diessle.  
Tél. (032) 85 16 51.

A vendre

**Opel 1900**  
modèle 1968

**VW**  
43.000 km, modèle 1968.

Ces véhicules sont expertisés et en bon état.

Garage Bernard Duc, Nods.  
Tél. (038) 51 26 17.

A vendre

**Austin 1100**  
modèle 1965, bleu clair, intérieur simili, moteur révisé et peinture neuve, avec garantie, expertisée, reprise éventuelle, prix très avantageux.

Agence Austin  
Garage du Vully (Praz)  
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre

**Fiat 124**  
1972, état neuf, au choix sur 2. Teintes blanche ou verte, expertisée, reprise éventuelle.

Agence Fiat  
Garage du Vully (Praz)  
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre

**Fiat 124**  
1972, état neuf, au choix sur 2. Teintes blanche ou verte, expertisée, reprise éventuelle.

Agence Fiat  
Garage du Vully (Praz)  
Tél. (037) 71 29 79.

### Occasions expertisées

**NSU 1200 TT**  
1970, 6500 fr.

**Audi 100 LS**  
vitesses au plancher, 27.000 km.

**Mercedes 190 SL**  
1961.

**Cabriolet**  
avec hardtop, 4800 fr.

**Mercedes 220 SE**  
1961, excellent état, 3900 fr.

**Ford Capri 2600 GT**  
1971, 8000 km, comme neuve, 11.500 fr.

**Alfa Romeo**  
1750, GTV, 1970.

**VW 1200**  
70.000 km, 2000 fr.

**Opel Coupé 1900 S**  
60.000 km, 5900 fr.

### Garage de Bellevaux

Avenue de Bellevaux 11  
Neuchâtel. Tél. 24 28 24.

### Triumph 1300 TC

4 portes, blanche, 33.000 km, ceintures, servo-freins, direction réglable, modèle 1971

### expertisée

4 pneus d'été, 4 pneus neige. Vendue avec garantie

Fr. 6900.—  
Tél. (038) 25 78 82, si possible heures des repas.

### Christinat-Automobiles



Tél. (038) 57 14 57  
Les Geneveys-sur-Coffrane

### Achat - Vente - Reprise - Crédit

occasions et neuves toutes marques

Occasions Impeccables et expertisées  
**FORD CAPRI 1,6 GT.XL**, 1970, gris métallisé, 30.000 km Fr. 7400.—  
**FORD ESCORT 1100**, 1971, rouge, 13.000 km Fr. 5900.—

**FIAT 124** révisée, 1968, crème, 50.000 km Fr. 4850.—  
**FIAT 128**, 1970, blanche, 25.000 km Fr. 5800.—

**MORRIS 1000** révisée, 1968, blanche, 78.000 km Fr. 3200.—  
**VW 1200 NORMALE**, 1969, grise, 58.000 km Fr. 3900.—

**TRIUMPH SPITFIRE**, fin 1966, blanche, 65.000 km Fr. 3700.—  
**RENAULT 16**, 1970, blanche, 50.000 km Fr. 6800.—

### OCCASION UNIQUE

**BMW 2800 limousine**  
modèle 1970, peu roulé. Prix intéressant.

244424  
**GARAGE CENTRAL**  
Hubert Patthey  
NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL

### OCCASIONS EXPERTISÉES

**Fiat 850 Coupé**  
1965, blanche, révisée.

**Fiat 125 A**  
1969, verte, 55.000 km.

**Ford Cortina**  
1965, blanche, 77.000 km.

**Ford Corsair**  
1964, grise, 73.000 km.

**Ford Taunus 12 M**  
1965, blanche, 102.000 km.

**Ford Cortina**  
1969, gris métallisé, 60.000 km.

**Opel Record**  
1969, rouge foncé, 60.000 km.

**Opel Commodore GS**  
1969, beige-noir, 81.000 km.

**Peugeot 404**  
1968, jaune, 102.000 km.

**NSU 110 SC**  
1967, rouge, 109.000 km.

Etat Impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise.

Agence Datsun  
Garage M. BARDO  
Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 18 42.

### GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Occasion de 1er choix  
**Mini 1000**  
Modèle 1969. Expertisée. Prix : Fr. 4200.—

Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28  
25 00 98

### Occasions Mercedes

**250 SE**  
1968, bleu clair.

**250 SE**  
1968, 62.000 km, beige.

**250 SE**  
1967, 52.000 km, bleu foncé.

**250 SE**  
1967, bleu clair.

**220 SE**  
Coupé, 1964.

**220 S**  
1965.

**300 SE**  
1965.

**220**  
expertisée, 3900 fr.

**190 Diesel**  
1965.

**190 Diesel**  
1964.

Et 20 autres voitures, toutes expertisées. Exemples :

**Opel 1900**  
caravane, 1967, 4200 fr.

**Renault R 6**  
**Opel Kadett**  
caravane.

Occasions Bayard.  
Tél. (038) 31 25 61  
(032) 6 63 61.

### OCCASION Dino

**Fiat Coupé**  
1968,  
Fiat 124 S, 1970,  
Fiat 128, 4 portes,  
1970,  
Fiat 500 L, 1970.

Alfa Romeo 1600  
Super, 1969,  
Triumph TR 4  
Simca 1300  
Ford Corsair W 4  
VW 1500 S  
VW 1200

Garage-carrosserie  
Du LAC,  
2520 la Neuveville  
Tél. (038) 51 22 04.

A vendre pour cause de double emploi

**MAZDA 1500 SS**  
56.000 km, radio, toit ouvrant, 4500 fr.

Tél. (038) 24 11 22,  
Interne 25 (bureau)  
ou 33 16 63 (midi).

### Au 1er étage de notre garage



### de voitures d'occasion

Une sélection de notre parc d'occasions préparée pour vous donner satisfaction

Du choix - De la qualité - Des prix

ESCORT 1100 L	1971	blanche	2 portes	17.000 km
AUSTIN 1100 automatique	1971	bleue	4 portes	28.000 km
FIAT 128	1971	rouge	4 portes	17.000 km
ESCORT 1300 L	1969	rouge	2 portes	28.000 km
1 VW 1200	1965	blanche		Fr. 3000.—
1 TOYOTA 1200	1971	jaune		18.000 km
CORTINA 1300	1968	grise	2 portes	Fr. 4400.—
CORTINA 1300 L	1968	blanché	2 portes	Fr. 4600.—
CHRYSLER 160 GT	1972	gris métallisé,	4 portes	4000 km
CORTINA 1600 GT	1969	verte	2 portes	Fr. 4200.—
CAPRI 1600 L	1969	blanche		Fr. 5500.—
FIAT 124 coupé, 5 vitesses	1969	bleu foncé		Fr. 7900.—
CAPRI 1600 GT XLR	1969	gris métallisé		Fr. 7800.—
17 M	1969	beige	4 portes	24.000 km
VOLVO 144 S	1970	blanche		22.000 km
17 M (mot. 18)	1970	vert métallisé,	4 portes	19.000 km
MAZDA coupé	1971	orange		9000 km

Toutes nos voitures sont expertisées et livrables dans les 24 heures

REPRISES AU PLUS HAUT PRIX DU JOUR  
ESSAIS SANS ENGAGEMENT CREDIT IMMEDIAT

GARAGE GRATUIT JUSQU'À LA LIVRAISON

### GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. Nussbaumer

NEUCHÂTEL  
(038) 25 83 01

LA CHAUX-DE-FONDS  
(039) 26 81 81

LE LOCLE  
(039) 31 24 31

Occasion unique.  
Véhicule utilitaire

### Kaiser Jeep

C J 5, année 1968, 30.000 km.  
Garage F. Zeder, Cortallod.  
Tél. 42 10 60.

### Garage Central

Hubert Patthey  
NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL

A vendre :  
fourgon

**Mercedes L 408 G**  
85.000 km, 1968, en très bon état

**Austin 1100**  
30.000 km, 1970, expertisée.

Garage de la Prairie,  
R. Robert,  
les Ponts-de-Martel.  
Tél. (039) 37 16 22.

A vendre

**Alfa Romeo 1750**  
1968, spider avec hard-top noir, couleur gris métallisé, état très bon. Pneus 165 x 14 V 10 GT. Reprise éventuelle. Garage du Vully (Praz)  
Tél. (037) 71 29 79.

Occasion

**Simca 1200 S coupé 70**  
40.000 km, parfait état.  
Tél. (037) 67 11 07.

A vendre  
**moteur**  
et boîte à vitesses, en bon état, et accessoires divers pour  
**Taunus 12 M P 4**  
1963.  
Tél. 31 45 82, dès 19 h 30.

A vendre de particulier  
**VW 1300**  
modèle 1968, expertisée, état impeccable, prix intéressant.  
Tél. (038) 33 39 91.

A vendre de particulier, pour cause de double emploi,  
**Manta 1600 L**  
modèle 1971, 16.000 km, expertisée.  
Tél. (038) 31 33 37, heures des repas.

Occasion exceptionnelle  
**MG MIDGET**  
1962, blanche, 98.000 km. Etat impeccable. Expertisée  
Fr. 1400.—  
Garage Mario BARDO  
Sablon 47, Neuchâtel.  
Tél. 24 18 42.

**VW 1302**  
modèle 1971, parfait état.  
Fr. 6450.—  
Tél. 24 66 57, heures des repas.

Occasion unique.  
Véhicule utilitaire

**Kaiser Jeep**  
C J 5, année 1968, 30.000 km.  
Garage F. Zeder, Cortallod.  
Tél. 42 10 60.

A vendre :  
fourgon

**Mercedes L 408 G**  
85.000 km, 1968, en très bon état

**Austin 1100**  
30.000 km, 1970, expertisée.

Garage de la Prairie,  
R. Robert,  
les Ponts-de-Martel.  
Tél. (039) 37 16 22.

A vendre

**Alfa Romeo 1750**  
1968, spider avec hard-top noir, couleur gris métallisé, état très bon. Pneus 165 x 14 V 10 GT. Reprise éventuelle. Garage du Vully (Praz)  
Tél. (037) 71 29 79.

Occasion

**Simca 1200 S coupé 70**  
40.000 km, parfait état.  
Tél. (037) 67 11 07.

A vendre  
**moteur**  
et boîte à vitesses, en bon état, et accessoires divers pour  
**Taunus 12 M P 4**  
1963.  
Tél. 31 45 82, dès 19 h 30.

A vendre de particulier  
**VW 1300**  
modèle 1968, expertisée, état impeccable, prix intéressant.  
Tél. (038) 33 39 91.

A vendre de particulier, pour cause de double emploi,  
**Manta 1600 L**  
modèle 1971, 16.000 km, expertisée.  
Tél. (038) 31 33 37, heures des repas.

En allant au Salon...  
achetez  
LA BONNE OCCASION

A L'ENTRÉE D'YVERDON côté Neuchâtel



CENTRE DRIVE-IN



BOUDEVILLIERS

Aujourd'hui, vendredi 10 mars, de 17 à 19 heures  
apéritif offert

HÔTEL-RESTAURANT POINT-DU-JOUR  
«CHEZ GUIDO»

chef de cuisine

ses authentiques spécialités italiennes

Sa Terrine maison, sa Charbonnade, sa Fondue chinoise, sa Fondue bourguignonne, ses Escargots à la mode du chef, ses Scampis en cocotte, sa Côte de bœuf à la florentine, 600 g par personne, ses Pizzas  
Toute sa carte de 11 h à 23 heures

Jours ouvrables, PETITS MENUS AVEC DESSERT, Fr. 4.50

Tél. (038) 36 12 66

Fermeture hebdomadaire le mardi

**COJO** SAINT-BLAISE

Demain samedi...

**FOIRE AUX SURPRISES**

Ambiance - Gaieté

et ? à notre rayon boucherie

**Demandez sans tarder une offre pour notre VW K70, modèle 71.**

Vous verrez pourquoi

Nous avons encore en stock quelques VW K 70 du modèle 71. Si le prix vous importe davantage que les modifications de peu d'importance apportées par les modèles 72, vous avez intérêt à nous demander une offre pour un véhicule de 71. Ne parlons pas du prix - attendez plutôt notre proposition. Parlons de la voiture: refroidissement

à eau, traction avant, suspension indépendante sur les 4 roues, zones d'amortissement à plusieurs degrés, coffre de 700 litres... technique moderne, sécurité et confort - à un prix au sujet duquel nous nous entendrons sûrement. Vous verrez. Mais surtout ne tardez pas à nous envoyer le bon ci-contre.

Bon pour une offre de reprise

Je possède une voiture, marque \_\_\_\_\_ modèle \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_ km \_\_\_\_\_ et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une nouvelle VW K 70.

Nom \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ NP/localité \_\_\_\_\_

Envoyez ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach Bad. **FW**



**VW K70**

**LUGANO**

Une idée pour vos vacances  
Appartements de vacances avec tout confort, dans les environs de Lugano, 1, 2, 2 1/2 et 3 chambres, dans nouveau bâtiment; vue sur la ville et le lac de Lugano.  
Fr. 13.- par lit  
Renseignements par  
**IMMOBILIARE PLOZZA**  
VIA SOAVE 2 ☎ 091 280 42/47 LUGANO

Perforation et vérification de cartes IBM

Nous entreprenons, dès septembre 1972, des travaux mensuels et réguliers exécutés par personnel qualifié. Adresser offres écrites à JY 621 au bureau du journal.

**Hôtel Cerf Plagne**  
Frau N. Grosjean-Fischer Plagne ob Biel' 900 m  
Tel. 032 7 01 39

Rôtisserie Spezialitäten  
Cheminée - Bar  
Grosser Saal  
Komfortable Zimmer  
Montag geschlossen

Hôtel-Restaurant **Au Boccolino**  
Saint-Blaise - Tél. 33 36 80

Grande période de la gastronomie italienne

**THÉÂTRE**

Vendredi 17 et samedi 18 mars 1972, à 20 h 30  
le Jeune théâtre national présentera:  
**LE TESTAMENT DU CHIEN**  
D'ARIANO SUASSUNA  
9me SPECTACLE DES ABONNEMENTS A ET B.  
Location des places hors-abonnement:  
Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66.

**NOTRE FEUILLETON**

**REVIENS, JULIANA**

par **MICHELLE CAMBARDS** 40

La vieille dame se résigna et remonta chez elle. Mais elle m'avait tirée de mes rêves et de l'engourdissement dans lequel je m'étais réfugiée depuis des heures. Je me levai et Octave bondit en remuant la queue. Il avait faim. Moi, pas! Mais n'ayant rien mangé depuis vingt-quatre heures, je me dirigeai vers la cuisine. Je devais conduire demain toute la journée et si je ne me forçais pas à avaler quelque chose, je ne tiendrais pas le coup. Boîte de Canigou pour mon chien. Un œuf pour moi que je mangeai debout, face au réchaud. Puis, je revins dans la grande pièce. Je préparai mes bagages. J'étais en train d'entasser, pêle-mêle, des vêtements pris au hasard dans la penderie lorsque j'entendis des pas sur le gravier. Octave rentra en aboyant joyeusement et alla s'installer sur le divan. Les pas se rapprochèrent, franchirent le seuil de la maison. Je demeurai pétrifiée. Je n'avais pas besoin de voir ou d'entendre Olivier pour savoir qu'il était là. — Bonsoir, Catherine, me dit-il d'une voix grave. Dans le ton je crus déceler une certaine gêne. Je me retournai et prononçai à mon tour:

— Bonsoir, Olivier. Comment va Juliana?  
— Le mieux possible. Je l'ai installée dans une excellente clinique. Grâce à Dieu, elle n'est pas trop intoxiquée. Dans une dizaine de jours, elle pourra retourner aux Marnières. Après deux semaines de convalescence, elle pourra reprendre ses travaux à l'usine de Dreux.  
— Et les autres?  
— Juliana refuse de porter plainte. J'ignore ce que Clavier décidera et s'il y aura procès. De toute façon, Norton sera poursuivi par l'Ordre des médecins. Quant à Jean-Claude, je vais m'occuper de le faire embaucher dans une usine en Allemagne. Il est assez calé en mécanique et pourra, s'il est sérieux, obtenir un diplôme d'ingénieur technicien. Plus tard, on verra. De Mme Mercadier, je ne peux rien te dire, d'ailleurs, c'est le cadet de mes soucis.  
— Alors, tu viens chercher ta valise?  
— Oui, et faire mes comptes avec toi. Je te dois beaucoup...  
— Je l'interrompis. Je n'avais vraiment pas la tête à parler d'argent.  
— Quand retourneras-tu à Verneuil?  
— Je ne sais pas encore. Cela dépend...  
— Nous étions debout, l'un face à l'autre, ne sachant soudain plus quoi dire.  
— Olivier réagit le premier. Il se dirigea vers « son » fauteuil et me lança avec désinvolture:  
— Si nous buvions une bouteille de cet excellent champagne que t'a laissé ton père. C'est le moment ou jamais. Et il y a des événements qu'il faut fêter! Nous avons vécu une journée exceptionnelle, non?  
— C'est vrai. Tu dois être très heureux.  
— Assez, je le reconnais. Mais j'espère l'être encore plus dans quelque temps.  
— Ma gorge se noua. Oui, dans quelque temps, Juliana et lui... Et pour ne pas lui montrer mon désarroi, je descendis en vitesse à la cave.  
— Quand je revins dans la pièce, Olivier avait préparé les coupes et mis de la glace dans le seau à champagne. Il déboucha la bouteille et emplit les deux verres.  
— A ta santé! dit-il avant de boire.

— A ton bonheur! répondis-je la mort dans l'âme. Il fit semblant de ne pas comprendre.  
— Viens t'asseoir ici, ordonna-t-il en frappant du plat de la main le bras de son fauteuil.  
— Non, Olivier. Pourquoi...  
— Ne sois pas sotté, coupa-t-il d'un ton sans réplique. De quoi as-tu peur?  
— Je haussai les épaules et, trop lasse pour discuter, cédai à son désir.  
— Tu vas chez tes parents? interrogea-t-il en désignant ma valise d'un geste du menton.  
— Oui. Je pars demain matin, de très bonne heure.  
— Tu m'emmènes avec toi? demanda-t-il alors d'une voix très douce.  
— Comment?  
— Je n'en croyais pas mes oreilles. Se moquait-il de moi?  
— Oui. Est-ce que tu veux bien m'emmener? C'est clair, non?  
— Il me souriait comme s'il s'agissait d'une bonne farce.  
— Mais pourquoi faire? Et Juliana?  
— Juliana va bien. Elle est entre les mains d'un excellent médecin, dans une clinique de premier ordre. Elle peut se passer de moi pendant quelques jours. Le temps que je fasse la connaissance de tes parents. Je ne peux pas t'épouser sans les prévenir. Il faut que nous décidions avec eux quand et où aura lieu notre mariage! Je pense que le mieux serait à Verneuil, dans le courant du mois de juin.  
— Absurdissement, ne sachant trop encore si je rêvais, je dévisageai Olivier:  
— Enfin, tu aimes Juliana...  
— Comme une sœur, enchaîna-t-il. Nous avons été élevés ensemble à Dreux. Son père était lui-même un ami d'enfance du mien. Quand il est mort, Carole, la mère de Juliana, est repartie pour les Etats-Unis, son pays d'origine. Elle pensait n'y rester que peu de temps et a confié sa fille à mes parents. Juliana avait alors à peine un an, le même âge que moi. Mais Carole a été retenue en Amérique, puis elle s'est remariée. Bref, elle n'a plus fait que de courtes apparitions en France. Elle a eu deux autres enfants avec son second mari. Et si elle

envoyait beaucoup d'argent pour son éducation, elle n'a jamais repris sa fille avec elle. C'est ainsi que Juliana et moi avons grandi comme des jumeaux. Il ne me serait jamais venu à l'idée de l'épouser.  
— Des larmes montèrent à mes yeux. Des larmes de joie, cette fois.  
— Et moi, tu m'aimes? demandai-je timidement. C'est bien vrai?  
— D'un geste, il me renversa sur lui et m'embrassa longuement. Puis il prit ma tête entre ses mains et me regarda. Des petites flammes dansaient dans ses yeux.  
— Je t'aime, affirma-t-il gravement. Et j'ai envie de vivre avec toi.  
— Et redevenant le bouillant Olivier qui me fit presque tomber de ses genoux:  
— Maintenant, sers-nous vite un verre de champagne pour boire à notre bonheur!  
— Pendant plus d'une demi-heure, la main dans la main, nous fîmes des tas de projets, ponctués de baisers. Olivier organisa notre future existence jusque dans les moindres détails.  
— En parlant de notre mariage, lorsqu'il me suggéra de demander à Clavier d'être mon témoin, je lui posai une question qui me préoccupait:  
— Pourquoi, l'autre jour, m'as-tu fait sortir du bureau du commissaire?  
— Simplement pour lui expliquer la vérité sur Juliana et moi, et lui avouer mes sentiments à ton égard. Je voulais qu'il vienne à la mairie et craignais qu'il ne pense que j'agissais par jalousie. D'autre part, je ne désirais pas que tu apprennes que je t'aimais, là, dans ce bureau, devant un tiers. L'amour ne s'avoue qu'en tête à tête...  
— Tu as eu raison. Si tu savais comme je suis heureuse!  
— Et moi donc...  
— Poursuivant ses projets, Olivier enchaîna:  
— A partir de demain matin, tu deviens mon chauffeur personnel. Je retiens ton taxi pour toujours! Il ne sera plus jamais libre et je veux être le dernier à signer ton livre d'or.

# ...et en large

meubles **MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038 / 25 75 05

c'est mieux... en long...



*Ensemble printanier!*

**PANTALON et CASAQUE jersey**  
pantalon uni, casaque dessin fantaisie, encolure  
et bord de manches uni,  
garniture boutons  
en brun - bordeaux -  
turquoise

**79.-**

Timbres coop ou 5 % rabais

coop

## La Cité

**Arrivage de CABRIS frais**  
entiers ou au détail

**RECETTE: Cabri sauté à la forestière**

Faire revenir du cabri coupé en morceaux dans de la graisse très chaude. Ajouter 1 gousse d'ail et une cuillerée de purée de tomate, saupoudrer légèrement de farine et rôtir le tout encore quelques minutes. Mouiller avec un peu de vin blanc et de bouillon, ajouter un bouquet garni, couvrir et cuire à petit feu pendant 30 à 40 minutes.

Entre-temps, étuver 100 g de champignons de Paris avec 100 g d'oignons perlés dans un peu de beurre. Les ajouter au ragoût et laisser cuire jusqu'à ce que la viande soit tendre (environ 20 à 40 minutes). Puis retirer le bouquet garni, dresser le cabri sur un plat et arroser avec la sauce.

**Lehnherr frères**

le magasin spécialisé  
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

**Commerçants**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



Apprenez maintenant à taper à

**la machine à écrire**

en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

**2 POUR 1...**

...chez **Vêtements Frey**  
**2 jeans pour 1**  
**c'est avantageux**

**2 jeans**  
**pour un seul prix**

**solide**  
**avantageux**  
**pratique**

1  
En Manchester brun, avec 4 poches appliquées, évasés vers le bas et partie au genou très mode en pur coton.

2  
En gabardine beige, avec 4 poches appliquées, évasés vers le bas et partie au genou très mode, en pur coton.

Tailles 104-170; 29.50 à 47.50

**29.50**

**Frey**

Vêtements Frey, Neuchâtel, 2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67

COTON COTON BAUMWOLLE

**SINGER**

vous offre  
des performances remarquables  
pour un prix imbattable

**641.25**

- simple
- pratique
- complète

**SINGER**

Représentation officielle Singer :

Mme J. MONNIER, rue du Seyon 11, 2000 Neuchâtel, tél. 25 12 70



# BOSS TU PREND LE MAQUILLAGE

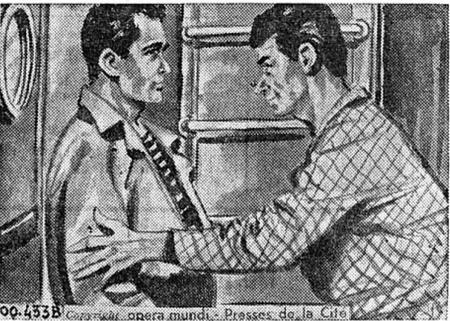
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Un inconnu suspect, qui se dit journaliste, demande à Rennotte de lui faire visiter la « Ravageuse ».

## Une nouvelle élève



« A droite, la cuisine dit Rennotte. A gauche, le cabinet de toilette. Ici, en face, l'atelier et le magasin, j'ai installé dans l'ancien salon... » Le prétendu Alberto Tabossi examina avec intérêt les équipements de plongée, et le compresseur destiné au remplissage des bouteilles d'air comprimé. « Et là ? » demanda-t-il en montrant la porte du poste avant. « Le vestiaire et le débaras, dit Rennotte en ouvrant la porte. J'ai enlevé les deux couchettes. » Pour mieux voir, le visiteur fit un pas, mettant sa main droite dans sa poche. Rennotte sentit la sueur perler à ses tempes et se dégage brusquement.



Tabossi le dévisagea. Rennotte sentit peser sur lui le regard froid de ses yeux sombres. « Vous êtes nerveux, » dit le visiteur. Quand il fut au pied de l'échelle, il répéta : « Vous êtes nerveux. Ça se comprend. Les circonstances de la mort de votre ami... » — « M. Roos n'était pas mon ami, répondit précipitamment Rennotte. Un client. » — « Oui, mais la perte de votre matériel... » précisa Tabossi avant d'escalader l'échelle. Rennotte le suivit. « Ce matériel, demanda Tabossi quand ils furent sur le pont, il était exactement semblable à celui que vous m'avez montré en bas ? » — « Oui, » dit Rennotte.



« Et là ? » interrogea Tabossi en montrant le poste arrière. Maintenant que Rennotte était remonté sur le pont, il avait retrouvé un peu de son assurance. « Vous voulez que je vous récite comment est fait mon bateau ? » demanda-t-il agréement. Un sourire se dessina sur les lèvres minces de Tabossi : « Vous êtes nerveux, M. Rennotte. Quelle grotte visitez-vous au moment de l'accident ? » — « Une grotte ? Quelle grotte ? Non, nous explorions les fonds. Excusez-moi, mais j'ai un rendez-vous en ville. » — « A la gendarmerie ? » demanda Tabossi. « Vous commencez à m'agacer ! » dit Rennotte. « Ne vous fâchez pas, répliqua le prétendu journaliste. Tout le monde sait qu'il n'est pas agréable d'avoir affaire à la police. »



Il tendit à Rennotte une main que celui-ci serra sans chaleur, et quitta le bateau. Rennotte le suivit des yeux tandis qu'il s'éloignait en direction de l'église Saint-Erasme. Puis il chercha dans un exemplaire de « L'Aventure sous-marine » le numéro de téléphone de la rédaction, qu'il appela d'un café. Il lui fut répondu de Paris que la revue n'avait aucun correspondant du nom de Tabossi. Mordu par la peur, il revint à son bateau. Une femme très blonde, très mince et bronzée, vêtue d'une robe de toile blanche, l'attendait devant la passerelle. « Mon nom est Brigitta Ringborg, dit-elle. On m'a dit que vous donniez des leçons. » Rennotte la trouva extrêmement jolie.

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Les mocassins de cuir blanc

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Potage aux vermicelles  
Saucisses à rôtir  
Epinards en branches  
Pommes sautées  
Gâteau au rhum

## LE PLAT DU JOUR : Gâteau au rhum

Travaillez deux jaunes d'œufs et 1 œuf entier avec 100 g de sucre, pour obtenir une crème blanche et mousseuse. Ajoutez-y peu à peu 80 g de crème de riz et 80 g de beurre en parcelles. Parfumez avec 2 cuillerées à soupe de rhum et incorporez à la préparation 2 blancs d'œufs battus en neige ferme. Versez dans un moule et faites cuire à four chaud pendant 15 minutes.

## Chevilles fortes

Que faire lorsque les chevilles sont trop fortes ? Commencez par consulter un médecin. Il peut en effet s'agir d'une enflure dont la cause est interne ou d'une cellulite qui s'atténuerait avec des massages (ordonnés par le médecin). Ne portez pas de chaussures étroites ou à barrettes qui compriment le pied, et profitez de toutes les occasions pour faire de l'exercice : faites de la bicyclette, montez des escaliers à pied en vous tenant bien droite et en prenant appui sur la pointe du pied à chaque marche. Faites également chaque jour, après votre toilette et le soir avant de vous cou-

cher, des frictions énergiques au gant de crin en vous massant les chevilles avec une crème amincissante. Dormez de préférence avec les jambes légèrement surélevées et chaque fois que vous en avez l'occasion, posez vos pieds sur la table « à l'américaine ».

## Fruits

Une boîte de jus de fruits entamée doit être rapidement consommée. Si le liquide doit attendre, versez-le dans une cruche ou une bouteille, puis mettez-le au réfrigérateur. Les jus de fruits en boîtes ne doivent pas attendre plus de trois jours dès qu'ils sont ouverts.

## Brosse

Gardez sa jeunesse à votre brosse en chiendent. Il vous suffira de la faire bouillir pendant dix minutes dans de l'eau savonneuse avant de l'utiliser de nouveau.

## Croissants

Un croissant chaud, c'est bien agréable. Si vous avez acheté croissants et brioches la veille, vous les rendez appétissants en les enveloppant d'un papier de soie mouillé puis en les passant au four doux.

## A méditer

Un mot venu du cœur tient chaud pendant trois hivers. Proverbe chinois

# HOROSCOPE

L'après-midi favorisera les rencontres importantes dans les milieux chirurgicaux, fonctionnaires et artistiques. La soirée sera assez calme.

Naissances : Les enfants de ce jour seront réfléchis, discrets et travailleurs, mais très indépendants et fatalistes.

## BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Bronches et poumons à surveiller. Amour : Ne délaissez pas votre foyer. Affaires : Vous pourrez tirer profit d'une mésaventure.

## TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Profitez d'un week-end pour vous aérer. Amour : Une circonstance mettra vos sentiments à l'épreuve. Affaires : Une proposition alléchante vous sera faite.

## GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Surveillez votre gorge. Amour : Laissez évoluer les sentiments qui mûrissent. Affaires : Des possibilités vous seront offertes.

## CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Excellente actuellement. Amour : Ne perdez pas votre temps en hésitations. Affaires : Méfiez-vous des flatteurs.

## LION (23/7 - 23/8)

Santé : Accomplissez des exercices de relaxation. Amour : Votre ingéniosité sera appréciée. Affaires : Restez ferme sur l'essentiel.

## VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Vos amygdales vous font souffrir. Amour : Vous ne devez pas vous laisser influencer. Affaires : Ne contredisez pas vos interlocuteurs.

## BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Evitez les boissons gazeuses. Amour : Ne tirez pas vanité de votre charme. Affaires : Variez le plus possible vos activités.

## SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Couchez-vous plus tôt. Amour : Ne faites pas la « fine bouche ». Affaires : Ne cherchez pas à vous créer des illusions.

## SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Pratiquez plus le sport. Amour : Ne prenez pas une attitude indifférente. Affaires : Contentez-vous de ce que vous avez.

## CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Des petits maux de foie sont à prévoir. Amour : Ne rendez pas plus complexe la situation actuelle. Affaires : Ne parlez à quiconque de vos projets.

## VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Evitez les féculents. Amour : Agissez toujours de façon égale avec vos amis. Affaires : Vous allez réussir un petit exploit.

## POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Fumez moins. Amour : Sachez montrer la profondeur de vos sentiments. Affaires : Agissez de manière décisive.

# CARNET DU JOUR

## NEUCHÂTEL

Grand auditoire de l'Institut de physique : 17 h 15. Soutenance de thèse de doctorat, M. Olivier Borel.

Salle des conférences : 20 h, présentation de films de voyages.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Les Touareg.

Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales.

Galerie des Arts : Exposition de peinture André Siron.

Galerie-Club : Exposition de peinture Gene Cochand.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace : 20 h 30, Les Pétoleuses, 16 ans.

Arcades : 20 h 30, La Folie des grandeurs, 12 ans.

Rex : 20 h 45, La Double Initiation, 20 ans.

Studio : 20 h 30, Le Voleur de chevaux, 16 ans.

Bio : 18 h, 20 h 45 et 23 h, La Salamandre, 16 ans.

Apollo : 14 h 15 et 20 h, Un violon sur le toit, 12 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escalade jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

## DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : J.-C. Bormand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-D. Bonhôte, pharmacien, Boudry (tél. 42 18 12 ou 24 23 34).

## SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 20 h 30, Il était une fois dans l'Ouest.

## AUVERNIER

Galerie Numaga : Galerie 1 : Bronzes africains de Haute Volta ; Galerie 2 : Sculptures de Jacky de Maeyer.

## PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Laisse aller... c'est une valse.

Galerie 2016 : Peintures de Jean Hirtzel.

## COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Easy Rider.

## LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Le Bon, la brute et le truand.

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal  
18.05 (C) Aventures pour la jeunesse  
18.30 Avant-première sportive  
18.50 (C) Babar  
19.00 (C) Courrier romand  
19.10 Affaires publiques  
Le prix d'une initiative  
19.40 Téléjournal  
20.00 (C) Carrefour  
20.20 La Double Inconstance  
22.15 Sur le vif  
22.40 Téléjournal  
(C) Portrait en 7 Images  
22.50 (C) Patinage artistique

## FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame  
15.10 (C) Les Chevaliers du ciel  
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers  
19.00 (N) Actualités régionales  
19.20 (C) Colorix  
19.30 (C) Coup double  
20.00 (C) 24 heures sur la II  
20.30 (C) Entrez sans frapper  
21.30 (C) La qualité de la vie  
22.30 (C) Nocturne  
23.00 (C) 24 heures dernière  
23.10 (C) On en parle

## SVIZZERA ITALIANA

14.00 Telescuola  
15.00 Telescuola  
16.00 Telescuola  
18.10 Per i ragazzi  
19.05 Telegiornale  
19.15 Professionale  
19.50 Il Salone Internazionale dell'automobile  
20.20 Telegiornale  
20.40 Il regionale  
21.00 (C) La Signora del Grande Ranch  
21.50 Questo ed altro  
22.45 Pattinaggio artistico  
23.30 Telegiornale

## SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire l'Islande  
9.50 Reprise  
10.30 La santé des dents  
11.10 Reprise  
17.30 (C) La terre est ronde  
18.15 Télévision éducative  
18.45 (C) Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 L'antenne  
19.25 (C) Les étranges méthodes de Franz Josef Wanninger  
20.00 Téléjournal  
20.20 (C) Hans A. Traver renseigne  
20.50 (C) Les petits enfants et l'amour de Dieu  
21.35 (C) Un chasseur du Kurpfalz  
22.00 Téléjournal  
22.10 (C) Championnats du monde de patinage artistique, Calgary

## FRANCE I

10.25 Télévision scolaire  
12.30 Télé-midi 72  
13.30 Cours de la Bourse  
14.05 Télévision scolaire  
15.00 R.T.S. Promotion  
16.10 Cyclisme  
16.45 Télévision scolaire  
18.30 Dernière heure  
18.35 Vivre au présent  
18.55 Pour les petits...  
19.00 Actualités régionales  
19.25 Réponse à tout  
19.45 Télé-soir  
20.15 Le 16 à Kerbriant  
20.30 Les Perles de la couronne  
22.40 Le temps de Ilre  
23.25 Télé-nuit

## ALLEMAGNE I

16 h, téléjournal. 16.05, Kwatschnich. 16.35, jour dix. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, titres, thèses, tempéraments. 21 h, nouvelles de Bonn. 21.25, le septième sens. 21.30, Hawaii cinq-zéro. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, 9me prix Adolf Grimme. 22.45, Une rose pour Jane. 0.20, téléjournal.

## ALLEMAGNE II

16.30, Jeannie l'enchanteresse. 16.55, connaissance de la peinture. 17.30, informations, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.40, un film de Laurel et Hardy. 19.10, nouvelles du monde. 19.45, informations, météo. 20.15, Sœur Ignatia. 21.15, connaissez-vous cette mélodie. 22.15, journal catholique. 22.30, informations, météo. 22.50, le marchand des quatre saisons. 22.55, industrie et détaillants. 0.45, téléjournal.

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 7.50, le ski aujourd'hui. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, lettres ouvertes. 11.05, spécial Salon. 11.50, pour les skieurs. 12 h, le journal de midi, on cause on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, la tartine. 13.05, Battling Malone. 14.05, nos patois. 14.15, radiocollaire. 14.45, moments musicaux. 15.05, concert chez soi. 16.05, repartir à zéro. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, une autre actualité. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, dix mille carats. 20.30, l'orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, plein feu sur la danse. 22.40, club de nuit. 23.30, au paps du blues et du gospel. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

## Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollaire. 10.45, American short stories in special English. 11 h, idées de demain. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause on cause. 20.15, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, Le Cornelune. 21 h, jeunes auteurs, la Suisse présente Anne-Lise Grobety. 21.30, carte blanche à Jean Goudal. 22.30, entre nous soit dit. 23 h, hymne national.

## Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, musique populaire. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, succès d'autrefois à la mode nouvelle. 9.30, l'habit matinal de Dame Musique. 11.05, Schweiz-Suisse-Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, chœur et orchestre Percy Faith. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades. 16.05, thé-concert. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, Le disque d'or. 21.30, quinze années d'un fauteuil de théâtre. 22.15, informations, revue de presse. 22.30, Rapide de nuit.

# MOTS CROISÉS

## Problème No 655

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

## HORIZONTALEMENT

1. Contente. 2. Sur un pli qui ne sortira pas des murs. — De la galette feuilletée. 3. Arbre d'Asie tropicale. — Conjonction. — Service militaire. 4. Hérétique. — Pronom. 5. Patrie de Malherbe. — Ce que donne la puce à l'oreille. 6. Un deux-roues motorisé. — Entre familiales. 7. Interjection. — Refusée à un examen. 8. Sorte de poche. — Préfixe. — Son culte est répandu dans tous les pays. 9. Un véritable étourneau. 10. Hydrocarbures.

## VERTICALEMENT

1. Qui ont la forme de soies de porc. 2. Au pronominal : se révéla. — Elle court vite. 3. Ville de l'URSS. — Il transporte les touristes. 4. Pronom. — Il se mit son père à dos. — Symbole. 5. Possessif. — Arrêt de circulation. 6. Content de soi. — Il excite quand on le fait sentir. 7. Face du dé. — Nom du premier tsar. — Sorti. 8. Peu fréquenté. — Préposition. 9. Ensemble des sons qui conviennent le mieux à une voix. 10. Orient. — On fait vomir en la touchant.

## Solution du No 654

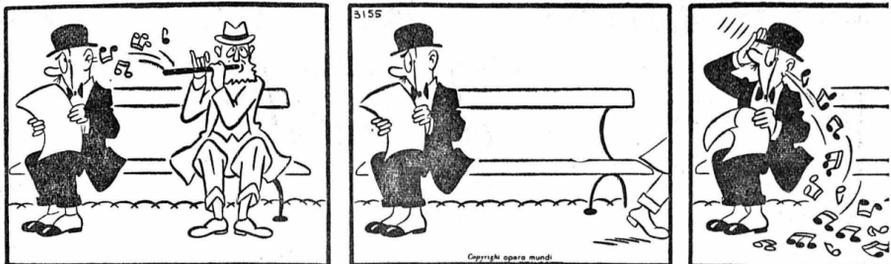
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1	R	A	T	I	B	O	I	S	E	S
2	A	V	A	L	E	E	S	C	E	
3	B	E	L	N	U	S	O	C		
4	A	C	O	I	F	F	E	U	R	
5	C	L	P	E	S	E	T	E		
6	H	E	R	E	S	M	U	E	T	
7	E	C	U	S	L	I	S	E		
8	O	S	N	E	N	I	E	S		
9	I	N	E	L	E	G	A	N	T	
10	O	S	S	U	E	S	E	C	U	

# SUPERMAN



# SUBITO



COLLECTION IMPERMEABLES ARRIVEE STOP CHOIX ENORME STOP

COUPES ET COULEURS NOUVELLES STOP FAITES UN SAUT = REGENPFEIFER =



▲ Manteau élégant avec pli creux dans le dos, molesquine-satin, coquille, marron, or

179.-

▼ Manteau à capuche, doublure à carreaux, en diolène, vert, rouille, brun

149.-



▲ Paletot en toile de bâche, forme tente, jaune

98.-

Magasin spécialisé dans les vêtements de pluie

Bienne 12, rue Dufour téléphone 032 6 96 99  
Bâle Falknerstrasse 3 téléphone 061 25 52 86  
Zurich Limmatquai 30 téléphone 01 34 78 20

# REGENPFEIFER

**passer à l'action**  
**passer à la**  
**Mobylette 40**

De l'action. Du sport.  
Enfourchez votre «40» et vous verrez:

Même en côte votre «40» arrache, vous grimpez sans pédaler.

Votre «40» a de l'allure, l'allure sport: châssis rigide, double embrayage automatique. Un réservoir de 3,65 litres qui permet d'aller loin, en liberté. Une fourche télescopique qui avale les cahots. Sur le «40» Luxe, un phare avec compteur incorporé, et juste ce qu'il faut d'inox et de chromes pour ressembler à une jolie petite décapotable. A l'action!



2 modèles - 3 couleurs  
à partir de Fr. **625.-**



**MOTOBECANE**

En vente chez tous les bons spécialistes «deux roues»

**TV**  
couleur  
noir et blanc

Vente  
Location  
Echanges

Service impeccable,  
rapide et consciencieux par personnel spécialisé

**hug**

Neuchâtel  
Radios - TV

Tél. 25 72 12.

**YVES PILLER**  
PENDULES  
BIJOUTERIE  
Chavannes 13  
Tél. 25 20 19  
Vente + Réparation  
Ouvert l'après-midi

**REMORQUES**

Semi-remorques tous genres Käess-bohrer. Livraison rapide.  
Prix discount.  
Aarau S.A., tél. (064) 22 44 77.  
E. LOBA, Renens, tél. (021) 34 14 90  
jusqu'à 7 h 30 et le soir dès 20 heures.

**4 bonnes spécialités**

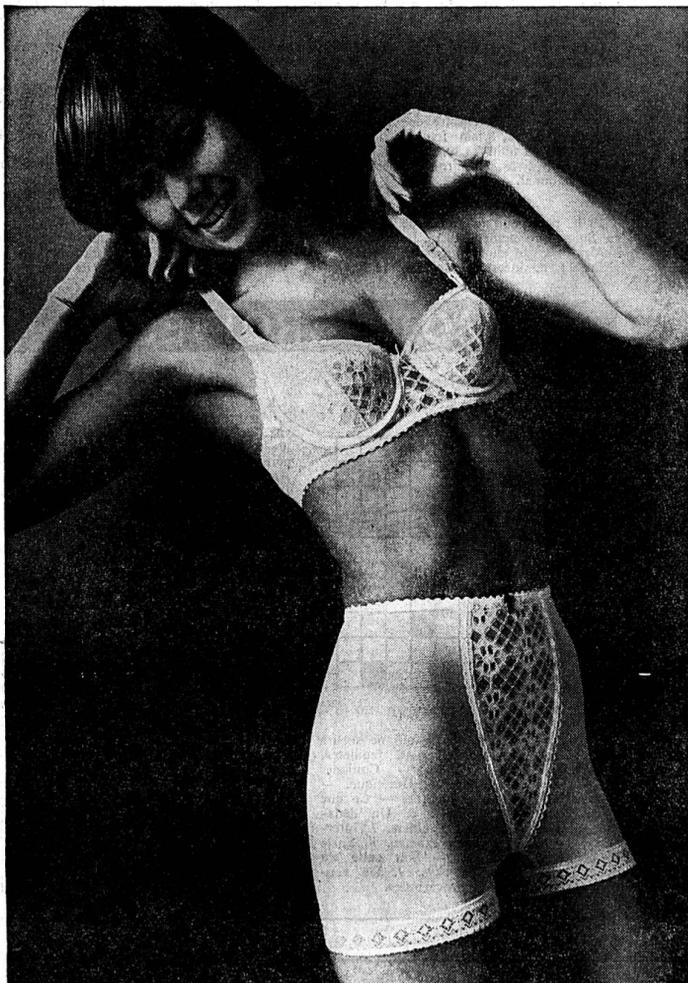
Cabris de lait - Canetons  
Pigeons - Petits coqs

**Lehnherr frères**

le magasin spécialisé

Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

# Gonset

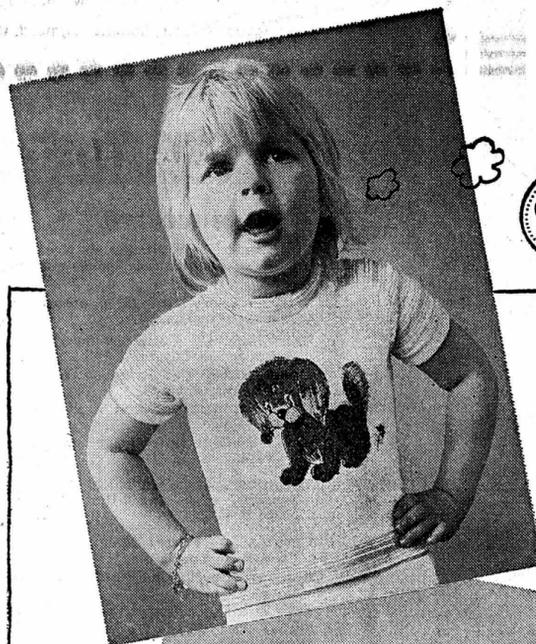


Si délicieusement féminins, ces dessous maintiennent discrètement, ajoutant encore à leur souplesse, un prix si doux, si léger.

Balconnet, bonnets dentelle renforcés fibrefil, bretelles stretch réglables, dos élastique, coloris blanc, bois de rose, poudre, marron, 70 à 80 7.95  
Gaine-culotte, tulle Lycra, plaque dentelle devant, jambes courtes, 65 à 80 7.95

Balconnet  
ou  
gaine-culotte

# 7.95



**Du nouveau à la Migros!**

**Pullover pour bébés**  
En coton/HELANCA, tissu éponge stretch. 2 modèles, blanc/jaune ou blanc/ciel. Gr. 80 + 86 **8.-**



**Ensemble pour bébés**  
En coton-peluche à bordures HELANCA. 2 modèles, diverses combinaisons de couleurs. Gr. 80-92 **13.-**

**MARCHÉS MIGROS**  
Rue de l'Hôpital et Pesex

# au Salon en salon

# CFF

## Salon de l'Auto Genève

9-19 mars 1972

Demandez au guichet le billet spécial pour le Salon et faites-le timbrer au Salon à l'un des appareils automatiques CFF. Il vous donne alors droit au

## retour gratuit



Service de publicité CFF

### Relation rapide avec wagon-restaurant

Autobus direct Gare-Salon

chaque jour du 11 au 19 mars		2 <sup>e</sup> cl.	1 <sup>re</sup> cl.
7.19 dp	Delémont	18.37	26.— 39.—
7.48	Bienne	18.04	23.— 35.—
8.12	Neuchâtel ar	17.42	18.80 29.—
9.30 ar	Genève dp	16.29	

### Burger & Jacobi signifie: musique dans les oreilles d'un pianiste

(et cela depuis 1872 !)

Pianos de renommée mondiale, forme élégante, son et qualité de jeux incomparable (mécanique Renner), construction technique de haute précision, exécution très minutieuse du travail de détail.

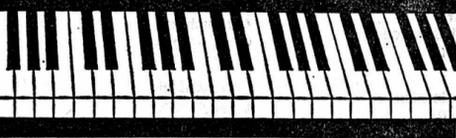
Grâce à cet ensemble de construction parfaitement conçu et à un service soigné, nous sommes depuis 1872 en tête des constructeurs de pianos en Suisse.

Burger & Jacobi apporte aussi la musique dans les oreilles d'un élève pianiste.

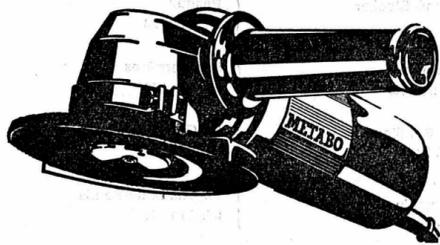
Demandez notre catalogue ou venez nous rendre visite. Vente directe de la fabrique, location, échange, occasions, paiement par acomptes.

PLACE DES PIANOS - rue des Pianos 33, tél. (032) 2 43 39.

**Burger & Jacobi**  
2500 BIEL-BIENNE



### Offre BAILOD Box de meulage Metabo



Avec la meuleuse d'angle 6161 S-automat La solution rationnelle pour meuler et tronçonner

au lieu de Fr. 358.- seulement Fr. 298.-

En outre: 2 meules d'ébarbage Metabo Flexiamant Super, 1 meule de tronçonnage Metabo Flexiamant Super, poignée latérale, clé à tenons, clé à ergot.

**BAILOD**  
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

### SALLE DES CONFÉRENCES



Samedi 18 mars, à 20 h 30

### CONCERT DE

### L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL

direction: Ettore BRERO, avec ALDO MINELLA, guitariste

Oeuvres de: Boismortier, Rossini, Vivaldi, Haydn, Roussel.

Location: Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66.

### Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:

Armes: infanterie avec lances-mines, jours soulignés = tirs aux lances-mines.

Régions: Les Pradières - Mont-Racine (carte nationale de la Suisse au 1:50.000, Vallon de Saint-Imier, feuille No 232).

Jours, dates et heures:

Lundi	13.3.72 de 0800 à 2200
Mardi	14.3.72 de 0800 à 1800
Mercredi	15.3.72 de 0800 à 1800
Judi	16.3.72 de 0800 à 2200
Vendredi	17.3.72 de 0800 à 1800
Lundi	20.3.72 de 0800 à 2200
Mardi	21.3.72 de 0800 à 1800
Mercredi	22.3.72 de 0800 à 2200
Judi	23.3.72 de 0800 à 1800

Zones dangereuses:

Limitée par les régions Les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - la Motte - lisière de forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs (038) 41 32 71 limite verticale des projectiles 3000 m s/m.

### Mise en garde

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.

2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.

### 3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS:

— En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.

— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandé par téléphone au No 11.

— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.

4. Les demandes d'indemnité pour des dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.

5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'observation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés

Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00  
Office de coordination de la place de tir des Pradières, Cp Gardes-Fortifications 2  
2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00

Le commandant de troupe:

Tél. (038) 41 32 71

Lieu et date:

Neuchâtel, le 28 février 1972.

### FONTAINES

halle de gymnastique, samedi 11 mars, dès 20 h 15,

### soirée de la S.F.G.

Danse avec l'orchestre « Trois Étoiles ».



SNACK-BAR NEUCHÂTEL  
Av. Ter-Mars 22  
Ø 24 65 82

vous propose:

ses wimpys variés  
ses assiettes chaudes et froides  
son assortiment de coupes, etc.  
Restauration de 11 h à 23 h  
Ouvert tous les jours

### TESSERETE, près de LUGANO

(550 m) Superbe station climatique et de vacances. Liaison directe avec Lugano par bus et auto postale. Route depuis Tavernes et Lugano: 10 minutes.



Excursions merveilleuses dans la campagne et sur les montagnes. Pêche - Equitation. Bons hôtels, pensions, restaurants et maison de vacances. Renseignements et prospectus: PRO TESSERETE - 6950 Tesserete.

TRANSFORMATION ET RETOUCHE de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes  
RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons  
SUR MESURE costumes - manteaux et robes  
R. POFFET  
Tailleur  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. 25 90 17

PRÊTS et ESCOMPTÉS SA

1510 MOUDON  
rue du Poyet  
Sans caution de Fr. 500.- à 3000.-  
Mod. remb. variés.  
Tél. (021) 95 24 24.

### Hôtel Aurora Lugano

Hôtel soigné 11me catégorie. Situation centrale et tranquille. Vue incomparable. Prix forfaitaires à partir de 28 fr.  
Tél. (091) 3 37 67, F. Meier.

Il est prudent de louer ses places d'avance

### Neuchâtel Salle des conférences

lundi 20 mars, à 20 h 30

UNIQUE GALA EN PREMIÈRE APRÈS SON TRIOMPHE A PARIS

## GUY BEART

Chansons d'avant-hier et d'après-demain

Location: Grands magasins Aux Armourins S.A. (2me étage, caisse principale)  
Tél. (038) 25 64 64

Il est prudent de louer ses places d'avance

Achetez votre MACULATURE au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

copio Saint-Blaise - Fleurier - Couvet - Vauseyon - Boudry  
Tél. 33 54 55 61 11 65 63 12 34 24 40 35 42 10 30

Grande vente de PORC

Rôti, épaule

1/2 kg 575

Ragoût

1/2 kg 550

Emincé

100 g 135

PROFITEZ! AVEC TIMBRES

copio

# IMPÔTS

Les lois d'impôt sont devenues si touffues, la jurisprudence si vaste, les principes d'évaluation si divers, les déclarations si compliquées que seuls des spécialistes sont à même de voir clair dans le fatras fiscal et de conseiller utilement tout contribuable, petit ou grand. N'hésitez pas de recourir à leurs services : ces spécialistes sont à votre disposition, leur aide et leurs conseils vous seront précieux. Ils vous feront gagner du temps et de l'argent.



**Comptabilités - Organisations - Impôts**  
**Gérances - Révisions**

**Organisation romande de recouvrements de créances**

Beaux-Arts 21 2001 Neuchâtel ☎ 038 24 23 23

BUREAU FIDUCIAIRE



**Francis ANKER**  
Comptable diplômé — Expert-comptable

Ch. de la Sagne 17  
Saint-Aubin  
☎ 55 16 49

**Tous mandats fiduciaires**  
**Toutes questions fiscales**

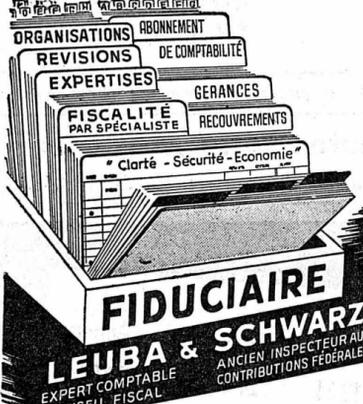
**Pour vos déclarations d'impôts**

Bureau fiduciaire  
**SEILER & MAYOR**

Rue du Trésor 9  
NEUCHÂTEL  
☎ (038) 24 59 59

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES  
GÉRANCES

Tenue et clôture de comptabilité. Organisation, contrôles. Recouvrements.



**FIDUCIAIRE**  
**LEUBA & SCHWARZ**  
EXPERT COMPTABLE  
CONSEIL FISCAL  
ANCIEN INSPECTEUR AUX CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES

*Tous mandats fiduciaires*  
*Toutes affaires fiscales*

**IMPÔTS COMMUNAUX**  
**IMPÔTS CANTONAUX**  
**IMPÔTS FÉDÉRAUX**

Fbg de l'Hôpital 13 - Tél. 25 76 71 - Neuchâtel

Membre de l'Ordre neuchâtelois et de l'Association suisse des experts-comptables

**FIDUCIAIRE PIERRE BERANECK**  
Expert-comptable A.S.E.

Organisation et bouclage de comptabilités

**Révisions - Contrôles - Expertises**  
**IMPÔTS**

Faubourg de l'Hôpital 28 Tél. 25 26 26  
Neuchâtel

## SOCIÉTÉ ANONYME FIDUCIAIRE SUISSE

**2001 NEUCHÂTEL, Grand-Rue 1a**  
Téléphone (038) 25 52 22

BÂLE - ZÜRICH - GENÈVE - LAUSANNE - BERNE - SION

Sociétés affiliées en France, en Italie et en Espagne. Correspondants dans le monde entier

Révisions dans le domaine de la comptabilité commerciale et de la comptabilité d'exploitation.

Conseils en matière de bilans. Conseils fiscaux. Evaluations d'entreprises. Expertises.

Conseils en matière d'organisation dans les secteurs de la fonction administrative, des techniques comptables et financières et de traitement de l'information.

Consultations juridiques. Secrétariats d'associations économiques.

Conseils au sujet de problèmes actuariels, en particulier dans le domaine de la prévoyance en faveur du personnel.



## ORDRE NEUCHÂTELOIS DES EXPERTS-COMPTABLES



Section neuchâteloise de l'Association suisse des Experts-comptables

*Membres inscrits au tableau de l'ordre au 1er janvier 1972*

ERARD, Jean-Pierre	Fiduciaire J.-P. Erard 2, rue du Trésor	Neuchâtel tél. 24 37 91
FAESSLI, Georges FAESSLI, Claude	Fiduciaire G. Faessli & Cie 1, ruelle Dublé	Neuchâtel tél. 24 32 24
HERSCHDORFER, Maurice	Fiduciaire d'organisation et de gestion d'entreprise 1, rue des Terreaux	Neuchâtel tél. 25 32 27
JACOT-GUILLARMOD, Maurice	Fiduciaire ORGANOR 28, rue des Beaux-Arts	Neuchâtel tél. 25 94 34
LANDRY, Fritz	Fiduciaire F. Landry 8, rue de l'Orangerie	Neuchâtel tél. 25 48 48
LEUBA, Georges SCHWARZ, Jean-Pierre	Fiduciaire Leuba & Schwarz 13, faubourg de l'Hôpital	Neuchâtel tél. 25 76 71
MULLER, Bruno	Bruno Müller Fiduciaire et Gérances 4, Temple-Neuf	Neuchâtel tél. 25 83 83
Von NIEDERHAUSERN, ANDRÉ	Fiduciaire André v. Niederhäusern 10, rue Pourtalès	Neuchâtel tél. 24 10 33
SCHENKER, André LUTHI, Hermann MANRAU, Pierre HORISBERGER, René	Fiduciaire Vuilleumier, Schenker S.A. 2, rue Saint-Honoré	Neuchâtel tél. 24 43 24
SCHÉURER, Frédéric ZAUGG, Jean-Pierre	Société Anonyme Fiduciaire Suisse 1a, Grand-Rue	Neuchâtel tél. 25 52 22
SOGUEL, André	Soguel Expert-comptable 5, avenue J.-J.-Rousseau	Neuchâtel tél. 24 12 61
BALMER, Alfred	Comptabilités-Expertises A. Balmer	Valangin tél. 36 11 44
STOCKER, René	Fiduciaire René Stocker 19, Châtelard	Peseux tél. 31 29 28
DUBOIS, Louis-Albert	Bureau Fiduciaire Louis-Albert Dubois	Les Verrières tél. 66 12 70
GENILLOUD, Louis	Fiduciaire L. Genilloud 58, rue Jaquet-Droz	La Chaux-de-Fonds tél. 23 24 67
HUGUENIN, Rémy-G.	Fiduciaire Rémy-G. Huguenin 22, rue du Grenier	La Chaux-de-Fonds tél. 23 16 41
LEITENBERG, Lucien	Bureau Fiduciaire L. Leitenberg 79, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds tél. 23 82 88
MARÉCHAL, Jean-Pierre	Fiduciaire J.-P. Maréchal 84, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds tél. 22 51 83
PAULI, Pierre	Bureau Fiduciaire 49, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds tél. 23 74 22
RIAT, Roger	Fiduciaire R. Riat 108, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds tél. 23 36 43
FIVAZ, Gérard	Société Fiduciaire Vigilli S.A. 84, avenue Léopold-Robert	La Chaux-de-Fonds tél. 23 43 57
JACOT, Jâmes JACOT, Claude	Bureau Fiduciaire et de Gérances d'Immeubles 47, rue des Envers	Le Locle tél. 31 23 10
SCHEIBENSTOCK, Paul	Expert-comptable 48, rue des Envers	Le Locle tél. 31 40 69

TOUS MANDATS FIDUCIAIRES

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

M. Dreyfus directeur de la régie Renault est menacé à son tour par les maoïstes

PARIS (AP). — « Il est évident que nous ne remettons pas en question nos exigences du déchet », déclare « La nouvelle résistance populaire... »

qui peut prendre des décisions au sujet d'une affaire de droit public.

MENACES DE MORT

M. Dreyfus a révélé que « de nombreux autres membres du personnel de la régie ont été nommément menacés de subir le même sort que M. Nogrette, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement de menaces de mort ».

VAUD

Près de Cossonay Deux blessés

(c) Hier, vers 13 h 30, un accident s'est produit sur la route Cossonay-Yverdon. Une automobile conduite par un habitant de Grancy, qui circulait en direction de l'Isle, ayant été surpris par une voiture arrivant en sens inverse, a heurté l'arrière d'un char attelé de deux chevaux

YVERDON

Deux accidents : deux passantes blessées

(c) Hier soir, un grave accident s'est produit peu avant le pont de la rue du Midi à Yverdon. Une voiture circulant en direction du Valentin, a renversé peu avant le pont en question Mme Agnès Favre, âgée de 45 ans, qui a dû être transportée à l'hôpital d'Yverdon, puis transférée à l'hôpital cantonal à Lausanne souffrant d'une fracture de crâne. Son état est jugé grave.

Peu après, à 19 h 20, toujours depuis le pont du Curti-Maillet, un motocycliste circulant sur le pont en question en direction de la rue du Midi, a heurté une dame traversant la chaussée. Il s'agit de Mme Mathilde Maillard, qui souffre de diverses blessures et qui a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

Blessée dans des circonstances mal établies

(c) Mercredi soir, un accident s'est produit à Yverdon, avenue de la Gare. Mme Liliane Destraz, 48 ans, a été blessée dans des circonstances mal établies. Une voiture venant de la gare croisait un autre véhicule. A un moment donné, Mme Destraz qui circulait à cyclomoteur, a été heurtée par un des deux véhicules et projetée à terre. Souffrant d'une fracture de la jambe gauche et d'une commotion cérébrale, elle a été transportée à l'hôpital d'Yverdon. Pour déterminer les circonstances de l'accident, la police prie les témoins éventuels de s'annoncer au poste : tél. (024) 2 25 17.

Attaque à main armée aux Etats-Unis : 456.000 dollars s'envolent...

ROCHESTER (Etat de New-York) (ATS-APF). — Huit sacs, contenant 456.000 dollars (plus de 2,3 millions de francs suisses), ont été volés, jeudi, par quatre bandits dans un fourgon blindé stationné devant l'usine d'Eastman Kodak, à Rochester.

La police qui a annoncé cette nouvelle a précisé que le détective chargé de l'enquête a révélé que les bandits avaient rangé simplement leur voiture parallèlement au fourgon en voie de déchargement et qu'ils s'étaient emparés des huit sacs avant de prendre la fuite vers le nord de la ville de Rochester.

Attaque israélienne au Liban

TEL-AVIV (AP). — L'aviation israélienne a bombardé et mitraillé jeudi des bases de fedayins situées dans le sud du Liban en représailles contre de nouvelles attaques des commandos palestiniens contre des kibboutzim frontaliers, a annoncé le commandement militaire israélien.

Tous les appareils ont regagné leur base après le raid contre des camps de toile et des bâtiments situés dans le « Fatahland ».

Selon le P.D.G. de la régie, ces menaces sont le fait d'éléments perturbateurs qui « ne sont jamais parvenus à se faire accepter par l'immense majorité du personnel ».

Le premier ministre, recevant les représentants de la majorité à l'Assemblée nationale vint le voir en délégation à l'hôtel Matignon, leur a confirmé à son tour que le gouvernement prend des mesures et qu'il sera « d'une sévérité exemplaire, qu'il s'agisse de retrouver la personne enlevée, qu'il s'agisse de sévir contre les auteurs ou les instigateurs de l'enlèvement ».

VIGNOBLE

La paroisse réformée de Saint-Blaise et le rapport Berthoud

De notre correspondant : C'est sous la présidence de M. Paul Maury, de Marin, que s'est récemment tenue l'assemblée de la paroisse réformée de Saint-Blaise qui groupe aussi les communautés protestantes d'Hauterive et de Marin-Epagnier. Les comptes de 1971 présentés par M. Edouard Thomet ont été approuvés. M. René Maire, de Saint-Blaise, a été élu membre du collège des anciens. De brèves communications ont permis de prendre connaissance des travaux menés par les comités d'Hauterive et de Marin quant à la création d'un lieu de culte dans chacune de ces deux localités.

C'est M. Richard Ecklin, pasteur, qui présente le rapport de gestion paroissial. 45 enfants ont été baptisés, 320 nouvelles familles sont arrivées, ce qui témoigne de la rapide évolution de la paroisse au cours de 1971. En fin d'assemblée, les participants prirent connaissance des premières réactions enregistrées auprès de groupes de travail qui examinent et discutent le contenu du rapport du pasteur Berthoud qui est, en quelque sorte, une radiographie de l'Eglise réformée neuchâteloise d'aujourd'hui. L'intervention du porte-parole d'un groupe de Marin fut très remarquée. Il déclara

SAVAGNIER

Causerie sur les soins dentaires

(c) Mme Thiébaud, responsable du service cantonal de prophylaxie dentaire, a donné une causerie aux élèves de la localité, insistant sur le soin à apporter aux dents dès le plus jeune âge. Elle a montré aussi comment pratiquer un lavage correct afin de fortifier les ligaments dentaires et les gencives. Des diapos ont fourni la preuve qu'un manque de soins (dit souvent à la négligence des parents) pouvait avoir des conséquences fâcheuses.

boxe

Galli conserve son titre européen

L'Italien Tommaso Galli a conservé son titre de champion d'Europe des poids légers juniors en battant jeudi soir le Belge Jean de Keers par jet de l'éponge au 11me round.

Galli a dominé d'un bout à l'autre. A la 11me reprise, il a envoyé son adversaire au tapis d'un violent gauche et le Belge n'a pu récupérer. Il titubait sur le ring tandis que le tenant du titre continuait à le bombarder de coups sous tous les angles.

La vie nationale

Le drame d'une jeune Valaisanne

(c) A l'hôpital de Sierre, une jeune Valaisanne, Mlle Françoise Donzè, 21 ans, vit des moments douloureux. A la suite d'un accident, elle vient de perdre son père et sa mère.

En effet, jeudi est décédée dans ce même hôpital Mme Gilberte Donzè, 64 ans, sa maman. Il y a quelques jours mourait son père M. Antoine Donzè, 63 ans, horloger bien connu en ville de Sion et en Valais. Tous deux avaient pris place dans la voiture de leur fille. Celle-ci perdit la maîtrise de sa machine sur la route cantonale entre Sion et Sierre à la hauteur de Noës, ce fut l'embarcadère tragique.

L'affaire I.O.S. provisoirement classée

GENÈVE (ATS). — La plainte déposée contre trois dirigeants d'I.O.S. a été retirée et la procédure engagée à fin novembre devant la justice genevoise contre ces trois personnes a été classée provisoirement, apprenait-on jeudi, à Genève, de source autorisée.

Les trois dirigeants d'I.O.S. MM. Robert V. président de l'ensemble du groupe I.O.S., Milton M., président d'I.O.S. Ltd., société mère d'I.O.S. et Ulrich S., administrateur de l'Overseas Development Bank (O.D.B.), avaient été arrêtés le 30 novembre dernier à la suite d'une plainte en gestion déloyale déposée par un client d'O.D.B. à la suite d'une opération concernant des actions I.O.S. Le lendemain, ils avaient comparu devant la Chambre d'accusation qui avait décerné contre eux un mandat de dépôt pour gestion déloyale et éventuellement pour abus de confiance et avait accepté leur mise en liberté provisoire contre des cautions respectives de 500.000, 100.000 et 100.000 francs.

Votations fédérales : irrégularités dans le canton de Schwytz

SCHWYTZ (ATS). — Un contrôle des résultats des votations de dimanche dernier a révélé que 415 bulletins sur lesquels tant l'initiative Denner que le contre-projet du Conseil fédéral avaient été refusés ont été comptés nuls. Si l'initiative Denner est de toute façon refusée par les électeurs schwytois, le contre-projet fédéral, que l'on croyait tout d'abord accepté par la population, est lui aussi rejeté. L'exigence d'une majorité absolue fait que les électeurs acceptant le projet ne sont pas suffisants pour atteindre le chiffre de 8840 déterminé après rectification de l'erreur. Les chiffres définitifs sont 8561 « oui » contre 7634 « non ». Schwytz est le seul canton rejetant.

JURA

A la Société d'ornithologie

(c) La société d'ornithologie a siégé à Courmouat sous la présidence de M. Jean Bigler, qui entre cette année dans sa 25me année de présidence.

Après l'acceptation du protocole et des comptes, le président dit sa satisfaction pour la belle 8me place obtenue par la société à l'exposition de Tramelan à fin novembre 1971. Le comité a été réélu en bloc et se compose de la façon suivante : président : Jean Bigler ; vice-président : Hans Wyss, secrétaire : Roger Aebi ; caissier : Maurice Zehnder, percepteur des cotisations : Louis Reinhardt ; président de la section des oiseaux : André Egger. Les vérificateurs des comptes et les préposés avicole et cynicole ont été également réélus.

Au cours du souper, six membres ont été récompensés par la remise d'une médaille. Il n'est manqué aucune assemblée. M. Jean Freudiger, s'est vu remettre une magnifique plaquette-souvenir, dédiée pour ses 25 ans de sociétariat.

de 1936-1944. Quelques centaines provenant du surplus de guerre avaient été achetées par des pilotes privés dont plusieurs ont utilisés aujourd'hui encore, en particulier pour le vol acrobatique. Cette magnifique réalisation ainsi qu'un grand nombre d'autres modèles réduits de planeurs et d'avions seront présentés au public lors de l'exposition organisée par l'Aéro-Club de Bienne à partir du 14 mars au Palais des Congrès.

Vol de pierres précieuses à Zurich : un complice condamné

ZURICH (ATS). — La cour suprême du canton de Zurich a condamné jeudi un ressortissant israélien de 28 ans à sept ans de réclusion, dont à déduire 279 jours de détention préventive, et à quinze ans d'expulsion du territoire suisse pour complicité dans un vol de pierres précieuses, le 27 janvier 1970, en effet, des objets d'une rare valeur, de 1,67 million de francs, avaient été volés chez un bijoutier de Zurich.

Le jeune homme avait organisé une agression à main armée pour parvenir à ses fins, mais se trouvait déjà sur le chemin de Milan lorsque ses deux complices « firent leur coup ». Des pierres précieuses d'une valeur de plus d'un demi-million de francs ont été déposées dans une banque de Milan, le reste étant vendu en Amérique du Sud. Jusqu'à présent, seul l'Israélien a pu être arrêté.

Grosse escroquerie à Lucerne

(c) Depuis des mois, la police est sur les traces d'un comptable, travaillant dans une entreprise de la ville de Lucerne. La police criminelle et les spécialistes de la police économique sont parvenus à mettre la main sur le personnage en question, qui avait escroqué près de 200.000 francs au détriment de son employeur. Le comptable en question, dont l'identité n'a pas été révélée était un véritable champion des falsifications de comptes, mais les spécialistes, chargés de la révision des comptes, n'ayant pu constater la moindre irrégularité. L'argent ainsi escroqué a été employé par le comptable pour ses besoins personnels. Les autorités ont refusé de donner de plus amples détails concernant cette affaire, dont on reparlera

ECONOMIE ET FINANCES

Quelle sorte d'impôts ?

Notre système fiscal s'est développé pendant des décennies d'une manière plus ou moins sauvage ; selon l'état des finances publiques, telle branche de l'arbre fiscal était renforcée, ou bien élaguée ou encore une nouvelle était greffée. Même si l'aménagement d'un système dans le cadre d'une structure fiscale fédéraliste pose des problèmes particuliers et qu'une conception globale judicieuse ne puisse être facilement élaborée ni appliquée, cela n'est pas une raison pour laisser aller les choses. Les nombreux efforts réalisés et les diverses possibilités d'amélioration qui ont été indiquées en partie depuis longtemps déjà méritent qu'on leur porte une plus grande attention. Nous devons aussi reconnaître que quelque chose ne va pas en ce qui concerne l'aménagement des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques et morales et que des améliorations devraient intervenir.

IMPOT UNIFORME DANS LES CANTONS ?

Il faudrait tout d'abord travailler sérieusement (les premiers pas ont d'ailleurs déjà été faits) à une uniformisation des droits fiscaux cantonaux et à une certaine réduction des trop grandes différences qui existent dans la charge fiscale. Mais cela n'est pas tout. En effet, il ne faut pas oublier que le poids respectif des principaux impôts ne correspond pas chez nous à ce qui est préconisé par la science financière moderne et à ce que l'on constate dans la plupart des Etats européens continentaux (la Grande-Bretagne, qui, comme la Suisse, se singularise aujourd'hui dans ce domaine, devra à son tour aménager sa fiscalité par suite de son adhésion à la Communauté économique européenne).

IMPOT SUR LA CONSOMMATION EN PERSPECTIVE

Dans le dernier numéro de la « Revue fiscale », M. H. Gerber, de l'Administration fédérale des contributions, désire savoir si nous devons souscrire à la tendance générale et la suivre, ou bien si nous voulons et pouvons continuer sur

« notre voie ». Celui qui se fonde sur des données scientifiques modernes doit toutefois soutenir toutes les innovations et les transformations que cela implique ; il doit donc se prononcer pour une imposition de la consommation étendue et moderne en renonçant à des différenciations non justifiées objectivement ou à des impôts spéciaux. Mais même celui qui adopte une attitude moins tranchée devra au moins proposer une compensation pour le manque à gagner douanier qui est en perspective.

A cet égard, la Confédération ne peut pas attendre grand-chose des impôts directs, au regard aux besoins financiers des cantons et des communes qui ne peuvent compter que sur ce genre d'imposition ; au contraire, elle doit, à long terme, s'attendre plutôt à une baisse relative des recettes qu'elle tire de l'impôt fédéral direct, c'est-à-dire de l'impôt pour la défense nationale (besoins des cantons, amélioration de la pérennité financière). En outre, il faut tenir compte du fait que les impôts directs — en tout cas pour certaines catégories — ne sont pas chez nous si modestes qu'on le prétend parfois ; il ne faut pas oublier non plus que le développement de la prévoyance entraînera prochainement une augmentation des taxes parafiscales sur le revenu.

Enfin, les impôts de consommation spéciaux tels qu'impôt de luxe, taxes spécifiques, etc., sont de plus en plus, à juste titre, laissés de côté. Dans la mesure où de tels impôts spéciaux peuvent être justifiés et procurent des recettes importantes, ils existent déjà chez nous sous forme de taxes affectées et ne sont donc plus disponibles pour la caisse générale de la Confédération (droits sur les carburants et similaires affectés à la construction routière, impôt sur le tabac affecté au financement de l'AVS, etc.). D'une manière ou d'une autre, on devra donc se familiariser avec l'idée d'une plus grande mise à contribution de l'imposition générale de la consommation, c'est-à-dire de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

C.P.S.

Le conseil du GATT et les négociations post-Kennedy

La proposition faite par les Etats-Unis, le Japon et le Marché commun européen d'ouvrir à l'an prochain un nouveau cycle de négociations sur la libéralisation du commerce mondial, a reçu un accueil général favorable de la part du conseil du GATT qui a procédé à une première discussion officielle de ce projet.

Dans deux déclarations pratiquement identiques publiées en commun avec le Japon et les pays de la CEE, les Etats-Unis ont spécifié le mois dernier que le moment était venu d'ajouter un nouveau chapitre aux négociations Kennedy de 1967 sur l'abaissement des tarifs douaniers.

barrières douanières et autres qui endigent les échanges commerciaux, sur une base strictement réciproque correspondant aux règles fondamentales initiales du GATT.

Au cours de la discussion les pays en voie de développement qui ont obtenu ces dernières années des tarifs préférentiels exceptionnellement importants auraient formulé certaines réserves craignant que ces avantages soient annulés ou réduits si le GATT revenait à son ancien principe qui est opposé à l'octroi de tels avantages.

Les délégués des pays les plus défavorisés ont pris acte de l'assurance contenue dans la proposition tripartite que leurs besoins seront spécialement pris en considération.

NEUCHÂTEL

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Banque nationale, Crédit foncier neuchât., Machines Bull, etc.

LAUSANNE

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Innovation, etc.

GENÈVE

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Grand Passage, Charmilles port., Charmilles nom., etc.

BALE

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Pirelli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., etc.

ZURICH

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Swissair nom., Swissair port., Union banques suisses, etc.

PARIS

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Air Liquide, Alcatel, Alqairine, etc.

LONDRES

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, etc.

FRANCFORT

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes A. E. G., Audi NSU, Am. Smelting, etc.

NEW-YORK

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, etc.

BULLETIN BOURSIER

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse a traversé une période de réajustement et les achats sélectifs ont aidé le marché à surmonter les effets des prises de bénéfices.

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Int. Paper, Int. Tel. & Tel., Kennecott, etc.

Indice Dow Jones

Table with 3 columns: Item, 8 mars, 9 mars. Includes Industrielles, chemins de fer, services publics, etc.

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

CHRONIQUE DES MARCHÉS Bourse animée à Zurich

EN SUISSE, le marché des bords de la Limmat a connu hier un gros brassage d'affaires qui a prolongé les opérations jusqu'à midi vingt-cinq, durée rarement atteinte. De gros mouvements de titres concernent les omniums tels que Juvena et Elektrowatt, ainsi que les grands magasins et les actions américaines traitées chez nous.

La Banque commerciale de Bâle annonce une augmentation de son dividende de 10 à 12 % et une majoration de son capital de 8 à 12 millions de francs ; cette double nouvelle entraîne une progression boursière de 70 francs par titre.

PARIS, comme Zurich, est animé avec un ton soutenu qui profite aussi bien aux banques, qu'aux pétroles et aux grands magasins. Il est possible que cette reprise se développe encore compte tenu des estimations boursières encore modérées.

MILAN étouffe pas sa bonne tenue, avec des avances concernant Assicurazioni Generali, Carlo Erba et Ilalceim, pour ne citer que les meilleures prestations.

FRANCFORT, tout au contraire, est la seule place sous rubrique à faire grise mine avec des replis qui ne sont jamais très importants mais qui affectent presque toute la cote.

LONDRES a mis un terme à la contraction des valeurs industrielles britanniques et enregistre des plus-values malgré les nouvelles menaces de grèves. De leur côté, les minières s'adjugent quelques points.

NEW-YORK demeure confiant et il est intéressant de noter combien les prises de bénéfices sont absorbées dans les séances toujours nourries. E.D.B.

# LES AUTEURS DE L'ENLÈVEMENT DE M. NOGRETTE PASSIBLES DE LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

## Leur victime pourrait être libérée dans la matinée

M. Nogrette, le vieil employé, ancien ajusteur de Renault, enlevé et détenu comme otage par un groupe maoïste serait libéré ce matin.

C'est, au moins, ce qu'un correspondant anonyme, prétendant parler au nom du commando de la « nouvelle résistance populaire », a annoncé par téléphone à Europe numéro un.

L'homme qui se présentait comme l'un des « kidnappers » a déclaré que, « après de longues discussions entre les ravisseurs, ceux-ci, déçus de voir que les ouvriers de Boulogne-Billancourt ne se sont pas réunis comme ils y avaient été conviés, ont procédé à un vote et décidé la libération de leur captif ».

L'agence de presse gauchiste « Libération » qui a servi de truchement aux ravisseurs depuis vingt-quatre heures est sceptique, et déclare n'accorder aucun crédit à cette communication anonyme.

### PARIS QUADRILLÉ

En attendant, jamais depuis le temps de l'OAS, Paris et ses banlieues n'avaient connus pareille mobilisation policière. Toutes les polices sont cette fois mobilisées depuis mercredi soir pour retrouver les

ravisseurs « gauchistes » de l'employé de 63 ans des usines Renault Robert Nogrette détenu comme otage en vue de son échange contre la libération de cinq militants maoïstes arrêtés et la réintégration d'une vingtaine d'ouvriers gauchistes récemment licenciés par la régie nationale.

Quadrillages et bouclages ont fait réapparaitre dans les rues de l'agglomération parisienne, cars de police, estafettes, motards et gardiens armés. A l'aube de jeudi, des perquisitions ont été opérées aux domiciles de « gauchistes » connus. Sans résultat. D'autres sont surveillés. Des contrôles routiers ont été opérés dans la nuit sur les voies d'accès ou de sortie de la capitale, des commandos patrouillent dans les rues.

### CONSEIL DE GUERRE

Dans la nuit, dirigeants de la police et du corps judiciaire ont tenu un conseil de guerre au ministère de la justice sous la présidence de M. René Pieven, garde des sceaux. Il a été décidé que les auteurs de l'enlèvement de cet otage, seraient traduits devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Les ravisseurs de M. Nogrette ont donné régulièrement de ses nouvelles par

l'intermédiaire de l'agence de presse gauchiste A.P.L. (agence de presse libération) sous la forme de messages téléphoniques ou enregistrés sur cassettes magnétiques qui prouvent, d'une part, que M. Nogrette a un bon moral malgré ses gardes masqués de cagoules et que ces derniers prennent soin de lui puisqu'il a communiqué qu'on le nourrissait au régime sans sel qui lui est imposé par ses médecins. Les ravisseurs de M. Nogrette ont cinq jours pour éviter une lourde condamnation. Dans cette limite ils ne risquent qu'une peine d'emprisonnement de dix à vingt ans. Passés les cinq jours, ils peuvent être condamnés à la réclusion perpétuelle.

### SUR PLACE

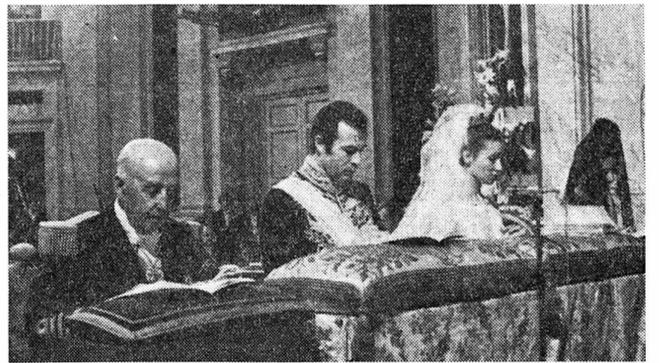
Aux usines Renault, les syndicats ont empêché toute réunion du personnel; les gauchistes avaient suggéré cette assemblée. Les cadres, eux, se sont réunis et ont décidé une grève de deux heures vendredi, grève condamnée par les syndicats ouvriers parce que « inutile ».

Partis politiques de gauche et syndicats ouvriers qui s'étaient séparés sur l'attitude à observer à l'égard des gauchistes à l'occasion du meurtre et des obsèques du

jeune ouvrier maoïste Pierre Overney se retrouvent unis pour condamner cette « prise d'otage ».

Cependant, l'un des PSU de Michel Rocard et six organisations d'extrême gauche-gauchistes, trotskistes et anarchistes reprochent dans un communiqué au parti communiste et à la CGT, tout en condamnant l'enlèvement de M. Nogrette, d'exploiter l'événement pour justifier leur politique de « division » de la classe ouvrière, d'encourager la répression antiouvrière du pouvoir. « L'Humanité » organe du P.C. n'avait pas hésité jeudi matin à désigner le « leader » gauchiste Alain Geismar comme l'instigateur de l'enlèvement.

Jean DANES



## Les mariés d'Espagne

Le prince de Bourbon et Maria del Carmen Franco agouillés à l'autel au cours de la cérémonie religieuse de leur mariage célébré mercredi. A gauche le général Franco, et à droite, la princesse de Bourbon-Dampierre.

(Téléphoto AP)

# L'empoisonnement au mercure est une vraie catastrophe nationale en Irak

Du rédacteur médical de l'AFP, Daniel Priollet :

La lenteur avec laquelle semble s'être déclarée l'intoxication des villageois irakiens qui ont consommé du bétail nourri avec du blé traité au mercure, s'explique par les effets cumulatifs des dérivés mercuriels dans l'organisme.

Absorbés par petites quantités et de façon répétée, ces produits, utilisés en agriculture comme pesticides et antifongiques, n'ont pas d'effet immédiat. Mais, du fait de leur fixation sur les organes riches en lipides, ils ne s'éliminent que très difficilement. Leur accumulation se fait surtout au niveau du système nerveux central. Une fois un certain seuil d'intoxication atteint, les troubles apparaissent : troubles du système nerveux (encéphalopathies, délire, etc.), mais aussi troubles rénaux, hépatiques et digestifs pouvant entraîner la mort.

### DANGER

Le mercure, est un métal toxique (toutes les précautions sont prises dans l'industrie

pour protéger ceux qui le manipulent de l'intoxication par voie cutanée), et l'utilisation de ses dérivés en agriculture fait l'objet dans tous les pays d'une réglementation très stricte : tolérés uniquement pour la protection des semences contre rongeurs et moisissures — ce qui était le cas du blé canadien envoyé en Irak — ils sont formellement interdits pour les semences destinées à l'alimentation même du bétail.

Quoi qu'il en soit l'empoisonnement collectif en Irak a fait des centaines de morts et provoqué l'hospitalisation de milliers de personnes.

Ces céréales, livrées par le Canada, avaient été ainsi traitées pour les préserver des rats et des insectes nuisibles. La cargaison de céréales avait une valeur globale de 1.500.000 dollars.

### UNE CALAMITE

Selon les renseignements parvenus à Beyrouth, tous les hôpitaux de Bagdad sont

littéralement submergés de malades intoxiqués souffrant de troubles cérébraux, de cécité ou de paralysie. De nombreuses femmes enceintes ont avorté.

Le blé canadien traité au mercure avait été distribué aux villageois irakiens il y a quelques mois. Chaque sac portait, précisée-t-on dans les milieux informés, le dessin d'une tête de mort entre des ossements. Mais les paysans, manquant de fourrage et de graines, surtout dans les zones nord du pays, passèrent outre à l'avertissement et, pour commencer, utilisèrent les céréales au mercure pour nourrir le bétail et les poussins.

Quant le bétail commença à montrer des signes d'empoisonnement, les éleveurs se hâtèrent d'amener leurs vaches, chèvres et moutons aux abattoirs. Bienôt, tout le marché de la viande fut contaminé.

### SANCTIONS

« Al Saoura », l'organe officiel du parti BAAS, fit état de l'empoisonnement collectif le 16 février dernier. Le lendemain, le Conseil de la révolution publiait un décret frappant de la peine de mort toute personne se livrant au trafic de céréales traitées...

Selon des voyageurs récemment arrivés à Beyrouth, plusieurs exécutions auraient eu lieu à Bagdad. Toutefois, ces rumeurs n'ont pu être confirmées.

## Paul VI condamne les nouvelles hérésies

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Un décret de la congrégation pour la doctrine de la foi, promulgué jeudi par le pape Paul VI, met en garde les catholiques contre les hérésies récentes, et ordonne aux évêques de s'opposer à leur propagation par les prêtres.

Paul VI a déclaré que ce document était publié pour sauvegarder les éléments essentiels de la chrétienté, concernant Jésus-Christ et l'Esprit-Saint, car « des erreurs récentes déforment ces mystères ».

Aucun pays, aucun théologien ne sont mentionnés dans le document, rédigé en latin et qui compte environ 1500 mots.

Le document, baptisé selon ses premiers mots « *Mysterium filii Dei* » (le mystère du fils de Dieu) cite à plusieurs reprises des extraits du concile oecuménique de Chalcedoine, en 451, du quatrième concile de Latran (1215) et du premier concile du Vatican (1870). Le texte ne parle pas d'excommunication, mais ces conciles punissaient les hérésies en question de l'exclusion de l'Eglise. Le décret dénonce les hérésies sui-

vantes : — Jésus n'a pas existé de toute éternité en tant que fils de Dieu ; — Jésus n'est pas un homme réunissant à la fois une nature divine éternelle et un être humain, né de la vierge Marie ; — Jésus est seulement un très saint homme, qui a rendu Dieu plus compréhensible aux autres hommes ; —

Rien, dans l'Evangile ou dans la Bible, ne prouve que l'Esprit-Saint soit éternel, en tant que Dieu le père.

La publication de ce décret marque un changement profond de l'attitude du pape Paul VI, qui préférait jusqu'ici traiter les conflits de doctrine sur un plan privé.

## Après sa rencontre avec Nixon Chou s'est bien rendu à Hanoï

D'un des correspondants de l'AFP à Pékin Pierre Comparet :

Le prince Norodom Sihanouk a révélé jeudi à Changai que le premier ministre chinois Chou En-lai l'a rencontré, après la visite du président Nixon en Chine, et qu'il s'est également entretenu avec le premier

ministre nord-vietnamien, M. Pham Van-dong.

Le prince Sihanouk s'est refusé à indiquer l'endroit de ces rencontres, mais il ressort de ses déclarations qu'elles ont très probablement eu lieu à Hanoï. Le prince a ainsi apporté indirectement la première confirmation à des rumeurs circulant depuis plusieurs jours à Pékin dans les milieux diplomatiques, selon lesquelles le premier ministre chinois se serait rendu à Hanoï à la fin de la semaine dernière.

Le prince a affirmé que la visite du président Nixon en Chine n'a créé aucun malentendu entre Pékin et les « leaders » de la résistance indochinoise.

### VOTRE AFFAIRE

A ce sujet, le prince Sihanouk a rapporté les paroles que M. Pham Van-dong lui a confié avoir dites à M. Chou En-lai pendant leur rencontre : « Nous sommes entièrement satisfaits du soutien total que la Chine nous apporte, le reste c'est votre affaire ». Le prince a indiqué que M. Pham Van-dong faisait allusion à la visite du président Nixon en Chine. Il a ajouté qu'à son avis, Hanoï ne trouvait pas davantage à redire à la rencontre sino-américaine que Pékin ne trouvait à redire aux conversations de Paris qui réunissent autour d'une même table Vietnamiens et Américains.

## Les Irving inculpés par un grand jury

NEW-YORK (AP). — L'écrivain Clifford Irving, sa femme Edith et son documentaliste Richard Suskind ont été inculpés jeudi de vol qualifié, complot et usage de faux par le grand jury chargé de faire la lumière sur l'affaire de l'autobiographie d'Howard Hughes.

Irving et Suskind sont, en outre, accusés de faux témoignages. L'affaire avait commencé le 7 décembre dernier après l'annonce par la maison d'édition « McGraw-Hill » de la prochaine publication d'une « autobiographie » du milliardaire excentrique Howard Hughes.

« Life magazine » annonça alors qu'il publierait de extraits de l'ouvrage.



Et, ici comme à l'aéroport de Détroit, des chiens policiers participent aux recherches.

(Téléphoto AP)

## Toujours les alertes à la bombe

Un Boeing 727 de la compagnie « Northwest-Orient-Airlines » a fait un atterrissage, non prévu dans son plan de vol, à l'aéroport de Détroit à la suite d'une alerte à la bombe reçue au bureau de New-York de cette compagnie.

L'avion, parti de Newark, dans le New-Jersey, pour Minneapolis, avec 124 passagers à bord a été dirigé en cours de vol sur Détroit où il a atterri sans difficulté. Les passagers sont descendus pour permettre une fouille.

Des mesures de sécurité renforcées ont

d'ailleurs été décidées sur tous les aéroports des Etats-Unis.

C'est ainsi qu'à l'aéroport Kennedy de New-York, les départs de cinq avions de la TWA ont été retardés par la longueur des fouilles minutieuses qui ont été faites. Un sixième vol a été annulé sans qu'aucune raison ait été donnée.

D'importantes mesures de sécurité avaient été également prises à l'aéroport international de Lod lors de l'atterrissage d'un « Boeing 747 » de la BOAC venant de Londres avec 150 passagers environ à son bord.

## Ulster: des morts, toujours des morts

BELFAST (AP). — Une très forte explosion dans une maison du quartier catholique de Falls à Belfast a fait trois morts et quatre blessés.

Il semble qu'il s'agisse de l'explosion d'une charge de gélinite au moment où des artificiers de l'IRA la manipulaient dans la maison.

Ces nouvelles victimes portent à 268 le nombre des morts en Irlande du Nord depuis 31 mois.

Les trois morts sont des hommes et les blessés sont trois autres hommes et une femme. Après l'explosion, l'armée et les catholiques ont obéi pour un temps leur hostilité et ont coopéré pour déblayer les décombres. Si la police pense qu'il s'agissait d'une bombe fabriquée dans cette maison, des catholiques affirment en revanche que l'engin a été jeté à l'intérieur par les occupants d'une voiture.



L'attentat contre la poste de Londonderry.

(Téléphoto AP)

# POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

### EUROPE

#### Le sénateur à la morphine arrêté

NICE (AP). — Quelques heures avant l'expiration du délai de garde à vue de quatre jours, le sénateur turc Kudret Bayhan et le chauffeur Ibrahim Kiaz arrêtés dimanche après-midi à la frontière franco-italienne de Menton, alors qu'ils circulaient à bord d'une voiture transportant 146 kilos de morphine-base, ont été présentés au juge d'instruction de Nice, qui les a inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants ou trafic de stupéfiants, et fait écrouer à la maison d'arrêt de Nice où ils ont été placés au secret.

#### Toujours l'affaire Barbie

PARIS (AP). — Mme Beate Klarsfeld a déclaré à son arrivée en France, qu'elle était « extrêmement pessimiste » au sujet de l'éventualité de l'extradition de Klaus Altmann par la Bolivie.

« J'ai l'impression, a-t-elle dit à Orly, qu'il y a certaines personnes au sein du gouvernement bolivien ne souhaitent pas son extradition. Je pense qu'il y a notamment des raisons financières. »

Par ailleurs, le mari de Mme Klarsfeld, Serge, a parlé de relations entre Altmann et Martin Bormann, le plus proche collaborateur de Hitler, qui résiderait en Amérique latine.

#### Trafiquants de drogue arrêtés

AUGSBOURG (AP). — La police ouest-allemande a arrêté jeudi quatre Hollandais et un Américain soupçonnés de se livrer au trafic de la drogue et trouvés en possession illégale d'une arme à feu.

La police a affirmé avoir trouvé 55 paquets d'héroïne et de cocaïne, 11 kilos de haschisch, plusieurs seringues, une grosse somme d'argent et un fusil automatique de fabrication américaine en pénétrant dans l'appartement d'une prostituée d'Augsbourg, où se trouvaient les cinq hommes.

#### Suisse arrêté à Montélimar

VALENCE (AFP). — Un jeune Suisse de 18 ans, B.S., originaire du canton de Soleure, a été arrêté près de Montélimar (Drôme) alors qu'il était en possession de 500 grammes de chanvre indien.

B.S. qui revenait du Maroc, où il s'est procuré la drogue, a été appréhendé par les gendarmes parce qu'il circulait sur un cyclomoteur volé une heure auparavant. Il dissimulait les stupéfiants dans ses bottes et dans une gourde en cuir.

#### Prochain vol cosmique russe habité

MOSCOU (AFP). — L'Union soviétique se prépare à envoyer en mai prochain une nouvelle station automatique « Saliout » qui sera pilotée pendant deux mois par deux équipages de deux cosmonautes, apprend-on à Moscou de source informée.

Deux militaires et deux civils ont été choisis pour cette nouvelle expérience spatiale avec des cosmonautes à bord, la première depuis l'accident survenu le 30 juin dernier au vaisseau cosmique « Soyouz-11 » qui causa la mort de son équipage.

On croit savoir dans les milieux généralement bien informés que deux des candidats qui ont été désignés pour prendre place à bord des vaisseaux cosmiques, « Soyouz-12 » et « Soyouz-13 », sont les vétérans Sevastianov, qui réalisa 280 révolutions à bord de « Soyouz-9 » du 1er au 19 juin 1970, et Koubassov, qui pratiqua la première soudure dans les cosmos, le 16 octobre 1969, à bord du vaisseau « Soyouz-6 ».

#### Incidents à Fresnes

PARIS (AP). — Le ministre de la justice et le syndicat de la magistrature sont en désaccord sur le bilan d'un incident qui a eu lieu le 25 février dernier à l'intérieur de la prison de Fresnes.

Dans une lettre au garde des sceaux, le syndicat, qui cite le groupe d'information sur les prisons, écrit qu'une dizaine de surveillants auraient reçu des soins médicaux, que près de trente détenus auraient été radiographiés et nombre d'entre eux hospitalisés et que plus de cinquante condamnations à des peines de cachot de huit à trente jours auraient été prononcées.

### AMÉRIQUE

#### Monnaies européennes et faiblesse du dollar

BRUXELLES (Reuter). — Les monnaies européennes sont demeurées à l'intérieur des limites de leurs marges de fluctuation jeudi, et ceci grâce en partie à la faiblesse accrue du dollar.

Les milieux informés de la CEE précisent, en effet, que la différence entre le franc belge, la plus forte des devises du Marché commun, et la lire, la plus faible, est actuellement de 1,69 % seulement.

La marge a progressivement été réduite dans le courant de la semaine. Elle était encore de 2,4 % mercredi et de 3,1 % lundi.

#### Théodorakis quitte le P.C. grec

ATHÈNES (AFP). — La démission du compositeur Mikis Théodorakis du parti communiste grec a été confirmée par deux circulaires du Conseil national de la « jeunesse démocratique Lambrakis » et du « Front patriotique anticorruptif » parvenues jeudi aux correspondants de la presse étrangère à Athènes. La presse grecque avait publié il y a trois jours des déclarations du compositeur, au cours d'un concert à Melbourne, annonçant cette décision.

#### Brandt : pas de démission

BONN (AFP). — Le chancelier Willy Brandt ne songe pas à démissionner, car il n'a pas de motif personnel ou politique pour le faire », a affirmé à Bonn M. Ahlers, secrétaire d'Etat à l'information.

Le porte-parole du gouvernement a souligné que M. Brandt espérait bien obtenir une majorité pour les Traités de Moscou et de Varsovie.

### AFRIQUE

#### M. Waldheim en Afrique du Sud

LE CAP (AFP). — M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, s'est longuement entretenu à Windhoek avec une délégation formée notamment de représentants des trois principaux mouvements « résistants » qui lui ont remis une pétition demandant le retrait immédiat de l'Afrique du Sud de la Namibie. La pétition demande également la formation d'un gouvernement namibien indépendant. Les membres de la délégation ont qualifié cet entretien de « fructueux ».

### AMÉRIQUE

#### Le fils de Marlon Brando enlevé ?

MEXICO (AP). — Le fils de l'acteur Marlon Brando aurait été enlevé dans le nord du Mexique.

Marlon Brando tourne actuellement à Paris dans un film intitulé « le dernier tango à Paris ».

Il a été immédiatement informé de la nouvelle.

D'après « Excelsior » le fils du célèbre acteur aurait été enlevé par trois jeunes Américains et emmené dans une voiture immatriculée dans l'Etat de Washington.

La police de Mexicali, face à Calexico, de l'autre côté de la frontière, aurait ouvert une enquête.

A Paris, un porte-parole de l'acteur a déclaré que le fils de Marlon Brando allait bien et était en excursion au Mexique avec des amis. « Il n'y a pas là de quoi s'inquiéter », a-t-il ajouté.

#### M. Waldheim en Afrique du Sud

LE CAP (AFP). — M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, s'est longuement entretenu à Windhoek avec une délégation formée notamment de représentants des trois principaux mouvements « résistants » qui lui ont remis une pétition demandant le retrait immédiat de l'Afrique du Sud de la Namibie. La pétition demande également la formation d'un gouvernement namibien indépendant. Les membres de la délégation ont qualifié cet entretien de « fructueux ».

### UN FAIT PAR JOUR

#### Paris - Chicago ?

Un des agitateurs qui, en mai 1968, faisaient les beaux soirs des Champs-Élysées, s'écria en une nuit d'incendies : « Vive l'imagination au pouvoir ». Phrase historique. Il faut en effet, beaucoup d'imagination, pour enlever en plein Paris, un diabétique de 63 ans.

Paris est-il encore au bord de la Seine ? Paris serait-il à la veille de devenir un petit Chicago, ce Chicago dont, au temps d'Al Capone, on disait : « C'est l'endroit où les taureaux et les renards vivent fort bien et où les agneaux finissent à un croc ».

Il est vrai que le trotskiste auquel je viens de faire allusion, n'y trouverait peut-être rien à redire. A l'époque des barricades, ne défendait-il pas la thèse suivante : Il ne faut pas confondre la liberté d'expression et la démocratie directe. Cette forme de « démocratie » devait, on s'en souvient, déboucher sur le pillage de quelques-uns des magasins des beaux quartiers de Paris. Déprédations ? Vols ? Violences ? Nous étions déjà bien capables de ne pas vouloir comprendre. Car là aussi, et tout comme aujourd'hui, les amis de Geismar, Krivine et consorts avaient une explication toute prête.

Pourquoi ces désordres et ces menaces, et pourquoi maintenant cet enlèvement qui n'est peut-être que le premier d'une triste série ? Ah, on voit bien que vous n'y connaissez rien, que votre cœur est loin des vraies luttes prolétariennes ! Nous sommes de petits bourgeois gorgés de naphthaline. Si tout cela arrive, avec tout ce que l'on nous promet pour plus tard, c'est tout simplement parce que « la révolte se superpose désormais à une conscience anti-sociale ». Car il s'agit, et nous sommes tous bien fautes, de ne pas l'avoir admis plus tôt de « manifester à la fois un reproche global et une hostilité systématique à la société ».

Et voilà. Le tour est joué. Voici pourquoi les besoins du maoïsme l'exigent, on a arraché un sexagénaire à sa famille. Voilà pourquoi des pseudo-intellectuels, des chantes de barrière, des prophètes du malheur et des pousse-dépense, peuvent en toute impunité, imposer la loi de la jungle à une société qui, malgré ses fautes, avait tout de même raison de se croire civilisée.

Paris-Chicago ou Paris-Montevideo ? Il n'y a pas si longtemps, en effet, que le porte-parole d'un groupe maoïste a déclaré que la lutte « des ouvriers et des étudiants français » s'identifiait à celle des peuples d'Amérique latine. Guevara au pouvoir ? Il y a un moment que le « Che » est mort. Paris pense petit. Histiron qui se croit historien. Voilà des gens qui prétendent guider la classe ouvrière, se tapent sur les cuisses en clamant bien fort qu'ils sont eux aussi des fils du peuple, et font preuve d'une telle ignorance de l'évolution réelle de la société française qu'ils feraient rire un candidat au certificat d'études. Même révalé.

La France qui travaille et qui peine, la France qui pense à ses fins de mois, ce n'est pas celle-là. Je ne crois vraiment que les Français, même ceux qui, par millions, sont groupés dans ces syndicats appelant si souvent à la lutte revendicative, puissent se reconnaître dans ces escouades de mauvais garçons.

Au fond, et chacun le sent bien, ce n'est pas simplement du cas Nogrette qu'il s'agit. Ce n'est qu'un chapitre d'une longue histoire où s'inscrit jour après jour, et par les méthodes les plus diverses, le complot permanent contre une civilisation respectueuse du droit des gens. Des journalistes qui se veulent « dans le coup » prononcent l'autre jour les vertus de l'International contestataire. Singuliers damnés de la terre. M. Geismar pourtant paraît fort bien nourri.

L. GRANGER

**Cuisine de nos cantons**

Pendant deux semaines, nous préparons chaque jour à votre intention 2 ou 3 plats typiques de différentes régions de notre pays.

Une bonne occasion d'apprendre à connaître ce qui, chez nous, Confédérés,

« MET L'EAU A LA BOUCHE »

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25.48.53

Buffet de la Gare Neuchâtel